LA

GRÈVE DU MILLIARD

Il y a quatre ans, lorsque nous défendions la Banque de France contre les attaques injustes dont elle était l'objet (1), l'escompte était à 7 et 8 pour 100, le niveau de l'encaisse était descendu au-dessous de 200 millions, et les billets au porteur atteignaient le chiffre de 800 millions. A ce moment, on se plaignait de la rareté du numéraire, on accusait la Banque de France de la produire ou tout au moins de ne pas l'empêcher par les moyens qu'on supposait être à sa disposition. On disait tout haut qu'elle abusait de son monopole, qu'elle avait intérêt à ce que l'argent fût cher, et que, tant que ce monopole subsisterait, on ne verrait plus jamais l'argent à bon marché. On faisait des tableaux charmans de ce que serait la prospérité publique, si l'argent revenait par exemple au taux normal de 4 pour 100, on ne demandait pas davantage. Nous n'avons plus besoin de démontrer aujourd'hui, après les faits qui se sont accomplis, que ces reproches étaient aussi peu fondés que peu désintéressés. Si, pour remédier à la cherté de l'argent, on avait adopté notamment le moyen que l'on proposait, la création d'une seconde banque d'émission aux mains du Crédit mobilier, nous aurions à déplorer d'autres désastres que ceux éprouvés par cette dernière société.

Il y a une chose certaine au moins, c'est que le monopole de la Banque de France n'était pas un obstacle absolu au bon marché de l'argent, puisque depuis plus d'un an l'escompte est à 2 1/2 pour 100 après avoir été longtemps à 3, et que la Banque ne trouve pas

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1864.

à placer à ce prix tous les capitaux dont elle pourrait disposer. Il est démontré en outre que le bon marché du capital, dont on se promettait tant de merveilles, n'a pas sur la prospérité publique et le développement de la richesse une influence aussi efficace qu'on se plaisait à le dire. En effet, depuis plus d'un an le taux de l'escompte est à 2 1/2 pour 100, et cependant nous sommes loin d'être dans une ère de prospérité. D'où cela vient-il? D'où vient surtout que nous ayons vu s'accomplir un changement aussi complet dans l'état du capital disponible? Au mois de novembre 1864, l'argent était à 7 et 8 pour 100 avec un encaisse de moins de 200 millions; au mois de mars suivant, il n'était plus qu'à 3 1/2 pour 100, et l'encaisse était déjà remonté à plus de 400 millions. Depuis lors, les deux tendances, l'une à la baisse du taux de l'intérêt, l'autre à l'augmentation de l'encaisse, n'ont fait que s'accuser davantage. En 1866, l'encaisse atteignait 700 millions, et l'escompte était à 3 pour 100; en 1867, le premier arrivait à 1 milliard, et l'autre descendait encore; aujourd'hui l'encaisse atteint 1,150 millions, l'escompte est à 2 1/2 pour 100. C'est le fait le plus extraordinaire qui se soit produit jusqu'à ce jour dans l'histoire de la Banque de France. Jamais on n'avait vu l'encaisse monter si haut, et jamais deux situations aussi opposées que celle du mois de novembre 1864 et celle du mois d'avril 1868 ne s'étaient produites à si peu d'intervalle l'une de l'autre.

Les cas de révolution politique mis à part, ce qui, dans le courant ordinaire des choses, modifie d'une manière sensible le chiffre du capital disponible, ce qui le rend tout à coup abondant, de rare qu'il était la veille, ce sont les crises commerciales ou financières et la liquidation qui en résulte. Les capitaux, éprouvés par des pertes plus ou moins considérables, se retirent momentanément des affaires, et ils attendent que les circonstances leur paraissent plus favorables pour s'y engager de nouveau; mais il est rare que cet effet persiste toute une année. Bientôt le souvenir du passé s'efface, la confiance revient et les affaires reprennent. C'est ce qui est arrivé après l'avant-dernière crise, celle de 1857. Dès 1859, malgré la guerre d'Italie et les alarmes qu'elle avait fait naître, tous les capitaux cherchaient et trouvaient à s'employer. Depuis la liquidation de la crise de 1863 et 1864, les choses ont complétement changé de face. Il y a bien eu encore une certaine activité de transactions en 1865 et surtout en 1866 malgré la guerre d'Allemagne; toutefois ce mouvement favorable n'a pas été de longue durée. Il n'a pas eu non plus l'importance qu'il aurait dû avoir, étant données l'abondance des ressources dont on disposait et la vigueur qu'on met d'ordinaire à ces reprises d'affaires, lorsqu'une crise est

tout à fait liquidée. Les sociétés, au lendemain de ces fléaux qui les atteignent de temps à autre, presque périodiquement, sont comme des convalescens qui reviennent à la santé, elles ont besoin de réparer le temps perdu et de ranimer leurs forces épuisées; alors elles se mettent à produire et à consommer d'autant plus qu'il y a eu un temps d'arrêt plus long. Rien de semblable ne s'est produit depuis 1864; il y a même eu ceci de particulier, qu'après les premiers momens de reprise, en 1865 et en 1866, les affaires se sont ralenties tout à coup en 1867, comme si la nation était épuisée de l'effort qu'elle avait dû faire, et qu'elle eût besoin de s'en remettre.

Pour trouver un point de comparaison avec la situation présente, il faudrait remonter jusqu'à la période révolutionnaire de 1848 à 1851, non pas que tous les élémens soient les mêmes : il est évident que la richesse est aujourd'hui beaucoup plus grande qu'elle ne l'était alors, et que la production et la consommation se sont énormément développées. Ce qui a été acquis reste acquis et continue à produire ses effets. Nous avons maintenant plus de chemins de fer que nous n'en avions, les mines d'or nous ont versé des milliards qui augmentent d'autant l'actif national, enfin la science a fait des progrès de toute nature qui ont contribué aussi à élever le niveau de la richesse sociale à un degré qui ne permet aucune comparaison avec la période de 1848 à 1851; mais là où l'analogie existe, c'est dans la stagnation des affaires. De 1848 à 1851, le fait qui a dominé constamment, ç'a été l'abondance du capital disponible par rapport aux besoins. Il y avait à la Banque un encaisse à peu près égal à la circulation fiduciaire, il lui a même été un moment supérieur (1). Les dépôts affluaient, et on ne savait que faire de son argent. En même temps les affaires chômaient : il y aurait eu mille moyens d'employer le capital, s'il avait voulu s'engager; mais il ne le voulait pas, il était dominé par un seul sentiment, celui de la crainte, et il préférait rester inactif plutôt que de circuler. C'est la même situation aujourd'hui; nous n'osons plus agir, et nous restons là, inertes, avec d'immenses capitaux, avec des élémens de production comme il ne s'en était jamais amassé dans aucun pays, et qui pourraient imprimer à la richesse publique un essor inusité.

En présence de ce fait, qui a déjà plus d'un an de durée, il se produit dans les esprits une impression toute contraire à celle qui

(1) Au mois de janvier 1850, la circulation fiduciaire ne surpassait les encaisses que de la différence de 430 à 450 millions, c'est-à-dire de 20 millions. Au mois de mars 1851, les encaisses étaient à 625 millions et la circulation à 515.

existait en 1863 et en 1864. A cette époque, on était frappé outre mesure de la cherté de l'argent; depuis plusieurs années, l'escompte était à 5 et 6 pour 100, et on ne voyait pas comment les choses pourraient jamais changer. Aujourd'hui nous avons pléthore de numéraire; le capital est à 2 1/2 pour 100, et on est disposé à croire qu'il en sera toujours ainsi désormais, que le capital disponible dépassera toujours la demande, qu'il n'y a plus qu'une chose à faire, se mettre à l'abri de l'invasion des métaux précieux, qui finiraient par troubler les rapports économiques... On prétend que nous sommes le pays le plus novateur qui existe, celui qui aime le plus à regarder en avant et à y chercher des changemens, des révolutions même. C'est une bien grosse erreur. Nous avons l'air mobiles en effet; mais personne ne s'habitue plus que nous aux faits accomplis, et n'est plus disposé à les prendre pour la règle de l'éternité. Sans sortir du domaine économique, que d'incidens nous avons déjà traversés, que nous avons pris volontiers pour une loi du progrès! En 1848, on parlait de l'organisation du travail, et, sans la rêver précisément telle que la demandait M. Louis Blanc et telle qu'elle était débattue dans les conférences du Luxembourg, beaucoup de gens inclinaient à croire qu'il y avait en effet quelque chose à tenter dans cet ordre d'idées, et que les anciens rapports du capital et du travail devaient être modifiés. On ne tarda pas à revenir à un jugement meilleur; aujourd'hui c'est le tour des sociétés dites coopératives. Sous l'influence de la vogue qu'ont obtenue tout à coup ces sociétés, après l'attention qu'on leur a prêtée dans les conseils du gouvernement et les encouragemens dont elles ont été l'objet, beaucoup de personnes s'imaginent qu'il y a là un fonds des plus sérieux, et que c'est le germe d'une grande révolution économique. Nous ajournons cet optimisme après l'expérience de quelques années. Il en est de même des changemens qui s'opèrent dans les lois qui régissent le capital et la circulation. Quand le capital est cher, nous ne concevons pas comment il pourra redevenir à bon marché, et comment il pourra redevenir cher quand il est à bon marché. Défions-nous de ces impressions du moment, et sachons envisager les choses avec plus de calme. Nous sommes assez vieux dans le monde, je ne dirai pas pour avoir l'expérience de toutes choses, mais au moins pour ne pas être surpris dans l'ordre économique et politique par des faits qui resteraient sans explication. Il y a une explication à ce qu'on a appelé la grève du milliard, c'est cette explication que nous allons chercher à donner.

I.

Le milliard de la Banque de France a, suivant nous, plusieurs causes : d'abord une singulière inquiétude politique qui paralyse toutes les affaires en France et en Europe, puis les tarifs élevés des États-Unis, qui nous ferment un débouché des plus importans, enfin le cours forcé des billets de banque qui existe dans plusieurs états en Amérique et en Europe, et fait refluer vers nous tous les métaux précieux. A ces causes, on peut ajouter encore le développement des moyens de crédit et notamment l'usage plus répandu des billets au porteur. Il ne viendra sans doute à personne la pensée que, si nous avons à la Banque de France plus de capitaux que nous n'en avons jamais eu à aucune époque, c'est au progrès de la richesse publique que nous le devons, et que nos épargnes ont été plus considérables. Ce serait une grave erreur, la richesse publique ne se mesure pas à l'encaisse des banques. A ce compte, la Banque d'Angleterre, qui n'a jamais en moyenne un niveau d'encaisse aussi élevé que celui de la Banque de France, accuserait un pays moins riche que le nôtre, et c'est le contraire qui est vrai. Quant aux épargnes, on les a vues se produire en plus grande quantité les années même où le capital a été le plus cher. La raison en est bien simple : l'épargne est fille du travail; or plus le travail est actif, plus les épargnes se produisent, et plus le travail est actif, plus le capital est demandé et par conséquent cher. Il n'y a donc pas de corrélation nécessaire entre l'accroissement des encaisses dans les banques et le développement de la richesse publique. Cette corrélation a pu exister autrefois, lorsqu'il n'y avait pas autant de moyens qu'aujourd'hui d'utiliser le capital. Au dernier siècle, la Hollande avait plus de capitaux qu'il ne lui en fallait pour ses besoins, elle n'avait pas régulièrement l'emploi de toutes ses épargnes, et l'argent était à bas prix. Il en était de même encore, il n'y a pas plus de quarante ans, en Angleterre, avant l'expansion qu'a prise son commerce depuis l'inauguration de la liberté des échanges. Cette situation ne se trouve plus nulle part maintenant. Les relations commerciales se sont tellement étendues, l'industrie a pris de tels développemens, qu'on a l'emploi de tous les capitaux, et quand par hasard on les voit s'accumuler dans les caisses des banques, c'est qu'il y a quelque part des raisons tout accidentelles qui amènent ce fait.

Pour être bien convaincu qu'il y a un temps d'arrêt dans l'activité sociale, on n'a qu'à interroger les divers symptômes par lesquels il se manifeste. L'année dernière, le commerce extérieur, importa-

tion et exportation réunies, a donné en apparence 154 millions de plus qu'en 1866; mais, si on tient compte de l'augmentation de l'importation des céréales par suite de la disette, — 235 millions contre 49, ce qui n'est pas un indice de prospérité, — on trouve que les chiffres significatifs de la balance du commerce extérieur en 1867 se traduisent par une différence en moins de plus de 50 millions sur 1866. Cette même année 1866 avait fourni une augmentation de 230 millions sur la précédente. En 1867, les revenus indirects sont également restés au-dessous de ceux de l'année précédente d'environ 2 millions (1). Quant au portefeuille de la Banque de France, qui est bien le symptôme le plus caractéristique de l'activité du pays, ce portefeuille n'a fait que baisser de mois en mois, et la totalité des opérations d'escompte de l'année 1867 a été de 5 milliards 733 millions contre 6 milliards 574 millions en 1866. Les faits sont donc certains, il y a eu un temps d'arrêt bien réel dans le mouvement des affaires en 1867; mais, dira-t-on, comment ce temps d'arrêt, qui ne se manifeste après tout que par une diminution de 52 millions dans le chiffre du commerce extérieur, qui laisse encore les revenus indirects à peu près au chiffre de ceux de 1866, peut-il se traduire par une accumulation de capital disponible aussi considérable que celle qui existe aujourd'hui? Comment peut-il faire que l'intérêt soit descendu à 2 1/2 pour 100 et même au-dessous, et qu'il s'y maintienne depuis si longtemps?

Pour se rendre compte de l'influence que peut exercer un temps d'arrêt dans les affaires sur l'accumulation du capital disponible, il faut considérer quel est l'élément sur lequel on opère. Il y a dans la société une masse de capitaux qui restent toujours à l'état flottant : c'est la partie disponible de la richesse publique, celle qui est destinée à nous faire vivre pendant que nous produisons les choses qui doivent la remplacer; ce sont, par exemple, le blé et le vin que nous consommons avant que les récoltes de l'année soient mises en vente, les étoffes que nous portons jusqu'à ce qu'on en ait fabriqué d'autres. Dans les jours de grande activité, lorsque rien ne chôme, cette partie flottante de la richesse est toujours employée, elle est même quelquefois insuffisante, ce qui fait qu'elle augmente de prix. Que faut-il pour que d'insuffisante elle soit tout à coup abondante? Il suffit qu'il y ait un ralentissement dans l'emploi. Supposons que cette partie disponible de la richesse soit de 50 mil-

(1) Il est juste de faire remarquer que certains impôts, tels qu'une portion du second décime de l'enregistrement et les droits de douane, de navigation, ont été supprimés à dater de 1867, et on suppose que sans cela l'augmentation aurait pu être de 20 millions; mais, même avec cette supposition, les revenus indirects n'en restent pas moins de 20 millions inférieurs aux prévisions du budget.

liards, et ce chiffre n'a certainement rien d'exagéré, puisqu'il embrasse toutes les avances du pays, toutes les affaires qui sont engagées à la fois : s'il y a seulement un ralentissement d'un vingtième, proportion qui est inférieure à ce qui ressortirait de la comparaison des opérations de la Banque en 1867 et en 1866, immédiatement nous avons la complète disponibilité de 2 milliards 1/2 de capitaux. Or on comprend que 2 milliards 1/2 de capitaux disponibles, venant peser tout à coup sur le marché, lui impriment une tendance à la baisse très caractérisée. Le fait qui produit le plus généralement ce temps d'arrêt dans les affaires et cette affluence de capitaux, c'est, avons-nous dit plus haut, la liquidation d'une crise commerciale ou financière. Cette fois la cause est tout autre et agit avec plus d'énergie encore. Il est rare que toutes les industries soient atteintes par les effets d'une crise ordinaire, qui frappe surtout celles où la spéculation s'est portée avec exagération. Un jour ce seront les industries du fer ou celles dont le coton sert de matière première, une autre fois ce seront les prêts à l'étranger, les intérêts pris dans les compagnies industrielles ou financières qui se trouveront compromis. Il en résultera bien, par la loi de solidarité qui unit toutes les affaires, un certain contre-coup sur celles mêmes qui ne seront pas atteintes directement; mais ce contre-coup sera très léger, et dans tous les cas il ira s'affaiblissant à mesure que les rapports s'éloigneront. Il n'en est pas de même lorsque la cause du ralentissement vient de l'inquiétude politique, qui paralyse tout à la fois, et on pourrait presque dire de la même manière. Personne n'ose plus s'engager de peur d'être surpris par des événemens d'une gravité extrême; le crédit, qui est l'âme de l'activité sociale, le principal élément du progrès, se trouve suspendu; on ne se hasarde pas dans les spéculations à long terme, l'avenir est fermé, on ne fait que des affaires courantes et des affaires au comptant, basées sur les besoins immédiats de la consommation. Les capitaux se retirent et se tiennent à l'abri, comme s'ils étaient à la veille d'une tempête. C'est notre situation depuis le grand changement qui s'est opéré en Europe en 1866 par suite de la bataille de Sadowa. A partir de ce moment, l'esprit n'a plus été aux affaires, il a été aux préparatifs militaires. C'est à peine si l'année dernière l'exposition universelle a fait une diversion. On est venu la visiter, on a admiré les prodiges de toute nature qu'elle renfermait; mais les préoccupations sont restées les mêmes. C'est en vain que les gouvernemens parlent de paix : on n'y croit pas; on reste persuadé qu'il y a une force des choses qui tôt ou tard amènera fatalement la guerre, et qu'il faut s'y préparer.

On comprend que dans une situation semblable l'inquiétude

règne en France et partout en Europe, que l'Angleterre même n'y échappe pas malgré sa position insulaire. Si sa politique n'en subit pas les influences, son commerce les subit. En Angleterre comme en France, l'année 1867 a été mauvaise; elle a donné pour le commerce extérieur une diminution assez forte sur l'année précédente, et les revenus des impôts sont restés sensiblement au-dessous de ce qu'on espérait. Du reste cette solidarité de tous les peuples en présence des fléaux qu'amène la guerre a cela d'heureux qu'elle appelle les efforts de tous pour les conjurer, et c'est la meilleure garantie de la paix. C'est lord Stanley qui l'année dernière est parvenu à écarter le conflit qui pouvait naître de l'incident du grand-duché de Luxembourg; peut-on croire qu'il aurait été aussi zélé dans sa négociation, s'il n'avait pas songé à la prospérité industrielle de son pays. L'Angleterre n'ambitionne plus de conquêtes, au moins en Europe, mais elle recherche de plus en plus des débouchés commerciaux, et, pour les trouver, il lui faut autour d'elle des peuples pacifiques qui emploient leurs ressources à autre chose qu'à faire des armemens. Le jour où l'Europe est troublée sur un point quelconque de son territoire, ce sont les marteaux de Sheffield qui s'arrêtent, ce sont des ateliers qui se ferment à Manchester, à Birmingham; seulement, et c'est là le malheur particulier de notre pays, nous nous ressentons plus qu'aucun autre de tout ce qui agite l'Europe; d'abord parce que notre politique n'y peut pas rester aussi étrangère que celle de l'Angleterre, ensuite parce que chez nous, à cause de nos antécédens révolutionnaires, les difficultés extérieures se compliquent immédiatement de difficultés intérieures. Nous sommes toujours portés à croire que les destinées du gouvernement peuvent être mises en jeu, si les différends tournent mal. C'est là ce qui a imprimé à la crise actuelle en France un caractère de gravité exceptionnelle.

En dehors de la politique, la seconde raison qui a contribué pour une grande part au ralentissement de nos affaires et de celles de l'Angleterre, ce sont les tarifs de douane des États-Unis. Depuis la fin de la guerre de sécession, les Américains n'ont plus eu qu'une pensée, ranimer leur industrie, qui avait fort souffert des ravages de la guerre, et se procurer les ressources nécessaires pour payer les intérêts de la dette énorme qu'ils ont contractée. Pour cela, ils ont imaginé, indépendamment des taxes intérieures qui atteignent presque tous les objets de consommation, des droits de douane excessifs qui touchent à la prohibition. *Le Moniteur* constatait dernièrement d'après un journal de New-York que, du 1er octobre 1866 au 30 novembre 1867, il était entré dans cette ville pour 268 millions 1/2 de dollars de marchandises étrangères ayant ac-

quitté 117 millions de droits, c'est-à-dire environ 43 pour 100. L'expérience apprendra sans doute aux Américains comme aux autres peuples qu'on ne gagne jamais rien à se retrancher aussi absolument dans ses frontières et à s'isoler du reste du monde. Il y a des produits de l'Europe dont les Américains ne peuvent se passer. Que gagnent-ils à les faire payer beaucoup plus cher par leurs tarifs de douane si élevés? L'argent qu'on met à se les procurer manque pour d'autres besoins, et en définitive c'est la fabrication intérieure qui fait les frais de ce qu'on paie en plus pour acheter les objets venant du dehors. En attendant que cette expérience se fasse, la politique commerciale des États-Unis nous est pour le moment très défavorable; elle limite considérablement les débouchés que nous trouvons dans ce pays pour nos produits de toute nature, pour nos vins, nos tissus de soie, pour nos articles de modes, et, comme on ne remplace pas aisément un peuple de consommateurs aussi riche, tant que ce marché ne nous sera pas rendu, il faut s'attendre à un certain déficit dans notre commerce extérieur.

Nous arrivons à la troisième cause qui a eu de l'influence sur notre encaisse métallique; celle-là est d'une nature toute particulière. Il s'agit du cours forcé des billets au porteur. Ce cours forcé existe aux États-Unis, au Brésil et dans d'autres parties de l'Amérique du Sud; il existe aussi en Europe dans plusieurs pays très importans, en Russie, en Autriche, en Italie, en Turquie. Si nous en croyons un journal anglais fort accrédité sur ces matières, la masse du papier-monnaie qui circule tant au nouveau monde qu'en Europe s'élève à près de 15 milliards. Ce chiffre est sans doute exagéré; diminuons-le d'un tiers, il reste encore à 10 milliards; c'est énorme, et la part de l'Europe peut être de 4 milliards 1/2 : 2 milliards 1/2 pour la Russie, 6 ou 700 millions pour l'Autriche, autant pour l'Italie et pour la Turquie. On calcule que les États-Unis doivent en avoir à eux seuls pour près de 4 milliards. Avant la guerre de sécession, lorsque la circulation dans ce pays était métallique, tout l'or qui provenait des mines de Californie et d'ailleurs s'y répandait d'abord, et la plus grande partie y restait par suite de l'expansion du commerce et de l'industrie; le trop-plein seulement se déversait sur l'Europe. Aujourd'hui que le papier-monnaie a remplacé les métaux précieux, l'or des mines fait à peine escale à New-York, et de là il nous arrive directement. Si les États-Unis en retenaient autrefois la moitié, soit environ 3 ou 400 millions sur les 6 ou 700 que produisent les mines, ils en gardent aujourd'hui à peine le cinquième. On comprend qu'une telle situation, qui dure déjà depuis plusieurs années, a dû exercer une influence considérable sur les marchés monétaires de l'Europe, d'autant plus que

toute l'Europe n'est pas ouverte à l'invasion des métaux précieux. Le papier-monnaie, qui chasse le métal, l'empêche aussi de venir. L'Autriche, l'Italie, la Russie, la Turquie, ne reçoivent rien ou presque rien des métaux précieux de l'Amérique. Les autres pays, comme la Hollande, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse, en reçoivent très peu aussi, leur étalon monétaire étant l'argent. Il n'y a donc que l'Angleterre et la France qui servent de débouché à la production des mines d'or. Cet or arrive d'abord à l'Angleterre, qui est le marché le plus important du monde pour toutes choses. Les Anglais en gardent ce qu'ils peuvent en garder, ce qu'ils sont obligés d'en garder, et ils nous envoient le reste soit en échange de notre monnaie d'argent qu'ils prennent pour l'exporter aux Indes et dans l'extrême Orient, soit en échange d'autres marchandises. C'est pour nous et les Anglais que travaillent les mineurs de la Californie, de l'Australie et du centre de l'Amérique.

Nous disions tout à l'heure que les pays qui ont le cours forcé ne pouvaient rien recevoir des métaux précieux de l'Amérique : non-seulement ils n'en reçoivent rien, mais leur propre circulation métallique s'en va et nous arrive encore. L'or qui se produit dans l'Oural ne fait que passer à Saint-Pétersbourg, et il n'y reste pas. Il va chercher d'autres pays où il séjourne. De même pour l'Autriche; ce malheureux état, depuis tantôt vingt ans qu'il est livré au cours forcé, n'a plus de monnaie métallique. La circulation du papier y descend jusqu'au florin. Quant à l'Italie, nous pouvons nous apercevoir par la circulation en France des pièces d'argent et d'or à l'effigie de Victor-Emmanuel que nous servons aussi de débouché à sa monnaie. D'abord nous sommes le pays avec lequel elle a le plus de relations commerciales, et, comme la balance du commerce lui est rarement favorable, elle a des remises à nous faire en numéraire pour solder la différence entre ses importations et ses exportations. De plus elle est notre débitrice pour les gros emprunts qu'elle a contractés en France. C'est encore en numéraire que tous les six mois elle doit en payer les arrérages. Sa monnaie nous arrive donc de deux façons : d'abord par la voie des échanges commerciaux, ensuite par celle du règlement de sa dette à l'extérieur, et comme depuis la convention de 1865 elle a le même type monétaire que nous, tant en or qu'en argent, cette monnaie nous vient directement sans transformation aucune, et elle entre dans notre circulation propre. La preuve que l'invasion de la monnaie italienne est bien le résultat de la situation qui lui est faite par le cours forcé, c'est que nous avons la même convention avec la Belgique, la Suisse, la Grèce, et que cependant la monnaie de ces états ne nous arrive pas. On ne la voit figurer qu'accidentelle-

ment dans notre circulation, comme la nôtre peut figurer chez eux. Nous ne pouvons pas constater aussi facilement l'influence du cours forcé en ce qui concerne l'immigration de la monnaie russe, de la monnaie autrichienne, du dollar américain, parce que ces monnaies, n'étant pas identiques à la nôtre, ne peuvent nous venir qu'après avoir subi une transformation et sous forme de lingots; mais cette influence n'en existe pas moins, et on en trouve la preuve dans la différence entre l'importation et l'exportation des métaux précieux en France. Depuis deux ans, cette différence se solde par 1,312 millions en faveur de l'importation. Pendant les trois premiers mois de l'année courante, la balance en faveur de l'importation est déjà de 195 millions, et cela malgré les acquisitions de céréales que nous avons dû faire au dehors, malgré les envois de métaux précieux que ces achats nécessitent. Autrefois une disette comme celle que nous subissons depuis l'année dernière entraînait une exportation de numéraire de 300 ou 400 millions, et faisait baisser sensiblement l'encaisse de la Banque de France. Cette année, nous avons acheté et payé toutes les céréales qui nous manquaient, et l'encaisse n'a point cessé d'augmenter. Les états de douanes indiquent qu'en 1867 nous en avons acheté pour 375 millions. Ce n'est pas le plus grand développement de notre commerce au dehors qui nous a fourni les moyens d'acheter et de payer nos céréales sans bourse délier, puisque au contraire il a été en diminution sur l'année dernière; non, c'est tout simplement l'influence du cours forcé. Dans les pays où il règne, la monnaie métallique s'en va. Elle s'en va d'abord parce qu'elle n'a plus dans la circulation sa valeur réelle, qu'elle est en concurrence avec un signe monétaire qui, en la remplaçant, la déprécie. Elle s'en va encore parce que dans ces pays on est toujours débiteur de l'étranger, et qu'à tout moment on a des remises à lui faire; mais voyons comment on arrive au cours forcé.

Les états qui en viennent au cours forcé y sont presque tous amenés par les fautes de leurs gouvernemens. Les nations n'achètent généralement au dehors que ce qu'elles peuvent payer par l'échange ordinaire de leurs produits, autrement elles ne tarderaient pas à s'apercevoir qu'elles courent à leur ruine. Il leur faudrait solder la différence en métaux précieux, et, si elles n'en produisent pas elles-mêmes, elles seraient obligées d'entamer leur réserve métallique, ce qui est toujours préjudiciable. On a beau dire qu'après tout les métaux précieux sont une marchandise comme une autre, qu'on ne peut que gagner à l'échanger contre d'autres produits; c'est là de la théorie superficielle. Quand on va au fond des choses, on reconnaît bien vite que la monnaie est une marchandise

d'une espèce particulière, qu'on a besoin d'en posséder une certaine quantité, la quantité nécessaire au jeu des transactions, et que, quand cette réserve indispensable est entamée, ce ne sont pas seulement quelques millions de numéraire qui manquent, c'est la base sur laquelle repose tout l'édifice commercial qui se trouve ébranlée. Il arrive bien quelquefois que les nations, entraînées par un mouvement commercial exagéré, ne se trouvent plus avoir le numéraire suffisant, qu'elles ont trop fait appel au crédit : ce sont les époques de crise; mais elles ne tardent pas à se corriger elles-mêmes de leurs propres excès, et jamais elles n'établiraient le cours forcé pour étendre leur consommation au-delà de la mesure de leurs facultés. Si elles y arrivent, c'est parce que leurs gouvernemens, dépensant bien au-delà de leurs ressources, commencent par emprunter pour combler les déficits, empruntent au dedans, empruntent au dehors, et, quand le crédit devient difficile, et qu'il leur faut cependant, en vue de besoins urgens, se procurer des ressources extraordinaires, songent enfin au cours forcé; alors ils prennent l'argent des banques, se rendent responsables de la circulation fiduciaire de ces établissemens, et finissent par émettre directement du papier eux-mêmes. C'est l'histoire des États-Unis pendant la guerre de sécession, c'est celle de la Russie depuis la guerre de Crimée et même auparavant, c'est celle de l'Autriche depuis les agitations de 1848 et 1849, c'est enfin celle de l'Italie depuis 1866. Quant à la Turquie, c'est une situation normale qui a pour cause permanente le gaspillage financier de ce pays.

Une fois le cours forcé établi, il n'est point très facile d'en sortir. C'est un mal qui en entraîne immédiatement un autre plus considérable. Par suite du cours forcé, toutes les relations commerciales se trouvent compromises. On produit moins, on échange moins par la raison toute simple qu'on n'a plus d'instrument d'échange d'une valeur à peu près fixe sur lequel on puisse compter. Rien n'est soumis à plus de variation que la monnaie de papier, même lorsqu'elle est limitée et qu'elle a des garanties, par la raison toute simple que, n'ayant pas de valeur propre, elle dépend de l'idée que chacun se fait de ces garanties. Je vends aujourd'hui avec une dépréciation de 10 pour 100 de cette monnaie, et j'établis mon prix en conséquence; si j'accorde un délai pour payer, il se peut que, lorsqu'il expirera, la dépréciation soit de 15 ou 20 pour 100; alors je reçois 5 ou 10 pour 100 de moins que je n'entendais recevoir. De même, si je suis acheteur et que l'effet inverse se produise, c'est-à-dire que la monnaie de papier revienne au pair, je paie 10 pour 100 de plus que je ne voulais. On comprend que dans cette situation les relations commerciales soient très difficiles et très li-

mitées. Le fabricant ou le marchand étranger pourrait bien à la rigueur échapper à l'influence des variations du papier-monnaie dans ses rapports avec les pays où le cours forcé existe : il n'aurait qu'à stipuler pour ses ventes comme pour ses achats que tout sera réglé en monnaie métallique avec un change fixe; mais cela ne se fait guère dans la pratique, et d'ailleurs cela ne trancherait pas la difficulté. L'acheteur ou le vendeur des pays où existerait le cours forcé, ne pouvant pas se soustraire aux variations du change, s'enquerra toujours, avant d'entamer une opération au dehors ou au dedans, des risques qu'il peut courir pendant la durée de son opération, et, si ces risques sont grands, il s'en abstiendra. C'est ainsi que, par le fait du cours forcé, le commerce extérieur se trouve paralysé comme le commerce intérieur, et cependant il n'y aurait que l'activité industrielle et commerciale qui pourrait fournir aux gouvernemens obérés les ressources nécessaires pour rembourser leur papier-monnaie et le retirer de la circulation. Ils tournent dans un cercle vicieux. A mesure que la situation se prolonge, l'abîme se creuse davantage, les difficultés sont plus grandes pour en sortir. Aussi voit-on ces gouvernemens dans un déficit permanent et sans cesse en quête de nouveaux emprunts pour solder les intérêts des anciens. On se demande ce qu'ils feront le jour où le crédit leur manquera tout à fait, et cela pourrait bien ne pas tarder, car déjà on met moins d'empressement à leur prêter, et ils empruntent à des taux de plus en plus usuraires. Ce jour-là, il leur faudra faire résolûment ce par quoi ils auraient dû commencer, s'ils avaient eu le sentiment des difficultés de l'avenir, c'est-à-dire recourir à l'impôt. Ce moyen sans doute est pénible, il est héroïque, il appelle plus qu'aucun autre l'attention du pays sur ses affaires; mais quel mal y a-t-il, si l'on ne veut faire que des choses utiles? Le procédé des emprunts et du cours forcé, c'est le procédé des mauvais gouvernemens, de ceux qui ont quelque chose à cacher, et dont la politique ne s'inspire pas toujours des véritables intérêts de la nation. Qu'on interroge le pays par excellence de la liberté, celui où toutes les affaires se font au grand jour, où rien ne s'engage sans que la nation n'ait été préalablement consultée sous toutes les formes, l'Angleterre. Dans ce pays, quand une mesure d'intérêt général est décrétée, quand il faut faire la guerre pour sauvegarder l'honneur ou l'influence nationale, on ne craint pas de s'imposer extraordinairement pour les sommes nécessaires. Aussi les finances sont-elles admirablement réglées, on n'y connaît pas le déficit; il y a chaque année des excédans de recette qu'on applique à réduire les impôts ou à diminuer la dette publique. Les états besoigneux croient avoir tout sauvé lorsqu'ils ont réussi à contracter un emprunt au dehors.

Ils ne réfléchissent pas que c'est un moyen de s'obérer davantage, que c'est le pire de ceux auxquels ils devraient avoir recours. Il faudra payer les arrérages de ces emprunts, et le préjudice qui en résultera peut être comparé aux effets de l'absentéisme en Irlande. Les capitaux seront produits en Russie, en Italie, en Autriche, et ils iront se dépenser en France, en Angleterre, en Hollande, comme ceux de l'Irlande se dépensent en Angleterre.

Nous ne sommes pas de ceux qui croient que l'emprunt d'un état n'appauvrit pas le pays où il se contracte du moment qu'il y est dépensé; nous laissons cette théorie aux inventeurs de l'économie politique moderne. Nous faisons une très grande différence entre le rentier qui reçoit les arrérages et le contribuable qui les paie; mais, emprunt pour emprunt, nous aimerions mieux le voir réalisé dans notre propre pays avec un intérêt plus élevé qu'au dehors avec un intérêt moindre. Les arrérages au moins ne sortent pas de chez nous. Il est vrai que, si ce n'est dans le cas d'interdiction absolue, les étrangers ont toujours la faculté d'acheter le fonds de cet emprunt; néanmoins il y a une grande différence entre les facilités qui sont accordées dans l'une ou dans l'autre circonstance. Lorsque l'emprunt est contracté au dehors, il est stipulé payable sur tous les principaux marchés en monnaie métallique et au change fixe, tandis que, s'il est fait à l'intérieur, on ne donne pas les mêmes avantages; l'étranger reste exposé aux difficultés de la négociation et aux variations du change, et il n'est guère disposé alors à y risquer ses économies.

Tels sont les causes et les inconvéniens du cours forcé, qui a contribué plus que toute autre chose à accroître démesurément notre encaisse métallique. Passons à une dernière considération. Il semble bizarre de déclarer que notre réserve métallique s'est accrue en raison même du développement de la circulation fiduciaire. Ordinairement c'est le contraire qui a lieu; cependant le fait est exact. A mesure qu'on voyait les espèces affluer à la Banque, comme elles avaient pour effet d'augmenter la garantie sur laquelle repose la circulation fiduciaire, on était d'autant plus empressé de prendre des billets, monnaie plus commode et d'un transport plus facile que le numéraire, et on en arrivait ainsi à faire de la Banque de France une véritable banque de dépôt, comme celles d'Amsterdam et de Hambourg, se bornant à échanger des billets contre des espèces. Il y a des gens qui, en présence de cet encaisse de 1,150 millions, voient là les plus magnifiques perspectives pour développer un jour la circulation fiduciaire. Ils rêvent déjà qu'en gardant les proportions ordinaires on pourra arriver à 2 milliards 1/2 de billets au porteur. C'est encore une erreur. La circulation fiduciaire n'est à

1,250 millions que parce que la circulation métallique est trop abondante pour les besoins actuels, que le pays en est saturé, que le trop-plein s'en déverse à la Banque de France; mais c'est là un état tout à fait transitoire. L'encaisse ne peut rester à 1,150 millions, il est appelé à baisser sensiblement un jour ou l'autre, et, le jour où il baissera, il faudra que la circulation baisse avec lui ou au moins qu'elle n'augmente pas. Au chiffre où elle est, elle satisfait largement tous les besoins, et, si elle se développait davantage, ce serait pour nous exposer, à un moment donné, à une contraction d'autant plus forte et qui ne serait pas sans danger. Ainsi l'inquiétude politique répandue en Europe, les tarifs élevés des États-Unis, qui nous ferment un grand débouché commercial, le cours forcé des billets de banque dans différens pays, enfin le développement de la circulation fiduciaire elle-même par la substitution des billets aux espèces, telles sont les causes, et il n'y en a pas d'autres, qui ont amené cet encaisse métallique prodigieux. Il nous reste à rechercher maintenant jusqu'à quel point ce milliard dont on parle est disponible et ce qu'on peut en attendre pour l'avenir.

II.

Dernièrement, dans un document officiel, M. le ministre des finances disait qu'il ne fallait « point considérer le numéraire qui compose l'encaisse de la Banque de France comme résultant de 1 milliard sans emploi. » Il avait sans doute raison : l'encaisse doit répondre d'abord de la circulation fiduciaire, et, comme cette circulation atteint aujourd'hui 1,250 millions, il est bien évident qu'il lui faut une réserve beaucoup plus forte que lorsqu'elle n'était que de 7 ou 800 millions; mais il aurait pu ajouter que, si ce milliard entier n'est pas disponible, une partie au moins l'est, et que sur 1,150 millions d'espèces garantissant 1,250 millions de billets on pourrait largement en retrancher 600 et peut-être 700 sans aucune espèce de péril et sans faire monter l'escompte à un taux très élevé. Et puis ce qui se passe à la Banque de France n'est qu'un symptôme de la situation. S'imagine-t-on qu'il n'y a de capitaux disponibles que ceux qui sommeillent à la Banque? Partout ailleurs ils abondent. Le Crédit foncier et d'autres établissemens de crédit en regorgent à 1 pour 100 d'intérêt (1). Le trésor place à courte échéance des bons à 2 pour 100, et la stagnation des capitaux se fait sentir

(1) Le dernier rapport à l'assemblée générale des actionnaires du Crédit foncier constate qu'au 31 décembre dernier il y avait pour 169 millions de dépôts en comptes courans

dans d'autres grandes villes aussi bien que dans la capitale. En temps de pénurie du capital comme en temps d'abondance, la Banque de France n'est qu'un thermomètre : si son encaisse vient à diminuer de 2 ou 300 millions, cela n'indique pas qu'il ne manque que cette somme à la nation pour être en équilibre avec ses besoins, cela indique seulement qu'il y a des besoins dont on n'a pas la notion exacte, et qui dépassent dans une mesure plus ou moins forte les ressources disponibles. De même ces 6 ou 700 millions que la Banque possède aujourd'hui en trop ne sont qu'un symptôme de l'état du pays; ils prouvent que les ressources disponibles dépassent les besoins actuels dans une proportion dont l'excédant d'encaisse de la Banque n'est qu'un appoint. Voilà ce qu'il faut considérer quand on veut juger sainement la situation et se rendre un compte exact de la signification du milliard de la Banque de France. Le fait est plus grave encore qu'il n'en a l'air, précisément parce qu'il n'est qu'un symptôme.

Que faut-il entendre maintenant par la disponibilité de ces ressources et par le taux de l'escompte à 2 1/2 pour 100? Cela veut-il dire qu'on est prêt à les engager à ce prix, et qu'il n'y a pas de preneur? Non assurément; les 6 ou 700 millions qui sont en trop dans les caisses de la Banque, le milliard et plus qui existe ailleurs, ne sont pas disponibles à 2 1/2 pour 100. S'il ne s'agissait que de trouver des preneurs pour cette masse de capitaux qu'on dit disponibles parce qu'ils sont inactifs, on n'en manquerait pas. Il y a toujours des gens en quête de capitaux pour les aventurer dans des affaires plus ou moins douteuses. Ce sont précisément ces aventures que les capitaux fuient aujourd'hui. Ils les ont, hélas! trop caressées, et ce qu'ils veulent, c'est moins le profit que la sécurité. On ne se figurera jamais le mal qu'ont fait à l'esprit d'entreprise toutes les affaires déplorables, tant étrangères que françaises, qui ont absorbé des sommes énormes. On a quelquefois rendu hommage à l'initiative des hommes qui s'étaient mis à la tête de ces affaires, on les a félicités de l'impulsion qu'ils avaient donnée à l'activité industrielle et commerciale, du progrès qui en était la conséquence. Cela était juste, si l'on ne considère qu'un côté de la question. Il n'y a jamais, sauf des cas très rares, de capital employé d'une façon complétement inutile. M. Haussmann dépense aujourd'hui centaines de millions sur centaines de millions pour rebâtir Paris à sa fantaisie. Il est évident qu'il arrivera à nous faire ainsi une capitale superbe avec de magnifiques artères et des *squares* très agréables; mais il y a le revers de la médaille, et ce revers, c'est que, pour opérer cette transformation, il aura détruit des valeurs considérables, poussé à l'excès les taxes d'octroi, créé une main-d'œuvre

artificielle et engagé les revenus de la ville pour plusieurs années. La balance entre le côté utile et le côté fâcheux est-elle en faveur de l'utile? Nous nous permettons d'en douter. Déjà on sent les embarras extrêmes de cette situation, et il est à craindre que l'avenir ne les révèle encore davantage; mais ce qu'a fait le préfet de la Seine avec une imprudence inouie n'est rien à côté de l'argent dépensé dans les folles entreprises du dedans et du dehors. Qui pourrait dire ce qu'ont rapporté à la France les spéculations du Crédit mobilier et de ses annexes à l'étranger, organisées presque toutes avec des capitaux français? ce qu'ont rapporté les chemins de fer espagnols, portugais, les entreprises immobilières et autres? Le gouverneur de la Banque de France, dans sa déposition à l'enquête sur la circulation fiduciaire, établissait d'après des données statistiques que 1 milliard et plus avait été perdu dans toutes ces spéculations, et il ne connaissait pas alors toute l'étendue des ruines.

Ce n'est certainement pas trop de dire que 1 milliard 1/2 de capital a été ainsi complétement anéanti. Ce chiffre est gros assurément, il est de nature à faire impression sur l'esprit; cependant il n'est rien à côté du préjudice moral qui en est résulté. Aujourd'hui les affaires sont mauvaises et difficiles. La politique y a une très grande part, comme nous l'avons démontré, et cette part s'aggrave sans cesse par toutes les rumeurs qui circulent; mais elle n'est pourtant pas seule responsable, et la déconfiture des grandes entreprises qui avaient excité si follement l'engouement du public y est bien pour quelque chose. Chat échaudé craint l'eau froide, dit le proverbe. Les capitaux, effrayés des pertes qu'ils ont subies, n'osent plus s'aventurer nulle part. Ils préfèrent rester inactifs, et cette immobilité prolongée est plus préjudiciable que la perte elle-même. En définitive, dans un pays qui, comme le nôtre en temps normal, peut faire 1 milliard 1/2 d'épargnes par an, la perte d'une année d'économies n'est pas irréparable, s'il n'y a rien de compromis en dehors de cela; mais, si à ce milliard et demi perdu il faut encore ajouter la confiance publique ébranlée pour un temps plus ou moins long, alors le mal prend des proportions incalculables. Nous ne savons pas quelle sera vis-à-vis de leurs actionnaires la responsabilité des hommes qui ont dirigé les entreprises qui ont abouti à une fin si déplorable; celle qu'ils ont encourue devant le pays est grande, et on peut dire, en dehors de toute considération morale, et au seul point de vue des intérêts matériels, qu'ils ont fait plus de mal aux affaires par la défiance qu'ils ont excitée qu'ils ne leur ont jamais fait de bien par l'impulsion momentanée qu'ils ont pu leur donner.

Un recueil anglais constatait dernièrement que de l'autre côté du détroit l'abondance des capitaux disponibles et l'escompte à 2 pour 100 coïncidaient avec la baisse d'un grand nombre de valeurs publiques. Il en est de même chez nous; si l'on parcourt la cote des valeurs de la Bourse, on constate que beaucoup sont en baisse sur les cours qu'elles ont eus, lorsque l'argent était plus rare et plus cher. Prenons la rente pour exemple. Peut-on dire qu'il n'y a pas une contradiction manifeste à trouver d'un côté 1 milliard d'encaisse à la Banque de France et à voir de l'autre la rente, cotée à 69, rapporter près de 4 1/2 pour 100, alors qu'elle a été à 84, et que sous l'empire même, à la veille de la guerre d'Italie, elle était encore à 75. Les obligations de chemins de fer garanties par l'état et par les revenus des compagnies, ayant une prime de remboursement considérable, se placent encore à près de 5 pour 100; d'autres valeurs parfaitement assurées rapportent 5 1/2 et 6 pour 100, et, quant à celles qui sont douteuses, on n'en veut, pour ainsi dire, à aucun prix. Ce sont là des symptômes significatifs de la défiance des capitaux. On a dit que le capital était en grève; cela est vrai, mais c'est une grève d'une espèce particulière. Elle n'a pas pour but, comme dans les autres cas, de rechercher une rémunération plus large. Au contraire, ce que le capital fuit en ce moment, ce sont les gros profits. Il ne recherche qu'une chose, la sécurité, et jusqu'à ce qu'il l'ait, ou qu'il croie l'avoir, il préfère rester inactif absolument et se contenter d'un intérêt minime de 2 pour 100 pour un engagement très court. En attendant, les épargnes ne se produisent plus, et nous sommes comme un propriétaire qui vit sur son capital.

M. le ministre des finances, dans le document dont nous parlions tout à l'heure, disait qu'on pouvait reconnaître à d'autres indices (que ceux de l'encaisse de la Banque) que l'épargne disponible était considérable. Nous ne savons pas où il prenait ces indices, car le commerce extérieur reste inactif, et les revenus indirects du premier semestre de 1868 ne produisent même pas ce qu'ils ont produit l'année dernière, qui était déjà une mauvaise année; nous ajouterons quelque chose de plus : nous savons de bonne source que les versemens aux caisses d'épargne, qui pendant le cours de 1867 étaient encore en progrès, sont depuis le commencement de cette année en diminution, les retraits dominent les dépôts. C'est là un symptôme grave et qui doit appeler l'attention sérieuse du gouvernement. On peut bien rester indifférent dans une certaine mesure aux pertes qu'ont subies à la Bourse les spéculateurs, au milliard et demi qui est allé s'engloutir dans des affaires désastreuses : ces désastres, quelque grands qu'ils soient, ne pénètrent

pas toutes les couches de la société, et la masse de la nation, grâce à Dieu, y est encore étrangère; mais l'inactivité des bras, le chômage prolongé en présence de la cherté des denrées alimentaires, c'est une calamité qui atteint la vie des peuples à sa source. Le gouvernement est assurément plein de sollicitude pour les classes ouvrières, il s'occupe d'améliorer leur situation, il comprend qu'un pays où les classes ouvrières souffrent, où elles n'ont pas le bien-être qui doit résulter pour tous de la richesse publique, est un pays qui manque d'équilibre dans son existence sociale, et cependant, par une contradiction singulière, il se laisse aller à tout ce qui peut entraver le développement de ce bien-être. Il fait des armemens qui sèment l'inquiétude, arrêtent le travail et épuisent les finances; il oublie que la plus grande force d'un pays est celle qui réside dans la satisfaction de toutes les classes, dans le sentiment qui les attache aux institutions qui les régissent. Si, sous prétexte de les protéger contre des dangers plus ou moins imaginaires, on commence par les ruiner, on s'expose aux plus graves mécomptes. Avec des hallebardes, disait-on au docteur Quesnay dans les antichambres de la cour de Louis XV, on a raison de toutes les oppositions. « Oui, répondait-il, mais qui porte la hallebarde? » Il faut que celui qui porte la hallebarde soit content de sa position, qu'il n'ait aucun grief légitime; alors il la tient résolûment et avec une vigueur qui défie toutes les attaques. On dira peut-être que notre gouvernement n'est pas maître de calmer les inquiétudes, que ce n'est pas lui qui a posé les questions plus ou moins irritantes qui tiennent l'Europe en suspens, et qu'il n'est pas en son pouvoir de les écarter, qu'il ne peut répondre que de sa bonne volonté en faveur de la paix, mais qu'il doit être prêt à toutes les éventualités.

Cela est malheureusement vrai, et c'est la triste conséquence de ce qu'on a laissé faire dans le passé. Cependant, il faut en convenir, l'agitation de l'Europe aujourd'hui repose sur l'idée que la France n'est pas contente, qu'elle n'adhère pas aux changemens de 1866, aux agrandissemens de la Prusse, et qu'elle se prépare une revanche. Alors toutes les convoitises sont excitées : la Russie se dit qu'elle pourrait bien profiter du nouvel ébranlement de l'Europe pour mettre à exécution sa politique séculaire en Orient, la Prusse que ce sera une occasion pour elle de surexciter le patriotisme allemand et de fonder l'unité germanique; les Polonais rêvent à leur nationalité perdue, et l'Autriche au retour de son influence en Allemagne. Tout cela s'agite autour de la pensée qu'on prête à la France de défaire ce qui a été fait en 1866. Le mot de paix, pour trouver de l'écho aujourd'hui, doit donc partir de la France, mais de la

France donnant à sa parole les garanties de la liberté politique.

Il y a une chose certaine, c'est que la nation consultée, tout en regrettant les événemens de 1866, ne voudrait pas les changer au prix d'une guerre. Elle attache trop de prix au maintien de la paix, et d'ailleurs elle ne se sent pas atteinte au fond dans sa dignité ni dans sa force. Si cette voix de la nation pouvait se manifester librement et intervenir plus qu'elle ne le fait dans les actes du gouvernement, alors la question changerait de face, et l'attitude de l'Europe serait tout autre. — Pourquoi l'Europe reste-t-elle défiante malgré tout? pourquoi la circulaire de M. de Lavalette en 1866, après Sadowa, ne l'a-t-elle pas rassurée? pourquoi les déclarations pacifiques du chef de l'état, maintes fois répétées, pourquoi celles des ministres ne la rassurent-elles pas davantage? Parce que l'on sent qu'il n'y a pas un contre-poids suffisant aux inspirations qui peuvent tout à coup entraîner le gouvernement. L'avenir des affaires est aujourd'hui lié à l'avenir de la liberté. Il y a eu une époque après 1852 où ces deux choses suivaient une voie entièrement divergente. Les affaires se faisaient avec d'autant plus de confiance que la liberté était écartée. Cette situation étrange a duré jusqu'à la guerre d'Italie. Après cette guerre, après l'ébranlement qu'elle a causé en Europe, on a vu tout à coup les dangers du pouvoir personnel, et alors les deux voies divergentes se sont rapprochées : elles se touchent maintenant, et il fallait bien qu'il en fût ainsi, car la liberté politique ne serait pas ce qu'elle est, elle n'aurait qu'une valeur métaphysique, si elle n'était pas la première garantie de la tranquillité et de la prospérité des états. Que l'Europe soit rassurée, qu'elle voie clair dans les destinées de l'avenir, et immédiatement le milliard de la Banque de France trouvera son emploi et cessera d'être un embarras.

En parcourant dernièrement les procès-verbaux de la conférence internationale monétaire qui a eu lieu l'année dernière à propos de l'exposition universelle, nous lisions une note curieuse remise par le délégué américain. Il résultait de cette note que depuis le commencement de ce siècle jusqu'à la fin de 1865 à peu près il avait été frappé aux États-Unis, en France, en Angleterre, pour 15 milliards 465 millions de monnaie d'or, dont près des trois quarts, soit 11 milliards 15 millions ont été frappés depuis la découverte des mines d'or de la Californie et de l'Australie, c'est-à-dire depuis 1851. Ces chiffres au premier abord paraissent effrayans, et on se demande comment le monde a pu absorber une aussi grande quantité de métaux précieux sans qu'il y ait eu trouble dans les rapports commerciaux, sans que l'étalon monétaire ou le signe de la valeur ait été sensiblement déprécié; cependant, pour peu qu'on

y réfléchisse, on ne tarde pas à reconnaître que ce supplément de métaux précieux est loin d'avoir correspondu au développement des affaires. On suppose généralement qu'il y avait en Europe et en Amérique avant la découverte des mines pour environ 30 milliards de métaux précieux, tant en or qu'en argent. Ces 11 milliards nouveaux, que nous porterons à 14 ou 15, si l'on veut, en tenant compte de ce qui a pu être frappé ailleurs que dans les trois états ndiqués, du produit des mines d'or de la Russie et du monnayage en argent, qui a été du reste fort peu important, les 15 milliards nouveaux n'ont élevé en somme que d'un tiers environ la circulation métallique antérieure. Pendant ce temps, quel a été le progrès des affaires? Elles ont plus que quadruplé; elles ont passé chez nous, pour le commerce extérieur, de moins de 2 milliards à 7, et pour les opérations de la Banque de 1 milliard 1/2 à 8 en 1866. Il a donc fallu qu'avec un tiers de numéraire en plus on fît face à quatre fois autant de transactions. C'est ce qui explique comment à diverses reprises depuis douze ou quinze ans, et malgré l'abondance des mines, nous avons vu les métaux si rares et si recherchés. En 1863 et 1864 encore, les mines avaient certes déjà bien versé dans le monde 8 ou 9 milliards, et cependant jamais l'encaisse de la Banque d'Angleterre et de la Banque de France n'était descendu aussi bas. On inventait toute sorte d'expédiens pour en atténuer l'insuffisance, et on demandait notamment qu'on fît un plus large appel au crédit en augmentant les billets au porteur. Ce ne sont pas les 2 ou 3 milliards versés depuis dans la circulation qui ont pu changer beaucoup l'état des choses; ce n'est pas non plus le perfectionnement des moyens de crédit. Ce perfectionnement existe sans aucun doute, mais il existait déjà dans le passé, et il a coïncidé avec une cherté et une pénurie relatives du numéraire. Ce qui a modifié la situation, c'est, il faut le répèter, que le capital, beaucoup demandé alors, ne l'est plus aujourd'hui, par les raisons que nous avons indiquées, et que le papier-monnaie a pris dans la circulation de certains pays plus de place qu'il n'en avait auparavant.

Que faut-il pour que cela change? Il faut que la confiance renaisse, et que les affaires reprennent avec vigueur. Le jour où l'Europe ne s'épuisera plus dans des armemens et des préparatifs de guerre, où elle emploiera son temps et son argent à faire des choses utiles et productives, à payer régulièrement ses dettes sans être obligée d'emprunter à nouveau, ce jour-là le cours forcé ne sera plus aussi nécessaire qu'il l'est aujourd'hui, et il cédera un peu la place à la circulation métallique. Quand on pense qu'il y a pour dix ou douze milliards de ce papier-monnaie dans le monde avec lequel nous sommes en rapport, on voit quelle marge cela

présente pour l'écoulement des métaux précieux. Je veux croire à tout le perfectionnement du crédit, à de plus grands moyens d'économiser les métaux précieux, à l'établissement en France des *clearing house* de l'Angleterre et des États-Unis; néanmoins tous ces moyens-là n'empêcheront pas une plus grande absorption du numéraire par le seul fait du développement des affaires. L'accroissement annuel du chiffre d'affaires chez nous a été en moyenne, depuis dix-sept ans, de 15 pour 100 et celui du stock métallique de 1 1/2 à 2 pour 100 seulement. Que les choses continuent à se développer de la même manière, que le progrès soit même moindre, qu'il ne soit que de 8 à 10 pour 100, tandis que l'addition au stock métallique sera toujours de 1 1/2 à 2 pour 100, et nous sommes à l'abri de toute dépréciation monétaire tout en faisant un plus large appel aux moyens de crédit.

Ainsi donc, tranquillisons-nous; nous ne sommes menacés à bref délai ni d'une dépréciation des métaux précieux, ni d'une abondance trop grande du capital dont nous n'aurions pas l'emploi. Ce qui menace les sociétés modernes, c'est plutôt l'insuffisance du capital par rapport aux besoins. Le domaine de la production est immense, illimité. Chaque année, il s'agrandit, grâce aux applications de la science, et il absorbe plus de capitaux; mais il faut qu'on ait la tranquillité, la foi dans l'avenir, et cette foi, le monde industriel et commercial ne l'aura plus que lorsqu'il sera bien sûr que dans l'ordre politique on ne peut rien tenter qui ne soit conforme aux intérêts et aux vœux du pays, rien qui puisse le surprendre à l'improviste. On voit des gens qui, en présence de cette fatalité qui semble conduire à la guerre, s'écrient : Eh bien! ayons-la le plus tôt possible, et qu'elle tranche toutes les difficultés pendantes; nous aurons peut-être ensuite une paix assurée. — Ils oublient que la guerre ne décide jamais rien, qu'elle pose plus de questions qu'elle n'en résout. Il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter aux souvenirs du passé, aux expériences les plus récentes. Qu'est-ce qui a été réglé par la guerre de Crimée, par celle d'Italie, par celle de l'Allemagne? Les difficultés au contraire sont nées et se sont accrues après chacune d'elles. Il n'y a plus aujourd'hui que la liberté politique qui puisse résoudre les questions.

VICTOR BONNET.

L'ALIMENTATION DE PARIS

I.

LE PAIN, LA VIANDE ET LE VIN.

L'histoire de l'alimentation de la France sous l'ancienne monarchie serait l'histoire d'une série de disettes touchant parfois à la famine. On peut dire avec certitude que notre pays a souffert de la faim jusqu'aux premiers jours du XIXe siècle. Faute de savoir que la marchandise est attirée et trouve son débouché là même où elle est nécessaire, les gouvernemens, pour subvenir aux besoins de la nation et satisfaire aux exigences essentielles de la nature humaine, avaient recours à des mesures empreintes d'empirisme qui, ne s'appuyant sur aucun principe économique, augmentaient le mal, au lieu d'y porter remède. Lorsqu'en 1709 les soldats, à jeun depuis deux jours, disaient au maréchal de Villars : « Notre père, donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, » ils répétaient l'humble prière que la France adressait incessamment à ses rois. Assurément ceux-ci ne restaient point sourds à ces plaintes; toutefois la constitution de l'état était si enchevêtrée d'inextricables priviléges, qu'ils pouvaient, comme Louis XIV, être réduits à manger du *pain de disette*, mais qu'ils étaient impuissans à nourrir leurs sujets affamés. Le blé, immobilisé par des édits, des arrêts, des déclarations, des ordonnances contradictoires, ne pouvait arriver jusqu'aux lieux de consommation, pourrissait sur place, et le paysan, ce grand pro-

ducteur de l'alimentation publique, écrasé par des charges énormes, ne trouvant plus nulle rémunération à son travail, laissait ses champs en friche, et abandonnait une culture qui ne lui amenait plus que la ruine et les avanies. Parfois, las de tant de misères, il prenait sa cognée ou sa faux, et demandait à la violence une justice que la loi lui refusait. Il s'appelait alors les Jacques, les pieds-nus, les Guillerys, les croquans, les Gauthiers ; mais on en avait vite raison avec quelques arquebusades. Le pauvre homme, rentré au logis, reprenait le hoyau et se remettait à fouir la terre, car il lui fallait payer les droits innombrables dont il était accablé. Qu'un peuple pressuré comme l'était le peuple français avant 89 ne soit point mort d'inanition, c'est là le miracle. Avant d'être au marché, le sac de blé, le bœuf, avaient souvent payé plus que la valeur qu'ils représentaient. Ces droits, dont Bouteillier appelle l'ensemble *le droit haineux*, avaient une formule sinistre : « le seigneur renferme les manans sous portes et gonds, du ciel à la terre; il est seigneur dans tout le ressort, sur tête et sur cou, vent et prairie; tout est à lui : forêt chenue, oiseau dans l'air, poisson dans l'eau, bête au buisson, cloche qui roule, onde qui coule (1). »

Le droit de chasse était un des plus durs, car il contraignait le paysan à faire certaines cultures préférées par le gibier, à laisser les récoltes sur pied, à supporter un parcours violent qui souvent les détruisait. Il n'était point prudent de se plaindre, et à la veille même de la révolution le parlement de Paris, dans un arrêt de 1779, punit comme rebelles les habitans d'une paroisse qui avaient réclamé judiciairement des indemnités pour des délits de chasse. La noblesse et le clergé ne payaient point d'impôts; tout retombait sur le laboureur, qui mourait à la peine. Une caricature qui fut rendue publique vers 1788 peint la situation au vif, et fait voir que les temps sont proches. Un paysan vieux et dépenaillé est penché en avant, appuyé sur sa houe; il ressemble ainsi à une sorte d'animal à trois pattes. Son dos courbé supporte un évêque béat et un noble empanaché qui ne se préoccupent guère du poids dont ils l'accablent. Des lapins, des lièvres, des pigeons, dévorent la récolte mûre. Jacques Bonhomme est pensif, mais ses traits, fortement accentués, expriment tout autre chose que la résignation, et il dit dans un mauvais patois : « A faut espérer qu'eu jeu-là finira tôt! » Ce jeu est fini et pour toujours; l'égale répartition de l'impôt et la liberté du commerce ont sauvé la France au moment où la monarchie la laissait périr entre la famine et la banqueroute. Les lois de 1791, reprenant et appliquant les idées de Turgot, ont assuré

(1) Michelet, *Origines du Droit.*

désormais la libre circulation des subsistances. Nous avons subi et nous pouvons subir encore un renchérissement accidentel des denrées alimentaires; mais l'approvisionnement de nos marchés sera désormais en rapport avec les besoins de la consommation. C'est par la liberté des transactions qu'on devait arriver sans secousses à ce résultat. Pour y parvenir, il a fallu traverser des crises, des tâtonnemens, des révolutions, qu'il n'est point inutile d'indiquer rapidement.

I. — LA LÉGISLATION.

Tous les journaux que l'histoire a recueillis, celui que le *bourgeois de Paris* écrivit sous Charles VI, celui de Pierre de l'Estoile, celui de Buvat, celui de l'avocat Barbier, sont unanimes sur ce point : la vie matérielle devient de plus en plus pénible à Paris. La ville ne saurait subvenir à elle-même; pour se nourrir, elle fait appel à la province, à l'étranger, qui le plus souvent ne peuvent faire arriver les provisions jusqu'à elle, empêchés qu'ils sont par la guerre civile, par le brigandage, par le mauvais état des routes et surtout par une législation tracassière, qui met des frontières partout, de province à province, de ville à ville, exige des péages sous tous les prétextes, ruine, décourage, repousse les marchands forains. Le *Journal du bourgeois de Paris* n'est rempli que de lamentations sur le prix exorbitant des vivres. « Lors fut la chair si chère, que un bœuf qu'on avoit vu donner maintes fois pour huict francs ou pour dix tout au plus coustoit cinquante francs, un veau quatre ou cinq francs, un mouton soixante sols. » Pour remédier à ces maux, que faisait-on? Le blé valait 8 francs le setier (1 hect. 59); on défendit de le vendre plus de 4 francs, et on ordonna aux boulangers de fabriquer « pain bourgeois et pain festis » à un prix en rapport avec celui qu'on imposait au blé. Le résultat fut immédiat; les marchands cessèrent de vendre, les meuniers de moudre, les boulangers de cuire, et la ville tomba dans une misère sans nom.

Cette époque du reste est la plus triste de notre histoire; jamais peuple ne fut si près de sa fin. On pourrait croire qu'en cet état de souffrance et d'étisie la nation, parvenue au dernier degré de prostration, va se coucher et mourir. C'est alors que les paysans, réduits à des extrémités que, malgré l'unanimité des mémoires contemporains, on a peine à se figurer, font entendre une sorte de chant suprême de prières et de menaces que Monstrelet nous a conservé, et qui éclaire d'un jour profond l'abîme de misères où ce peuple se débattait en vain. C'est la *Complainte du pauvre commun et des*

pauvres laboureurs de France. Ils s'adressent aux trois états qui vivent sur eux et par eux :

Soustenir ne nous povons plus
En nulle manière qui soit :
Car, quand nous allons d'huys en huys,
Chacun nous dit : Dieu vous pourvoye!
Pain, viandes, ne de rien qui soit
Ne nous tendez non plus qu'aux chiens;
Hélas! nous sommes chrétiens.

Elle est longue, cette complainte, et il faudrait la citer tout entière, car elle est, comme un cri involontaire, sortie du cœur même de la nation. Plus et mieux que tout autre document, elle raconte combien la faim était pressante, combien la misère était aiguë, combien la terre et l'homme étaient malades. Pour que la France sortît blessée, mais vivante encore, de ces ténèbres de mort, il fallut un prodige, celui de Jeanne Darc. Et cependant lorsque l'Anglais a enfin évacué une bonne partie du pays, lorsque la querelle d'Armagnac et de Bourgogne s'est assoupie, en 1437, l'année même où Charles VII fait son entrée solennelle dans sa capitale reconquise, la faim, la misère, tuent plus de 20,000 personnes à Paris.

On sait la famine qui accabla Paris sous le règne des Valois et pendant la ligue. Les mères y salaient et mangeaient leurs enfans. Pierre de l'Estoile a raconté tout cela en termes qu'on ne peut oublier. Il fallut Henri IV sur le trône de France et Sully à ses côtés pour que des idées justes parvinssent enfin à se faire jour. Dans les lettres patentes du 12 mars 1595, par lesquelles la circulation des grains est débarrassée de toute entrave, Sully fait dire au roi : « La liberté de trafic est un des principaux moyens de rendre les peuples aisés, riches et opulens. » Si Henri IV reprit momentanément cette liberté pendant sa guerre contre Philippe II, afin que les Espagnols, maîtres de la Picardie, ne pussent s'emparer de nos grains, il la rétablit sans conditions dès 1601. De telles idées, si pratiques et si sages, étaient trop avancées pour l'époque, et elles devaient attendre longtemps avant d'être appliquées d'une façon normale et régulière. Richelieu, dont la théorie de gouvernement était que plus un peuple est malheureux, plus il est facile à conduire, remit en vigueur sous peine de mort les vieux édits de prohibition. Aussi quelle était la condition des agriculteurs? Les doléances du parlement de Normandie en 1633 le disent explicitement. « Nous avons vu les paysans, couplez au joug de la charrue comme les bestes de harnois, labourer la terre, paistre l'herbe et vivre de racines. » Louis XIV ne fut ni plus humain, ni plus intelligent que Richelieu; par son ordre, la libre circulation est aussi punie de mort (1693-

1698), et si pendant le XVII[e] siècle il y eut quelques essais de liberté commerciale, ces essais furent exceptionnels et limités à de rares localités sévèrement circonscrites.

Deux grands hommes de bien, sans s'être donné le mot, publient la même année, 1707, chacun un livre qui aurait dû ouvrir les yeux du roi et convertir les ministres de ses volontés. Le *Détail de la France* par Bois-Guilbert et le *Projet de dîme royale* de Vauban sont deux minces volumes où le salut de la monarchie était contenu, et qui sont le point de départ de toute la science économique de notre temps. Tous deux avaient vu la misère de près, ils avaient vécu au milieu de ce doux peuple de France dont ils avaient admiré la résignation, écouté les plaintes et déploré la persistante infortune. Frappés des maux qu'ils avaient contemplés, ils y cherchèrent un remède, le trouvèrent, le mirent au jour, et ne furent écoutés par personne. Saint-Simon a raconté les dédaigneuses colères de Pontchartrain lorsqu'il eut connaissance de ces projets de réforme. La situation de la France y est exposée au vif. « Les peuples, dit Bois-Guilbert, s'estimeraient heureux, s'ils pouvaient avoir du pain et de l'eau à peu près leur nécessaire, ce qu'on ne voit presque jamais. — Les denrées de la Chine et du Japon, en arrivant en France, n'augmentent que de trois fois le prix qu'elles ont coûté sur le lieu; mais les liquides qui viennent d'une province à l'autre de la France, quoique souvent limitrophes, augmentent de dix-neuf parts sur vingt et même davantage, » et il demande pour le peuple la permission de labourer et de faire le commerce. « Les paysans, dit Vauban, arrachent les vignes et les pommiers à cause des aides et des douanes provinciales; — le sel est tellement hors de prix qu'ils ont renoncé à élever des porcs, ne pouvant conserver leur chair. » Chacun d'eux établit d'une façon péremptoire que l'impôt est progressif, mais en sens inverse; moins on possède, plus on paie: une ferme rapportant quatre mille livres est taxée à dix écus; une ferme de quatre cents livres est cotée à cent écus. Quel remède à tant de maux? Un seul, l'égalité devant l'impôt, égalité appuyée sur la liberté des transactions, sur l'abolition de toutes les entraves fiscales apportées à la culture et à la circulation des denrées alimentaires. L'idée n'était point mûre sans doute; Bois-Guilbert, pour prix de ses conseils, fut exilé; quant au *Projet de dîme royale*, condamné par arrêt du conseil en date du 14 février 1707 à être détruit par la main du bourreau, il fut brûlé au pilori de la place de Grève; le coup fut dur pour Vauban, il ne put le supporter, et mourut six semaines après (30 mars).

Ces deux humbles héros qui les premiers avaient osé parler pour le pauvre peuple de France allaient être vengés d'une façon terrible; leurs prévisions furent trop cruellement justifiées par l'hiver

de 1709, qui amena une épouvantable famine. Comme les lois punissaient ceux qui achetaient plus de blé que leur consommation n'en exigeait, il n'y avait de réserve nulle part; comme une récente ordonnance avait doublé les droits de passage pour les céréales, rien n'était arrivé à Paris, qui se trouvait littéralement sans pain. Le 3 mars, les femmes de la halle prirent le chemin de Versailles, pour montrer au roi leurs enfans mourans et demander à manger: coupées au pont de Sèvres, elles furent ramenées à Paris tambour battant; mais la tradition de cette échauffourée resta vivante, on s'en aperçut bien aux journées d'octobre 1789. Quand le dauphin allait courir le loup à Marly ou venait à l'Opéra, il était entouré par des bandes affamées dont il ne se débarrassait qu'en leur faisant jeter de l'argent. On ordonna des perquisitions pour trouver les blés cachés; mais on n'en découvrit pas, la disette était absolue. Les soldats de la garnison même de Versailles sortaient en armes pour mendier et pillaient le pays. Les gens riches faisaient escorter leur pain par la maréchaussée. Le gouvernement, perdu au milieu de ses propres réglementations, ne savait à quoi se résoudre. Les paysans avaient semé de l'orge et de l'avoine, on fit détruire cette récolte, à peine sortie de terre, parce qu'elle poussait sur un sol qui aurait dû être ensemencé de blé. Un ordre si barbare fut heureusement mal exécuté, et les grains que l'on obtint servirent à faire ce *pain de disette* que la cour elle-même fut forcée de ne pas dédaigner. Les accapareurs ont-ils eu part à ces désastres? On peut le croire. Les traitans, comme on disait alors, attachaient un grand prix au renchérissement des denrées; ils étaient maîtres du marché et y faisaient la hausse et la baisse selon leur intérêt. Le prudent Delamarre n'hésite pas à dire que les agioteurs ne s'épargnèrent point pour profiter de ces lamentables circonstances. La princesse palatine va plus loin et frappe plus haut : elle accuse nettement Mme de Maintenon.

Par une anomalie étrange, pendant que les blés et la viande ne pouvaient, à cause des impôts excessifs et des ordonnances prohibitives parvenir jusqu'à Paris, on ne reculait devant aucun sacrifice pour y amener le poisson de mer. Ce n'est pas qu'on l'eût dégrevé : il était, comme les autres denrées, soumis à toute sorte de droits; mais du moins des édits en assuraient le libre parcours. Un intérêt religieux influait certainement sur ces mesures relativement libérales. Dans l'année catholique, il y a cent soixante-six jours où les fidèles doivent s'abstenir de viande, et l'église dut insister auprès des gouvernemens pour que l'aliment maigre par excellence arrivât dans Paris en quantité suffisante. La première ordonnance qui concerne les chasse-marée, ainsi qu'on a nommé les mareyeurs jusqu'au commencement de ce siècle, est de saint

Louis et date de 1254. C'est un édit qui enjoint aux habitans riverains des routes suivies par les chasse-marée de toujours tenir le chemin en bon état. Des lettres patentes du 27 fevrier 1556 et du 18 avril 1587 déterminent dans quelle proportion ils doivent être indemnisés de la perte de leurs chevaux ou de leur poisson, lorsque ce dernier s'est gâté en route par suite de causes accidentelles. Sous Louis XIV, on alla plus loin. Les marchands qui, venant de Boulogne, de Calais, de la baie de Somme, se rendaient aux halles de Paris, passaient par le village de Harmes (actuellement Hermes), non loin de Beauvais. Là, le chemin, rongé d'un côté par la rivière de Thérain, côtoyé de l'autre par un cimetière, étant devenu trop étroit, il fallait ralentir la marche des voitures. On ne recula pas devant la nécessité de porter la main sur le séjour des morts. Le grand vicaire de l'évêché de Beauvais rendit le 11 avril 1707 une ordonnance qui autorisait les agens du bailliage à agrandir la route au détriment du cimetière, auquel on enlevait un espace de trente-trois pieds carrés. Le 13 décembre de la même année, les travaux étaient menés à bonne fin, et les chasse-marée pouvaient entrer une heure plus tôt à Paris (1). Ainsi en fait de nourriture tout manquait, excepté le poisson; mais le poisson coûtait cher et ne figurait que pour une bien faible part dans l'alimentation publique.

Une autre cause augmentait encore le renchérissement et par conséquent la rareté des denrées: c'était la quantité inconcevable d'offices que Louis XIV avait créés pendant les années de misère (1689 à 1715). Il y avait par exemple la charge de *toiseur du poisson du roi*, celle de *hâteur des rôtis royaux*. C'était, parmi les vilains enrichis, à qui se jetterait sur ces sinécures honorifiques qu'on payait à beaux deniers comptans et qui flattaient des vanités faciles à satisfaire. Dans les vingt-cinq années qui précédèrent la mort de Louis XIV, il fut créé de cette façon sur les halles et marchés de Paris 2,461 offices qui furent vendus 77,479,526 livres (2). C'étaient autant d'impôts nouveaux et mal déguisés dont on grevait les subsistances. Grâce à tant de mesures vexatoires, les producteurs et les marchands s'abstenaient de vendre, vivaient sur leurs propres récoltes et désertaient les marchés, où la population parisienne ne trouvait plus de quoi s'approvisionner. Cependant Paris était le centre d'une zone dont le rayon, selon les circonstances et les époques, a varié entre dix et vingt lieues, et dans laquelle il était interdit aux paysans de trafiquer de leurs denrées ailleurs que sur les halles publiques de la capitale. On y tenait sévèrement la main; un arrêt de 1661 défendait aux voituriers, sous menace de

(1) Delamarre, *Traité de la Police*, t. III, p. 331-333.

(2) Louandre, *De l'Alimentation publique sous l'ancienne monarchie*, p. 58.

confiscation, de vendre des grains sur les routes ou même de *délier leurs sacs*. C'était un grenier d'abondance qu'on avait eu ainsi la prétention d'établir autour de Paris; mais il était si dénué lui-même, si âprement visité par l'esprit fiscal, que la ville manquait le plus souvent d'une nourriture suffisante pour ses besoins.

Sous la régence, cela ne changea guère. Au moment où le magicien Law transforme le papier en or, les denrées atteignent des prix exorbitans. La viande est si rare que pendant le carême de 1720 l'Hôtel-Dieu, qui seul depuis le XVIe siècle avait le privilége d'en vendre durant le temps consacré, vit sa boucherie absolument dégarnie, et, comme il faut trouver un motif à une telle disette, Buvat l'attribue au grand nombre de protestans qui, attirés à Paris par l'agiotage, n'observent pas les prescriptions du jeûne catholique. Le 13 avril 1720, le conseil d'état prit un arrêté qui défendait pendant une année de tuer des agneaux, des veaux ou des vaches encore jeunes. C'est toujours le même système de mesures répressives. Quant à la législation qui régissait les grains, on peut sans exagération la résumer ainsi : il était défendu de ne pas vendre, il était défendu d'acheter; si le producteur gardait son blé, si le consommateur achetait une provision supérieure à ses besoins ordinaires, ils étaient l'un et l'autre accusés d'accaparement, et dans ce cas il ne s'agissait de rien moins pour eux que de la corde.

Plus nous approchons de notre temps, plus les documens abondent et se pressent comme pour accabler le misérable système de l'ancien régime. Les témoignages contemporains sont unanimes pour faire voir que le XVIIIe siècle tout entier ne fut qu'une longue disette : 1740, 1741, 1742, 1745, 1767, 1768, 1775, 1776, 1784, 1789, sont des années de famine. Les années précédentes n'avaient guère été meilleures. En 1740, le 22 septembre, la pénurie est telle qu'on ne donne aux prisonniers de Bicêtre qu'une demi-livre de pain par tête; ils tentèrent de se révolter, et l'on en pendit un pour l'exemple. Le lendemain, le cardinal Fleury, passant place Maubert, vit son carrosse entouré par une foule famélique qui criait : du pain! du pain! Il jeta sa bourse et put s'échapper. Quant au parlement, il s'assembla, discuta longuement, interrogea tous les magistrats de police, et après une longue délibération il prit enfin le grand parti (décembre 1740) d'interdire la fabrication des galettes pour le jour des Rois. Cela n'était que puéril, mais voici qui est cruel : il ordonna qu'on fît sortir de force tous les mendians et tous les pauvres de Paris.

En 1745, le duc d'Orléans eut cette hardiesse, entrant au conseil, de jeter sur la table devant le roi un pain de fougère et de dire : « Voilà de quoi vos sujets se nourrissent! » Louis XV le savait bien et n'ignorait pas à quel degré de misère son peuple était descendu.

Un jour qu'il était à la chasse, il avisa un homme qui péniblement portait sur son dos une longue boîte en bois : « Que portes-tu là? — Un mort. — Mort de quoi? — De faim! » Le roi tourna bride et ne dit mot. En dépit des avertissemens, Louis XV restait indifférent et laissait faire. S'il sort de son indolence habituelle, c'est encore à propos du poisson de mer. Les chasse-marée, depuis leur point de départ jusqu'à leur arrivée à Paris, ne pouvaient, sous aucun prétexte, déballer et vendre leurs marchandises. En 1753, un ordre royal leur permit de s'arrêter à Pontoise pour fournir du poisson au parlement, qu'on y avait exilé.

Cependant certains hommes plus clairvoyans que les autres réclamaient la libre circulation des céréales; quelques chambres de commerce, Tours (1761), Montauban (1762), essayaient, par des mémoires, de démontrer l'absurdité coupable du régime prohibitif. Une sorte de lueur fugitive semble éclairer alors l'esprit des ministres. Le 12 janvier 1764, M. de Laverdy, contrôleur-général des finances, expose à la chambre de commerce de Paris « que les laboureurs ne tiraient plus du prix de leurs travaux de quoi payer leurs impositions, leurs baux et leur propre subsistance, que l'effet de l'abondance des dernières récoltes était préjudiciable au royaume, puisque les cultivateurs, surchargés par leurs propres richesses, qu'ils voyaient journellement dépérir sous leurs yeux malgré les soins qu'ils prenaient pour les conserver, et qui dégénéraient pour eux en de nouvelles charges, se voyaient forcés de réduire leur culture au seul nécessaire, et regardaient eux-mêmes la fertilité comme une augmentation de leur misère (1). » M. de Choiseul, mû par un sentiment de justice, poussait aux réformes, et le 19 juillet 1764 un édit fut proclamé qui établissait la liberté du commerce des céréales; seulement l'importation des grains étrangers pouvait être interdite lorsque le blé français serait au-dessous d'une certaine valeur. Ce libre système fonctionna pendant six ans et fut brusquement interrompu par une ordonnance du 23 décembre 1770, qui remettait les choses dans l'ancien état. Ce ne fut qu'au temps de Louis XVI et de Turgot qu'on essaya de faire entrer définitivement la nation dans les voies fécondes de la concurrence. Le blé était captif, Turgot voulut le délivrer à tout prix; mais il eut fort à faire et n'y réussit pas, il ne fut compris par personne. Des habitants d'Auch, voyant l'intendant de la généralité se disposer à ouvrir des routes qui auraient permis le facile transport des céréales, firent une humble supplique où ils disaient : « Ne prétendons pas être plus sages que nos pères; loin de créer pour les denrées de

(1) Collection Fontanière, portefeuille 719, dépôt des manuscrits de la Bibliothèque impériale. — *De l'Alimentation publique sous l'ancienne monarchie*, p. 65.

nouvelles voies de circulation, ils obstruaient fort judicieusement celles qui existaient. » Voilà ce qu'on pensait dans le midi; ailleurs on n'était pas plus sage. Aux efforts de Turgot, on répondit par la guerre des farines. En 1777, il y eut dans la Brie, la Normandie, le Soissonnais, le Vexin, des soulèvemens de peuple pour empêcher les grains de circuler d'une province à l'autre. Ces mouvemens étaient-ils spontanés? Sur beaucoup de points, oui certes, car les préjugés sont tenaces; mais dans bien des endroits ils furent fomentés par des gens intéressés. Les céréales et par conséquent la vie matérielle de la France appartenaient à une compagnie de maltôtiers qui étaient une vraie puissance dans l'état, puissance plus redoutable que celle du roi, car elle déterminait à son gré le prix des grains.

Dans le principe, sous le règne de Charles IX, le droit d'exportation était mis aux enchères; sous Louis XIV, il résultait d'un brevet acheté à prix d'argent. Ce brevet dégénéra bientôt en bail réel, qui, rendu définitif, attribuait en quelque sorte à celui qui le possédait le privilége exorbitant du commerce exclusif du blé. Des baux de cette nature furent passés en 1729 et en 1740. Le dernier, celui que l'histoire a flétri du nom de *pacte de famine*, fut signé à Paris le 12 juillet 1765 en faveur de Malisset, homme intelligent, hardi, fort peu scrupuleux et inventeur d'une prétendue mouture économique. Louis XV était intéressé dans la spéculation pour une somme de 10 millions, qu'il avait versée et qui rapportait d'énormes intérêts. Malisset devait avoir des arrangemens particuliers avec Louis XV, l'article 10 du contrat parle nettement d'un traité séparé avec le roi. Les malheureux du reste n'étaient point oubliés; cet acte, qui allait donner une fortune scandaleuse à Malisset et à MM. de Chaumont, Rousseau et Perruchot, qui lui servaient de caution, contient à l'article 19 une clause dérisoire : « il sera délivré annuellement une somme de 1,200 livres aux pauvres, laquelle sera payée par quart à chaque intéressé, pour en faire la distribution ainsi qu'il jugera convenable. »

Le procédé était d'une simplicité extrême. Grâce aux capitaux dont il disposait, Malisset accaparait les grains sur les marchés de France, puis il les expédiait dans les îles de Jersey et de Guernesey, où l'association avait ses principaux magasins. Lorsque, par suite de ces manœuvres, la disette se faisait sentir en France, on rapportait les blés sur nos marchés, où on les revendait à des prix léonins. Le setier de blé, payé 10 francs en 1767 par la compagnie Malisset, n'était livré par elle l'année suivante qu'au prix de 30 et 35 francs. On voit quels honteux bénéfices produisaient ces opérations. Il n'était pas prudent de regarder de trop près dans ces affaires impures. Un homme de bien, M. Le Prévôt de Beaumont,

ancien secrétaire des assemblées du clergé, s'étant procuré les actes constitutifs de la société Malisset et se disposant à en saisir le parlement de Normandie, fut enlevé et disparut. On ne le retrouva que vingt-deux ans après, le 14 juillet 1789, à la Bastille.

Les premiers personnages de la cour, des princes du sang, des ducs et pairs, étaient secrètement les associés de Malisset. Dans son rapide passage au ministère, Turgot dut renoncer à lutter contre cette puissance, d'autant plus forte qu'elle était occulte. On sent qu'il soupçonne plutôt qu'il ne sait, et qu'il veut aux yeux des sujets dégager la personne du souverain, car l'article 3 de l'arrêt du 13 septembre 1774 spécifie que le roi veut à l'avenir qu'il ne soit fait aucun achat de grains ou de farine pour son compte. Turgot, qui, disait-on, avait non pas l'amour, mais la rage du bien public, ne put résister au flot d'influences qui ébranlaient la volonté de Louis XVI; il quitta son poste le 12 mai 1776. Sa chute produisit des impressions bien diverses qui ont trouvé leur écho dans les correspondances de l'époque. « J'avoue que je ne suis pas fâchée de ce départ, » écrit Marie-Antoinette à sa mère. « Je suis atterré, écrit Voltaire, je ne vois plus que la mort devant moi depuis que M. Turgot est hors de place. Ce coup de foudre m'est tombé sur la cervelle et sur le cœur. »

Après Turgot, les ordonnances gothiques sont invoquées de nouveau, tout système disparaît, on va à l'aventure, et l'on arrive à ce point d'aberration que, par un arrêt en date du 15 janvier 1780, le parlement interdit l'usage de la faux pour couper les blés. Le traité Malisset ayant été renouvelé, Foulon et Berthier avaient été substitués aux anciens signataires de l'acte de 1765; seulement à cette heure on trouvait sans doute Jersey et Guernesey trop proches de la France, car nos blés étaient transportés à Terre-Neuve. Le caissier-général de l'association était un certain Pinet, qui avait succédé à ce Mirlavaud que l'abbé Terray avait nommé en 1773 trésorier des grains pour le compte du roi. Il offrait aux capitaux qu'on lui apportait un intérêt qui variait, selon les années, de 30 à 75 pour 100; on peut croire que l'argent ne lui manquait pas. L'instinct des masses ne s'était pas trompé. Sans rien savoir de ce qui se passait, elles devinaient en eux des accapareurs, et l'on sait comment périrent Foulon et Berthier. C'est le 22 juillet 1789 qu'ils furent mis à mort. Le 29, Pinet se rendit dans la forêt du Vésinet, où il fut retrouvé le lendemain, la tête fracassée, mais encore vivant.

La mort de ces malheureux n'amena point l'abondance, tant s'en faut; leurs agens épouvantés se cachèrent, n'osèrent révéler de quelles ressources l'association disposait, et les grains pourrirent

dans quelques magasins ignorés d'outre-mer. Aussi après le très dur hiver de 1789, la disette s'abattit sur Paris. Le peuple n'y comprenait rien; il s'était figuré que, puisqu'il était libre, il allait enfin avoir du pain à discrétion. Au mois d'octobre, on n'y tenait plus. Les femmes partirent pour Versailles sans autres dessein préconçu que de demander du pain, d'en exiger, d'en obtenir; l'affaire de la cocarde nationale insultée fut bien plus le prétexte que le motif. C'était le moment où la farine était si rare à Paris que les personnes invitées à dîner étaient priées d'apporter leur pain. On connaît ces lugubres journées. Les femme ramenèrent dans Paris « le boulanger, la boulangère, le petit mitron! » Elles s'imaginaient que le roi de France, cette antique idole si souvent invoquée en vain pendant les longs siècles de la monarchie, apportait avec lui, comme un génie tout-puissant, ce pain tant désiré, tant attendu et la fin de la misère. Les premiers instans purent le faire croire; grâce à l'activité extraordinaire du comité des subsistances, l'approvisionnement de Paris fut fait pendant quelque temps avec une certaine régularité. La famine cependant ne va pas tarder à revenir, et elle sera telle que la législation la plus prévoyante comme la plus terrible sera impuissante à la modérer. Sous le rapport de la disette, les mauvais jours de la république n'ont rien à reprocher aux mauvais jours de la monarchie.

Le cri qui si souvent avait frappé les oreilles de Charles VI, de Henri III, de Louis XIV, de Louis XV, de Louis XVI : du pain! devait retentir sans relâche autour des hommes de l'assemblée constituante, de l'assemblée législative, de la convention, du directoire. En s'écroulant, le vieux monde léguait à la France l'héritage de la faim, dernier résultat d'une série de lois oppressives, d'ordonnances caduques, dont l'esprit étroit, égoïste et tracassier avait pénétré jusque dans les mœurs et faisait corps avec elles. La manie de la réglementation, qui est une maladie essentiellement française, en était venue au point de paralyser absolument l'initiative individuelle et d'entraver tous les rouages administratifs. Pour lutter contre l'apathie des populations, pour détruire leurs préjugés, pour mettre en mouvement des richesses qu'une longue et traditionnelle habitude rendait immobiles, les hommes nouveaux n'eurent qu'une volonté excellente, et manquèrent de moyens pratiques. A ce moment où l'ère espérée va s'ouvrir, où la législation des subsistances va enfin, après tant de siècles, être débarrassée de ses liens, quelle est la consommation annuelle de Paris et quels besoins doit-on satisfaire? Le rapport de Lavoisier nous l'apprendra. Les 600,000 habitans de Paris consommaient alors annuellement 206 millions de livres de pain, 250,000 muids de vin (mesure de Paris), équivalant à 670,000 hectolitres, 8,000

muids d'eau-de-vie équivalant à 23,440 hectolitres, 5,850 livres de beurre frais, 78 millions d'œufs, des fruits et des légumes pour une valeur de 12,500,000 francs, 90 millions de livres de viande, 1,200,000 francs de poisson d'eau douce, 1,500,000 francs de salines. Dans son tableau, qui comprend la droguerie, l'épicerie, le bois à brûler, Lavoisier ne donne aucun chiffre pour la marée. Un tel approvisionnement serait aujourd'hui si facile, grâce à nos moyens de transport perfectionnés, qu'il ne causerait aucun souci à l'administration; mais en 1789 il n'en était pas ainsi. Il y avait là un problème économique et politique que la perturbation des provinces, l'état déplorable des chemins, les habitudes routinières de la population, joints à une récolte insuffisante, ne permettaient pas de résoudre aisément.

Les différentes assemblées qui se succédèrent n'eurent que trop l'occasion de s'en convaincre. C'est en vain qu'on accumule les lois sur les décrets, les ordonnances de police sur les arrêtés des communes. Les boulangers aux abois, menacés par le pouvoir, menacés par la population, guillotinés par l'un, pendus par l'autre, restaient impuissans en présence des exigences universelles et des greniers dégarnis. On a beau, par le décret du 26 juillet 1793, déclarer que l'accaparement est un crime capital, par un arrêté communal du 3 frimaire an II ordonner de ne faire qu'une seule espèce de pain, *le pain de l'égalité*, promulguer même la fameuse loi du *maximum;* la disette ne fait qu'augmenter, et la famine est, pour ainsi dire, l'état normal de Paris pendant toute l'époque révolutionnaire.

II. — LE SERVICE GÉNÉRAL DE L'APPROVISIONNEMENT.

Dès qu'on put respirer, on mit fin à toutes les prescriptions exceptionnelles dont on avait cru devoir embarrasser un commerce qui, plus que tout autre peut-être, a besoin de n'être gêné par aucune entrave. La loi du 21 prairial an V rétablit la libre circulation des grains à l'intérieur. Quant à la liberté d'exportation et d'importation, elle ne fut jamais régulièrement appliquée sous le consulat ni sous l'empire. On ne pouvait raisonnablement l'attendre du souverain qui avait rêvé le système du blocus continental. Cependant le régime prohibitif est adouci par la loi du 25 prairial an XII. On autorisa la sortie des blés, mais pour certaines destinations seulement, destinations sévèrement désignées, parfois modifiées, qui restaient toujours soumises à l'appréciation ministérielle. L'*échelle mobile*, qui, avec des variations indépendantes du principe même, a fonctionné jusqu'à l'époque récente où la loi du 15 juin 1861 a établi la liberté du commerce, date en réalité du 6 juillet 1806. Ce système

permettait l'exportation dans certains cas et l'interdisait dans d'autres. L'hectolitre de blé français était frappé à la sortie d'un droit qui variait selon la valeur des grains sur les marchés; à 19 francs, il payait 1 fr. 35 cent., à 20 francs 1 fr. 50 c., à 21 fr. 2 fr., à 22 fr. 3 fr., à 23 fr. 4 fr.; à 24 francs, toute exportation était prohibée. Les mauvaises récoltes de 1810, 1812 et 1813 amenèrent une prohibition absolue.

En 1812, on alla plus loin; par le décret impérial du 4 mai, la loi du 21 prairial an v fut suspendue jusqu'au 1er septembre; les grains ne pouvaient être vendus que sur les marchés publics. On ne s'arrêta point là, et un décret du 8 mai fixa la valeur maximum de l'hectolitre de blé-froment à 33 francs sur les halles des départemens de la Seine, Seine-et-Marne, de l'Aisne, de l'Oise, d'Eure-et-Loir; le résultat ne se fit pas attendre : les marchés furent désertés, et tout commerce disparut. On aurait pu croire que le gouvernement français n'en reviendrait plus à ces extrémités, car toute précaution semblait avoir été prise pour parer à l'éventualité des disettes possibles. En effet, le décret du 9 août 1793 sur les greniers d'abondance (1), décret qui, à l'époque où il fut promulgué, ne produisit qu'une détente très passagère dans la situation, fut repris en l'an vi, et l'on décida qu'une réserve de 30,000 sacs de blé serait établie aux minoteries de Corbeil; le propriétaire de ces moulins passa un traité de deux ans qui ne fut même pas renouvelé. En 1801, la récolte étant insuffisante, le gouvernement fit acheter au dehors 573,000 quintaux métriques de grains, sur lesquels il en restait environ 245,000 en 1803. A cette époque, le premier consul arrêta que, sur cette quantité, 150,000 quintaux, représentant 62,000 sacs de blé, resteraient toujours en réserve dans les magasins de l'état. Ces grains étaient spécialement destinés à l'approvisionnement de Paris, approvisionnement qui, aux yeux de chaque gouvernement, a toujours passé avec raison pour une précaution politique de la plus haute importance. En 1811, la réserve, élevée à 250,000 hectolitres, fut épuisée tout entière, et put atténuer en partie les inconvéniens d'une très mauvaise récolte. Pendant les années qui suivirent, de terribles préoccupations avaient saisi tous les esprits, et l'on ne pensa guère aux greniers d'abondance, qui restèrent vides. Les achats recommencèrent en 1816, et une ordonnance royale du 3 décembre 1817 prescrivit l'éta-

(1) La première idée des greniers d'abondance est fort ancienne en France, et se retrouve dans une ordonnance de Henri III du 27 décembre 1577. Sous Louis XV, l'établissement de Corbeil contenait l'approvisionnement des blés du roi : c'était une régie; mais de 1776 à 1789 l'administration fut confiée à des particuliers, sur bail débattu. La réservé destinée à Paris devait être, vers la fin de la monarchie, de 25,000 sacs de blé.

blissement immédiat d'une réserve de 260,000 quintaux de blé. En 1828, on redouta la disette, le pain valait à Paris 40 centimes le kilogramme, ce qui était fort cher pour l'époque; le conseil municipal, inquiet et craignant les émotions populaires, vota la mise en vente des céréales contenues dans les greniers publics. 25,000 sacs de blé furent écoulés entre les mois d'octobre 1828 et de juillet 1829. On s'occupait à renouveler la réserve de Paris lorsque la révolution de 1830 vint enlever du même coup la monarchie du droit divin et le système des greniers d'abondance. Sous le gouvernement de Louis-Philippe, nulle prescription importante ne fut ajoutée à celles qui existaient. On continua de s'appuyer sur le système de l'échelle mobile, et à l'intérieur les céréales circulèrent librement.

Le régime actuel paraîtrait à l'abri de tout reproche, si on l'avait débarrassé d'une mesure fiscale qui pèse encore sur les transactions. Le commerce des grains est absolument libre, l'exportation et l'importation ne sont plus soumises à aucun règlement restrictif; seulement les blés importés sont frappés, par hectolitre, d'un droit de 50 centimes, auquel il faut ajouter le décime de guerre imposé par la loi du 6 prairial an VII, décime qui ne devait être que temporaire et qui se perçoit encore aujourd'hui. Les bœufs paient 3 francs et les moutons 25 centimes par tête. A l'intérieur, la circulation, autrefois si redoutée, si difficile, est enfin entrée dans nos mœurs, et l'on est en droit d'espérer que les scènes déplorables qui ensanglantèrent Buzançais en 1847 ne se reproduiront plus. Il faut dire que, s'il était aisé jadis d'arrêter sur une mauvaise route des voitures pesamment chargées et marchant au pas, on ne pourrait guère maintenant faire rebrousser un convoi roulant à toute vitesse sur un chemin de fer. Avec les moyens de communication rapide que la vapeur nous donne sur terre et sur mer, la France est à l'abri des disettes. Ce que nous pouvons craindre, c'est le renchérissement et non plus la famine. Il y a cent ans, l'année que nous traversons eût été comptée parmi les plus mauvaises et les plus redoutables. Grâce à la liberté des transactions, tout se passe sans trouble, sinon sans malaise. La Hongrie, la Russie, l'Amérique, envoient leurs grains sans difficulté, et, si le prix du pain a augmenté, c'est du moins dans des proportions acceptables. Pour que la France fût exposée à traverser encore une de ces crises alimentaires si fréquentes au dernier siècle, il faudrait d'abord que sa récolte fût singulièrement pauvre, ensuite que la disette ravageât le monde entier, ou que nous fussions engagés dans une guerre à la fois continentale et maritime; il faudrait, en un mot, tant de mauvaises conjonctures réunies qu'on peut être certain de les éviter.

Se fiant à l'initiative individuelle conseillée par l'intérêt, aux mul-

tiples moyens de transport dont le commerce dispose aujourd'hui, aux rapports permanens qui existent entre les besoins de consommation et les ressources de la production, le gouvernement ne cherche plus à créer par lui-même une abondance qui presque toujours avait été illusoire et onéreuse. Il s'en rapporte à l'intelligence des négocians, et il fait bien. Tous les ans, les préfets adressent directement au ministre de l'agriculture cinq mémoires sur l'état de la culture des céréales dans leur département : le premier au moment où le blé sort de terre, le second pendant la floraison, le troisième au temps de la moisson, le quatrième après la récolte, le cinquième après le battage. Ces rapports répondent à une mesure d'ordre excellente, mais les renseignemens qu'ils renferment sont connus des négocians intéressés bien avant que le ministre les reçoive. Cependant le gouvernement en tire parti, et lorsqu'il prévoit que la récolte sera mauvaise, il se met en devoir de venir au secours des populations laborieuses. Au lieu d'acheter des blés, ainsi qu'on le faisait autrefois, ou de fixer un maximum arbitraire, il augmente la somme consacrée aux travaux publics, appelle sur les chantiers le plus d'ouvriers possible, et leur offre, en échange d'un labeur utile convenablement rétribué, les moyens d'éviter le froid, la misère et la faim.

La loi des 16-24 août 1790 confie le soin de l'alimentation de Paris à l'autorité municipale; l'arrêté consulaire du 12 messidor an VIII, qui détermine les fonctions du préfet de police, impose à ce dernier, par l'article 29, le devoir « d'assurer la libre circulation des subsistances selon la loi, » et, par l'article 33, la charge spéciale de veiller à l'approvisionnement de la ville. C'est en vertu de cet arrêté, qui est toujours en vigueur, que la préfecture de police a dans ses attributions les « halles et marchés, l'inspection des denrées alimentaires, la vérification des poids et mesures. » C'est elle qui nomme les *facteurs*, sorte de fonctionnaires munis d'une charge, versant un cautionnement, révocables, responsables vis-à-vis des producteurs, des acheteurs et de l'administration, — qui rendent d'innombrables services à la population parisienne en favorisant l'arrivée des denrées nécessaires sur le carreau des halles, en assurant la régularité des ventes, en épargnant à leurs commettans les frais et les ennuis des déplacemens et des recouvremens. Ils sont à peu près aux denrées alimentaires ce que les agens de change sont aux valeurs mobilières, à cette différence près que toute opération se fait au comptant, et qu'ils versent eux-mêmes régulièrement à la caisse municipale les droits d'octroi perçus sur les marchandises vendues par eux. Créés par une série d'ordonnances rendues entre l'an VIII et l'an XII, ils ont non-seulement en province, mais à l'étranger, une clientèle de producteurs avec lesquels ils sont en rap-

port constant, les tenant au courant des prix des marchandises, des besoins exceptionnels, de la probabilité des bénéfices et des pertes. On peut dire que par leur correspondance, par leurs agens, ils rayonnent sur la France entière. Il n'est point indispensable d'être en relations d'affaires avec eux pour avoir recours à leur entremise. Il suffit, par exemple, de jeter dans le premier wagon qui passe un panier de fruits, un morceau de viande, à l'adresse des halles, pour que l'objet y soit apporté, confié à un facteur qui en fera faire la vente, et dans les vingt-quatre heures tiendra compte à l'expéditeur de la somme qu'il aura touchée. On comprend que ceci donne aux transactions une facilité extraordinaire. Tout individu, quel qu'il soit, connu ou inconnu, peut avoir ainsi à des frais singulièrement minimes un représentant de ses intérêts sur l'énorme marché où s'approvisionne la capitale. On a calculé que les halles parisiennes sont alimentées par les envois ou les apports de plus de 6,000 producteurs qui, pour la plupart, sont représentés par les 55 facteurs aujourd'hui en activité. Il y a 12 facteurs aux farines, 12 aux graines et grenailles, 3 aux viandes à la criée, 8 à la volaille et au gibier, 3 aux huîtres, 8 à la marée, 1 au poisson d'eau douce, 1 aux fromages, 5 aux beurres et aux œufs, 2 aux fruits et légumes. Leur droit de commission, qui varie selon la marchandise, est en général de 1 pour 100; le plus élevé est de 2 1/2. La confiance dont jouissent les facteurs sur la place de Paris et dans les provinces est extraordinaire; elle est d'ailleurs amplement justifiée par leur probité et par la sûreté absolue des relations qu'on entretient avec eux. En 1848, au moment où les billets de la Banque de France elle-même ne passaient que difficilement, le *papier* des facteurs de la halle était accepté partout, sans perte, comme espèces métalliques. Il est absolument interdit aux facteurs, sous peine de révocation immédiate, de faire le commerce ou la commission pour leur propre compte. Ils ne sont, ne doivent et ne peuvent être que des intermédiaires. Il était peut-être possible de se passer d'eux autrefois, quand la zone nourricière de Paris s'étendait à vingt lieues au plus; mais maintenant que la Russie nous envoie ses moutons et son gibier, l'Algérie ses légumes, l'Espagne ses oranges, la Hollande, la Suisse, l'Italie, leurs poissons d'eau douce, l'Angleterre sa marée, ils sont indispensables et apportent à l'alimentation publique un secours d'autant plus précieux que les besoins deviennent chaque jour plus nombreux et plus pressans.

C'est un vieil axiome de la police que « tout ce qui entre au corps humain doit être sain et loyal: » aussi le service de l'approvisionnement de Paris comprend-il un certain nombre d'employés spéciaux qui sont chargés d'examiner les denrées mises en vente et offertes au public. La mission de ces agens n'est pas seulement

circonscrite aux halles et marchés : elle s'étend à tout Paris, à chaque boutique où l'on vend des denrées alimentaires, à chaque étal, à chaque cabaret, à chaque charrette à bras qui porte dans les rues des légumes, du poisson ou des fruits. Ils veillent sur la santé publique, et saisissent impitoyablement toute marchandise avariée ou frelatée. A côté de ces agens qui, toujours en mouvement, sont à la recherche des contraventions qu'ils doivent réprimer, se placent les vérificateurs des poids et mesures; armés de l'ordonnance royale du 17 avril 1839, ils sont chargés de constater l'exactitude des poids, des balances, des mesures de capacité, de rappeler au marchand, s'il était tenté de l'oublier, que, d'après l'article 8 de la loi, « tout instrument nouvellement acheté, neuf ou d'occasion, doit être immédiatement présenté au bureau du vérificateur de l'arrondissement pour y être marqué du poinçon de l'année. » Ces deux ordres d'agens assurent, dans la mesure du possible, la sincérité des transactions.

Le service général de l'approvisionnement comporte 8 halles où se fait la vente en gros, 57 marchés de détail, 1 marché central pour les bestiaux, 4 abattoirs. Le personnel qu'occupent ces 70 établissemens est bien plus nombreux qu'on ne l'imagine à première vue, car il se compose environ de 30,000 personnes, qui toutes sont placées sous l'autorité de la préfecture de police en ce qui concerne leur industrie ou leurs fonctions. Ce sont, en dehors du personnel administratif, qui seul comprend 275 employés, les facteurs, les forts, les gardiens, les porteurs, les surveillans des abattoirs, les conducteurs de bestiaux, les titulaires de places sur les marchés, les aides, etc. Tout cela marche régulièrement, activement, comme une troupe rompue à la discipline. Au-dessus de tous les agens dont je viens de parler plane l'inspection : elle se compose d'un inspecteur-général et d'un adjoint. Ce sont ces derniers qui, toujours sur pied, s'assurent que les règlemens sont observés, que tout est en ordre dans ce monde à part des halles, qui signalent immédiatement tout fait accidentel survenu dans l'apport ou la vente des denrées, qui, par leurs employés inférieurs, pénètrent jusque dans les derniers détails du marché, qui contrôlent les opérations des facteurs, qui reçoivent les rapports, les approuvent ou les modifient avant de les envoyer à l'autorité compétente. Enfin ils représentent les organes essentiels du mouvement dont l'impulsion est donnée par la seconde division de la préfecture de police.

Un décret du 10 octobre 1859 a réglé les attributions de la préfecture de police et de la préfecture de la Seine. Cette dernière est chargée de tout ce qui concerne la construction et l'entretien des halles et marchés, de la fixation des tarifs, des services de la voirie et du stationnement des voitures, enfin de la perception des

droits municipaux. Pour favoriser autant que possible un apport abondant de denrées sur les marchés publics, — pour dispenser la population d'avoir recours à des intermédiaires toujours onéreux, on a établi une différence notable entre les droits d'octroi. Ceux que l'on réclame aux barrières sur les objets de consommation directement adressés aux marchands de détail ou aux particuliers sont généralement perçus selon le poids, tandis que ceux qui frappent les denrées vendues à la criée publique varient selon le cours du jour, et sont, pour cela même, appelés droits *ad valorem*. Un exemple fera saisir immédiatement l'avantage de cette combinaison. Un faisan dont la valeur moyenne est de 5 francs, introduit à Paris par un particulier, acquitte un droit fixe de 1 franc 50 centimes; vendu le même prix, à la criée publique des halles, il paie 10 pour 100, c'est-à-dire 50 centimes. C'est un décret du gouvernement provisoire, en date du 24 avril 1848, qui a établi cette disposition, excellente en soi, mais que le renchérissement successif des denrées va peut-être rendre illusoire. Il faudra, pour lui maintenir toute son importance, ou diminuer les droits *ad valorem*, ou augmenter les droits de perception directe. Cette mesure particulière à l'octroi de Paris entraîne une conséquence qu'il n'est pas inutile de faire connaître. Il est sévèrement interdit aux voituriers qui conduisent des objets destinés aux halles de s'arrêter en route une fois qu'ils ont franchi les barrières et de déposer aucune partie de leurs marchandises en chemin. Autrement la loi serait facilement éludée et le fisc lésé, puisque les droits municipaux ne sont perçus qu'après la vente même. Pour couper court à l'envie de frauder, des employés de l'octroi escortent les charrettes et fourgons jusqu'au carreau des halles; là, il les remettent à un de leurs collègues de service, et la vente est surveillée par un agent spécial des perceptions municipales. Toute précaution est donc minutieusement prise pour amener le plus de denrées possible sur nos marchés et pour garantir en même temps la rentrée régulière des droits imposés. Ces droits, qui se nomment « remises sur les ventes en gros dans les halles d'approvisionnement, » ont produit en 1867 la somme de 5,850,700 francs; les droits de location dans les marchés appartenant à la ville se sont élevés à 2,433,110 francs; les marchés dont l'exploitation a été concédée à des compagnies particulières ont rapporté 489,185 francs 71 cent., ce qui donne un total de 8,772,995 francs 71 centimes, total misérable et peu en rapport avec les améliorations importantes que la préfecture de la Seine apporte depuis quelques années dans la construction et l'aménagement de nos marchés publics. Cependant ce produit a presque doublé depuis huit ans.

Ce qui précède montre quelle est dans la question de l'appro-

visionnement l'intervention de l'autorité municipale, représentée par la préfecture de la Seine et par la préfecture de police. C'est à cette dernière administration qu'incombent la tâche la plus lourde et les précautions les plus subtiles, car il est naturel que le magistrat responsable de la tranquillité publique ait la haute main sur tout ce qui touche à la grosse question des subsistances. Grâce à notre législation sur la matière, grâce aux excellentes mesures administratives que nous venons d'indiquer, cette question est devenue de jour en jour moins redoutable; l'impulsion donnée est acquise et ne se ralentira pas. On a profité habilement des fautes du passé pour faire face aux nécessités du présent et assurer l'avenir. Quoique la moins-value des monnaies métalliques et l'agglomération sur un seul point d'une population énorme rendent la vie matérielle de plus en plus chère, celle-ci garde son niveau, elle est en rapport direct avec l'augmentation des salaires et de la fortune générale. L'important, c'est que les denrées ne manquent pas, et tous les moyens sont mis en œuvre pour les attirer en abondance. Les compagnies de chemins de fer ont compris de la façon la plus libérale le rôle bienfaisant qu'elles étaient appelées à remplir dans l'alimentation publique. Successivement et selon les circonstances, elles ont abaissé leurs tarifs jusqu'à les mettre à la portée des plus petites bourses. Dès qu'un colis dépasse un certain poids réglementaire, on obtient pour lui des facilités de transport considérables. La denrée, ne payant que fort peu pour arriver à Paris, se vend naturellement moins cher, et c'est en somme le consommateur qui profite de tous les avantages accordés au commerce. Au fur et à mesure que, continuant la construction de leurs réseaux, les chemins de fer s'éloignent de Paris, ils ouvrent des débouchés nouveaux, pénètrent dans des centres de production fermés jadis, et qui maintenant s'empressent, car leur intérêt les y pousse, d'établir des relations avec Paris. Loin de craindre que les marchés restent parfois dégarnis, on aurait plutôt à redouter un encombrement momentané, si les nations voisines, connaissant nos inépuisables ressources, ne venaient bien souvent s'alimenter à Paris même. On a résolu ce problème difficile : pourvoir à tous les besoins d'une population immense sans qu'elle puisse jamais concevoir un sentiment d'inquiétude, et sans même qu'elle s'aperçoive des précautions prises pour assurer le service de son alimentation. Et cependant l'approvisionnement que nécessitent ces besoins est énorme. Il est curieux d'en étudier le détail et de raconter les différentes opérations à l'aide desquelles nous nous procurons chaque jour le pain, la viande et le vin, qui sont les trois élémens primordiaux de l'alimentation parisienne.

III. — LE PAIN. — LA HALLE AU BLÉ.

Sur les plans de Quesnel, de Gomboust, de Turgot, on voit très nettement la configuration de l'ancienne halle au blé. Large triangle compris entre les rues de la Fromagerie, de la Cordonnerie, de la Tonnellerie, elle était composée d'une cour fermée par de hautes maisons, et se trouvait située à peu près à l'endroit où la rue des Halles débouche aujourd'hui sur le marché. Serrée entre des voies étroites que l'accroissement de la population rendait de plus en plus incommodes, elle resta là jusqu'en 1767. Par lettres patentes en forme de déclaration datées du 25 novembre 1762, Louis XV avait ordonné que la halle au blé serait reconstruite à l'endroit même où nous la voyons aujourd'hui. Les terrains qu'elle occupe étaient jadis un vignoble où les seigneurs de Nesle firent bâtir dans les premières années du XIII[e] siècle une maison de plaisance qu'ils donnèrent à saint Louis par acte authentique en 1232. C'est là que résida Blanche de Castille. L'habitation appartint successivement à Philippe le Bel, au comte Charles de Valois, à Jean de Luxembourg, qu'on appelait le roi de Béhaigne (Bohême), et qui mourut à la bataille de Crécy. Catherine de Médicis racheta en 1572 et 1573 une partie de ces terrains, et y éleva un palais magnifique qu'on nomma l'hôtel de la reine. La tour où elle montait pour étudier les conjonctions astrologiques existe encore, déguisée en fontaine et garnie d'un gnomon. De mains royales en mains royales, l'hôtel de la reine passa, le 21 janvier 1606, entre celles de Charles de Bourbon, comte de Soissons, et dès lors prit le nom du nouveau possesseur. Entré dans les domaines du prince de Carignan, il fut utilisé par Law pendant la fureur de l'agiotage; le cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale garde une très curieuse gravure qui représente l'hôtel de Soissons et le jardin divisés en logettes, avec ce titre : *Plan de la Bourse de Paris, établie par ordonnance du roy le* 1[er] *août* 1720. Le prince de Carignan mourut insolvable; les créanciers firent détruire l'hôtel en 1748 et 1749, à l'exception de la colonne élevée autrefois par Bullant; elle avait été achetée par Bachaumont, qui la céda à la ville sous condition qu'elle ne serait pas renversée. La ville acquit les terrains en 1755, et dès que l'ordonnance royale eut été rendue, sept ans après, on se mit à l'œuvre. La coupole, qui exigea un long et minutieux travail, ne fut terminée qu'en 1783; en 1802, elle s'écroula. Un décret impérial du 4 septembre 1807 en prescrivit la reconstruction. Terminée en décembre 1811, elle n'a plus été modifiée, et nous la voyons aujourd'hui telle qu'elle était alors.

Cette halle est un bâtiment circulaire, lourd, épais, sans grâce

et sans grandeur, qui n'a rien de curieux qu'un écho vertical d'une puissance et d'une rapidité extraordinaires. La colonne de Catherine de Médicis n'offre qu'un médiocre intérêt malgré le très remarquable escalier en vis qui en garnit l'intérieur; elle a été réparée si souvent que la mère des derniers Valois ne la reconnaîtrait plus. L'aspect intérieur de la coupole est désagréable; Victor Hugo l'a définie d'un mot cruel, mais mérité : « le dôme de la halle au blé est une casquette de jockey anglais sur une grande échelle. » Elle est supportée par vingt-quatre arcades plein cintre sans ornemens qui donnent à cette immense salle un aspect singulièrement froid et monotone. Un double escalier conduit au premier étage, où sont situés les bureaux des agens de l'administration, et au second étage, qui sert de halle aux toiles. Autant tous les autres marchés de Paris sont bruyans et animés, autant celui-ci est calme et pour ainsi dire endormi. Des sacs de grains sont empilés çà et là; d'autres sont entr'ouverts pour laisser apercevoir les lentilles, les haricots, les farines, les maïs qu'ils contiennent; un sergent de ville ennuyé se promène les mains derrière le dos; quelques forts causent entre eux, à demi couchés sur des bancs, le grand chapeau à leurs pieds, le bâton à clous de cuivre pendu au poignet; de rares passans traversent, en prenant garde de ne point se blanchir, les ruelles ménagées entre les monceaux de sacs; le long des piliers s'élèvent des baraques en bois louées à raison de 50 centimes par jour, et où des marchandes au détail tricotent en attendant les pratiques; est-ce un marché public, est-ce un magasin insuffisamment garni? On peut s'y tromper.

Malgré les efforts de l'administration, on n'est jamais parvenu à garder dans l'enceinte même de la halle au blé les marchands de grains et de farines, les minotiers et les boulangers. C'est dans la rue de Viarmes, dans les cafés voisins, qu'ils vont débattre leurs intérêts et traiter leurs affaires. Dire le chiffre de ces dernières est impossible, car le grain, comme toute denrée de consommation indispensable que le temps ne détériore pas, est devenu un objet de spéculation au lieu de rester ce qu'il devrait être, un objet de trafic. Les hommes qui se réunissent aux abords de cette vaste rotonde les lundis, mercredis et samedis sont en général des agioteurs bien plus que des commerçans. On achète des farines avec report et fin courant, comme ailleurs on fait des opérations sur des valeurs fictives. Les différences se paient sans que la marchandise ait été livrée ou même entrevue, et il peut se trouver tel négociant en grains qui se soit enrichi ou ruiné sans avoir jamais fait glisser dans ses mains une poignée de seigle ou de froment. Certaines farines dont la provenance est connue sont plus recherchées que les autres et trouvent immédiatement un débit assuré. Ce

sont les farines dites des *quatre marques*, dont chacune représente la marque d'un meunier spécial. On en a, il y a dix ans environ, adopté deux autres, ce qui porte les farines demandées, on peut même dire célèbres, à six marques. Dès qu'une certaine quantité de farine a été déposée dans un magasin, ce dépôt est constaté par un bulletin de récépissé connu sous le nom de *filière*. Ce bulletin devient dès lors l'objet même de la spéculation; selon que les farines sont en hausse ou en baisse, il acquiert ou perd de la valeur; on le transmet par voie d'endossement comme un billet à ordre, et le dernier signataire, celui qui se fait délivrer la marchandise, acquitte seul le prix originel entre les mains du propriétaire qui a opéré le dépôt. Les *filières* des *six marques* portent parfois la signature de plusieurs centaines de personnes qui toutes ont participé à la spéculation avec des chances diverses, mais dont deux seulement ont fait un commerce véritable. On comprend d'après cela combien il est difficile de savoir à la halle aux blés sur quelles quantités de grains les opérations sérieuses ont eu lieu; mais nous avons pour nous renseigner avec certitude les constatations de l'octroi. En 1867, il est entré à Paris 9,398,348 kilogrammes de blé, et 221,508,557 kilogrammes de farines.

Comme on le voit, le chiffre des farines est bien plus élevé que celui des grains; ce fait s'explique de lui-même. Paris n'a que deux ou trois moulins insignifians, tandis que les départemens ont des minoteries considérables. Ce sont ces dernières qui alimentent la capitale. Six cents meuniers environ, répandus dans trente-six départemens concourent en temps régulier à notre approvisionnement. Le département de Seine-et-Oise compte jusqu'à 250 moulins en rapport avec Paris, Seine-et-Marne 80, Eure-et-Loir 66, puis le nombre va en diminuant jusqu'à la Moselle, la Côte-d'Or, les Bouches-du-Rhône, la Dordogne, qui chacune n'en possèdent qu'un seul. Les farines principalement employées à Paris proviennent des blés de Beauce, de Brie et de Picardie. Les qualités nutritives en sont égales, mais les nuances diffèrent; la première est très blanche, la seconde légèrement rousse, la troisième est d'une couleur intermédiaire entre les deux précédentes. Ces trois types de farines mêlés ensemble arrivent à en former un seul qui sert de base à la fabrication de notre pain. Les boulangers font le mélange eux-mêmes, car ils achètent ces diverses farines en sacs séparés à la halle au blé.

Si le commerce des grains jouit depuis longtemps déjà d'une franchise qui lui a permis de prendre enfin tout son essor, il n'en est pas ainsi du commerce de la boulangerie, qui, tenu pendant bien des années sous le régime d'une réglementation des plus sévères, n'en est pas encore arrivé, quoi qu'on puisse croire, à la li-

berté absolue. Un arrêté consulaire du 19 vendémiaire an x en consacrait le monopole, et exigeait de chaque boulanger un approvisionnement de farines proportionné à l'importance du débit, approvisionnement qui devait être déposé en partie dans les magasins de l'état (grenier d'abondance ou de réserve) et en partie gardé au domicile même du boulanger. Les prescriptions auxquelles les boulangers étaient astreints peuvent se résumer ainsi : obligation d'obtenir une permission après justification de bonne vie et mœurs, d'apprentissage suffisant et de connaissance du métier, obligation d'un dépôt d'approvisionnement, obligation d'exercer à l'endroit fixé par l'autorité compétente et d'avoir la boutique toujours garnie de pain, défense d'abandonner sa profession avant d'en avoir donné l'avis six mois d'avance, faculté pour l'autorité municipale d'interdire le boulanger dont l'approvisionnement est incomplet, d'emprisonner administrativement le boulanger dont l'approvisionnement est épuisé jusqu'à ce qu'il l'ait reconstitué ou en ait versé la valeur à la caisse des hospices, défense de faire vendre ailleurs que dans sa boutique, obligation d'accepter la taxe officielle. L'ordonnance qui accordait au préfet ou au maire le droit exorbitant de faire, en dehors de l'action de la justice, incarcérer un boulanger a été rapportée en 1819; mais les autres prescriptions furent maintenues, et étaient encore en vigueur il y a peu d'années. Le nombre des boulangers de Paris était calculé de façon qu'il y en eût 1 pour 1,800 habitans, et l'approvisionnement qu'on exigeait d'eux devait pouvoir subvenir pendant trois mois aux besoins de la consommation parisienne.

On a souvent sans raison comparé la taxation à la loi du maximum; l'une existait avant l'autre, car l'article 30 de la loi des 19-22 juin 1791 reconnaît positivement à l'autorité municipale le droit de fixer le prix du pain. Les différens élémens dont on se servait pour déterminer la taxe étaient le prix du blé d'après les mercuriales, les frais de mouture, le poids du blé, le rendement du blé en farine, le rendement de la farine en pain, et enfin une allocation de 7 francs pour la panification d'un quintal métrique de farine. C'étaient là les bases immuables sur lesquelles on appuyait la taxe depuis 1811, époque à laquelle on commença de faire des calculs proportionnels sérieux pour arriver à satisfaire d'une façon équitable les droits du fabricant et les nécessités du consommateur. Pendant plusieurs années, la taxe ne fut modifiée que rarement, dans certaines circonstances exceptionnelles d'accroissement ou de diminution rapide du prix des céréales : c'est ce que l'on appelait *la taxe instantanée;* mais à partir de 1823 le prix du pain a été fixé par le préfet de police tous les quinze jours, après délibération d'une commission municipale, selon la valeur moyenne des fa-

rines de première et de seconde qualité vendues à la halle pendant les deux dernières semaines. C'est là la *taxe périodique*, que nous nous souvenons tous d'avoir vue fonctionner. Deux décrets du 27 décembre 1853 et du 7 janvier 1854 instituèrent pour la boulangerie une caisse garantie par la ville de Paris et surveillée par le préfet de la Seine. C'est alors que commença le système de compensation. En dehors de diverses opérations qui étaient destinées à faire des avances aux boulangers, à solder leurs achats de farines, la caisse devait percevoir et payer les différences entre la valeur réelle et le prix de vente. Ainsi, lorsqu'une récolte abondante devait faire abaisser d'une façon notable le taux du pain, on le maintenait à une certaine élévation, et l'excédant du prix de vente était versé à la caisse de la boulangerie, qui se constituait ainsi un fonds de réserve ajouté aux 36 millions qu'elle avait été autorisée à emprunter par décrets du 18 janvier 1854, du 20 janvier et du 15 mars 1855; mais par contre, lorsque, les céréales manquant sur le marché, le pain était menacé d'une augmentation trop onéreuse pour la population de Paris, la taxe était fixée au-dessous du cours normal, et le déficit que dans ce cas chaque boulanger avait à supporter était remboursé par la caisse. Ce système, que l'état inquiétant de nos récoltes en 1853 avait fait imaginer, était simple, ingénieux, d'une application facile, et a rendu de sérieux services aux habitans de Paris. On a pu croire qu'on y renonçait définitivement lorsque le décret du 22 juin 1863 proclama la liberté de la boulangerie et que celui du 31 août de la même année modifia l'organisation de la caisse; il n'en fut rien. Ce dernier décret, qui établissait un droit d'octroi supplémentaire de 1 centime par kilogramme de blé et de 13 centimes par kilogramme de farine, disait à l'article 5 : « Toutes les fois que le prix pour le kilogramme de pain de première qualité dépassera 50 centimes *d'après les appréciations de l'administration municipale*, la caisse de la boulangerie supportera l'excédant. » Or le nouvel impôt était destiné à remplacer la surtaxe de compensation. Les mots ont changé, le fait est resté le même. Cette année est, au point de vue du produit des céréales, exceptionnellement mauvaise; dès l'automne dernier, le prix du pain a monté d'une façon inquiétante, bientôt il avait dépassé 1 franc les 2 kilogrammes; le préfet de la Seine est intervenu immédiatement, et le 8 novembre 1867 il a rendu un arrêté par lequel, sous des termes différens, la taxe est rétablie. Le bénéfice de la panification est porté à 9 francs au lieu de 7, le prix du kilogramme de pain est fixé à un maximum de 50 centimes, et la différence est remboursée aux boulangers. Cet arrêté n'avait aucune force obligatoire; mais le commerce de la boulangerie s'y est soumis immédiatement, et c'est grâce à ces prescriptions que nous traversons sans troubles des conjonctures

très pénibles qui, en ce moment même, pèsent d'une façon redoutable sur le nord de l'Europe et sur l'Algérie. Le meilleur moyen de ne jamais manquer de blé est encore de supprimer les droits de douane et d'abaisser jusqu'aux dernières limites les frais du transport des céréales sur les chemins de fer. Malgré le décret du 22 juin 1863, la situation de la boulangerie parisienne n'a donc pas essentiellement varié; elle échappe, il est vrai, à la limitation et à l'approvisionnement forcé, mais elle est restée exposée à l'influence directe de l'autorité dès que le prix du pain dépasse un certain taux. Par là, le gouvernement semble se démentir lui-même. Doit-on l'approuver ou le blâmer? C'est aux économistes à décider la question. Il ne faudrait pas s'étonner cependant, si la récolte des années prochaines n'est pas abondante, qu'on en revînt purement et simplement à la taxe périodique. Si ce système est contraire à la liberté des transactions, il a du moins cet avantage inappréciable de rassurer la population et de lui prouver qu'elle ne paie pas le pain au-dessus de sa valeur réelle.

Il est inutile de dire comment se fait le pain. Tout le monde sait qu'un ferment est nécessaire pour faire lever la pâte, c'est-à-dire pour développer en elle du gaz carbonique qui la gonfle, la perce de cavités nombreuses, la rend légère, nourrissante et digestive. On opère généralement à Paris avec du levain, portion de pâte déjà fermentée et gardée dans une pièce dont la température est invariable, ou avec de la levûre de bière. Ce qui constitue l'infériorité indiscutable du pain parisien par rapport au pain allemand, c'est que ce dernier est toujours fait avec une levûre particulièrement riche, et dont la préparation est l'objet de précautions spéciales, tandis que la levûre sèche dont on se sert pour le nôtre, pour peu qu'elle ne soit pas employée dans des proportions précises, donne à la pâte une saveur désagréable. Un quintal métrique de farine produit 130 kilogrammes de pain; le blé rend poids pour poids : ce sont là du moins les calculs officiels vérifiés par l'expérience et desquels on s'est toujours inspiré pour établir la taxe.

Une cause qui tend à maintenir le pain à un taux élevé, c'est que l'exploitation des boulangeries a augmenté dans des proportions considérables. Au moment de l'extension de Paris, il y avait dans la ville et les communes annexées 920 boulangeries; aujourd'hui on en compte 1201 (1). La clientèle s'est donc répandue et divisée; mais les frais n'ont pas diminué d'une manière sensible, et dès lors le prix n'a pu être abaissé. La préfecture de la Seine, afin d'assurer à la population des subsistances en rapport avec les petites

(1) C'est beaucoup moins qu'au XVIIe siècle. En 1680, il y avait à Paris 650 boulangers fabriquant des petits pains, et dans les faubourgs 950 vendant du gros pain.

bourses, fait vendre sur les halles et les marchés du pain de seconde qualité fabriqué à la boulangerie municipale pour les hospices et les prisons. Ce pain a bonne apparence, quoiqu'il soit opaque et trop chargé de mie. En général, il n'est pas à souhaiter que l'état se fasse commerçant; c'est là un mauvais principe, car les moyens dont il dispose sont tels qu'il peut arriver facilement au monopole. Dans le cas présent, l'intention qui a dirigé la préfecture de la Seine est honorable; mais la population de Paris a une sorte d'aversion instinctive pour le pain de seconde qualité. Un relevé fait en 1859 prouve que la vente du pain de première qualité faite par les boulangers en boutique s'est élevée à 161,751,231 kilogrammes, tandis que celle du pain de seconde qualité n'a atteint que le chiffre de 2,005,918 kilogrammes. On a voulu prouver aux consommateurs que le pain municipal était bon et nutritif; y est-on parvenu? C'est à en douter, car, quoiqu'il coûte 5 centimes de moins par kilo, il n'en a été vendu que 2,085,971 kilogrammes pendant le cours de l'année 1867 (1).

En dehors de leurs 1,201 boutiques munies de fours, les boulangers ont dans différens quartiers 526 dépôts qu'ils alimentent avec les produits de leur fabrication; de plus le décret qui a proclamé la liberté de ce genre de commerce a permis aux boulangers des départemens d'envoyer du pain à Paris, à la condition de payer aux barrières un droit de 1 centime par kilogramme. Certaines espèces de pain de nos environs avaient jadis une grande réputation; on sait que le pain de Gonesse était considéré comme le meilleur de tous ceux qui se fabriquaient en France; cette vieille renommée semble ne plus subsister aujourd'hui, et les arrivages de pain *extérieur* n'apportent qu'un appoint peu considérable aux quantités que Paris absorbe chaque année. En effet, les entrées, pour 1867, ne se sont élevées qu'au chiffre de 2,544,364 kilogr., chiffre très minime par rapport à la consommation de Paris, qui, en 1867, a été de 277,802,879 kilogrammes 25 grammes, ce qui donne par habitant une consommation annuelle de 152 kilogrammes 197 grammes, et une consommation quotidienne de 416 grammes 97 centigrammes. Pour que ce calcul fût rigoureusement exact, il faudrait défalquer du total général les 81,299 kilogrammes de pain qui, selon les documens officiels, ont servi à la nourriture des étrangers attirés par l'exposition universelle.

(1) Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Français se montrent très difficiles sur la qualité du pain; dans sa *Campagne de France*, Goethe s'émerveille de voir de jeunes paysans requis pour conduire sa voiture refuser nettement de manger le pain de munition qu'il leur offrait, et dont il se contentait lui-même.

IV. — LA VIANDE. — LE MARCHÉ CENTRAL AUX BESTIAUX. — LES ABATTOIRS.

Au XVI[e] siècle, deux marchés à bestiaux furent établis aux environs de Paris : l'un à Poissy pour les bœufs venus de Normandie, l'autre à Sceaux pour les moutons de Brie et de Champagne. Le marché aux veaux, longtemps situé près de la place du Châtelet, fut, par arrêt du 8 février 1646, transféré sur le quai des Ormes. Ces trois marchés, où affluait à jours désignés toute la viande sur pied destinée à l'alimentation de Paris, fonctionnaient il y a peu de temps encore; celui de Poissy n'a même pas encore perdu toute son importance, et de vieilles habitudes traditionnelles y ramènent encore les marchands. Cependant un décret du 6 avril 1859 déclarait d'utilité publique la construction à Paris d'un marché central aux bestiaux; on trouvait avec raison qu'il était inutile d'aller s'approvisionner au dehors, et qu'il était plus simple d'attirer les animaux sur les lieux mêmes où ils devaient être abattus, dépecés et consommés. A la Villette, nouvellement annexée, vers l'extrémité de la rue d'Allemagne, auprès du canal de l'Ourcq, à deux pas de la porte de Pantin, sur un vaste terrain contenant 23 hectares, on a élevé le nouveau marché aux bestiaux, qui doit, par la seule force des choses et dans un temps très limité, absorber à son profit tout le trafic du bétail. Une convention passée entre le préfet de la Seine et l'un des administrateurs du chemin de fer de ceinture, en date du 26 juillet 1864, approuvée par le conseil municipal le 4 août de la même année, a eu pour résultat la construction d'un embranchement de voie ferrée qui amène les bestiaux dans l'enceinte même du marché. Le prix du transport est fixé par tête et par kilomètre à 10 centimes pour un bœuf, 4 centimes pour un porc ou un veau, 2 centimes pour un mouton; les frais de chargement et de déchargement sont de 5 centimes par mouton, 20 centimes par porc et par veau, 50 centimes par bœuf.

Une régie adjugée aux enchères publiques a été chargée de la construction du chemin de fer, de l'établissement et de l'exploitation pendant cinquante ans du marché. D'après le cahier des charges autorisé par décret du 11 décembre 1864, les régisseurs perçoivent à l'entrée un droit de 2 francs 50 centimes par bœuf, de 1 franc par veau, de 50 centimes par porc, de 25 centimes par mouton; de plus tout animal vendu ou non vendu est soumis à un droit d'abri par chaque nuit qu'il passe dans le marché; ce droit varie de 50 à 10 centimes, selon qu'il s'agit d'un bœuf ou d'un mouton. Le premier marché a été tenu le 21 octobre 1867 sur le nouvel emplacement, qui avait été inauguré deux jours

auparavant. Toutes les constructions ne sont pas encore terminées, certaines parties de terrain ont besoin d'être consolidées, plusieurs étables doivent être ouvertes plus tard; néanmoins la vente fonctionne avec régularité, et l'on peut dès à présent se faire une idée très complète de ce que sera ce vaste établissement lorsque la dernière main y aura été mise, et que le temps l'aura consacré. Derrière des grilles élevées sur la rue d'Allemagne, il s'ouvre par un large préau divisé en barrières assez semblables à celles qu'on met à la porte des théâtres dans les jours d'affluence; c'est par là que les bestiaux doivent passer, afin de pouvoir être plus facilement comptés par les employés de l'octroi. Sur une place actuellement nue, triste et grise, mais qui plus tard sera sans doute gazonnée, s'élève dans toute la laideur de sa simplicité la fontaine qu'on voyait jadis près de la caserne du Prince-Eugène. Deux grands bâtimens en pierre de taille viennent ensuite, et sont destinés à loger les bureaux et les agens de la régie, de la préfecture de la Seine et de la préfecture de police. Deux abreuvoirs à pente douce précèdent les halles immenses destinées à abriter le bétail pendant la vente. Ces halles parallèles, au nombre de trois, sont divisées par de larges rues qui permettent aux voitures apportant le menu bétail d'aborder contre le quai même du marché. C'est la gare de l'Ouest qui a certainement servi de modèle à cette construction, composée d'un toit vitré supporté par des colonnettes en fonte. Si c'est glacial en hiver, c'est brûlant pendant l'été; mais les animaux n'y font pas un très long séjour, et du moins ils ne sont pas exposés aux intempéries de l'air. La halle du milieu, destinée aux bœufs, aux taureaux et aux vaches, a 216 mètres de longueur sur une largeur de 87^{m}, 20. La halle de droite, réservée aux porcs, a 100 mètres de moins en longueur et une largeur égale; elle est en tout semblable à la halle de gauche, où l'on empile les moutons et les veaux dans des parquets trop étroits. Pendant les jours de grande chaleur, les moutons, couverts de laine, forcément pressés les uns contre les autres, seront haletans, promptement épuisés, et l'on en verra plus d'un mourir d'apoplexie foudroyante. Le terrain ne manquait pas cependant, et, quitte à ne pas rester dans une parfaite symétrie de construction, on aurait pu donner aux parcs à brebis une ampleur que comportait l'abondance parfois extraordinaire de ce genre de bétail.

Au-delà des halles, pleines de mugissemens, de bêlemens, de grognemens, s'étendent les bouveries et les bergeries, grandes constructions formant étables, surmontées de greniers et disposées de façon à réserver au centre une cour pourvue d'un abreuvoir. Ces bâtimens sont tous neufs; ils ont été élevés pour un objet déterminé, et, comme tels, devraient remplir certaines conditions in-

dispensables. Il semble cependant qu'ils pourraient être plus complets et mieux aménagés à l'intérieur. Les bouveries, disposées pour recevoir 852 animaux, sont divisées en plusieurs compartimens garnis de mangeoires et de râteliers; à certains momens d'entrée et de sortie, les troupeaux sont exposés à se mêler et à produire un grand désordre, parce que chaque compartiment n'a pas une porte spéciale; c'est là un inconvénient notable et auquel il serait extrêmement facile de remédier, à la grande joie des conducteurs et des gardiens. Ce défaut n'existe pas pour les bergeries, dont chaque parquet a une entrée particulière qui donne des dégagemens commodes, et assure la régularité du service; mais les parcs, contenant 150 animaux, ont des râteliers arrangés de telle sorte que 100 seulement peuvent trouver à manger. Deux râteliers latéraux pour un si grand nombre de bêtes, c'est manifestement trop peu, et l'on devrait établir une mangeoire transversale qui, séparant le parquet en deux parties égales, permettrait à chaque animal d'atteindre aisément sa nourriture. Cette question est grave, car il importe singulièrement que l'animal, déjà fatigué par une longue marche, par un voyage en chemin de fer, par une modification radicale de ses habitudes, puisse se *refaire* convenablement au moment même où il va être abattu et livré à la consommation. La vitellerie paraît à l'abri de toute critique; elle est spacieuse, bien distribuée et alimentée par une énorme chaudière qui permet de donner à boire aux veaux l'eau tiède qui leur est indispensable.

Le marché est quotidien, mais il faut du temps pour déraciner les habitudes prises, et là plus qu'ailleurs il est facile de s'en convaincre. Le jeudi, qui correspond aux anciens marchés de Poissy et de la Chapelle, ce sont les porcs et les bœufs qui abondent; le lundi au contraire voit arriver les moutons, qui ce jour-là affluaient à Sceaux. Les halles peuvent abriter 4,600 bœufs et 22,000 moutons. Quand un conducteur a franchi les grilles avec son troupeau, il fait sa déclaration et reçoit en échange un numéro d'ordre. Avant que la vente ne soit commencée, ces numéros, réunis, sont tirés au sort et désignent les places réservées. De cette façon il n'y a ni passe-droit ni intrigues, et chaque marchand subit les chances du hasard. Les bœufs, les vaches, les taureaux, sont soigneusement séparés les uns des autres. Chaque animal porte une double estampille de reconnaissance qui lui sert de signalement. Les bœufs sont marqués avec des ciseaux, à droite par le marchand, à gauche par l'acquéreur, qui, à côté de son chiffre, a soin de figurer le nombre d'animaux qu'il a achetés, de façon que le conducteur du troupeau puisse toujours s'assurer que ce dernier est au complet. Les moutons sont tachés de bleu ou de rouge; les porcs sont timbrés au fer ardent,

méthode cruelle contre laquelle protestent des grognemens épouvantables. Les ventes sont échelonnées, selon les espèces d'animaux, entre onze heures et deux heures. Les marchands de bestiaux sont très *flâneurs;* ils vont, ils viennent, ils causent d'affaires indifférentes tout en guignant de l'œil les animaux qu'ils convoitent, ils se rendent au café, en sortent, y rentrent, sifflotent entre leurs dents d'un air désintéressé, et laissent croire par leurs allures qu'ils sont peu décidés à traiter. Il se passe ainsi, sans pourparlers actifs, une heure, deux heures et plus; mais le temps marche, la cloche qui donne le signal de la fermeture réglementaire du marché va bientôt sonner, il ne reste plus qu'un quart d'heure. Tout change alors : une sorte de fièvre semble avoir saisi chacun de ces promeneurs si tranquilles il n'y a qu'un instant; en quelques minutes, toutes les transactions sont proposées, acceptées, conclues; on se frappe dans la main, et il n'y a plus à s'en dédire. Les conducteurs arrivent, suivis de leurs grands chiens, si intelligens, si prévoyans, si rapides; les différens lots de bestiaux sont séparés et dirigés vers la bouverie, vers l'abattoir, vers la barrière, selon la destination à laquelle on les réserve. Les chiens les escortent, l'œil au guet, rassemblant le troupeau, se jetant au fanon des bœufs qui vont trop vite, mordant les jambes de ceux qui vont trop lentement, les défendant de tout, même d'un choc de voiture. Le marché se vide peu à peu, devient désert, on n'entend plus que quelques mugissemens lointains qui se confondent avec les bruits de la grande ville; les halles semblent des solitudes mornes et désertes; des hommes viennent alors, on commence le balayage, et l'on recueille le précieux engrais que laissent après elles ces longues troupes d'animaux.

Les bestiaux arrivés en 1867 à destination de Paris, tant sur les anciens marchés qu'au marché central, forment des troupeaux près desquels ceux qu'Ulysse admirait dans l'île de Trinacria méritent à peine d'être mentionnés : — 341,253 bœufs, vaches et taureaux, 219,641 veaux, 209,615 porcs, 1,707,266 moutons. Le total représente 2,477,775 animaux vendus et destinés à notre nourriture. On pourrait croire qu'il y a parfois une abondance extraordinaire de bestiaux, puis un ralentissement successif, par conséquent une sorte de disette, car, si la consommation est incessante, la production est limitée. Par suite d'usages locaux, d'habitudes anciennes dont on retrouve déjà la trace au moyen âge, les provinces nourricières semblent s'être donné le mot pour n'arriver qu'à tour de rôle sur notre marché. La Normandie nous envoie ses bœufs de juin à janvier, le Maine-et-Loire d'octobre à mars, le Nivernais, le Charolais, le Bourbonnais, de mars à juin, le Limousin, la Charente, la Dordogne, de novembre à juin. Il en est de même pour les mou-

tons : ceux de l'Allemagne viennent de septembre à janvier, ceux du midi, c'est-à-dire de la région située au sud d'Orléans, de mai à septembre, de Maine-et-Loire de juillet à novembre, du nord (Aisne, Oise, Somme, etc.) de janvier à mai, du Berri de mai à septembre, du Soissonnais de février à mai, de la Champagne d'août à décembre, des environs de Paris entre l'époque des récoltes et celle des semailles. C'est ainsi que la bonne et maternelle France se divise la lourde tâche d'alimenter sa capitale. Les départemens expéditeurs les plus importans sont au nombre de trente-deux, parmi lesquels ceux du Calvados, de la Nièvre, de la Sarthe, de Seine-et-Oise, de Maine-et-Loire, font les envois les plus réguliers et les plus importans. Cependant, malgré la richesse de notre sol, il est à croire que nous ne suffisons plus aux besoins de notre subsistance, car voilà l'étranger qui pousse ses troupeaux jusque sur notre marché. A l'aide des chemins de fer, ils arrivent sans trop souffrir, et l'on peut, par des chiffres puisés à des documens authentiques, montrer que l'Europe entière concourt à notre approvisionnement. Pendant l'année 1867, l'Allemagne a expédié à Paris 1,651 bœufs et 101,837 moutons, l'Italie 1,361 bœufs, l'Espagne 191 bœufs et 214 moutons, la Hongrie 4,696 moutons, la Russie 2,511 moutons, la Suisse 1,275 veaux. On ne s'arrêtera point là, car cette année des commissionnaires sont partis pour la Roumanie afin d'aviser au moyen d'amener jusqu'à Paris, sans trop de frais ni trop de déchet, les immenses troupeaux qui paissent là-bas dans les steppes.

Les animaux achetés au marché n'y font point un long séjour, et promptement ils sont conduits à l'abattoir, qui s'étend de l'autre côté du canal de l'Ourcq sur une superficie de 211,672 mètres, et s'ouvre sur la rue de Flandres. Les deux établissemens, reconnus nécessaires par le décret du 6 août 1859, ont été construits simultanément; l'abattoir a pu être ouvert le 1er janvier 1867. La dénomination de certaines rues du vieux Paris indique les étapes que les bouchers ont successivement parcourues dans la ville. On retrouve leurs traces dans la Cité par l'église de Saint-Pierre aux Bœufs, qui fut détruite en 1837, puis, près du Châtelet, par Saint-Jacques la Boucherie, par les rues de la Tuerie, de la Tannerie, de la Vieille-Place aux Veaux, surnommée la *place aux Saincts-Yons*, du nom d'une famille de bouchers célèbre, et par le quai de la Mégisserie. Autrefois on tuait partout, à chaque étal était accolé un abattoir. Malgré différentes tentatives pour rejeter hors des murs ces tueries, dangereuses à tous les points de vue, le vieil esprit de routine avait prédominé, et dans les premières années de ce siècle on égorgeait encore les animaux devant les portes mêmes des boutiques où la viande devait être débitée. Il ne fallut rien moins que

trois décrets impériaux (9 février, 19 juillet 1810, 24 février 1811) pour mettre fin à cet ordre de choses intolérable. Ces décrets prescrivaient la construction immédiate de cinq abattoirs situés à proximité des quartiers du Roule, de Montmartre, de Popincourt, d'Ivry et de Vaugirard; mais ils ne furent terminés qu'à la fin de 1818. Ils ont disparu en partie aujourd'hui, et doivent tous être remplacés par le grand établissement de la rue de Flandre.

Ainsi qu'au marché, on compte les animaux lorsqu'ils entrent à l'abattoir, en ayant soin de ne les laisser pénétrer qu'un à un par la grille entr'ouverte. En face de cette grille, au-delà d'une vaste cour pavée, s'étendent trente-deux pavillons séparés en groupes égaux par trois rues perpendiculaires et trois rues transversales qui s'entre-croisent à angle droit; ces pavillons contiennent des bouveries destinées à abriter les animaux et 123 *échaudoirs* où on les dépèce lorsqu'ils ont été abattus dans la cour intérieure qui s'allonge au centre de ces constructions. Ces échaudoirs et ces cours sont dallés avec soin, et le terrain, disposé en pente, aboutit à une rigole qui se dégorge dans une bouche d'égout; partout il y a des fontaines et de l'eau en abondance. Chaque jour, un millier d'ouvriers bouchers, fondeurs, tripiers, fréquentent l'abattoir, et lui donnent une singulière et sinistre animation. Le travail commence, selon les saisons, de quatre à six heures du matin, et se prolonge jusque vers une heure de l'après-midi. A deux heures, les bouchers viennent faire leurs achats aux *chevillards;* on appelle ainsi des hommes dont le commerce consiste à acquérir des bestiaux au marché, à les faire abattre et à les vendre, morts et parés, aux marchands détaillans. Tout animal *habillé* est pendu à une forte cheville en fer, d'où le nom de chevillard. Cent quatre-vingts voitures numérotées, tarées, dont on connaît le poids exact, font le service de l'abattoir aux différens quartiers de la ville. Avant de franchir la grille, elles passent devant le pavillon des employés de l'octroi et s'arrêtent sur une bascule; on pèse ainsi exactement la quantité de viande qu'elles emportent. Les droits, acquittés immédiatement, sont de 011 cent. 0735 par kilogramme; sur cette somme, 2 centimes sont réservés spécialement pour ce que l'on nomme les droits de l'abattoir. Les frais de construction seront ainsi promptement couverts par cette faible surtaxe.

Malgré les anciens abattoirs encore subsistans, c'est celui de la rue de Flandre qui occupe le plus grand nombre d'ouvriers et fournit le plus d'alimens à la consommation de Paris. En 1867, on a abattu 799,448 animaux représentant 49,417,024 kilogrammes de viandes prêtes à être vendues en détail. On travaille tous les jours, mais le vendredi saint, et cela se comprend aisément, amène un surcroît de besogne. Les étaux ne sont plus garnis, puisqu'on fait

maigre depuis plusieurs jours, il faut pourvoir aux besoins de Paris qui vont renaître et l'on se met à l'œuvre; les hécatombes commencent alors dès le milieu de la nuit et souvent ne sont point terminées à cinq heures du soir. Malgré ces grands massacres, tout se passe avec un calme et un ordre parfaits. Dans leurs vêtemens de travail maculés de sang, les garçons bouchers ressemblent aux sacrificateurs antiques. Avec leurs manches retroussées qui laissent voir la vigoureuse musculature de leurs bras, avec leurs cous épais, leurs larges épaules, ils ont une haute tournure qui ferait pâmer d'aise un peintre intelligent. Ils ont de gros sabots; le bas de leur pantalon est retenu par un tortil de paille qui l'empêche de flotter; une longue serpillière les couvre depuis le haut de la poitrine jusqu'au milieu des jambes; une ceinture de cuir fixée par une boucle brillante rattache à leur côté la *boutique*, sorte de trousse triangulaire en bois où sont fixés les six couteaux nécessaires à leurs sanglantes opérations; à côté, au bout d'une lanière, pend le *fusil*, sur lequel les lames, courtes et fortement emmanchées, sont incessamment aiguisées. A les voir occupés à leur rude besogne, il est difficile de ne pas admirer leur adresse.

Le bœuf est amené dans la cour rougie, où plane une vague odeur tiède et fade. Une corde forte et courte enlace ses cornes. Cette corde est passée dans un anneau scellé à une dalle; on fait un nœud solide; l'animal courbe la tête, et tout son corps présente ainsi l'image d'un plan irrégulier incliné. Le boucher saisit un merlin et frappe un coup, un seul, entre les deux cornes. Sans un cri, sans un mugissement, le bœuf tombe sur les genoux et se laisse glisser sur le flanc. Dans son œil, qui roule et semble vouloir sortir de l'orbite, se peint un étonnement sans nom; il pousse un souffle bruyant par ses naseaux dilatés, parfois il cherche à se relever, et tourne avec effort sa pauvre tête alourdie. Trois ou quatre coups de masse donnés sur le frontal le couchent par terre et l'achèvent. On lui coupe la gorge alors, et l'on recueille le sang avec soin dans de larges baquets que l'on appelle des *ronds*, et où on l'agite précipitamment pour l'empêcher de se coaguler. Les moutons sont simplement égorgés; on les amène, on les étend de force sur des claies qui peuvent en contenir dix et on les *saigne* l'un après l'autre, pendant qu'un homme poussant devant lui une auge à roulettes reçoit le jet vermeil qui s'échappe de leur blessure. On ne peut s'imaginer l'agilité de ces égorgeurs, la précision de leurs mouvemens, la rapidité de leurs gestes. Calculant sur une montre à galopeuse, j'ai vu qu'il fallait 48 secondes pour mettre à mort 20 moutons.

Lorsque l'animal assommé et saigné ne donne plus signe de vie, on le souffle, c'est-à-dire qu'à l'aide d'un énorme soufflet dont le tuyau a été introduit dans une incision faite à la peau, on le gonfle

de manière à séparer facilement le cuir de la chair; puis on l'ouvre, on le vide et on le pare. Parer un bœuf, c'est, après l'avoir accroché à une poutre transversale, le dépouiller de sa peau, le débarrasser de tous ses organes intérieurs, détacher les cuisses, enlever la tête, le fendre dans toute sa longueur et lui donner la plus belle apparence possible. Cette minutieuse et fatigante besogne exige une demi-heure de la part d'un ouvrier expérimenté. Jamais à l'abattoir on ne se sert de scie : là les garçons bouchers dédaignent cet instrument, qui facilite singulièrement le travail; ils n'emploient que le couteau et une sorte de hache tout en fer qu'on nomme un *fendoir* et qu'ils manient avec une dextérité merveilleuse. A l'aide de cet outil, qui paraît lourd et incommode, ils divisent d'un bout à l'autre la colonne vertébrale d'un bœuf avec une telle précision que la moelle épinière est séparée en deux parties exactement égales. Les dénominations employées par les gens de l'abattoir semblent appartenir à une langue spéciale : les maxillaires supérieurs d'un bœuf s'appellent le *canard*, la moelle épinière devient l'*amourette*; l'estomac, c'est la *panse*, et ainsi de suite; un professeur d'anatomie ne s'y reconnaîtrait guère.

Parmi ces hommes alertes et solides qui chantent et rient tout en se hâtant, il en est quelques-uns que l'on distingue, car ils ne procèdent point comme les autres. Ce sont les sacrificateurs juifs; il y en a cinq à l'abattoir central. Ils ont été désignés par le grand rabbin après examen préalable. Tout animal destiné à la nourriture des juifs doit être égorgé, et ne peut, sous aucun prétexte, être préalablement assommé. Cette méthode tout hiératique est cruelle, et j'ai vu des bœufs se débattre longtemps avant de mourir. De plus la bête, aussitôt qu'elle est morte, doit être ouverte et examinée avec minutie, car, si elle est impure, elle ne peut être livrée au peuple de Dieu. Le *Lévitique*, chapitre XXII, a énuméré tous les cas qui devaient faire rejeter la viande destinée à la nourriture. L'animal qu'on s'apprête à sacrifier devrait être, selon l'antique usage des juifs, attaché par les quatre pieds réunis, en souvenir d'Isaac, que son père lia ainsi sur le bûcher; aujourd'hui, à Paris du moins, où les minutes valent des heures, on se contente à moins. Lorsque le bœuf est solidement fixé à l'anneau, on lui passe un nœud coulant à chaque jambe de devant; la corde qui le forme est attachée à un câble manœuvré à l'aide d'un treuil; en deux tours de roue, l'animal est par terre, étendu sur le flanc. Un boucher pose un genou sur son épaule, le saisit par les cornes et lui ramène violemment la tête en arrière. Involontairement, lorsqu'on assiste à ce spectacle, on pense aux sculptures commémoratives du culte de Mythra. Pendant ce temps, le *chokhet* (textuellement le

trancheur) est debout; il tient à la main son *damas,* qui est un coutelas emmanché très court, à lame longue, droite, inflexible et arrondie du bout. Il passe deux fois très attentivement l'ongle sur le fil afin de s'assurer qu'il n'est point ébréché, car il est dit au *Lévitique :* « Vous ne mangerez d'aucun sang, » et les juifs croient que, si la lame avait une entaille, si petite qu'elle fût, l'animal pourrait s'effrayer, qu'alors le sang se coagulerait dans le cœur, d'où il ne pourrait s'écouler. Le sacrificateur s'avance; en marchant, il doit dire mentalement : « Béni soit le Seigneur qui nous a jugé digne de ses préceptes et nous a prescrit l'égorgement. » Arrivé près du bœuf, il se baisse, lui saisit le fanon, et d'un seul coup lui tranche la gorge; il se rejette précipitamment en arrière pour éviter le jet de sang, se redresse, et deux fois encore passe l'ongle sur la lame de son couteau pour s'assurer qu'il n'a pas atteint la colonne vertébrale, car dans ce cas la viande serait devenue impure. Je ne sais si c'est un effet du hasard, mais les animaux que j'ai vu sacrifier étaient tous tournés vers l'est, direction idéale vers laquelle tant de religions inclinent à leur insu et sous différens prétextes, comme si elles se souvenaient encore des cultes solaires.

Le bœuf égorgé se débat avec des mouvemens spasmodiques et terribles; je n'affirme pas que, dès que le sacrificateur a le dos tourné, un garçon boucher ne saisisse pas une masse et ne frappe pas la victime pour l'achever et abréger ses angoisses dernières. Il est un fait à noter, c'est que ces hommes qui vivent dans le sang, dont le métier est de tuer, ont horreur de voir souffrir les animaux, et qu'ils procèdent toujours de façon à les anéantir du premier coup. Lorsque le bœuf a enfin poussé le dernier râle, qu'on est certain qu'il est bien mort, on l'ouvre. Le chokhet revient alors, il examine s'il n'y a pas d'adhérence au poumon, si l'estomac ne contient pas un objet qui aurait pu à la longue amener une perforation, si la vésicule du fiel et la rate sont intactes, si nulle fraction, fût-ce celle d'une vertèbre caudale, n'atteint les os (1). Lorsque l'examen est satisfaisant, lorsque nul signe néfaste n'a été remarqué, l'animal est dit *kochèr* (droit), c'est-à-dire permis, et, comme tel, on le marque à différentes places d'une estampille spéciale, sinon il est *treipha* (lacéré), c'est-à-dire interdit, et on le livre immédiatement aux chrétiens. Ces deux mots, qui sont de l'hébreu chaldaïque, ont subi, comme on peut l'imaginer, quelque transformation en passant par la bouche des garçons bouchers; on les a francisés, et à l'abattoir on les prononce invariablement *coche* et *trèfle.* Le sacrificateur

(1) Un animal qui, déjà lié pour le sacrifice, se briserait un membre en tombant deviendrait immédiatement impur.

juif se contente d'égorger et de vérifier si l'animal remplit toutes les conditions exigées; le reste ne le concerne plus et rentre dans les attributions des bouchers ordinaires.

D'un animal mort, rien ne se perd, la sagace industrie sait tirer parti de tout. A l'abattoir même, dans la cour d'entrée, s'élève un pavillon divisé en deux compartimens munis de larges chaudières où l'on prépare les pieds de mouton et les têtes de veau, de façon à les mettre dans l'état où nous les voyons à la porte des boucheries, flottant dans un baquet plein d'eau de puits, car l'eau de rivière les noircit. Les graisses sont gardées avec soin, on a même construit un *fondoir* dans l'enceinte de l'établissement; mais, à ce qu'il paraît, il pèche singulièrement sous le rapport pratique, car on n'est pas encore parvenu à l'utiliser. La graisse de mouton, lorsqu'elle est de bonne qualité, est employée à faire de la stéarine, qui sert à la fabrication des bougies. Le pied de bœuf fournit une huile dont on use en horlogerie. Les gros intestins du bœuf sont achetés par les charcutiers, qui en enveloppent quelques-uns de leurs produits; les intestins grêles sont expédiés en Espagne, où l'on sait en confectionner certains saucissons très recherchés au-delà des Pyrénées; les intestins grêles de mouton deviennent des cordes à violon; les os font du noir animal. Tous les détritus absolument inutiles sont réunis au fumier et forment avec ce dernier un engrais assez recherché, car en 1867 il s'en est vendu à l'abattoir central pour la somme de 16,000 francs.

Les bouchers ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils ont été jadis, une corporation toute-puissante, formée d'un certain nombre de familles privilégiées et imposant souvent leurs volontés à Paris, ainsi qu'ils le firent sous le règne de Charles VI, lorsqu'ils prirent parti pour le duc de Bourgogne contre les Armagnacs. En 1411, les Saint-Yon, les Goys, dirigés par leur chef Caboche, eurent assez d'influence pour forcer le roi à substituer dans ses emblèmes la couleur blanche à la couleur bleue. On peut penser que, lorsque les Armagnacs rentrèrent à Paris, ils ne ménagèrent point de pareils adversaires. On rasa les grandes boucheries du Châtelet et du parvis Notre-Dame, qui étaient devenues des lieux de rassemblemens redoutables. Ce fut là en réalité un coup de mort pour la corporation, qui n'arriva jamais à se reconstituer d'une façon exclusive. Plus tard, en février 1587, Henri III continua l'œuvre de destruction, et ouvrit le commerce de la boucherie à tous ceux qui se montrèrent capables de l'exercer. Néanmoins il en fut des bouchers comme des boulangers, la prétendue liberté dont ils jouissaient n'était qu'illusoire, et la loi du 19-22 juillet 1791 réserva *provisoirement* à l'autorité municipale le droit de fixer la taxe de la viande. On sait ce

que c'est que le provisoire en France. Cette mesure durait encore il y a quelques années, et il fallut le décret du 27 février 1858, qui proclamait la liberté de la boucherie, pour la faire disparaître administrativement; mais légalement ce droit appartient toujours aux municipalités, puisque la loi de 1791 n'a pas été abrogée. Les bouchers ont passé, avant d'en arriver là, par le régime de la taxe et par le système des catégories, système compliqué, malaisé à comprendre pour les acheteurs, et dont l'application créait des difficultés sans nombre. En effet, les bouchers excellaient si bien à mêler les catégories ensemble qu'il n'était point facile de s'y reconnaître, et que les plus habiles s'y laissaient prendre. La quantité des étaux était limitée à 500 autrefois; maintenant il n'en est plus ainsi, la liberté est vraiment complète, rien ne peut plus restreindre le nombre des bouchers, et ils vendent la viande à prix débattu. Il y a aujourd'hui dans Paris 1,574 boutiques de bouchers, auxquelles il faut ajouter 268 étaux dans les halles et marchés.

Pour encourager les bouchers de province à profiter des chemins de fer et à envoyer de la viande à Paris, on a ouvert, par ordonnance de police du 3 mai et du 24 août 1849, une vente à la criée pour les viandes directement expédiées par les départemens. Ce marché, qui se tenait d'abord rue des Prouvaires, est devenu assez considérable pour occuper aux halles centrales le pavillon n° 3, qui est divisé en deux parties distinctes, l'une réservée à la vente en gros, et l'autre à la vente au détail. Quoique d'institution fort récente, cette *criée* a déjà produit des résultats excellens, et elle augmente d'importance tous les jours: en 1858, les transactions s'opéraient sur 10 millions de kilogrammes de viande, et en 1867 ce chiffre avait plus que doublé, puisqu'il s'est élevé à celui de 20,310,308 kilogrammes. Le pavillon spécialement réservé à ce genre de commerce est curieux à visiter. Dès une ou deux heures du matin, les viandes parées, venues des abattoirs ou des débarcadères des chemins de fer, sont apportées, mises en place, accrochées à des chevilles et divisées, selon les propriétaires auxquels elles appartiennent, en un certain nombre de *gobets*, c'est-à-dire de lots de vente. Quand ce premier travail est achevé, que chaque morceau est numéroté, les inspecteurs de la boucherie commencent leur tournée, et, à l'aide d'un cachet imbibé d'encre bleue, marquent d'un V majuscule chaque pièce jugée saine. Celles qui ont été reconnues insalubres sont mises à part. Toute viande qui conserve encore, malgré une mauvaise apparence, des qualités nutritives, est expédiée pour la nourriture des animaux féroces au Muséum d'histoire naturelle, qui en 1867 en a reçu 94,362 kilogrammes. Le reste est arrosé d'essence de térébenthine et remis à

des équarrisseurs qui l'utilisent pour des usages industriels. La quantité des viandes saisies en 1867 a été de 111,353 kilogr. (1). Quand les viandes sont estampillées, on en vérifie la marque et on les met sur le plateau, énorme balance spécialement surveillée par les préposés du poids public; une fiche de papier répétant le numéro d'ordre de la pièce sert à inscrire le poids reconnu, et on la fixe par une épingle sur le morceau lui-même. Quand tous ces préliminaires sont terminés, la vente à la criée commence.

Telles sont les opérations diverses, toutes accomplies sous l'œil même des agens de l'autorité compétente, par lesquelles on assure à Paris la viande de boucherie dont il a besoin. La consommation en est très considérable, et se décompose ainsi pour l'année 1867 : viande de boucherie et abats de veau sortant des abattoirs ou venant de l'extérieur, 121,707,599 kilogrammes; viande et abats de porcs sortant des abattoirs ou venant de l'extérieur, 13,646,959 kilogrammes, ce qui donne pour l'année une consommation de plus de 135 millions de kilogrammes. D'après le dernier recensement, la population de Paris, y compris la garnison, est de 1,825,274 habitans; la consommation d'un Parisien est donc, en viande de boucherie, par an, de 69 kilogrammes 966, par jour de 191 grammes 68 centigrammes, en viande de porc de 7 kilogrammes 477 par an, et de 20 grammes 484 centigrammes par jour (2).

Ce genre d'alimentation, qu'il faudrait pouvoir propager sans mesure, coûte malheureusement très cher. On a bien essayé de populariser l'usage de la viande de cheval; mais la tentative a été nulle, et jusqu'à présent l'hippophagie n'a obtenu que des résultats négatifs. Il ne suffit pas à quelques savans animés d'excellentes intentions de se réunir autour d'une table bien servie, de manger des beefsteacks de cheval aux truffes, des rognons de cheval au vin de Champagne, des langues de cheval à la sauce tomate, de boire de bons vins, de prononcer d'élégans discours, pour vaincre des préjugés enracinés et faire accepter un aliment nouveau. Les gens pauvres savent très bien que les chevaux abattus et destinés à servir de nourriture sont de vieux animaux fatigués, épuisés par un long labeur, par l'âge, et que c'est là un objet de

(1) Autrefois on se contentait d'enterrer ou de jeter à la rivière les viandes insalubres; mais un fait inqualifiable qui s'est passé en 1831 a nécessité l'emploi d'une méthode plus sûre et absolument radicale. En effet, on lit dans un rapport de police en date du 1er avril 1831 et relatif à la foire aux jambons : « Les viandes insalubres jetées à l'eau étaient repêchées immédiatement. On les enfouit dans les réservoirs de Montfaucon, d'où les marchands de vins gargotiers les tirent encore pour les livrer à la consommation. Enfin, avant d'enfouir les viandes saisies, on les coupe par morceaux, et on les enduit d'un lait de chaux afin d'ôter toute possibilité de les reporter dans le commerce. »

(2) Les charcutiers de Paris sont au nombre de 849.

subsistance mauvais, peu réparateur, parfois dangereux. Certains esprits forts ont pu faire par curiosité un essai qu'ils n'ont pas renouvelé; la masse ne s'est point laissé entraîner par toutes les belles promesses qu'on lui faisait au nom de l'hippophagie, et franchement on ne peut l'en blâmer. Une ordonnance de police du 6 juin 1866 a réglé les conditions d'existence des boucheries de cheval, qui ont commencé à fonctionner le 9 juillet de la même année; aujourd'hui il en existe 22, qui toutes font d'assez pauvres affaires; il y a trois abattoirs spéciaux à Bicêtre, Gentilly et Pantin. Le nombre des animaux mis à mort jusqu'au mois de mars dernier a été de 3,728 chevaux, 86 ânes et 23 mulets; la moyenne de l'âge est de 14 ans, et le total du poids de la viande qu'on en a retirée est de 76,857 kilogrammes. Ces établissemens sont surveillés aussi par les inspecteurs de la boucherie, qui saisissent tout animal insalubre; dans un seul abattoir, 24 chevaux ont été détruits et livrés aux fabricans d'engrais parce que sur ce nombre 5 étaient atteints de fracture avec fièvre, 10 de morve et de farcin, 7 d'affections chroniques de poitrine, 2 d'ulcères et de maladies cutanées.

La viande des chevaux livrés aux bouchers se décompose vite, car elle est presque toujours frappée d'anémie par suite des longues fatigues que l'animal a supportées et qui ont radicalement affaibli son organisme; il faut s'en défaire cependant, et les acheteurs n'en veulent pas. Alors on en confectionne des saucissons auxquels on donne la forme et l'apparence de ceux qui sont fabriqués à Arles, en Lorraine, en Allemagne, et on les écoule en les faisant vendre par des fruitiers, des épiciers, des marchands de salaisons. Au bout de peu de temps, cette charcuterie d'une nouvelle espèce se désagrége, se décompose et n'est plus mangeable. De plus, pendant la nuit et en grand mystère, car il faut éviter l'œil trop bien ouvert de la police, on porte de la viande de cheval chez les traiteurs infimes, qui en font des entre-côtes et des filets; il n'est pas rare chez ces bouchers de découvrir dans quelque coin retiré une pièce de cheval piquée et prête à devenir du bœuf à la mode; lorsqu'on surprend ces hommes en flagrant délit de colportage prohibé, ils répondent: « Que voulez-vous que nous fassions de notre viande, puisqu'on n'en vend pas à l'étal? » Ce n'est pas par de tels moyens que l'on fera cesser le vieux préjugé qui subsiste malgré tous les efforts faits pour l'ébranler, car bien des malheureux ont refusé des bons de viande de cheval qu'on leur avait gratuitement distribués.

V. — LE VIN. — L'ENTREPÔT.

Le temps n'est plus où les particuliers et les marchands ne pouvaient vendre leurs vins qu'après qu'on avait crié dans les rues de

Paris « le vin du roi, le vin des seigneurs, le vin des moines; » ce commerce est absolument libre aujourd'hui une fois qu'il s'est mis en règle avec le fisc. Jadis et jusque vers le milieu du XVII[e] siècle, le marché aux vins se tenait sur la Seine même, dans les bateaux qui avaient amené les produits de Bourgogne. En 1656, les sieurs de Chamarande et de Baas obtinrent de Louis XIV l'autorisation de construire une halle aux vins, à la condition d'en partager le produit avec l'administration de l'hôpital-général. L'édifice ne fut guère terminé que vers 1664; il s'élevait quai Saint-Bernard, près la porte du même nom, en face du fort de la Tournelle, sur des terrains que la lutte d'Abélard et de Guillaume de Champeaux avait jadis rendus célèbres. Cette halle étant devenue manifestement insuffisante, Napoléon prescrivit, par décret impérial du 20 mars 1808, la création d'un entrepôt général des liquides, destiné à recevoir les vins, alcools, huiles et vinaigres expédiés à Paris par la province. Dans le projet primitif, l'établissement, s'ouvrant quai Saint-Bernard, devait s'étendre sur l'emplacement compris entre la rue de Seine (aujourd'hui Cuvier) et la place Maubert, et devait être traversé par un canal qui aurait permis d'apporter sans transbordement les marchandises au centre même de l'entrepôt. Le 15 août 1811, on posa la première pierre des constructions, qui auraient dû être complétement achevées en 1816; mais le gros œuvre ne fut élevé que vers 1818, et jusqu'en 1845 on travailla encore à mettre la dernière main à l'entrepôt, dans l'enceinte duquel, durant la première année du règne de Louis-Philippe, on avait momentanément installé la prison de la garde nationale. Couvrant aujourd'hui une superficie de 14 hectares, dont 10 sont occupés par des bâtimens, il affecte une forme trapézoïdale, et se trouve bordé par le quai Saint-Bernard, la rue des Fossés-Saint-Bernard, la place Saint-Victor et la rue Cuvier. Bâti en pierres meulières, couvert en tuiles, il est sombre et triste d'aspect.

Il est divisé en trois parties distinctes, l'une réservée aux vins, située sur le quai Saint-Bernard et formée de quatre pavillons; l'autre, presque insignifiante, consacrée aux huiles et adossée à la rue Cuvier; la troisième enfin, exhaussée sur une terrasse et renfermant trois constructions destinées aux alcools et à la cave particulière de l'administration des hospices. Le long des grilles s'étendent les bâtimens qui servent de postes aux agens de l'octroi, aux pompiers, aux employés divers que nécessite le service intérieur. 63 fontaines versent l'eau indispensable à une telle exploitation. Les vastes quadrilatères en pierre, spécialement attribués à l'entrepôt des vins, comportent 158 caves au niveau du sol, 49 caves souterraines, deux magasins partagés en 312 travées et 116 celliers; les constructions isolées, où l'on serre les eaux-de-vie, ont

69 celliers; le terrain superficiel qui peut être couvert par la marchandise a une étendue de 95,742 mètres 35 centimètres. La location de l'emplacement varie selon l'importance de ce dernier; on paie annuellement 8 francs par mètre carré dans les caves et les celliers à eau-de-vie, 3, 4, 5 et 6 francs pour le mètre carré dans les caves et les celliers à vins; d'après le budget de la ville de Paris, l'entrepôt a rapporté 600,000 francs en 1867.

C'est un va-et-vient perpétuel de haquets qui entrent et qui sortent, de futailles qu'on roule, qu'on *rouanne*, qu'on gerbe, qu'on poinçonne, qu'on charge et qu'on décharge. Devant sa cave spéciale, chaque marchand entrepositaire possède une petite cabane en bois qui semble portative, tant elle est grêle et légère; c'est là son bureau, et c'est dans cette sorte de guérite qu'il reçoit les acheteurs. Toute cause d'incendie est sévèrement écartée; chaque soir, après la fermeture, qui a lieu à six heures en été et à cinq en hiver, la moitié des employés passe une inspection minutieuse dans tous les magasins afin de bien s'assurer qu'il n'existe nulle chance de sinistre. Aussi, malgré les avantages tout particuliers qu'elles offrent aux entrepositaires, les compagnies d'assurance ne font là que des affaires très restreintes.

Nulle pièce de liquide ne peut être conduite hors de l'entrepôt sans avoir été visitée par les agens de l'octroi, et il doit en être ainsi, puisque les droits ne s'acquittent qu'à la sortie. Une déclaration signée par le marchand est confiée au voiturier, qui la remet aux préposés de service à la grille désignée pour l'expédition. Si la pièce contient du vin, on la jauge à l'aide d'un bâton gradué qu'on nomme le bâton d'octroi et qui donne une appréciation assez juste; de plus, pour s'assurer que le liquide ne contient pas plus des 18 degrés d'alcool déterminés par les règlemens, on le goûte. C'est là le côté vraiment pénible du métier, et l'on ne comprend pas que ces agens puissent résister à cette perpétuelle et insupportable dégustation. Devant leur corps de garde, à l'endroit où les haquets s'arrêtent, le pavé est violâtre et exhale une insupportable odeur de lie de vin. Si le tonneau renferme de l'alcool, on en prend une certaine quantité qu'on expérimente à l'aide de l'alcoolomètre, qui permet de reconnaître immédiatement quel est le nombre de degrés de la liqueur. Tout liquide qui contient plus de 18 centièmes d'alcool acquitte les droits imposés aux trois-six. Lorsqu'il y a discussion entre les employés de l'octroi et l'entrepositaire expéditeur sur la contenance d'une futaille, on a recours au *dépotoir*, instrument de précision qui prononce en dernier ressort, car il est combiné de façon à être infaillible. C'est une série de vingt et une cuves cylindriques en cuivre étamé; chacune d'elles peut recevoir jusqu'à 8 hectolitres, et est mise en rapport direct avec un tube de

verre gradué qui, opérant comme un niveau d'eau, indique exactement la quantité de liquide versé dans la cuve. Quand il y a contestation entre les marchands, ce qui arrive souvent pour les alcools, c'est encore le dépotoir qu'on fait intervenir. Ce service est dirigé par un employé assermenté du poids public et par quatre ouvriers qui versent un cautionnement, car ils sont responsables des dégâts que peut entraîner la manutention des pièces. Les droits que l'on acquitte pour faire dépoter sont de 5 centimes par 20 litres. En 1867, on a dépoté 20,647 pièces, contenant 117,044 hectolitres 46 litres, qui ont produit 20,647 fr.; les neuf dixièmes des opérations ont porté sur les alcools.

Le commerce qui se fait à l'entrepôt est très actif et très important sur les vins ordinaires, mais ne touche que d'une façon accidentelle et restreinte aux vins fins; c'est là que les détaillans viennent s'approvisionner, que l'industrie achète ses alcools; presque tous les marchés ont lieu en gros, et, sauf quelques rares exceptions, on ne vend qu'à la pièce. Par suite d'habitudes provinciales et aussi, il faut bien le dire, de l'impossibilité presque matérielle pour les tonneliers de faire deux fûts ayant exactement la même dimension, toutes les pièces reçues à l'entrepôt ont des contenances différentes; mais au premier coup d'œil un marchand exercé reconnaît la provenance d'un tonneau et sait par cela même quelle en est la capacité approximative, 212 litres pour le Mâconnais et le Beaujolais, 215 pour Cahors et Marseille, 218 pour l'Anjou et le Bordelais, 230 pour Beaugency, 250 pour la Touraine, 271 pour la Bourgogne.

Dans le principe, l'entrepôt avait été construit pour centraliser et abriter les *liquides* en général qui peuvent se conserver sans avaries; les huiles et vinaigres devaient y tenir une place notable. Les chiffres montrent cependant que ces deux denrées n'arrivent au quai Saint-Bernard qu'en quantités illusoires. En effet, en 1867, le mouvement a été pour les vins, stock de l'année précédente : 425,366 hectolitres 73 litres, entrées 830,015 hectolitres 38 litres, sorties 831,310 hectolitres 88 litres; pour les alcools : entrées 212,575 hectolitres 84 litres, sorties 174,940 hectolitres 46 litres. Ces chiffres-là sont considérables et ont amené un roulement de fonds important; mais les huiles représentent 4,048 hectolitres 97 litres pour les entrées, et 3,363 hectolitres 49 litres pour les sorties; quant aux vinaigres, la proportion est plus faible encore : 3,036 hect. 56 litres à l'entrée, et 2,812 hect. 89 litres à la sortie.

On peut affirmer que les vins sont très rarement frelatés à l'entrepôt, car pendant l'année 1867, sur la grande quantité que nous venons de citer, on n'a saisi que 416 hectolitres 27 litres de vins.

C'étaient plutôt des liquides tournés, entrés en souffrance par suite de voyage ou de mauvaises conditions d'emmagasinement que des vins sophistiqués. On confisque les vins trop faibles en alcool ou déjà aigris; dans ce cas, on les mélange avec du vinaigre et on les rend au propriétaire, qui peut en tirer parti sous cette nouvelle forme. Lorsque le vin est jugé définitivement mauvais et insalubre, on roule la pièce qui le contient jusqu'au port Saint-Bernard, et on la défonce tout simplement dans la Seine. Si les vins ne sont pas falsifiés à l'entrepôt, ce n'est pas cependant une raison pour qu'ils en sortent tels qu'ils y sont entrés. On n'y ajoute pas d'eau, car les pièces paient d'après la jauge; mais on fait le vin, c'est-à-dire qu'on mêle ensemble les produits de différens crus de façon à obtenir un seul *type*, c'est le mot consacré. Cette opération se fait dans de vastes cuves ou dans des foudres gigantesques; on procède avec méthode, sans mystère, aux yeux de tout le monde, c'est un usage reçu et accepté par le commerce. Quand on veut faire du bon vin de Bordeaux ordinaire, on prend deux pièces de vin de Blaye, vin rouge, sain, mais plat, deux pièces de ces petits vins blancs qu'on appelle vins d'entre deux mers et qui sont récoltés aux environs du bec d'Ambez, et une pièce de vin de Roussillon. On verse ces différens vins dans la cuve, on les agite fortement de façon à activer *le mariage*, puis on laisse reposer le liquide, que ne tarde pas à atteindre une légère fermentation; quand cette dernière a produit tout son effet, on met le vin en pièce, et le tour est fait. Les vins de Mâcon s'obtiennent avec un mélange proportionné de vins de Beaujolais, de Tavel et de Bergerac. Cette opération, qui n'est peut-être pas d'une régularité à l'abri de tout reproche, s'appelle le *soutirage*.

Autrefois on donnait de la couleur aux vins trop faibles avec des baies d'hièble ou de sureau, avec des mûres, avec du bois de Campêche; aujourd'hui on a renoncé à tous ces vieux ingrédiens et on les remplace à l'aide d'un vin naturel du Loiret qu'on nomme *vin noir*. Il sert uniquement à colorer les vins trop pâles. Une barrique d'eau, quelques litres de vin noir, un peu d'alcool, forment une boisson qui trouve un débit facile. Il y a dans le midi, à Cette, des fabriques ostensibles de vins. Là, toutes les espèces sont obtenues avec les gros vins du pays, dans lesquels on fait infuser des labiées. Selon la quantité de sucre qu'on y ajoute, les vins sont doux ou secs. La plupart des vins de Xérès, de Lunel, de Frontignan, qu'on boit à Paris n'ont pas d'autre origine. Madère n'exporte pas mille pièces de vins par an; on sait cependant combien il se boit de vin de ce nom : c'est Cette qui en fournit le monde entier. Heureusement que le vin de Zucco, vin sicilien, très franc et

très net, tend à se substituer au vin de Madère, qui, tel qu'il est offert à la consommation, est le plus souvent capiteux et malsain.

L'eau-de-vie, j'entends celle qu'on débite chez les détaillans, ne contient pas un atome d'esprit-de-vin; on la compose avec de l'alcool de fécule à 90 degrés que l'on coupe d'eau de façon à le réduire à 47 ou 49, on la teinte avec du caramel, on la sucre avec de la mélasse, et, ainsi préparée, elle devient ce *casse-poitrine* cher aux ivrognes, et dont l'abus engendre promptement le *delirium tremens*. La bonne eau-de-vie, celle qui est réellement obtenue avec du vin, qui nous est envoyée par le pays de Cognac, n'a que 41 degrés; mais parfois il arrive, à cause d'une fabrication trop rapide ou trop récente, qu'elle reste verte et rêche. On emploie alors pour l'adoucir, la vieillir, lui donner du velouté, un procédé très simple et absolument inoffensif : à un quarteau de 50 litres on ajoute 2 litres d'infusion de thé bouillant dans laquelle on a fait dissoudre avec soin une demi-bouteille de sirop de guimauve. Les plus fins gourmets y sont attrapés, l'eau-de-vie devient *soyeuse* et prend vingt ans en dix minutes.

La falsification des liquides s'opère presque toujours chez le détaillant, qui excelle à faire trois pièces de vin avec deux, grâce à un tiers d'eau. La préfecture de police a dans son service 28 dégustateurs, dirigés par un dégustateur en chef accosté d'un adjoint, dont l'unique mission est de goûter, de contrôler les vins et liqueurs dans tous les établissemens publics, de découvrir les fraudes et de déclarer les contraventions. Ces employés assermentés ne sont admis qu'après examen : douze échantillons de vins leur sont présentés, dont les candidats doivent reconnaître le cru immédiatement; quelques-uns arrivent, à force de finesse et de sensibilité dans les organes du goût, à accomplir de véritables prodiges, et à pouvoir nommer au besoin les sept ou huit sortes de vins qui composent un mélange. Leur métier n'est point une sinécure, car ils ont à Paris, en dehors de Bercy et de l'entrepôt, 23,643 établissemens à visiter, parmi lesquels il faut compter 11,346 marchands de vins au détail (1). Autrefois les vins saisis étaient jetés au ruisseau devant la porte même du délinquant; mais bien des pauvres gens se précipitaient avec des éponges, des casseroles, des cruches, pour recueillir la liqueur bleuâtre et malsaine qu'on poussait vers l'égout; l'impression qu'on voulait obtenir tournait à mal, et produisait précisément l'inconvénient qu'on cherchait à éviter. Aujourd'hui les vins

(1) Le nombre des autres établissemens où l'on débite des liquides se répartit ainsi : marchands de vins en bouteilles et succursales 883, — liquoristes 644, — crèmeries 1,662, — fruitiers et marchands de comestibles 924, — cafés et brasseries 1,631, — traiteurs-restauteurs 2,093, — tables d'hôte 444, — épiciers, débits de tabacs 3,657, — frituriers et regrattiers 256, — débits interlopes 103.

confisqués sont conduits à la Seine et rendus à la rivière, d'où bien souvent ils viennent en grande partie.

Lorsqu'on se mit à construire l'entrepôt, la plupart des vins arrivaient par voie de navigation. Paris ne comptait alors que 622,636 habitans, la plupart des provinces consommaient elles-mêmes leurs propres productions, et les chemins de fer, auxquels on ne pensait guère à cette époque, n'allaient pas chercher, pour nous les apporter, les denrées alimentaires jusque dans les communes les plus retirées; l'entrepôt pourvoyait donc alors amplement aux besoins qu'il était destiné à satisfaire. D'après les calculs de M. A. Husson, passé maître en telles matières, Paris a absorbé annuellement, de 1809 à 1818, en moyenne 752,795 hectolitres de vin (1). Les relevés de l'octroi prouvent qu'en 1867 il est entré dans la capitale 3,575,561 hectolitres de vin (2). L'équilibre est donc absolument rompu aujourd'hui, et cet entrepôt qu'on trouvait si magnifique, si spacieux il y a trente ans, est à cette heure tout à fait insuffisant. Une baguette magique le triplant en une minute lui donnerait à peine les dimensions qui lui sont nécessaires. Les négocians sont prêts à bien des sacrifices pour obtenir l'emplacement qui leur manque, et qui assurerait à leur commerce une amplitude réellement magistrale. On parle de prendre une partie des rues intérieures et d'y établir des celliers, d'élever des constructions sur les caves déjà existantes et d'augmenter ainsi la place qu'on réclame de toutes parts, et que l'administration est impuissante à créer, car non-seulement elle a donné toute celle dont elle pouvait disposer, mais encore elle ferme les yeux sur bien des abus qui se commettent journellement, et que l'état des choses fait naturellement excuser. Ainsi le règlement veut que les voies de communication conduisant d'un pavillon à l'autre, les trottoirs ménagés le long des constructions soient maintenus libres pour assurer une circulation facile; néanmoins ils sont obstrués de pièces, non-seulement de celles qu'on dépose momentanément avant la mise en caves, de celles qu'on roule ou qu'on répare, mais de pièces gerbées, c'est-à-dire placées symétriquement les unes sur les autres, comme dans un cellier. Ceci est une contravention parfaitement définie; que faire cependant? Supporter sans se plaindre un tel inconvénient, puisque le défaut d'espace le rend inévitable. L'entrée même des caves est tellement étroite qu'on ne peut y rouler les fûts de forte jauge; on est obligé de les dresser, opération d'autant plus pénible que le tonneau est d'une contenance plus considérable. Dans de telles

(1) *Les Consommations de Paris*, p. 312.

(2) Ce qui donne en vin naturel et dégagé de toute opération, pour la consommation de chaque habitant, par an 195 litres 89, par jour 5 décilitres 16.

conditions, le travail se fait mal; il faut mettre en magasin des vins qui auraient besoin de rester en cave; les liquides se détériorent faute d'être soignés; les négocians sont forcés de laisser une partie de leurs marchandises chez le producteur, loin de leur surveillance, et par suite exposées à bien des accidens.

La situation de l'entrepôt est pénible aujourd'hui; dans peu de temps, elle sera intolérable. Depuis le décret d'annexion en effet Bercy, profitant de la loi du 16 juin 1859, jouit d'avantages provisoires qui l'assimilent à un véritable entrepôt. Ses immunités cessent le 1er janvier 1870, et Bercy devra supporter toutes les charges communes aux autres arrondissemens de Paris. Les négocians en vins qui vivaient au-delà du quai de la Râpée vont, et c'est leur droit, réclamer leur place à l'entrepôt général. Que fera-t-on alors? Agrandir l'entrepôt est impossible et serait ruineux; on ne peut que surélever les constructions, ce qui ne remédiera pas à grand'chose, ne créera qu'un emplacement sans importance, et amènera, par les pentes à franchir, de singulières complications dans un travail déjà difficile, et qui ne peut être bien exécuté que de plain-pied. N'y aurait-il pas un moyen de donner satisfaction à tout le monde?

Deux grands établissemens d'utilité publique contigus, séparés l'un de l'autre par une rue étroite et presque toujours déserte, étouffent, chacun pour sa part, dans les limites où ils sont enfermés. C'est l'entrepôt des liquides et le muséum d'histoire naturelle, qui tous deux sont bordés par la petite rue Cuvier. Le Jardin des Plantes dépérit et meurt faute d'espace. Les végétaux s'étiolent, les animaux souffrent, les collections, entassées les unes sur les autres, n'offrent plus que des sujets d'études difficiles à démêler; notre admirable et récente collection anthropologique est moins exposée que cachée dans des mansardes; il y a péril en la demeure, et le temps n'est pas éloigné où il faudra prendre un parti radical, si l'on veut sauver une institution et un établissement indispensables à tous les points de vue. Pourquoi ne pas jeter bas la rue Cuvier, qui ne sert à rien, et donner au muséum les terrains occupés par l'entrepôt? Le Jardin des Plantes pourrait s'étendre alors, mettre les animaux dans des conditions qu'ils ne connaissent pas aujourd'hui, augmenter les plantations, faire construire des serres assez vastes pour que les végétaux n'y soient pas en souffrance, étendre les parcs, agrandir les ménageries, se mettre en un mot par son installation au niveau de la science moderne.

D'un autre côté, il serait bon de ne laisser dans la ville que les hôpitaux d'urgence, c'est-à-dire ceux qui jour et nuit doivent s'ouvrir pour recevoir et abriter les habitans pauvres frappés d'accidens ou de maladie. Quant à ceux qui n'offrent point ce caractère, et qui,

de quelque nom qu'on les désigne, ne sont, à proprement parler, que des asiles, il faut les rejeter hors de notre enceinte, à la campagne, au soleil, sur la lisière des bois, dans des conditions extérieures sévèrement choisies. Charenton, Bicêtre, le Vésinet, Vincennes, n'en sont pas moins fréquentés pour être à quelques kilomètres de Paris. Il ne manque pas dans nos environs de larges emplacemens qu'on pourrait acquérir sans dépense excessive pour y établir la Salpêtrière, qui est l'hospice de la vieillesse, et n'est destinée à secourir aucun cas de mal subit. Or les constructions, les cours et les jardins de la Salpêtrière couvrent une étendue de 40 hectares sur lesquels il semble que l'entrepôt trouverait facilement la place qui lui est nécessaire, et que réclament impérieusement les besoins du commerce.

Situé ainsi à proximité de la Seine et pouvant recevoir les apports de la navigation, côtoyant le débarcadère du chemin de fer d'Orléans, par lequel arrivent tous les produits du Bordelais et du midi, relié près du pont Napoléon au chemin de fer de Lyon, qui dessert la Bourgogne, le Bourbonnais, les côtes du Rhône, l'entrepôt futur, réunissant l'entrepôt actuel et les magasins de Bercy, répondrait à toutes les exigences de la production, de la vente et de la consommation des vins. Les transactions, déjà considérables, prendraient une importance plus grande, et la ville de Paris récupérerait promptement par l'accroissement des entrées les sommes qu'entraîneraient un tel déplacement et de semblables modifications. L'emplacement de la Salpêtrière nous semble s'imposer de lui-même par les facilités qu'il offre. Peut-être, se préoccupant de vieilles traditions commerciales, du voisinage direct de la Seine, ira-t-on chercher à Bercy les terrains nécessaires à la construction de l'entrepôt projeté. Ce serait une combinaison qui aurait aussi son avantage. L'important est d'arriver sans délai à une solution décisive donnant des garanties aux intérêts engagés. Plus d'un négociant expédie maintenant ses vins et ses trois-six aux docks Saint-Ouen, où les conditions d'aménagement sont excellentes.

On a pu apprécier le mécanisme à l'aide duquel Paris est toujours suffisamment pourvu de pain, de viande et de vin; mais il est d'autres denrées qui entrent pour une part considérable dans notre consommation quotidienne. Chaque jour les voit arriver et disparaître, car elles sont pour la plupart éminemment périssables. Comme des avalanches, elles se précipitent chaque matin sur nos halles centrales pour être de là enlevées et transportées dans les marchés, dans les boutiques, ou pour être voiturées à travers les rues de Paris par les marchands ambulans. Il y a là encore un curieux sujet d'étude, et nous essaierons bientôt de l'aborder.

MAXIME DU CAMP.

LA

MORT DE DEADLY DASH

RÉCIT D'UN LENDEMAIN DE COURSES (1).

On peut être grand médecin, — demandez plutôt au vôtre, — et ne pas connaître l'*epsomitis*. C'est une maladie singulière, dont le domaine est restreint, et qui revient chaque année à date fixe. On n'y est guère sujet qu'à Londres même ou dans les environs immédiats de cette immense cité, le lendemain du jour où le grand prix du *derby* a été disputé. Les symptômes de ce mal curieux, d'après une séméiotique familière aux gens du monde, — plus particulièrement aux membres du *Jockey-Club*, — consistent en une sorte de mélancolie douce et résignée qui ne cède qu'à un régime prolongé d'eau de Seltz tempérée d'*amontillado*. En remontant aux causes déterminantes, vous trouvez presque invariablement une perte sèche d'un nombre de livres sterling exprimé par quatre chiffres au minimum, perte qu'on ne pouvait prévoir, paraît-il, et que le malade attribue soit à un refroidissement du cheval favori, soit à un effort durant l'*entraînage*, soit à un faux départ, jamais au mauvais choix de la bête pour laquelle il pariait. Quelques autres accidens peuvent déterminer une attaque du même mal. Au retour des courses, par exemple, vous avez lancé votre *wagonnette* dans les côtes d'un omnibus, et à ce méfait déjà notable vous avez ajouté celui de répondre par un refrain de *l'Africaine* aux malédictions

(1) Encore un récit emprunté au recueil de *Ouida* (*Cecil Castlemaine's Gage*, etc.) Celui-ci nous montre sous un nouvel aspect le talent de l'ingénieux écrivain que nous avons pris sur nous de recommander à l'attention de nos lecteurs.

de toute une famille d'herboristes terrifiée et glapissante, bel exploit qui vous met sous le coup d'un procès ridicule. Ou bien encore, alors que votre favori, le bai-brun à queue blanche, prenait la tête et franchissait le but, vous avez, dans un imprudent élan d'enthousiasme, promis à Euphrosine Brown de la conduire aux eaux de Baden, ce qui ne laisse pas de vous créer des perspectives compromettantes. De là toute une série de réflexions plus sensées les unes que les autres. Qui vous poussait dans ce demi-monde d'actrices et de bohémiennes? Pourquoi tant de notes acquittées à tort et à travers, gants et parfums, cachemires et point d'Angleterre, bracelets par-ci, bagues par-là, « salaires d'iniquité, » dit votre oncle, rançon d'imbécile, dit votre conscience? Bref, pour une cause ou l'autre, à l'exception des gagnans principaux, presque tous les curieux attirés aux courses d'Epsom en reviennent atteints de l'*epsomitis*. Elle dure ordinairement de vingt-quatre à quarante-huit heures, quand on sait la traiter par un certain régime ci-dessus indiqué.

Ces préliminaires me conduisent naturellement à vous dire qu'un de mes amis, atteint du mal en question, — tristesse somnolente, langueur appesantie, — vint un lendemain de courses chercher auprès de moi remèdes et consolations. Il savait de reste que je ne le harcèlerais pas de vaines remontrances, et que les *je vous l'avais prédit* ne sont point à mon usage. Les femmes seules (les femmes légitimes, s'entend) se permettent cette phrase aussi banale qu'agaçante. Quant à moi, je m'abstins même de rappeler à mon camarade que je l'avais soigneusement et persévéramment prémuni contre son excessive confiance dans les mérites de *Russley*. Je bornai mes conseils à lui prescrire de boire frais et de se rappeler les malheurs d'autrui, excellente recette pour nous faire accepter les nôtres. Aussi, remontant vers le passé, nous évoquâmes toute sorte de vieux souvenirs aux clartés mourantes du crépuscule. L'entretien ne fut pas des plus gais. On ne sait pas ce que recèle de tristesses à échéance du lendemain un excès de vin de champagne frappé commis la veille. L'homme d'ailleurs est porté à regarder comme un désert aride le monde où il est atteint et convaincu d'avoir joué le rôle d'un sot.

Entre autres noms qui défilèrent tour à tour dans l'espèce de chapelet que nous égrenions ainsi se présenta tout à coup le sobriquet de *Deadly Dash*. Ce sobriquet, resté maintenant dans un petit nombre de mémoires, était, il y a une douzaine d'années, bien connu dans l'armée anglaise : il abritait un nom par lui-même honorable, je veux qu'il l'abrite encore. On ne sera pas longtemps à comprendre pourquoi. J'ignorais encore ce qu'était finalement

devenu *Deadly Dash.* Mon ami au contraire, servi par des hasards tout à fait exceptionnels, avait vu se dénouer cette carrière étrange. Il me conta les choses par le menu, et je voudrais les redire comme il me les conta, — moins les *vous comprenez, hein?... vous savez, mon cher...* et autres appels à ma perspicacité naturelle, dont ce récit fut, pour mon goût particulier, trop fréquemment émaillé.

I.

Quel tireur que ce Deadly Dash! commença mon ami, qui lui-même se pique à bon droit de savoir loger une balle, et dont la carabine est célèbre parmi les habitués de Hornsey-Wood-House (1). Surnom terrible, n'est-il pas vrai? mais qui exerçait une fascination plus terrible encore. Je me souviens de l'effet qu'il produisait sur moi et sur bien d'autres quand, tout novice encore, j'allai rejoindre le vieux 7e de dragons, où vous savez que j'ai débuté. Dans un double sens, ce menaçant sobriquet trouvait, au dire de tous, son application. — Une main du diable, il tue tout ce qu'il touche, disait-on du personnage qu'il désignait. La fatalité l'accompagne. Dans un duel (le duel n'était point encore aussi démodé qu'à présent), vous le voyez armer à loisir, avec une indifférence suprême; à peine se donne-t-il la fatigue de lever son pistolet au niveau de l'œil, et le coup porte en pleine poitrine, en plein front, exactement comme il l'a voulu. — S'agissait-il d'une intrigue, même sang-froid, même indifférence apparente, même invariable succès, accepté avec le même dédain. Je l'ai vu, moi qui vous parle, disputer six mois durant au plus brillant de nos camarades les préférences d'une belle dame. Le jour où il la vit franchement décidée en sa faveur, il exigea d'elle un congé public donné à son rival, et quand elle lui eut fait ce sacrifice éclatant, nous le vîmes avec stupéfaction saisir à l'improviste la main de l'une, la main de l'autre, et les joindre par un geste solennel en leur disant : — Allez, mes enfans, je vous bénis. — Puis il tourna tranquillement sur ses talons, et tout fut dit... Tout fut dit, sauf que le lendemain, appelé par l'officier victime de cette espèce de guet-apens, il le coucha galamment sur le terrain.

— Mort? interrompis-je.

— Aussi mort que Bayard lui-même. Généralement parlant, Deadly Dash ne blessait guère, ayant horreur des coups manqués, et professant au contraire pour la vie humaine un mépris des plus

(1) Tir bien connu des *sportsmen.*

complets. Il riait lui-même de son surnom, et l'accueillait comme une sorte d'hommage. Cette tragique et significative appellation était pour lui la coupe d'or décernée à l'homme qui fait courir, les *Ravensworth stakes* ou le *Puppy cup and goblet* pour celui qui se pique de former des meutes. Il en était fier, tranchons le mot, et déplorait seulement qu'il fallût déjà, pour se battre, passer en terre française. Il ne s'expliquait pas tant de pruderie en matière si peu importante, et il y voyait un signe de décadence nationale. Casse-cou du reste en toute matière, il toucha vingt fois le seuil de cette ruine complète que le prince de Soubise regardait comme un paradis inaccessible; mais quand on le croyait écrasé, perdu pour jamais, le gaillard reparaissait à fleur d'eau, tout à coup sauvé du naufrage, et sans plus d'émotion que s'il n'eût pas couru le moindre danger. J'ai vu d'autres viveurs dépenser autant, s'endetter autant; mais aucun ne montrait cette désinvolture impassible, cette vigueur de résistance. Personne n'avait ses allures princières, personne ne saluait comme lui. De l'esprit toujours, et argent comptant; aussi peu de morale et autant de créanciers qu'un simple mortel en puisse posséder. Les moins scrupuleux de nos *sabreurs*, — qui ne s'effarouchent pourtant pas de bagatelles, — s'étonnaient du sans-façon de ses vices. Du reste on ne parlait jamais de lui que dans les meilleurs termes. Au Curragh, au *Guards' Club*, aux dîners anniversaires de la *Thatched House*, dans les cantonnemens du nord de l'Inde comme dans les *barrack-rooms* de Brighton, jamais le nom de Dash n'était prononcé sans quelque flatteur appendice : — *Pleasant fellow!* — un charmant garçon, plein de ressources, jamais à court, tout ce qu'on peut souhaiter de mieux pour égayer une après-dîner, à la condition toutefois qu'il soit bien disposé; en revanche, s'il l'est mal, vous pourrez bien le lendemain matin lui devoir un passeport pour l'autre monde... Mais ceci est un détail, n'est-il pas vrai?... d'autant qu'il trouvera quelque bon mot pour assaisonner votre oraison funèbre.

Je me souviens encore de la curiosité vraiment émue avec laquelle je me préparai à voir ce grand exterminateur. J'étais jeune alors. Je faisais une épouvantable consommation de romans importés, et justement il réalisait l'idéal de ces *in-octavo* brochés de jaune; il devait donc avoir, pour parler le langage du temps, « ce je ne sais quoi de farouche et de fier qui révèle une âme usée, mais où règnent encore des passions inépuisables. » Bref, j'en avais fait un type d'ordre composite où je devais retrouver à la fois Monte-Cristo, Méphistophélès et Murat. Jugez de ma déconvenue quand je fus présenté à un homme de taille ordinaire, plutôt frêle et délicat, blanc et blond comme une jeune fille, de manières parfaite-

ment calmes, parfaitement courtoises, et dont le rire avait quelque chose de singulièrement harmonieux. Tel était ce personnage dont on racontait tant de sanglantes prouesses, qui avait joué le premier rôle dans un si grand nombre de tragédies, gagné, perdu sans sourciller des sommes à faire pâlir la plus intrépide galerie de l'Europe, dont la langue dorée avait captivé tant de femmes, dont les nerfs d'acier avaient mené à bien tant de *vendette*. Le héros de toutes ces orgies, l'Hercule de toutes ces débauches insensées, comment le reconnaître sous ces dehors si unis et si peu menaçans? « Il est vrai, me disait à ce sujet un misanthrope de caserne (devenu tel faute d'avancement), que Méphistophélès, lorsqu'il se mêle à nos affaires humaines, laisse volontiers au logis ses attributs caractéristiques. Irait-il dans un salon faire montre de sa queue et de ses cornes? Pas si simple, mon bon monsieur! Et Caïn donc! le croyez-vous disposé à promener au grand jour le sceau de malédiction qu'il porte au front? S'il avait à se produire, il ne manquerait pas de le faire disparaître sous une légère couche de *blanc de perle*. Personne de nos jours ne se laisse voir sans quelques précautions de toilette. Quant à Dash en particulier, il ne met pas de rouge, — c'est-à-dire de noir, — pour plusieurs raisons. La meilleure est qu'il n'en a pas besoin, la seconde est qu'il lui est impossible de *poser* pour quoi que ce soit. Sa nature ne se prête à aucune comédie. Sa vie fût-elle en jeu, il ne pourrait, je crois, se mentir à lui-même ni mentir aux autres. Et je ne suis pas étonné de l'attrait qu'il a pour vous, continua mon misanthrope, car moi-même je ne jurais que par lui jusqu'au jour...

« — Jusqu'au jour?... répétai-je, voyant qu'il n'achevait pas sa phrase.

« — Jusqu'au jour où il tua mon pauvre frère Charlie dans les bois de Chantilly, au sortir d'une soirée pendant laquelle une tragédienne célèbre s'était amusée à les exciter l'un contre l'autre en les traitant alternativement avec la même bienveillance. Depuis lors, vous comprenez, nous ne nous adressons plus la parole. Parfois je le regrette, parfois je m'accuse de pousser la susceptibilité un peu loin... Charlie, je ne dis pas, était un excellent garçon, mais personne ne prépare comme Dash un punch au curaçao, et, quand il veut bien vous éclairer sur les chances des chevaux engagés pour le *Granby*, vous pouvez parier presque à coup sûr. Néanmoins, comme il a tué Charlie... Maintenant, mon jeune ami, acceptez un conseil que je vous offre en tout désintéressement. Ne vous familiarisez pas avec ce *tueur*. Il ressemble à la petite panthère qu'élève notre ami Berkeley. Peau soyeuse, patte de velours et mille autres agrémens de même nature; mais le jour peut et doit venir où elle

paiera les caresses par une étreinte finale dont on pourra fort bien ne pas sortir vivant. »

Ce refrain : *prenez garde à vous!* je l'entendais de tous côtés. Il m'était redit par les juifs madrés dont le terrible Dash avait esquivé les filets, par les malheureux créanciers qu'il avait faits au même, un peu moins haut par les beautés dont il s'était amusé à peupler ses souvenirs, par certains maris qui, l'ayant convié à chasser le faisan, l'avaient surpris braconnant un autre gibier, par certaines grandes coquettes dont il déchirait à plaisir le masque, pour lui transparent, bref par tous ceux qui de manière ou d'autre avaient quelque grief contre ce représentant de l'enfer sur terre, cet affreux, ce démoniaque Deadly Dash... si bien que le vice lui-même commençait à prendre des airs vertueux quand on venait à parler de notre cher camarade, — ce qui arrive toujours quand le vice vous croit en voie de perdition définitive. Les officiers de son propre régiment, les membres de son propre club, finirent par éprouver quelque scrupule à lui donner le bras dans Pall-Mall, effrayés de sa constante bonne fortune à toute espèce de jeux.

Ce long défi à tous les hasards ne pouvait aboutir qu'à une crise, et la crise enfin arriva. Le *tueur* tua un homme de trop, — un prince russe, ma foi, — dans le bois de Vincennes, à propos d'une chanteuse de café-concert. Tous les mondes et demi-mondes prirent à cœur cette catastrophe. Le fait en lui-même n'avait rien d'énorme; mais comment tolérer l'audace d'un simple officier de cavalerie qui se permet, sans respect pour l'altesse sérénissime, d'occire ainsi un rejeton de race impériale? On aurait à toute force compris qu'un duc se donnât pareille licence : cette tache rouge se serait perdue parmi les feuilles de fraisier de sa couronne héraldique; mais un Deadly Dash, un simple dragon, — et non pas des mieux famés, — un homme dont la signature se lisait sur bon nombre de menus papiers en circulation chez les banquiers de quatrième catégorie!... Non. La société en pareil cas se montre à bon droit inflexible. — Je ne pardonne pas, dit-elle de sa voix la plus dure,... à moins, ajoute-t-elle en sourdine, à moins que vous n'ayez quelque petite prime à m'offrir. La prime manquait apparemment. Notre duelliste reçut de haut lieu des injonctions secrètes auxquelles il n'eût pas été prudent de désobéir, et mit en vente son brevet de capitaine. Pour la première fois de sa vie, après tant de risques victorieusement affrontés, le plus solide *steeple-chaser* de l'armée fut désarçonné, renversé, couché par terre, sans remède, à tout jamais.

Loin de moi l'idée de protester contre l'arrêt que le Destin rendit ce jour-là. Notre homme en avait mérité bien d'autres, et la cata-

strophe qui venait ainsi l'atteindre au sein de ses odieux, de ses insolens triomphes, ne pouvait soulever aucune objection fondée. Sans ombre de conscience ou de scrupule, n'épargnant personne, inaccessible à la pitié, complétement étranger au remords, il abattait, sans plus s'en inquiéter que des pigeons de Hornsey-House, quiconque sur sa route lui faisait obstacle. Eh bien! malgré tout cela, trois ou quatre nigauds, — dont j'étais, — prirent à cœur sa mésaventure. Que diable voulez-vous? il s'était intéressé à ma jeunesse, et pourquoi? je n'en sais rien. Par momens, ce réprouvé se montrait d'une générosité princière. Pour vous tirer d'embarras, il eût vendu sa dernière chemise, quitte à vous prendre votre maîtresse le lendemain matin et à vous mettre sur la paille le surlendemain dans quelque partie de baccarat, toujours avec le même air de cordiale bonhomie. Je ne pouvais m'empêcher de le plaindre. Songez donc, un si excellent tireur! Qu'on le mît au détour d'une allée où les faisans s'enlevaient par bouquets, — dans un bachot au milieu d'un marais lorsque tourbillonnent, battant des ailes, des nuées de canards sauvages, — dans une sombre forêt de Transylvanie où le sanglier farouche fonce à travers taillis avec des cris de fureur, une écume sanglante aux lèvres, — parmi les jungles indiennes, la nuit venue, n'ayant pour cible qu'une tête brune entrevue çà et là derrière les buissons, à deux ou trois cents *yards*, — son coup était infaillible. Voilà pourtant ce qui aurait dû rendre indulgens ces bureaucrates des *Horse-guards*. Je ne sais comment ils méconnurent le parti qu'on pouvait tirer d'un sabreur pareil. Il était si simple d'utiliser contre les Ghoorkas, les Mahories ou les Cafres cette vaillance dépensée en pure perte. Transformer en héros un chenapan n'est pas après tout une si étrange merveille; cependant il y faut encore quelque clairvoyance et quelque flair, ce dont les bureaux sont généralement dépourvus. C'est pourquoi Deadly Dash, par une belle soirée d'automne, traversa la Manche en bateau à vapeur sous le coup d'une véritable proscription, car il avait des créanciers par myriades, qui se disposaient à le traiter sans merci ni miséricorde. De sa belle vie aventureuse, du monde qui l'accueillait si bien, de ces riches herbages qu'il avait livrés acre par acre aux juifs avides, rien absolument ne lui était laissé. Il en était séparé désormais par d'infranchissables abîmes.

L'oublier, une fois hors du pays, fut l'affaire d'un tour de main. « Loin des yeux, loin du cœur, » le proverbe a raison, et personne n'entonna le moindre *De profundis* en l'honneur de ce mort encore vivant. Je pense même que certains camarades se sentirent soulagés et respirèrent plus à l'aise. Nous ne sommes jamais bien sûrs qu'on nous regrette, mais nous pouvons parier sans risquer

de perdre que notre départ fait plaisir à quelqu'un. Celui du *tueur* mit en liesse assez de monde. Pour deux ou trois bons diables qui avaient à se louer de sa capricieuse générosité, on en comptait par vingtaines dont il avait consommé la ruine. Donc peu de regrets et un prompt oubli. Personne, que je sache, ne s'enquit de ce qu'était devenu Deadly Dash. Ce surnom même disparut de la circulation après les sept ou huit jours pendant lesquels on causa négligemment des raisons qui avaient déterminé le départ de celui qui le portait. Sept ou huit jours, mon Dieu! toutes les amitiés n'ont pas de si longues obsèques. Moi-même, au bout d'un temps assez court, je ne songeai plus qu'incidemment à ce héros de ma jeunesse, par exemple quand mes yeux se portaient au-dessus de ma cheminée vers la tête d'un cerf superbe (un bois à treize pointes, mon bon ami) qu'il avait traqué, tiré, tué de sa main dans les montagnes de l'Ayrshire, et dont ensuite il m'avait fait présent. Je me demandais alors, — mais j'étais seul à me poser ces questions, — si Deadly Dash avait péri dans quelque escarmouche, soit au Chili, soit en Bolivie, ou s'il s'était fait sauter la cervelle à Hombourg; s'il avait embrassé la foi musulmane pour entrer dans l'armée du sultan, s'il faisait la chasse aux Kabyles dans les gorges du Djurjurah, ou s'il marchait pour le compte des Bourbons de Naples à la tête de quelques brigands. — Peut-être aussi, me disais-je, ramené dans la voie où il a trouvé sa perte, il y joue obscurément le rôle d'un aventurier de bas étage. — Bref, nous ne savions rien et ne nous inquiétions guère de rien savoir. Quand une fois le monde a rabattu le drap sur la tête d'un vivant qu'il déclare bel et bien supprimé, peu lui importe en vérité que le pauvre diable trouve ensuite tel ou tel suaire; c'est affaire faite, on n'y revient pas.

II.

Sept ou huit années après cette crise finale, et lorsque pas un « homme de cheval » ne se rappelait les prouesses passées de Deadly Dash, j'obtins un congé de six mois, et, ne sachant trop que faire de ce loisir, je jugeai bon d'aller voir un peu ce qui se passait dans les états confédérés récemment insurgés sur l'autre bord de l'Atlantique. Ils étaient bloqués, ce qui vous expliquera peut-être ma fantaisie. J'avais entendu dire merveille de ces *clippers* ailés qui déjouaient toutes les mesures prises pour les intercepter au passage. Il y avait là des difficultés séduisantes, des chances à courir, voire quelque péril à braver. Une fois arrivé, — si j'arrivais, — j'entendrais certainement de près ou de loin « parler la poudre, » dont l'éloquence m'a toujours été chère. J'eus le bonheur de percer

le blocus, — *run the blockade*, c'était la locution consacrée, — et un peu après le fameux *raid*, l'étonnante razzia du général Lee sur les frontières du nord, vers le temps où fut livrée la bataille de Gettysburgh, je me trouvai au cœur de la Virginie, en pleine guerre civile, aux premières loges pour suivre de près les péripéties de ce grand drame aujourd'hui terminé. Tout naturellement j'évitais le séjour des villes, préférant de beaucoup celui des camps et des forêts, car je voulais tout voir et juger des coups par moi-même. Maintenant que je puis de sang-froid apprécier ma conduite, je la trouve légèrement absurde et téméraire au premier chef.

Certain jour que j'avais à franchir une trentaine de milles qui me séparaient d'un campement de cavalerie virginienne, je partis sans autres compagnons qu'un maigre coursier gris-de-fer et une paire de *revolvers* en bon état. N'ayant pas de guide, je perdis la piste, et m'enfournai dans une vaste épaisseur de bois marécageux, resplendissant de ces crus verdoiemens jaspés de pourpre qui signalent ce qu'on appelle là-bas l'*indian summer*, l'été de la Saint-Martin, dirait un Français. Par-ci par-là, dans une végétation dense et fourrée, — si dense que le plein midi s'y métamorphose en crépuscule, — de jolis étangs sauvages se trouvent comme enfouis, et des pointes de granit émergent, noires et rugueuses, de la terre humide; telle est la physionomie générale du paysage, qui ne varie guère sur une immense surface de marais boisés. Aucun indice de guerre, si ce n'est quand je traversais quelque clairière aride et noire où les débris charbonnés d'une charpente grossière attestaient qu'on avait brûlé en l'abandonnant une cabane isolée. Parfois aussi mon cheval s'ébrouait, hennissant en face d'un obstacle que ses pieds venaient de heurter : c'était un bloc informe gisant sur le sol; mais en y regardant de plus près on reconnaissait, gonflé, mutilé, décomposé, le cadavre d'un soldat qui était venu mourir dans cette solitude. Une poignée d'herbes entre ses doigts, que la morsure des fourmis avait dénudés, témoignait de ses dernières angoisses, et dans la cavité profonde où les oiseaux de proie étaient venus picorer ses prunelles, on s'imaginait retrouver encore le regard effaré des agonisans. En général, près de ces débris, on en retrouvait une vingtaine d'autres de même nature, les uns à demi embourbés, les autres réduits par le bec des aigles et des faucons à l'état de simples squelettes. Leur histoire n'était pas difficile à restituer. Il y avait eu quelque rencontre de piquets, quelque détachement surpris en reconnaissance. Les pauvres soldats ainsi engagés étaient tombés là parmi ces ténèbres, au sein de cette fange, pour figurer ensuite sur quelque liste de « manquans à l'appel, » sans qu'on s'enquît autrement de leur destinée. Voilà ce qu'on rencontrait çà et là dans ces bois fleuris, aux feuillages de pourpre et d'écarlate, où

plane un bourdonnement continu d'insectes dorés. C'étaient les seuls jalons de ma route indécise.

A la longue et après bien des milles parcourus dans ces conditions, la solitude me pesait de plus en plus; j'avais soif de me retrouver parmi les hommes, de marcher dans une direction connue: aussi jamais le *hallali* d'un sanglier sur ses fins, jamais le palpitant et doux aboiement qui signale le *trouver* d'une meute ardente, n'ont si agréablement caressé mon oreille que ne fit le pétillement lointain d'une fusillade engagée tout à coup à ma gauche, c'est-à-dire vers le couchant. Mon cheval, évidemment accoutumé au feu, dressa l'oreille et prit une plus vive allure. Tout décharné qu'il fût, et bien que sa tête osseuse ressemblât à la boîte d'un violon, il allait assez bon train, et je le poussais vivement à travers la vase des étangs, les épines des taillis, exalté que j'étais par ce tapage de mousqueterie. Les bruits du combat m'arrivaient de plus en plus nets, le vent m'apportait par bouffées de plus en plus fortes les émanations de la poudre; enfin, crevant de l'épaule un réseau de broussailles parasites, ma monture se lança, glissant à chaque pas, sur une pente tapissée d'herbes sèches, après quoi elle prit d'elle-même le galop, et gagna une sorte de plateau gazonné où l'escarmouche marchait vigoureusement.

Au premier coup d'œil, je compris ce qui se passait. Quatre cents cavaliers sudistes se maintenaient à grand'peine contre trois divisions d'infanterie fédérale auxquelles ils s'étaient heurtés par hasard, tandis que ces dernières traversaient le plateau en question avec quelques pièces d'artillerie à pied. Les fédéraux ne pouvaient guère être moins de cinq contre un. Malgré cette énorme disproportion de forces, les cavaliers confédérés, massés en carré, se défendaient vaillamment, comme la garde consulaire à Marengo; mais ils étaient si complétement cernés par les colonnes ennemies qu'ils faisaient de loin l'effet d'un récif battu par des vagues furieuses. Ce tableau d'ensemble que j'avais eu le loisir d'étudier tandis que mon gris-de-fer, les jambes de derrière ramenées sous lui, dévalait lentement sur les pentes glissantes, ce tableau, dis-je, devenait moins distinct à mesure que je m'en rapprochais, la fumée et la poussière le dérobant en partie à mes regards. Cependant on distinguait encore, perdus en cette épaisse buée, l'éclair des sabres, le fier mouvement des chevaux qui se cabrent affolés et couverts d'écume, le feu sombre qui jaillit d'une carabine, et j'aperçus fort bien à certain moment le chef de ces braves insurgés, au centre de son escadron, rivé, pour ainsi dire, en selle, et s'escrimant du sabre dans toutes les directions. Sur le *sombrero* qui couvrait sa tête et me dérobait ses traits se détachait une plume de héron gris.

Pour assister à une scène pareille et ne pas vouloir y jouer son

rôle, il eût fallu être une pierre et non pas un homme, que dis-je un homme? un dragon du vieux septième. Aussi devinez-vous sans doute que je piquai des deux à travers le plateau pour arriver le plus vite possible en pleine mêlée, et que je ne tardai pas à rejoindre la plume de héron, sans trop réfléchir d'ailleurs si j'avais tort ou raison de prendre ainsi en main la cause de l'esclavage. Tout cela fut fait en moins de temps qu'il n'en faut pour chanter un couplet de la chanson de *Dixie*, la *Marseillaise* sudiste. Je devais pourtant me considérer comme un *non-belligérant*, comme un *neutre*, — délicat euphémisme qui, selon moi, signifie lâche, — par conséquent rester impassible sur ma tour du guet, ne me prononcer pour personne, manquer également aux deux parties contendantes. Par malheur, ces belles considérations me sortirent de la tête; je pris ma bride à belles dents et un pistolet dans chaque main je courus sans m'inquiéter du reste au secours du plus faible.

Ah! le beau soldat que cet homme à la plume grise! Comme il tenait en haleine ses gens, toujours groupés autour de lui, bien qu'une selle après l'autre se vidât, bien qu'un cheval après l'autre se dérobât des rangs, veuf de son cavalier! Il avait une manière à lui de brandir son sabre entre deux coups, pour raffermir sa prise et frapper ensuite avec plus de précision, qui lui avait de prime abord valu mes plus chères sympathies. Les balles frisaient la terre autour de lui ou traversaient l'air comme une grêle; vers lui s'élançaient, baïonnette basse, les plus aventureux de ses ennemis, et ce Titan, plus froid que les eaux du Saint-Laurent, frappait à droite, frappait à gauche, couchant autour de lui morts et blessés sur lesquels piétinait avec une rage froide son cheval exaspéré. On se sentait grisé par tant de bravoure, et l'odeur du sang vous montait à la tête comme le plus enivrant des gaz.

Je travaillais de mon mieux, armé d'un sabre que j'avais saisi dans la main d'un mourant; mais les quatre cents hommes du sud étaient déjà réduits à moitié de ce nombre. Il n'y avait guère de salut à espérer, et je faisais mon deuil de ma chère petite personne, satisfait après tout d'une journée qui m'avait fait voir du nouveau. L'homme à la plume grise promenait par momens un regard inquiet sur les débris de son détachement. Pas un soldat n'avait encore lâché pied. On les voyait tous décidés à se faire hacher jusqu'au dernier pour ne point faillir à ce chef indomptable. Ses dents étaient serrées, son regard avait de froids reflets comme ceux de l'acier. — Une charge!... passons-leur sur le corps! s'écria-t-il tout à coup d'une voix qui vibrait comme un clairon. Il faut croire qu'en donnant cet ordre absurde il comptait sur quelque intervention des puissances occultes. Les sudistes parurent cependant trou-

ver tout simple qu'il parlât ainsi, et ne songèrent qu'à lui obéir. Ils serrèrent les rangs comme à la parade, évitant de leur mieux les chevaux blessés qui ruaient à la moindre approche et les tas de cadavres qui embarrassaient la manœuvre; puis, une fois massés, après une courte halte qui attira sur eux une fusillade mieux nourrie que jamais, ces braves chargèrent... La force du choc perça la première ligne, qui s'ouvrit comme le chêne sous le coin une fois entré. La seconde, sans cesser le feu, s'écarta d'elle-même à l'approche de l'avalanche humaine. Bref, la bande héroïque se dégagea miraculeusement de la trappe aux dents de fer, non sans lui laisser quelques lambeaux de sa chair sanglante. Au moment où nous ne vîmes plus devant nous que la rase campagne, l'herbe verte du plateau, un cri de ralliement particulier à la Virginie sortit en même temps de toutes les poitrines. Ce cri, je l'ai encore dans les oreilles au moment où je vous parle.

J'ai assisté dans ma vie à quelques affaires assez chaudes, mais en fait d'inattendu et de surprenant il ne m'a pas été donné de rien voir qui approchât de cette aventure. J'en sortais sans autre dommage qu'une bonne estafilade à l'épaule, et pourtant je n'avais pas quitté le chef d'une semelle. Quand nous fûmes hors de poursuite, ce qui ne tarda guère, — car les fédéraux ne disposaient pas d'un seul escadron de cavalerie, et leurs canons à longue portée faisaient derrière nous plus de bruit que de besogne, — ce démon incarné, sans arrêter sa bête, lancée au galop, se tourna sur sa selle, épaulant un *rifle* qu'il venait de prendre à l'arçon de sa selle: — Il me faut le général, dit-il, l'œil fixé sur un groupe d'officiers d'état-major qui, pour moi, ne représentaient que des taches noires sur un fond brumeux; puis il fit feu. La tache centrale de cette vague pléiade me parut quitter la selle, et un cri de rage qui parvint jusqu'à nous annonça que la balle était arrivée à son adresse. Le chef sudiste se mit à rire d'un petit rire triomphal, métallique et sonore, qu'il me semblait ne pas entendre pour la première fois. Le sauvetage, pour le coup, marchait grand train. Encore quelques minutes, et nous allions plonger sous les voûtes de l'immense forêt qui ouvrait devant nous, comme les grandes cathédrales d'autrefois, ses inviolables asiles. Encore quelques minutes, et derrière les routes de bois profondément ravinées nous trouverions l'ombre protectrice, le silence fidèle, le rempart des lacs, le refuge des taillis impénétrables. Vingt à parier contre un que nous étions hors d'affaire. Un moment de plus accordé à notre fuite nous donnait partie gagnée. Ce moment nous manqua cependant.

Une vallée étroite et profondément encaissée, ouverte à notre gauche, débouchait sur la route où nous étions engagés. De cette

tranchée, que masquaient des masses de feuillages ténébreux, sortit tout à coup, nous barrant le passage, un corps de cavalerie fédérale pourvu de plusieurs pièces de canon attelées, deux mille hommes environ, qui hâtaient leur marche à l'appel lointain de l'artillerie pour aller rejoindre l'autre corps d'armée. En un clin d'œil nous fûmes entourés, en un clin d'œil écrasés par la simple supériorité du nombre. Songez donc : deux cents malheureux à bout de forces, parmi lesquels bon nombre de blessés, des chevaux éreintés qu'il fallait faire avancer à grands coups d'éperon, et de l'autre côté des soldats tout frais, assurés de la victoire, dont les essaims nombreux se succédaient devant nous et sur nos flancs, tandis que derrière, à peu de distance, un autre corps nous fermait toute issue. Cependant même alors nous ne voulûmes pas nous rendre sans avoir combattu. Notre chef, comme un nouveau preux de la Table-Ronde, sabrait d'estoc et de taille. Ainsi faisait à côté de lui un Virginien de haute stature et d'une beauté surprenante, un modèle digne de Velasquez ou de van Dyck. A la fin néanmoins ils tombèrent tous deux, non pas que la mort eût trouvé moyen de les atteindre, mais soulevés de leurs selles par la multitude qui se poussait et se pressait autour d'eux. Ils vidèrent les étriers presque en même temps et roulèrent sur leurs chevaux, dont on avait coupé les jarrets.

Vous comprenez bien que je n'avais pu voir ces abus de la force sans chercher à y mettre mon *veto;* mais à cet instant même un coup de sabre m'arriva sur la tête et m'abattit sur place. Je vis à la fois un soleil tourner devant mes yeux, un tourbillon de couleurs éblouissantes et confuses, des flammes aux jets fourchus, des éclairs sanglans, — bref, pour ne pas tant poétiser, je vis, comme on dit, *trente-six chandelles*, — et perdis absolument toute conscience de mon être jusqu'au moment où je rouvris les yeux dans une grande pièce carrée, grossièrement construite de planches et de madriers, où planait une odeur fade et malsaine. Je n'avais pas les idées fort nettes, et pourtant je sentais en moi cette conviction que j'étais mort, déposé dans notre caveau de famille, sous nos grands ormes du comté de Warwick, et que j'entendais croasser au-dessus de moi les choucas du cimetière. Cependant, à mesure que cette chimère se dissipait et que les brumes de mon cerveau tendaient à se dissoudre, je vis aux lueurs incertaines qui pénétraient dans cette grande étable un visage dont l'aspect ne m'était pas nouveau, et qui me reportait aux souvenirs incohérens d'un « autrefois » très mal défini. Ce visage, sur lequel je ne pouvais mettre un nom, était bronzé à plusieurs couches, encombré de barbe, très fatigué, très flétri, portant les profonds stigmates d'une vieillesse anticipée,

souillé d'ailleurs par la poussière des combats et le sang, non encore étanché, de plus d'une blessure, car nous étions prisonniers, hors d'état de nous procurer les moindres soins, et personne autour de nous ne semblait disposé à nous aider en rien, fût-ce d'un simple verre d'eau. — Cette figure, pensais-je, est plus dure, plus sombre, plus sévère que celle dont elle me rend le souvenir; à tout prendre cependant, elle est plus noble. — Et je la contemplais avec un certain intérêt. C'était celle du chef sudiste à côté de qui j'avais voulu combattre et que j'avais vu porter de si beaux coups de sabre. Il était là maintenant, assis sur un tas de paille, regardant avec une sorte de lassitude le soleil qui baissait à l'horizon, et confondu parmi cette vingtaine d'hommes, tous prisonniers comme moi.

Je remuai quelque peu. Son regard se détourna vers moi. Une certaine surprise s'y peignit. On m'avait jeté de côté comme « un homme flambé; » aussi s'étonnait-on de me voir revenir à la vie. Au moment où nos regards se rencontrèrent : — Tiens, me dis-je, c'est Deadly Dash.

III.

Il paraît que ce nom s'échappa de mes lèvres pendant qu'il traversait mon esprit avec toute la force que peut conserver un homme à moitié défunt. Il était si étrange après tout de nous retrouver ainsi tous les deux dans les mains des unionistes! Mon exclamation le fit tressaillir. Ce sobriquet le ramenait brusquement au sein de ce monde avec lequel, depuis tant d'années, il avait complétement divorcé. Le sang lui monta aux joues, son regard étincela; puis, franchissant d'une seule enjambée l'espace qui nous séparait, il s'agenouilla sur la paille qui me servait de lit, et prit mes mains entre les siennes, me regardant avec cette expression affectueuse qui, en dépit de tout, m'avait fait aimer le « tueur » dans un temps où il n'était pour tous qu'un objet d'aversion et de crainte. Il m'exprima chaleureusement son regret de me voir en si mauvaise passe, et si cruellement puni de ce sentiment chevaleresque en vertu duquel je m'étais fait spontanément le champion de « la belle Virginie. » — Nous n'avions, disait-il, que des perspectives assez peu souriantes, les prisons du Capitole, les cachots de Carroll, ou peut-être même;.. mais il ne s'arrêtait pas sur cette dernière hypothèse, reléguée à l'arrière plan. — C'est ainsi que me fut révélé par pur accident le sort de ce personnage à part que l'Angleterre avait repoussé comme un misérable vaurien, et en qui le Nouveau-Monde avait découvert un héros.

Lui-même en butte à de cruelles souffrances, il n'en témoignait pas moins une vive sympathie pour celles que j'éprouvais, et, laissant de côté les soucis de sa propre situation, il cherchait avec ardeur à combiner tous les argumens qui pouvaient servir à légitimer mon imprudente conduite. J'étais, selon lui, un simple touriste mêlé à la guerre civile par pur accident, sans préméditation quelconque. En même temps il s'informait de ma carrière, de ses anciens camarades, et ne cessait de se montrer communicatif que lorsque je voulais l'entretenir de lui-même. Il me raconta simplement qu'il était entré au service des confédérés dès le début de la guerre civile, et je crus remarquer qu'il désespérait maintenant de leur cause. Ce découragement, cet abattement profond, cette tristesse poignante, était-ce simplement le résultat de la défaite qu'il venait de subir? Je fus tenté de le croire en songeant à ce que devait être pour un si vaillant soldat la perspective d'une longue captivité. Néanmoins cette mélancolie avait de quoi me surprendre, moi qui connaissais le personnage.

Je remarquai avec non moins d'étonnement que de temps à autre, tandis qu'il se tenait à mes côtés, causant à voix basse, — car on avait posé des sentinelles à l'intérieur comme à l'extérieur de l'espèce de métairie qui nous servait de prison, — ses regards errans se portaient avec une expression toute particulière sur l'intrépide Virginien tombé le jour même à ses côtés, et qui, poudreux et sanglant comme lui, le bras gauche cassé, gisait à l'autre extrémité de la pièce. Sous ses longues moustaches noires, le malheureux jeune homme dissimulait tant bien que mal le frémissement de ses lèvres, crispées par la souffrance. J'ai vu bien souvent, à l'hôpital ou sur le champ de bataille, les affres de l'agonie, jamais une torture comme celle qu'accusait la physionomie de ce pauvre garçon. Les autres prisonniers confédérés, quoique gens du commun, faisaient bonne contenance, et pas un ne laissait échapper des plaintes que personne au surplus n'aurait écoutées; mais ce magnifique Virginien, véritable Antinoüs de sa race, m'inspirait un réel intérêt, et, avec cette inquiète curiosité qui s'attache dans un état d'extrême faiblesse aux circonstances les plus insignifiantes, je demandai son nom au « tueur, » dont le regard, ainsi que je l'ai dit, se dirigeait volontiers vers ce compagnon de notre captivité.

— Stuart Lane, répondit-il laconiquement, et sans ajouter un mot de plus, mais avec quelle expression de haine contenue! avec quel accent de malveillance infernale! Jamais vous n'avez surpris dans une parole aussi simple tant d'animosité concentrée et comme vibrante; jamais non plus vous n'avez vu coup d'œil aussi chargé de malédictions que celui de mon ancien camarade au moment où,

tout en me le nommant, il regardait ce frère d'armes si beau, si brave, et dont mieux que tout autre il avait pu admirer l'indomptable ténacité.

— C'est votre major, n'est-il pas vrai? continuai-je presque malgré moi. Je m'en doutais bien. Il s'est noblement conduit... Mais il a l'air bien malheureux malgré ses efforts pour paraître impassible.

— Il pense à sa femme... Marié depuis trois semaines, c'est assez naturel.

Rien encore de plus simple que cette explication; elle me fut donnée le plus tranquillement du monde. Pourquoi me sembla-t-elle coûter beaucoup à Deadly Dash? Le talon de sa lourde botte à l'écuyère s'enfonça dans le sol battu qui nous servait de plancher comme pour écraser, broyer quelque odieuse réminiscence. Fallait-il entre ces deux frères de péril et d'infortune supposer quelque rivalité de cœur? avaient-ils aimé par hasard la même femme? Voilà ce que je fus appelé à me demander, tandis que, penché sur moi, Dash inspectait mon genou fracturé par une balle, mon épaule entamée par un coup de sabre, deux blessures sans gravité, mais qui me faisaient cruellement souffrir. En même temps j'étudiais sa physionomie, bien différente de celle que je lui avais connue huit ou dix ans auparavant, — plus marquée, plus austère, plus triste, comme transformée par une douleur profonde dont les flammes purifiantes avaient consumé ce qui lui donnait naguère un caractère de perversité joyeuse, d'endurcissement farouche et définitif.

Peu à peu le silence s'établit dans ce misérable hangar où nous étions entassés pêle-mêle. J'éprouvais ces chaleurs incommodes qui marquent le début de la fièvre, et, mes idées commençant à s'égarer, — sans pourtant m'ôter la conscience de ce que j'avais sous les yeux, — je tenais à mon camarade des propos incohérens. Une ou deux fois je lui parlai comme si nous assistions ensemble à la course du *soldiers' blue riband*. Les minutes d'ailleurs se traînaient plus lentes à mesure que les heures s'accumulaient plus nombreuses et que la nuit se faisait. Rien pour distraire notre ennui que le pas régulier des sentinelles allant et venant, ou bien au dehors le hennissement d'un cheval, un roulement de tambour, un signal de clairon, et le *garde à vous!* des avant-postes, bref ces rumeurs variées qui troublent sans cesse le silence d'un camp.

En effet, la ferme dont une des dépendances nous servait de prison était provisoirement le quartier-général du petit corps d'armée fédéral à qui nous avions dû céder la victoire. Aucun espoir de secours ou de fuite. Outre qu'on nous avait strictement désarmés, ce qui va de soi, la plupart de nos hommes étaient comme moi hors

de combat et réduits à l'inaction la plus complète. On nous gardait à vue. Les sentinelles fourmillaient au dehors, et il fallait bien s'avouer que notre unique chance était d'aller moisir dans les casemates de quelque forteresse du nord. Cependant, quelques officiers de marque étant tombés récemment aux mains des confédérés, on pouvait, avec des dispositions tant soit peu optimistes, compter sur la probabilité d'un échange plus ou moins immédiat; mais d'un autre côté nous avions tout lieu de craindre que notre situation ne fût aggravée, le général à qui nous avions été amenés ayant annoncé, disait-on, qu'en représailles de trois de ses officiers exécutés à la suite d'une des dernières razzias de la cavalerie sécessioniste, il ferait fusiller les trois premiers officiers confédérés sur lesquels il mettrait la main. En pareil cas, nous le savions, menace vaut chose faite, et chacun de nous, en voyant le soleil se perdre derrière les nuages sanglans de l'horizon, pouvait se demander si cet astre se lèverait encore une fois pour lui. Or, je vous le dis par expérience, le même homme s'inquiète médiocrement des balles qui peuvent l'atteindre en plein jour, au moment de la charge, et pourtant digère mal l'idée de se trouver la nuit, une lanterne sur la poitrine, au bord d'une fosse creusée d'avance, devant un peloton d'honnêtes bourreaux qui vont à regret le fusiller comme un chien.

IV.

Deadly Dash lui-même, le plus froid, le plus endurci, le plus endiablé des soldats et des pécheurs, avait suivi d'un regard suffisamment pathétique la lente décadence du soleil vers l'occident. Quelque douleur intime jetait comme une ombre sur son front, ombre dissipée chaque fois que son regard venait à tomber sur Stuart Lane. Alors un léger frisson le parcourait de la tête aux pieds, frisson dont je ne saurais rendre la secrète horreur. Le Virginien cependant gardait une immobilité presque absolue. Aucun signe extérieur ne révélait ses angoisses, mais elles se lisaient dans ses yeux, que je comparais involontairement à ceux d'un pauvre cerf tué jadis par moi dans une de mes chasses en Valachie, et qui, se débattant contre la mort, me jetait des regards exactement pareils. Ah! sans nul doute ce jeune champion d'une cause perdue songeait alors à la femme qu'il aimait, qu'il avait recherchée, obtenue au milieu de la tempête déchaînée sur leur pays, possédée pendant quelques jours au sein du désastre universel, des dangers imminens, et qu'il allait peut-être abandonner pour jamais; il pensait à cette beauté fleurissante dont les parfums étaient perdus pour lui, à ces tendres

épanchemens du premier et unique amour, à ces baisers dont ses lèvres n'avaient pas oublié la saveur, à cette radieuse existence qui, lui mort, s'éteindrait sans doute dans l'isolement et les regrets.

L'épuisement qu'amène l'hémorragie ne me laissait percevoir les choses extérieures que comme on perçoit les créations du rêve, toutefois avec une netteté singulière. A vrai dire, j'avais conscience de rêver tout éveillé, sans le moindre sentiment de la réalité des objets qui passaient sous mes yeux, et cependant l'empreinte brûlante de ces objets s'incrustait, pour ainsi dire, dans mon cerveau surexcité. C'était la fantasmagorie du délire, insaisissable, puisqu'elle est chimérique, mais d'une vraisemblance cent fois plus intense que les plus palpables, les plus incontestables manifestations de la vie positive. Agir, résister, m'était impossible; en revanche je voyais, j'entendais, je comprenais dix fois mieux que dans mon état normal. Seulement je n'aurais pu, questionné sur ce point, dire si je dormais ou si je veillais. Le crépuscule s'éteignit, la nuit vint, on changea les sentinelles. Un bout de chandelle, fixé dans le goulot d'une bouteille vide, jetait ses faibles et vacillantes lueurs sur l'intérieur du hangar; ces jaunes rayons éclairaient tour à tour, à la manière de Rembrandt ou de Goya, tantôt la figure brune d'un *southron*, tantôt la baïonnette brillante d'une sentinelle au repos. Et je me rappelle à ce sujet un mot du « tueur, » qui s'était laissé tomber à côté de mon tas de paille sur lequel il appuyait sa tête pâlie. Avec un rire argentin, presque insolent, quoique très doux, qui me remémorait le temps de notre première liaison : — Il faut souffrir pour être beau, murmura-t-il à mon oreille. Nous reproduisons ici, par manière de *tableaux vivans*, une toile de Salvator Rosa, et le petit Dickey tirerait bon parti de ces effets de lumière... Vit-il encore à propos?.. Le « petit Dickey » était un jeune peintre que son naturel bohême avait recommandé jadis à notre patronage. Son souvenir, évoqué en pareilles circonstances, ajouta quelque trouble au décousu de mes perceptions; je crois pourtant que je répondis affirmativement à la question qui m'était posée.

A travers cette espèce de brume dont je me sentais enveloppé, j'entendis relever les sentinelles. Peu après, un cri perçant me fit tressaillir : c'était un des nôtres, — un enfant de seize ou dix-sept ans, — qu'un soldat brutal venait de piquer avec sa baïonnette pour le faire s'éloigner plus vite du seuil qu'il obstruait. La porte s'ouvrit ensuite. Plusieurs officiers portant l'uniforme fédéral entrèrent en groupe. Je compris à la longue que c'était le général ennemi escorté de son état-major. Ils venaient inspecter leurs prisonniers et voir ce qu'ils devaient en faire. Pour ce qui me concernait dans

la décision qu'ils allaient prendre, je me trouvais complétement désintéressé. Une forte dose d'opium ne m'aurait pas rendu plus indifférent, plus étranger à mon propre sort. Stuart Lane et Deadly Dash lui-même s'étaient simultanément levés. En face des vainqueurs appelés à décider en dernier ressort ce qui allait advenir d'eux, ils se tenaient debout, avec une insouciance, une sérénité parfaites. Toute trace de souffrance avait pour le moment disparu de leur visage. Ils me rappelaient le fauve aux abois dont le sang s'écoule par vingt blessures ouvertes, et qui porte les souillures d'une longue chasse, mais n'en fait pas moins face aux limiers, et, s'acharnant dans sa résistance désespérée, semble vouloir mourir sans avoir faibli.

La sentence fut bientôt rendue. Sept d'entre nous devaient être ramenés sous pavillon parlementaire au plus prochain quartier confédéré pour être échangés contre pareil nombre d'officiers fédéraux dont on voulait racheter la liberté. Dix autres seraient envoyés dans les prisons du nord; trois enfin, pour satisfaire aux représailles dont j'ai parlé, seraient fusillés au point du jour. Toutes ces chances allaient être immédiatement réglées par voie de tirage au sort. Les Virginiens ne firent pas entendre le moindre murmure. L'Anglais qui les commandait ne laissa pas un muscle de son visage trahir la moindre émotion. Tous écoutèrent avec une altière impassibilité cette sentence qui condamnait quelques-uns d'entre eux à périr, victimes d'un coup de dé, pour un crime dont ils étaient innocens. La vie devenue un enjeu, la mort prise pour croupier, tout cela ne les étonnait pas autrement.

Je m'étonnai, moi, de voir le général et les officiers qui l'accompagnaient assister par curiosité à cette bizarre partie de *rouge ou noire*. Peut-être voulaient-ils s'assurer que tout se passait loyalement, peut-être aussi cherchaient-ils dans ce spectacle, après tout assez exceptionnel, une distraction aux ennuis de la longue soirée qu'ils allaient avoir à passer au milieu de fermes incendiées et de labours dévastés. Vingt petits carrés de papier sur lesquels étaient tracés les mots d'*échange*, de *prison* et de *mort* furent pliés et jetés pêle-mêle dans une cantine vide. Je crois avoir dit que nous étions vingt. Par le fait nous étions vingt et un, mais on m'avait mis à part, comme officier de l'armée anglaise, nonobstant les réclamations que j'essayais de faire entendre, et dont on me parut décidé à ne tenir aucun compte, soit qu'on se réservât d'invoquer ma conduite comme un grief contre le gouvernement de mon pays, soit au contraire qu'on voulût faire montre envers la Grande-Bretagne des ménagemens les plus courtois. Ceci, je n'ai jamais pu le tirer au clair, et j'incline à penser que le général dans les mains

duquel j'étais tombé ne se rendait pas lui-même un compte bien exact des mobiles qui le portaient à m'épargner. Bref, sans prêter attention à mes réclamations incohérentes autrement que pour me prier de me taire, on procéda au tirage. Jamais je n'oublierai les affreux détails de cette scène, l'odeur fétide qui s'exhalait du sol de ce hangar, tout récemment occupé par des bestiaux, les ternes rayons qui nous laissaient entrevoir la charpente noire du toit surbaissé, les canons de fusil çà et là brillant parmi les ténèbres, les tas de paille, les monceaux de foin rougis et détrempés de notre sang, le groupe des officiers fédéraux debout près de l'entrée, les physionomies fatiguées, mais énergiques, des prisonniers sudistes; — au milieu d'eux, la tête blonde, la taille svelte et vraiment élégante de leur capitaine anglais, qui se tenait un peu en avant du reste de sa petite troupe, comme pour garder son rang et appeler sur lui les coups du sort.

A mesure que chacun de nos gens tirait son billet, un soldat fédéral le lui prenait des mains, l'ouvrait, et proclamait à voix haute l'arrêt du hasard. Il n'y avait chez eux ni retard ni hésitation. Chacun prenait son tour, même les plus épuisés, même ceux qui semblaient agoniser, du même pas calme et résolu avec lequel ils eussent défilé pour aller recevoir des mains de Lee ou de Longstreet le fameux drapeau des *stars and bars*. Pas un ne mit une seconde de délai à plonger la main dans l'espèce d'urne où elle allait peut-être chercher une sentence de mort.

Deadly Dash fut appelé le premier. Son attitude était celle de l'indifférence la plus sincère, la plus naturelle, sans ombre de forfanterie. Son billet portait le mot *échange*, et quand brilla ainsi à ses yeux l'espoir d'une délivrance immédiate, un rayon de joie vint animer son regard; mais ce rayon s'éteignit à l'instant même. Trois autres suivirent, qui tous se trouvèrent dévolus à l'emprisonnement. Le cinquième appelé fut Stuart Lane. Si poignantes qu'eussent été ses angoisses, il n'en laissait rien percer pour le moment. La tête haute, le regard assuré, il s'avança de ce pas large et ferme qui est particulier aux gens de cheval, — vrai royaliste en face des Têtes-Rondes, — dédaigneux, muet, bien décidé à ne pas fléchir. Sans que la main lui tremblât le moins du monde, il prit son billet et le remit au soldat chargé d'en déclarer le contenu. Un seul mot sortit des lèvres de cet homme, — un mot qui me fit l'effet d'une balle sifflant à travers les ténèbres : — *mort!*

Le prisonnier inclina légèrement le front comme pour dire : Je m'y attendais; puis il recula de trois pas et reprit sa place dans les rangs, toujours sans le moindre signe de faiblesse. Son capitaine ne lui jeta qu'un regard, un regard d'impitoyable triomphe, de

brutale satisfaction, de sombre haine, un regard meurtrier, digne de Caïn; mais un instant suffit pour éteindre aussi ce regard. La tête de Deadly Dash s'affaissa sur sa poitrine, et je crus discerner sur son visage tourmenté les traces d'une lutte terrible, peut-être même les souffrances d'un amer remords. Il se haïssait sans doute en se voyant à ce point altéré du sang de cet homme; il avait honte de se sentir joyeux en face d'une aussi cruelle péripétie. Lui seul en effet avait pu se soustraire à l'admiration qu'inspirait le jeune et beau Virginien, toujours debout, toujours silencieux, dont l'ardeur martiale, la puissante vitalité, le courage chevaleresque, la tendresse passionnée, allaient dans quelques heures être voués au néant. Sa noble attitude commandait le respect de ses vainqueurs eux-mêmes; son chef, son compagnon d'armes était seul à ne ressentir pour lui ni pitié ni sympathique vénération.

La loterie continua. Le hasard distribua jusqu'au bout ses disgrâces et ses faveurs, également gratuites, parmi cette vingtaine d'êtres humains devenus tout à coup ses jouets. Un silence absolu se maintenait dans le groupe de nos condamnés; pas un ne semblait se féliciter, ni s'attrister, ni jalouser la bonne chance de ceux qui allaient se retrouver libres. Un de ces derniers, Deadly Dash, avait seul la tête basse, l'air pensif et mécontent.

Déjà traités comme des criminels pendant cette courte nuit qui leur restait à vivre, les trois condamnés durent être mis à part dans des chambres séparées. Au moment où on allait l'emmener, Stuart Lane, s'arrêtant un moment, fit signe à son chef qu'il avait à lui parler. Celui-ci s'étant approché, l'autre lui tendit la main, et parlant à voix basse, mais non sans être entendu de moi, qui gisais presque à leurs pieds : — Nous avons été rivaux, lui dit-il; désormais nous pouvons être amis. Puisque vous l'avez aimée, vous saurez sans doute avec quels ménagemens il convient de lui annoncer ma mort... Hélas! peut-être ne sera-t-elle pas de force à supporter cette nouvelle... Vous l'avez aimée, peut-être l'aimez-vous encore; vous lui direz donc mieux que personne avec quel immense regret je quitte la vie et combien il m'en coûte de mourir sans la revoir...

Alors, alors seulement, je vis une pâleur livide sur cette face bronzée, et ce corps robuste ébranlé par un sanglot convulsif. Le soldat qui l'emmenait, ne comprenant rien à ce retard, le poussa légèrement du côté de la porte, et le malheureux disparut sans avoir reçu la moindre promesse ni le moindre adieu de son farouche compagnon, qui même n'avait pas voulu prendre la main tendue vers lui. Deadly Dash avait purement et simplement prêté l'oreille en fronçant les sourcils d'un air sombre et boudeur.

Il fut tiré de l'espèce de rêverie où l'avait laissé cette funèbre adjuration par le général unioniste, qui le somma brusquement de venir s'entendre avec lui sur quelques points à régler entre eux. Au capitaine revenait de droit le commandement des hommes qu'on allait le lendemain conduire à l'échange.

— Je voudrais, général, répondit d'un ton bref Deadly Dash avoir affaire à vous en particulier.

Cette requête inusitée ne laissa pas de causer un certain trouble au chef unioniste, qui jeta un regard soupçonneux sur le redoutable partisan dont il avait entendu parler comme d'un homme « capable de tout. » Peut-être le croyait-il capable d'un assassinat. Avec un de ces rires ironiques et quelque peu méprisans dont il avait contracté l'habitude : — Pensez-y, général, continua le prisonnier, un blessé, privé de ses armes, n'est jamais bien à craindre. Je ne saurais trop comment m'y prendre pour vous tuer... En bonne conscience, vous pourriez donc vous en rapporter à moi;.. mais du reste gardez avec vous autant de vos officiers que vous voudrez, pourvu qu'aucun de mes Virginiens n'assiste à notre conférence...

Les gens du nord s'imaginèrent sans doute qu'il voulait passer du côté des vainqueurs, ou peut-être même trahir, moyennant bonne prime, quelque mouvement stratégique d'une haute importance. On admit donc sa prétention, et Deadly Dash sortit avec les officiers fédéraux. Les condamnés sudistes l'accompagnèrent jusqu'à la porte d'un long regard curieux et pensif, celui du chien captif qui voit s'éloigner son maître. Ils avaient passé avec lui bien des journées de péril, partagé avec lui bien des privations, et la pensée qu'ils ne le reverraient peut-être jamais ne leur était évidemment pas agréable. Quant à lui, l'idée de leur dire adieu ne lui vint même pas. Il en avait tant vu tomber, il en avait tant tué lui-même! Allait-il s'apitoyer sur le sort de ces misérables? Personne ne pouvait s'y attendre.

Une heure s'écoula, au bout de laquelle des gardes vinrent me prendre sur un brancard pour me monter dans une sorte de grenier où un chirurgien pansa fort à la hâte mes blessures les plus sérieuses, après quoi il me laissa sur un méchant grabat en compagnie d'une cruche d'eau posée sur le plancher et d'une sentinelle qui m'enjoignit de dormir. Dormir était bientôt dit, mais, eussé-je ainsi payé ma rançon, je n'aurais pu fermer l'œil. Bien que passablement endurci par les incidens variés de mon existence militante, le souvenir de ceux qui allaient périr au lever du soleil m'était sans cesse présent malgré moi. Plus particulièrement je songeai à ce Virginien, si jeune, si beau, si vaillant, à qui la vie était si précieuse, et qui, le moment venu de la perdre, avait trouvé

en lui-même une si prompte et si complète résignation. Pour que le rival malheureux dont il avait triomphé lui gardât encore une haine si farouche, il fallait que leur antagonisme eût été poussé à de terribles extrémités. Sur le bord de la fosse où va tomber un frère d'armes, quel grief ne doit être mis en oubli?

Ces idées et bien d'autres passaient confusément dans ma cervelle fatiguée, et mes blessures devenaient de plus en plus cuisantes lorsque Deadly Dash, bien escorté, fut introduit auprès de moi. Cette faveur lui avait été accordée, me dit-il, en sa qualité de compatriote. Jamais ce mot n'avait eu pour moi la portée que lui donnait ce moment de suprême angoisse. Jamais je n'avais compris si bien la douceur de voir près du lit où l'on souffre, je ne dis pas un être aimé, mais un visage déjà connu. Deadly Dash ne voulut pas se livrer au repos. Assis auprès de moi, il me prodiguait des soins presque féminins, et cela, bien qu'il n'eût pas traversé les combats de la veille sans recevoir plus d'une rude atteinte. N'importe, pendant cette nuit, qui me sembla interminable, il ne s'éloigna pas un instant. Sans cesse il s'occupait de mon bien-être, et son regard assidu ne me quittait que de temps à autre pour se plonger au dehors, dans les profondeurs du ciel étoilé, par la porte restée ouverte, où se dessinait la silhouette mobile d'une sentinelle qui ne nous perdait pas de vue.

A quoi songeait-il alors? Était-ce au Virginien dont les dernières heures sonnaient l'une après l'autre? Était-ce à la femme dont il n'avait pu conquérir la tendresse, acquise pour jamais à ce pauvre condamné? Se disait-il par hasard que, mort ou vivant, son rival la lui avait définitivement enlevée? Ces questions me passaient par l'esprit, et me harcelaient en quelque sorte, si bien que, dans un moment où la fièvre m'enlevait tout contrôle sur moi-même, j'osai le questionner au sujet de cette femme inconnue. — Vous l'aimiez donc bien? lui demandai-je à brûle-pourpoint.

Je croyais qu'il allait me regarder avec colère, tout au moins avec une profonde surprise; mais il n'en fut rien. Ses yeux, comme égarés sur le paysage lointain où de grands bois ténébreux se profilaient à l'horizon, ne se détournèrent pas de cet imposant spectacle, et, répondant à sa pensée plutôt qu'à mes paroles : — Oh! oui, dit-il, je l'aime bien. Je l'aime comme je n'avais jamais aimé dans cette Angleterre où votre existence et la mienne se sont rencontrées. Je l'aime de cet amour que jamais le même homme n'éprouva deux fois.

— Et... elle?

— Elle?... Je ne lui connais qu'une pensée au monde. Elle ne vit que pour cet homme et par cet homme.

Sa voix, cette voix au timbre sonore, se traînait plaintive sur chacun de ces mots que je répète avec la certitude de n'en omettre, de n'en changer aucun. — Pour vous avoir à ce point subjugué, continuai-je, il faut qu'elle soit admirablement belle.

Ceci lui arracha un sourire, un sourire triste et comme en deuil. — Sans doute, reprit-il, elle est charmante... Si elle n'était que cela!... Mais non, la beauté n'est chez elle qu'un don secondaire, son moindre attrait à mes yeux. D'autres qualités éminentes et rares la rendent digne qu'un homme déjà grand veuille grandir encore pour se mettre à son niveau,... qu'un tel homme veuille lui consacrer sa vie tout entière, — et, ceci lui étant refusé, qu'il veuille du moins mourir pour elle...

Ces paroles, très lentement articulées, me firent l'effet d'une main qu'on aurait posée sur mes lèvres. Je me tus à regret, mais je me tus. Bien évidemment il ne se doutait pas que je fusse là. Un souvenir unique le tenait absorbé. Je le vis bien lorsque, les yeux toujours arrêtés au niveau des horizons lointains, il laissa sortir de ses lèvres frémissantes une espèce d'appel extatique. — *My darling*, murmurait-il, *my darling*, vous saurez cette fois comment je vous aimais!...

Un long silence suivit. Nous ne nous parlions plus, et c'est à peine s'il se leva une ou deux fois pour me rendre quelques soins. Le reste du temps il demeurait assis, presque immobile, regardant toujours au dehors, attentif, aurait-on pu croire, à la course des nuages qui passaient rapidement sur les cieux semés d'étoiles. Ainsi allèrent les choses jusqu'au moment où l'orient revêtit quelques teintes blanches. Ces symptômes précurseurs du jour me donnèrent une espèce de frisson. Je songeai qu'ils allaient donner le signal du meurtre. Deadly Dash alors se leva, et, penché vers moi, me contempla une fois encore avec une sorte d'attendrissement amical, absolument comme dans nos meilleurs jours d'autrefois. — Mon cher garçon, me dit-il, le général m'attend au lever du jour. Je suis donc forcé de vous quitter. C'est un adieu que je vous dis!...

Sa main étreignit la mienne. Il laissa un instant de plus son regard posé sur le mien, et dans ce regard il y avait une certaine nuance de mélancolie; puis il se détourna brusquement, et, suivi de son escorte, il sortit comme s'il marchait au-devant des splendeurs que le jour naissant allait répandre sur ce magnifique paysage.

A la netteté de l'ombre qu'il laissait derrière lui, je vis que le soleil était tout à fait levé. — Allons, me dis-je, le moment est venu pour eux! Pendant quelques instans encore, tout resta fort calme; mais le tambour mêla bientôt ses longs roulemens au chant matinal

des oiseaux, depuis peu réveillés. La marche régulière d'une troupe armée résonna sur le sol, mon cœur suspendit ses battemens, mes lèvres se séchèrent. — Je savais bien où allaient ces soldats, dont le pas bruissait ainsi sur les herbages brûlés. Bientôt je distinguai le grincement des baguettes qu'on retire du fusil et celui des coups assourdis qu'elles frappent sur les cartouches glissées dans le canon. D'un seul bond, comme si les balles m'arrivaient en plein corps, je quittai ma misérable couchette pour me traîner chancelant jusqu'à la porte toujours ouverte, et, une fois là, je m'appuyai à l'un des montans sans pouvoir faire un pas de plus, et frappé du reste par une sorte de fascination. Je voyais l'escouade, formée sur deux rangs, charger méthodiquement ses armes. Je voyais debout trois hommes dont la silhouette se détachait nettement de pied en cap sur le pâle azur du ciel et sur la claire verdure des bois. Deux d'entre eux étaient Virginiens, mais le troisième n'était point Stuart Lane...

Avec un grand cri je m'élançais, mais deux soldats de garde me saisirent chacun par un bras, et, faible comme une femme, je ne pus me dégager. L'homme dont je ne veux pas rappeler ici l'odieux sobriquet entendit cette clameur désespérée. Il se retourna et me sourit. Son visage, en pleine lumière, avait une indicible expression de tranquillité sereine, de repos définitif. Il était en parfaite harmonie avec le caractère de cette pure et paisible matinée. Maintenu par deux mains de fer au moment où j'allais être témoin de ce qui me semblait un horrible assassinat, j'ai connu alors, ce me semble, toutes les tortures de l'impuissance. La manœuvre suivait son cours régulier, les formules se succédaient, les ordres se donnaient avec une effroyable régularité : — apprêtez!... joue!... feu!... Des armes couchées jaillit un jet de flamme et de fumée : les hauteurs voisines nous renvoyèrent en longs échos le bruit d'une double décharge, et, quand on put voir ce qui se passait, pas un des trois hommes n'était sur pied. Mes deux gardiens jugèrent alors inutile de me retenir, et je pus me traîner jusque sur le terrain de l'exécution. Deux des cadavres reposaient déjà dans leurs bières. Le troisième, celui de mon ancien camarade, gisait, les bras étendus comme ceux d'un crucifié. Plusieurs balles lui avaient traversé les poumons. Il avait encore les yeux ouverts. Je crus un moment qu'il venait de me reconnaître et qu'un faible sourire passait sur ses lèvres. Toute réflexion faite, ce devait être là une illusion. Ainsi du moins le pensait un officier qui, me voyant presque évanoui, m'empêcha de tomber à la renverse dans le fossé où ces malheureux restes allaient être déposés.

On m'expliqua plus tard, — avais-je besoin de ces explications?

— que le chef des Virginiens avait offert sa vie pour racheter celle de Stuart Lane. J'ignore par quels argumens le général ennemi fut amené à autoriser cette étrange substitution. Les meilleurs durent être la haine et la crainte attachées au souvenir des exploits par lesquels le redoutable partisan s'était signalé depuis quelques mois. Quoi qu'il en soit, le sacrifice avait été accepté à l'insu de l'homme qu'il sauvait de la mort. En quittant sous bonne garde les lignes fédérales, deux heures avant l'aurore, notre Virginien savait seulement qu'on allait le conduire au camp sudiste, où il lui serait loisible de demeurer, si on consentait à l'échanger contre un officier du nord d'un grade supérieur, et dont la capture lui était précisément due. Trompé par ce concours de circonstances, il nous avait donc quittés sans se douter le moins du monde que son plus cruel ennemi, cet Anglais dont il avait été le rival, le renvoyait ainsi, au prix de sa vie, vers la femme qu'ils avaient aimée tous les deux.

Telle fut la mort de celui que l'on appelait Deadly Dash. Sa sépulture sans nom, à jamais ignorée, personne ne l'ira chercher sous l'ombre des grands bois de la Virginie. Condamné, proscrit, exilé par le monde, qui n'avait jamais pu discerner en lui le moindre mérite expiatoire, il portait certes un lourd fardeau de mauvaises actions, et bien des vices avaient tour à tour laissé leur empreinte sur son âme; cependant, toutes les fois que je songe à ce tombeau lointain, où l'herbe pousse maintenant si touffue, et sur lequel, à part quelques daims sauvages, ne s'arrête jamais un être vivant, je suis tenté de me demander s'il n'y avait pas dans ce réprouvé telle grandeur exceptionnelle qui ferait honte aux meilleurs d'entre nous. Je me demande aussi par quelle fatalité personne n'a pu le connaître, si ce n'est au moment où vingt balles le foudroyèrent sous mes yeux.

Ainsi parla mon ami, qui, son récit achevé, rechargea mélancoliquement sa pipe, et se renferma dans un mutisme solennel. J'estime que tout au fond du cœur il s'étonnait d'avoir été si exceptionnellement sentimental. Aussi me parla-t-il longuement le lendemain de ce maudit *Russley*, sur la tête duquel il avait risqué une somme si ronde. — Je ne m'en cache pas, cette perte me dérange fort, disait-il, et ces déconvenues pécuniaires vous mettent malgré vous du noir dans l'âme. — Ce fut alors que, pour l'aider à rentrer en grâce avec lui-même, je développai ma théorie médicale sur l'*epsomitis*. Il la trouva non-seulement très ingénieuse, mais très raisonnable, — ce qui était tout simple, puisqu'elle lui donnait raison.

E.-D. FORGUES.

LE

SPIRITUALISME FRANÇAIS

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

De toutes les doctrines philosophiques qui se partagent les esprits au temps où nous sommes, la moins étudiée est, à mon avis, la doctrine spiritualiste. Je ne crois pas avancer un paradoxe en affirmant qu'elle est à peu près aussi connue que celle de Bouddha ou de Lao-tseu. On n'en connaît ni l'histoire, ni les principes, ni la vraie originalité. On ne cesse de la représenter sous les couleurs les plus fausses, tantôt comme une simple philosophie du sens commun, tantôt comme la restauration surannée de la métaphysique d'un autre siècle, tantôt comme la théologie des séminaires moins les miracles. Quant au caractère original et propre du spiritualisme de notre siècle, il est absolument ignoré. On prononce sans cesse les noms de Kant et de Hegel, mais qui donc sait, si ce n'est parmi les initiés, que la France a eu au commencement de notre siècle un penseur dont le nom doit être mis à côté de ceux-là, et qui depuis Malebranche est le plus grand et peut-être le seul métaphysicien que la France ait possédé? Je veux parler de Maine de Biran. Qui donc sait qu'un physicien illustre, dont le nom est marqué dans la science d'une manière ineffaçable, Ampère, a consacré plus de temps peut-être aux méditations philosophiques qu'à ses études de mathématiques et de physique, et qu'il a travaillé en commun avec Maine de Biran au renouvellement de la métaphysique? Qui donc sait que dans cette entreprise commune de ces deux grands penseurs se rencontrait une vue neuve et profonde, qui, développée avec la patience du génie allemand, eût peut-être donné naissance à un mouvement philosophique aussi considérable

dans l'histoire que l'a été le mouvement kanto-hégélien, si des circonstances favorables se fussent prêtées à un semblable développement?

Ce qui a manqué à la philosophie de Biran et d'Ampère, ce sont les circonstances. Pour ce qui regarde ce dernier par exemple, il y a quelques années à peine que, par la publication du journal de Maine de Biran, nous apprenions qu'Ampère était son collaborateur philosophique et qu'ils avaient une doctrine commune; c'est d'hier seulement et par les soins de M. Barthélemy Saint-Hilaire que nous avons été mis en possession d'une partie de sa correspondance philosophique avec Maine de Biran; encore ne possédons-nous cette correspondance que par fragmens, et toute une moitié précieuse nous fait défaut, à savoir les lettres de Biran lui-même. Ampère avait bien marqué son rang dans la philosophie par son éminent ouvrage sur la *Classification des sciences*, auquel avaient été joints des fragmens de psychologie à la fois fine et confuse; mais la part qu'il pouvait avoir eue à l'établissement du spiritualisme nouveau nous était absolument inconnue.

Quant à Maine de Biran, très peu de ses écrits furent publiés de son vivant. Il avait le goût d'écrire et l'habitude assez étrange de recommencer sans cesse un même ouvrage; mais il n'avait pas le goût de la publication, il la craignait. Sa doctrine ne se faisait jour que dans un cercle assez étroit, dans une petite société philosophique dont il était le président, et dont les habitués n'étaient rien moins que M. Royer-Collard, MM. Cuvier (George et Frédéric), M. Ampère et vers la fin M. Cousin. C'est M. Cousin qui a fait pour Biran ce qu'il a fait pour Schelling et Hegel, ce qu'il a fait pour Abélard, pour Plotin et pour Proclus, c'est-à-dire qui a mis en circulation son nom et ses œuvres, et qui lui a communiqué le premier quelque chose de cet éclat qu'il prêtait à tout ce qu'il touchait; mais la fougue de cette imagination toujours en mouvement la transportait successivement sur trop de choses pour qu'aucune pensée eût le temps de mûrir silencieusement, ce qui est la condition du progrès scientifique. Aujourd'hui il nous transportait en Écosse, puis en Allemagne, puis à Athènes ou à Alexandrie, puis au moyen âge, puis au XVII[e] siècle, et toujours la dernière pensée était dominante. Comment l'idée de Maine de Biran aurait-elle pu jeter des racines et se développer dans cette dispersion indéfinie? Lorsqu'en 1840 M. Cousin publia les œuvres de Maine de Biran, il semble que le moment était déjà passé où le germe philosophique déposé dans ces œuvres eût pu fructifier. On savait trop de choses. En philosophie, l'ignorance est très favorable à l'invention. En lisant Kant, on est confondu du peu de lectures qu'il avait fait en philosophie.

Leibniz et Hegel sont les seuls philosophes parmi les modernes qui aient joint une grande érudition à une grande spontanéité. La philosophie de Biran aurait trouvé sans doute dans Jouffroy un disciple et un maître tout prêt à la transformer en la développant, comme a fait Fichte à l'égard de Kant; mais Jouffroy, que je sache, n'a pas connu Biran, et il mourait à peu près vers le temps où les œuvres de celui-ci trouvaient dans M. Cousin leur premier éditeur.

M. Cousin avait publié quatre volumes d'œuvres inédites; ce n'était pas tout. Les œuvres les plus importantes peut-être lui avaient échappé. L'histoire des papiers de Biran est vraiment curieuse. C'est une odyssée parfaitement authentique qui fait pendant à celle des papiers d'Aristote, que nous a racontée Stobée. Suivant celui-ci, les papiers d'Aristote auraient moisi pendant deux siècles dans une cave. Ceux de Biran dormirent je ne sais combien d'années dans un grenier. Les papiers d'Aristote trouvèrent leur éditeur dans Apellicon de Téos. Les papiers de Biran eurent le bonheur de rencontrer également un éditeur dévoué et passionné qui, avec des soins infinis et de sérieux sacrifices, nous a donné tout ce qui restait de lui, à savoir un journal, confession psychologique des plus attachantes, et trois volumes d'écrits philosophiques, parmi lesquels l'œuvre la plus complète et la plus étendue de Maine de Biran : l'*Essai sur les Fondemens de la Psychologie*. Cet éditeur a été M. Naville, de Genève, qui, étant mort avant d'avoir achevé sa tâche, a laissé à son fils, M. Ernest Naville, l'honneur de l'exécuter. C'est en 1859 que parurent par les soins de ce dernier les *Œuvres inédites* de Maine de Biran.

Cette fois encore l'opportunité manquait à cette importante publication. C'était le moment où de toutes parts commençait à éclater un évident besoin d'émancipation à l'égard de la philosophie régnante. On était peu disposé à en remonter le courant jusqu'à sa source, on voulait y échapper absolument. La curiosité était éveillée par une philosophie engageante et hardie, qui promettait beaucoup, comme tout ce qui est nouveau, qui a peu tenu, comme il arrive presque toujours. D'ailleurs, il faut le dire, la lecture de Biran est âpre et ingrate. Sans avoir jamais su l'allemand, il pense et écrit en philosophie comme un Allemand. Il a des profondeurs et des replis où il est difficile de le suivre. Ajoutez que les problèmes philosophiques, toujours identiques dans le fond des choses, se présentent à chaque époque sous des aspects différens. Les écrits posthumes de Biran et d'Ampère ne semblent guère répondre aux interrogations anxieuses du temps présent. Ce monologue ou ce dialogue, ce moi parlant à un autre moi ou se parlant à lui-même dans une sorte de solitude semblable à celle de Fichte, ce monde

de la conscience, si ténébreux pour l'imagination, si fermé à la lumière des sens, cette analyse subjective si subtile et en apparence si arbitraire, toute cette spiritualité abstraite, n'avaient rien qui pût parler à ce temps de réalisme objectif, où l'on veut toucher et compter, et où l'on ne reconnaît de science que dans ce qui est susceptible de poids et mesure. Le spiritualisme lui-même, souvent trop timide et qui craint trop d'ennuyer, plus occupé d'ailleurs de se défendre que de développer ses doctrines, n'a pas rendu jusqu'ici à son vrai maître, Maine de Biran, tout l'honneur qui lui était dû (1). Il n'est pas encore trop tard pour le faire. Au reste notre objet, dans les pages qui suivent, n'est pas tant de faire connaître historiquement et analytiquement la philosophie de Biran que d'exposer nos propres idées philosophiques, telles que nous les avons dégagées par une étude approfondie et une libre interprétation des œuvres de cet éminent philosophe. Peut-être cette exposition fera-t-elle tomber quelques préjugés, peut-être réconciliera-t-elle quelques adversaires, peut-être au moins ceux qu'elle ne persuadera pas reconnaîtront-ils la valeur d'une doctrine dont ils n'ont généralement que les notions les plus vagues.

I.

Le principe de la philosophie de Biran, celui qu'il est permis d'appeler sa découverte, peut être formulé ainsi : « le point de vue d'un être qui se connaît lui-même ne doit pas être assimilé à celui de l'être connu extérieurement. » Toute la philosophie du XVIII[e] siècle avait considéré l'homme comme une chose que l'on aperçoit du dehors. Condillac imaginait une statue dont il animait successivement les organes; Hartley et Priestley expliquaient la pensée par les vibrations cérébrales; le pieux Bonnet lui-même, dans son *Essai analytique des facultés de l'âme*, avait également imaginé sa statue et essayait aussi d'expliquer la pensée par la mécanique. L'*homme-machine* de Lamettrie était l'exagération, mais l'exagération très conséquente de la méthode généralement adoptée. La même philosophie confondait encore la pensée avec les signes qui l'expriment, et elle assimilait la psychologie tantôt à la physiologie et tantôt à la grammaire. Elle imaginait en outre les causes intérieures sur le modèle des causes externes, et, appliquant la méthode baconienne à la psychologie, elle ne voyait dans les facultés de l'âme et dans

(1) Je dois cependant rappeler deux travaux publiés ici même : celui de M. F. Ravaisson (*Revue* du 1[er] novembre 1840), où l'auteur opposait au point de vue sceptique de la philosophie écossaise le point de vue de Maine de Biran, et celui de M. Naville sur *Maine de Biran, sa vie intime et ses écrits* (*Revue* du 15 juillet 1851).

l'esprit lui-même que des noms abstraits représentant des causes inconnues. Ainsi l'extériorité était partout, l'intériorité nulle part. Tel était le point de vue du XVIII[e] siècle, tel est celui qui reparaît de nos jours à côté de nous. Si Maine de Biran a combattu partout cette doctrine, on ne peut pas dire que ce soit pour l'avoir ignorée ou méconnue, ou pour en avoir été séparé par des préjugés théologiques. C'est dans cette doctrine précisément qu'il a été élevé et nourri, c'est celle qu'il a professée pendant toute la première période de sa carrière. Bien plus, ce n'est pas par une influence extérieure, par esprit de révolte ou par rupture soudaine qu'il s'est séparé de cette philosophie; c'est par un progrès naturel, c'est en croyant l'approfondir et la développer, c'est en y appliquant une analyse plus exacte et plus rigoureuse; depuis longtemps il l'avait dépassée qu'il croyait y être encore. C'est ainsi que dans son *Mémoire sur l'habitude*, où à chaque page il se donne comme le disciple de Condillac et de Tracy, il n'est pas difficile à celui qui connaît sa philosophie future d'en découvrir non-seulement les germes, mais les principes essentiels sous la terminologie de Condillac, encore conservée. Rien ne prouve mieux l'insuffisance du principe matérialiste et sensualiste que ce progrès spontané et régulier de la pensée qui conduit un Biran et un Cabanis (1) à s'élever d'eux-mêmes au-dessus de leurs propres principes jusqu'à une philosophie plus délicate et plus haute

Ce fut donc par le mouvement régulier de sa pensée et sans savoir même où il serait conduit que Biran fut ramené pas à pas du point de vue objectif au point de vue subjectif, de l'extérieur à l'intérieur. La profonde philosophie chrétienne avait depuis longtemps avec saint Paul distingué l'homme extérieur et l'homme intérieur, le vieil homme et l'homme nouveau, la chair et l'esprit; mais cette distinction mystique et morale n'avait point pénétré en métaphysique. Descartes lui-même, malgré le *cogito*, n'avait guère fait que traverser un instant le point de vue de l'intériorité, et avait immédiatement passé à la chose pensante, à la chose en soi, pour parler le langage de Kant. Leibniz était plus près de ce point de vue; toutefois Biran, dans son écrit admirable sur ce grand philosophe, nous le montre encore plus attaché à l'idée de la substance qu'à celle du sujet pensant. En général, pour les métaphysiciens, l'âme était considérée non comme un sujet, mais comme un objet, objet de raison pure, non des sens, mais toujours conçu et aperçu du dehors, non du dedans.

Les grands métaphysiciens, quel que soit leur langage, ne peu-

(1) On sait que Cabanis, si franchement matérialiste dans les *Rapports du physique et du moral*, est parvenu à une philosophie toute différente dans sa *Lettre à Fauriel sur les causes premières*.

vent jamais s'éloigner beaucoup de la vérité. Cependant leurs idées, lorsqu'elles passent dans le vulgaire, prennent en quelque sorte une forme solide et grossière qui fournit par là même de nouveaux prétextes aux réactions sceptiques et matérialistes. C'est ainsi qu'un spiritualisme de collége se substitue bien vite au spiritualisme vivant, dont on retrouve le sentiment chez tous les grands philosophes. De là, par exemple, cette représentation tout imaginative de l'âme, qui nous la montre dans le corps « comme un pilote dans son navire, » selon l'expression d'Aristote, et en dehors de Dieu comme un homme est en dehors de sa maison; de là cette idée de substance suivant laquelle l'âme serait une espèce de bloc solide, revêtu de ses attributs comme un homme de son manteau. Voilà la doctrine de l'esprit telle que se la représentent le sens commun et l'école : c'est une sorte de matérialisme spiritualiste qui révolte les esprits raffinés et délicats tout autant que l'autre. Ceux qui raillent aujourd'hui le spiritualisme n'ont guère devant les yeux que celui-là. Entre la substance abstraite de l'âme et la substance abstraite du corps, ils ne voient aucune différence, et ils ont raison; mais l'esprit est tout autre chose, et c'est ce qu'ils n'aperçoivent pas.

Il est très remarquable que Biran s'est trouvé placé en philosophie dans une situation tout à fait analogue à celle de Kant, et qu'il a fait et voulu faire une révolution toute semblable. Kant avait cherché un milieu entre ce qu'il appelait le dogmatisme et le scepticisme, entre l'ancienne métaphysique, représentée surtout pour lui par le wolfisme, et la philosophie française et anglaise du XVIIIe siècle. Biran a cherché exactement la même chose. Ne croyez pas que sa réforme soit un pur retour à la métaphysique du XVIIe siècle, et qu'il n'ait échappé à Hume que pour revenir à Descartes. Nullement, il critique toujours alternativement Hume et Descartes, le point de vue empirique et sceptique et le point de vue ontologique. Comme Kant, il distingue le *noumène* et le *phénomène*, ce qui est en soi et ce qui nous apparaît, et, s'il reproche aux sceptiques de ne voir que des phénomènes, il reproche aux dogmatiques de prétendre connaître les choses en soi dans leur absolu, dans leur essence intime et première. Ainsi le problème était posé tout à fait de la même manière et par Kant et par Biran. Tous deux pensaient qu'il devait y avoir un terme moyen entre la chose en soi, inaccessible à l'expérience, et le phénomène, additionné et juxtaposé dans le temps et dans l'espace; tous deux s'entendirent encore en cherchant dans le sujet pensant ce terme moyen, cette racine d'une métaphysique nouvelle. Jusque-là ils marchent d'accord; c'est ici qu'ils se séparent.

Dans le sujet pensant, ce que Kant a surtout démêlé, ce sont les

lois de la pensée. Entre le noumène et le phénomène, il a trouvé un intermédiaire, à savoir les formes *à priori* de l'intuition, de l'expérience, de la pensée en général, temps, espace, causalité. Pour Biran, ce moyen terme n'est autre chose que le sujet lui-même immédiatement saisi par un acte d'intuition. Pour Kant, le sujet pensant n'est encore qu'une résultante dont la notion se forme par l'application des lois de la pensée à la multitude des phénomènes intérieurs. Pour Biran, le sujet pensant et conscient est au contraire ce qu'il y a de primitif, et les formes *à priori* de Kant ne sont que les différens points de vue dégagés par l'abstraction du point de vue primitif et fondamental du sujet s'apercevant lui-même. En un mot, on peut résumer ainsi les deux doctrines : pour Kant, le moi est un produit de la pensée; pour Biran, la pensée est un produit du moi. Chez l'un, c'est l'esprit logique qui domine; chez l'autre, c'est l'esprit psychologique. Enfin Kant, avec ses formes de la pensée pure, ne trouve aucun moyen de passer du monde sensible au monde intelligible, du monde des phénomènes à celui des noumènes. Biran au contraire, en admettant un sentiment immédiat de l'être, trouve un passage entre les deux mondes et ressaisit l'objet par le moyen du sujet, c'est-à-dire de l'esprit. Pour mieux comprendre ces conséquences, il faut analyser avec plus de précision ce que nous n'avons fait qu'indiquer, à savoir la notion du sujet.

Ce qui est immédiatement présent à soi-même, ce qui existe *pour soi*, comme disent les Allemands, voilà le sujet, voilà l'esprit. Comparons cette notion soit à la notion empirique, celle de Condillac ou de Hume, soit à la notion dogmatique, celle de Descartes et de Leibniz. De l'idée de chose extérieure, il résulte manifestement et immédiatement cette conséquence qu'une telle chose (en supposant qu'il y en ait de semblables) ne peut être connue que par le dehors, c'est-à-dire par ses manifestations. Je ne puis connaître ce qui est en dehors de moi que si cet objet me révèle quelque chose de lui par des signes apparens, qui ne peuvent jamais être la chose elle-même, et en sont en quelque sorte le langage. Je ne peux pas plus percevoir intérieurement la chose extérieure que je ne puis penser la pensée d'un autre. On ne peut donc jamais dire que la perception d'une chose externe soit immédiate, et Ampère, dans ses lettres à Biran, est tellement de cet avis qu'il ne craint point d'appeler ridicule la théorie si vantée de Reid et des Écossais, celle de la perception immédiate et directe des objets extérieurs. Je ne puis percevoir immédiatement que les signes par lesquels la chose me révèle sa présence : pour saisir directement cette chose, il faudrait que je devinsse elle, que j'entrasse dans son inté-

rieur, que j'en eusse conscience, et par conséquent qu'elle cessât de m'être extérieure.

Peut-être Ampère est-il bien sévère pour la théorie de Reid, qui peut s'entendre dans un bon sens. Lorsqu'on discute pour savoir si la perception des sens est immédiate et directe, ou si elle a lieu par des intermédiaires (discussion qui a eu une si grande importance dans l'école de Royer-Collard), on peut bien accorder que nous ne percevons pas la chose en elle-même et intérieurement, tout en soutenant qu'elle n'a pas lieu non plus par intermédiaires ou par images représentatives, ce qui était le principal objet de la polémique de Reid. On peut dire que les phénomènes par lesquels se manifeste la chose externe sont des signes qui nous suggèrent immédiatement l'affirmation de son existence. La perception immédiate des Écossais devrait donc s'entendre dans le sens d'une suggestion immédiate, et il n'y aurait pas alors une très grande différence entre la théorie de Reid et celle d'Ampère lui-même. Quoi qu'il en soit, il suit évidemment de ce qui précède qu'il est de l'essence d'une chose extérieure de n'être connue que par les phénomènes qui la manifestent, et par conséquent de n'être atteinte que par induction, soit immédiate et directe, soit médiate et discursive.

Si nous passons maintenant à l'être qui se connaît lui-même, on peut se demander d'abord s'il existe un tel être; mais la réponse est donnée dans la question même, car celui qui demande cela sait bien qu'il le demande, il sait donc qu'il pense, il sait donc qu'il est. Voilà le principe fondamental de toute philosophie, comme l'a vu si bien Descartes, qui pourtant n'en a pas aperçu toutes les conséquences. Un être qui se connaît soi-même se connaît-il de la même manière que les choses externes, à savoir par des manifestations, par des apparences derrière lesquelles il y aurait une inconnue, un x, supposé et conclu par une induction soit directe, soit discursive, comme pour les choses externes? Dans cette hypothèse, le sujet pensant serait à lui-même une chose externe : il se verrait en dehors de soi. Ce serait en quelque sorte le moi de Sosie, un moi objectif, un moi qui ne serait pas moi. Comment, dans une suite de phénomènes, pourrais-je dire que ces phénomènes sont miens, que ma douleur est mienne, que ma passion est mienne, que mon plaisir est mien, si je n'étais pas intérieurement présent à chacun de ces phénomènes, à cette douleur, à cette passion, à ce plaisir? Comment pourrais-je me les attribuer, me les imputer, si je me voyais du dehors au lieu de me voir du dedans, si, en un mot, dans la conscience du phénomène qui m'affecte n'était impliquée d'une manière indissoluble la conscience même de l'être affecté? De plus

comment pourrais-je affirmer, non-seulement de chaque phénomène en particulier, mais de tous ensemble, qu'ils sont miens au même titre, que tous appartiennent au même moi? comment pourrais-je même passer de l'un à l'autre sans interruption, sans solution de continuité, s'il n'y avait pas en moi, outre la conscience de cette pluralité phénoménale, la conscience d'une unité continue, qui est la trame de toute ma vie, et qui en fait même l'intérêt, comme dans un drame l'unité d'action est l'âme et la vie du drame?

Je perçois donc intérieurement quelque chose de plus qu'extérieurement, car je perçois d'abord ce qui fait que je m'attribue chaque phénomène séparément, et de plus ce qui fait que je me les attribue tous ensemble. Ce quelque chose de plus, sans lequel la conscience et par conséquent la connaissance seraient impossibles, je l'appelle être. L'esprit humain ne connaît donc pas seulement des phénomènes, il connaît son propre être : il plonge dans l'être, il en a conscience. Il sent en lui de l'être et du phénomène, du demeurer et du devenir, du continu et du divers, de l'un et du plusieurs. Tous ces termes, — être, permanence, unité, continuité, — s'équivalent; tous les autres, — phénomène, devenir, diversité, pluralité, — s'équivalent également. Ce que l'on appelle le moi, c'est cette union de l'un et du plusieurs rendue intérieure à soi-même par la conscience, et par une conscience continue.

L'expérience interne me donne non-seulement l'être et le phénomène, mais le passage de l'un à l'autre : ce passage est l'activité. Le sentiment de mon être intérieur n'est pas uniquement le sentiment d'une existence nue et inerte, à la surface de laquelle se joueraient, nous ne savons comment, les mille fluctuations de la vie phénoménale. Entre cet être vide et immobile et ce jeu superficiel de phénomènes flottans et fuyans, nul passage, nul moyen terme : comment alors pourrais-je m'attribuer cet être, et encore une fois, si cet être n'est pas le mien, comment ces phénomènes seraient-ils miens? Non, l'être que je sens en moi est un être actif, éternellement tendu, aspirant sans cesse à passer d'un état à l'autre : c'est un effort ou au moins une tendance, à un moindre degré encore une attente, mais toujours quelque chose tourné vers l'avenir, une anticipation perpétuelle d'être, et en quelque sorte une prélibation de l'avenir. Cette appréhension impatiente et avide du futur, si souvent signalée par les moralistes, devient une fatigue quand on en prend conscience; de là il résulte que la vie est douce dans la jeunesse, malgré toutes les douleurs, parce que, la force de vivre étant toute fraîche, la vie ne coûte aucun effort, tandis qu'elle devient lourde au contraire, même au sein du bonheur, à mesure que l'on avance en âge, par la conscience accumulée de la fatigue passée et

la prévision certaine de la fatigue future. Or la fatigue suppose l'action. La vie n'est donc pas seulement une existence, c'est une action, et le sujet pensant n'est pas seulement un être, c'est une force.

Le sujet pensant ne se perçoit donc pas à la manière des choses externes, comme un phénomène ou une collection de phénomènes; ne l'oublions pas, il ne se connaît pas non plus dans son essence, dans son fond absolu. L'âme dans l'absolu, dit Maine de Biran, est un *x*. Sur ce point, je le répète, Biran et Kant sont d'accord. Ceux qui raillent le spiritualisme, et qui parlent de l'âme substance, l'âme absolue, l'âme en soi, parlent de ce qu'ils ignorent parfaitement. Ce qui est l'objet de l'intuition, c'est le sujet pensant lui-même, sujet qui ne se disperse pas et ne s'épuise pas dans les phénomènes, mais dont le fonds substantiel aussi bien que l'origine et la fin échappe à toute intuition. D'abord il est évident que le sujet pensant, l'esprit, ne sait rien par l'intuition directe de son commencement. Rien ne l'autorise à croire qu'il ait toujours existé. En supposant que cela fût, cette existence éternelle n'a laissé aucune trace dans notre souvenir. Les nations de l'Orient croient à la préexistence; mais c'est là une pure croyance. Même le commencement de notre existence phénoménale est pour nous enveloppé de nuages. Nous ne remontons par la mémoire que jusqu'à une certaine période de notre vie, et les intervalles vides de souvenir s'augmentent et grandissent à mesure que nous rétrogradons par la pensée. Au-delà d'un certain temps, nous ne savons plus que par autrui que nous avons vécu et senti. Si nous remontons encore plus loin dans cette vie obscure et parasite qui précède la naissance, ce n'est plus par le témoignage des hommes, c'est par l'induction et l'analogie que nous sommes autorisés à croire que la sensibilité n'a jamais été complétement absente, et que les premiers instincts accompagnés d'une conscience confuse ont dû coïncider avec l'éclosion même de l'être nouveau; mais enfin à ce dernier moment ou plutôt à ce point initial où a dû commencer, s'il a commencé, l'être qui plus tard dira *je* ou *moi*, à ce moment tout fil conducteur nous fait défaut : la conscience, le souvenir, le témoignage, l'induction, l'analogie, tout vient à nous manquer, et l'œil se perd dans un immense inconnu.

L'esprit ne sait rien intuitivement sur son passé, il n'en sait pas davantage sur son avenir. Il sait par l'expérience extérieure que les conditions organiques auxquelles semble attachée la présence de la conscience se dissoudront un jour, et qu'avec elles disparaîtra tout signe extérieur de conscience. Cette disparition est-elle absolue, ou n'est-elle qu'une transition à un autre état de con-

science? C'est ce que l'intuition ne nous apprend pas, c'est ce qu'aucun témoignage humain ne peut nous révéler, c'est ce que nulle seconde vue ne peut pénétrer. La vie future est l'objet de la foi et de l'espérance, non d'une vision directe : de grandes raisons morales, de solides inductions rationnelles, viennent à l'appui des pressentimens naturels de l'âme; mais l'expérience intérieure est muette sur cet anxieux problème, et, si l'induction et l'analogie nous autorisent à affirmer la permanence de notre être, nulle induction, nulle analogie, ne nous permettent de nous représenter sous une forme quelconque cet état futur de notre être dans des conditions d'existence absolument différentes de celles que nous connaissons. De là cette terreur de la mort dont la foi la plus vive ne parvient pas toujours à triompher, car la vie dans des conditions absolument inconnues nous est encore comme une espèce de mort, et le néant lui-même semble moins effrayant pour l'imagination que cette transformation radicale où le moi actuel continuerait à subsister dans un autre moi.

Ce n'est pas tout; non-seulement l'esprit n'a conscience de lui-même que dans une portion limitée du temps, resserrée entre un *avant* et un *après* infinis, mais cette durée même de la conscience n'est pas continue. Elle a ou paraît avoir des intermittences, tout au moins des relâchemens et des rémissions, tantôt d'une manière périodique et normale, comme dans le passage de la veille au sommeil, tantôt d'une manière accidentelle, comme dans l'évanouissement, l'extase, l'imbécillité. Ces différens états, susceptibles d'une infinité de degrés, sont comme des passages de la conscience à l'inconscience, sans qu'on puisse affirmer qu'il y ait jamais un état d'inconscience absolue. L'esprit semble ainsi retourner par degrés vers cet état de végétation obscure d'où il est sorti, et par où il se rattache aux êtres inférieurs. Que devient l'âme dans ces états d'évanouissement, dans cette aliénation de conscience, dans cette perte et cet oubli de soi-même, en supposant qu'il y ait oubli complet? Où est-elle? où rentre-t-elle? Dans quel réservoir vont se cacher ces pensées latentes, ces sentimens endormis, cette volonté suspendue, ce moi enfin qui vivait avant, qui revit après, et dont les tronçons, coupés et séparés, se rejoignent et se retrouvent au moment du réveil, comme si un lien inaperçu n'eût cessé de les rattacher l'un à l'autre dans ce vide apparent?

Ce n'est pas tout. Le sujet pensant, avons-nous dit, est plus qu'un phénomène, plus qu'une collection de phénomènes, c'est un être. Quelle sorte d'être? Un être qui fuit et s'écoule sans cesse, un être toujours en mouvement, un être qui ne peut jamais s'arrêter ni se contenir, et à ce point de vue on peut dire que cet

être lui-même n'est encore qu'un phénomène; mais c'est un phénomène d'un ordre supérieur, puisqu'il est le lien et le centre de tous les autres phénomènes qui composent notre vie. Le sujet ou le moi est donc, à proprement parler, un moyen terme entre le phénomène proprement dit et l'être proprement dit. Par rapport au phénomène, il est comme un tout; par rapport à l'être, il est comme rien; c'est un milieu entre rien et tout, selon la profonde expression de Pascal. C'est là vraiment qu'il faut chercher avec Hegel l'identité de l'être et du non-être, car au moment où je suis, je ne suis déjà plus, et quand je ne suis plus, je suis de nouveau, de telle sorte que, renaissant sans cesse de ma propre mort, je participe à la fois par un mystère incompréhensible à l'être et au néant. On comprend que des métaphysiciens exacts et rigoureux aient craint de donner le nom de substance à cet être fuyant qui peut dire avec Héraclite : « Nous ne repassons jamais deux fois les eaux du même fleuve. » Il semble qu'une substance doive être quelque chose d'absolument fixe, et en ce sens un tel mot paraît ne pouvoir s'appliquer qu'à l'être infini. A proprement parler, le sujet n'est qu'une ombre de substance, l'image mobile de l'être éternellement immobile. C'est à ce titre qu'il est permis de dire avec Pascal que l'homme est à lui-même un monstre, un prodige incompréhensible, car il unit les contradictoires, non-seulement dans sa vie et dans ses attributs, mais dans son fond même, et il peut, selon le côté par lequel il se regarde, se confondre avec l'infini ou se perdre dans la poussière de ses propres phénomènes.

Cette situation mixte du moi fait que nous n'avons aucune notion fixe de notre propre être. Vous pouvez peser l'homme physique et le comparer avec les poids des autres choses matérielles, vous pouvez mesurer l'espace qu'il occupe, vous pouvez mesurer sa durée, vous pouvez sinon mesurer, du moins évaluer le mérite intellectuel ou moral des différens hommes; mais, si vous pénétrez plus avant encore, si vous plongez jusqu'à l'être même, que trouverez-vous? *Quot libras invenies?* Combien d'être y a-t-il dans l'homme? Il sent en lui tantôt plus, tantôt moins de phénomènes. L'intensité de sa vie intérieure semble varier à tous les instans, et son être ne fait que monter ou descendre sans qu'on puisse mesurer ces diverses oscillations. Ainsi le sujet ne sait rien de son propre poids, il ne peut rien fixer de son étendue; de plus il ne sait rien de sa profondeur, son dernier fond est inaccessible. Il a bien conscience que ses phénomènes supposent une activité interne, que cette activité suppose un être : il plonge dans l'être, avons-nous dit, — et c'est par là que la doctrine de Biran se sépare du pur empirisme, — mais jusqu'où y plonge-t-il? Le moi qui pense est-il de roc et d'argile se-

lon l'expression de Descartes? N'est-ce pas, comme nous venons de le voir, quelque chose de mouvant, de flottant, de fluide, quelque chose qui court, et qui se sent en quelque sorte suspendu au-dessus du vide? Le regard intérieur, quand il se replie sur nous-mêmes, redescend des phénomènes à l'activité, de l'activité à l'être; mais au-dessous il plonge dans une nuit sans fond. L'esprit n'a nulle conscience d'être son tout à lui-même; il n'a non plus nulle conscience des attaches par lesquelles il tient à la dernière racine. Il flotte dans un éther immense, sans apercevoir ce qui le soutient.

II.

On voit par ces développemens comment Maine de Biran a pu dire que l'âme, considérée dans son absolu, c'est-à-dire dans son essence intime, est un *x*, une inconnue, un noumène, tout en soutenant que l'intuition du sujet par lui-même va au-delà du pur phénomène et atteint la force active et continue qui constitue le moi. Mais si l'on dit que l'âme en soi nous est tout à fait inconnue, n'est-ce point par là donner gain de cause au scepticisme, et permettre toute hypothèse, par exemple celle du matérialisme aussi bien que celle du panthéisme? Si l'âme substance m'est entièrement inconnue, qui m'assure que cette substance n'est pas la matière? Qui m'assure que cette substance n'est pas la substance divine? Que puis-je répondre à Locke, lorsqu'il me dit que Dieu a pu donner à la matière la puissance de penser? Que puis-je répondre à Spinoza, lorsqu'il me dit que l'âme est une idée de Dieu?

Sans rien savoir directement de l'essence de l'âme, j'en sais au moins ceci : c'est qu'elle doit être telle qu'elle ne rende pas impossible l'intuition de soi-même, qui est le fait primitif. Ampère, dans ses lettres à Biran, fait ici une comparaison ingénieuse. Nos sens, dit-il, aperçoivent un ciel apparent, un ciel *phénoménal;* les astronomes nous décrivent un ciel réel, un ciel *nouménal :* ces deux ciels ne se ressemblent pas, et cependant on peut conclure de l'un à l'autre. Le ciel phénoménal ne peut être tel qu'à la condition que le vrai ciel, le ciel nouménal, soit tel qu'il est; ainsi de l'apparence on peut conclure rigoureusement à la réalité. De même, dit Ampère, il y a un moi phénoménal, celui qui apparaît immédiatement à la conscience comme sujet pensant, et un moi nouménal, qui est l'âme elle-même. Or cette âme, cette chose en soi, doit être telle qu'elle ne rende pas impossible le moi apparent, le moi phénoménal. Tel est le principe qui permet de passer de la psychologie à l'ontologie, et c'est en partant de ce principe que l'on peut échapper soit au matérialisme, soit au panthéisme.

Supposons qu'il y ait en dehors de nous une certaine chose appelée matière, — ce qui peut être mis en doute; — écartons l'idée de cette chose considérée dans son essence, laquelle nous est aussi inconnue que celle de l'âme; prenons enfin l'idée de la matière telle que l'expérience nous la donne et telle qu'elle est représentée par les sens et par l'imagination, à savoir comme une pluralité de choses coexistant dans l'espace, quelles que soient d'ailleurs ces choses (atomes, phénomènes ou monades); — on peut affirmer qu'une telle pluralité, et en général toute pluralité, est hors d'état de se connaître intérieurement comme être, puisque cette pluralité n'a pas d'intérieur. Sans doute une pluralité de parties peut former une unité au point de vue de celui qui la considère extérieurement : la Grande-Ourse forme une constellation dont l'unité est constituée par l'esprit qui la contemple; mais cette constellation n'est pas une unité pour elle-même. L'unité de conscience veut un centre réel, et la raison humaine sera toujours hors d'état de comprendre que la pluralité puisse se percevoir elle-même comme unité sans l'être effectivement. Telle est la raison permanente et indestructible du spiritualisme, raison que Kant lui-même appelle l'Achille de l'argumentation dialectique. Il réfute à la vérité cet argument et le réfute bien; mais c'est que dès l'origine il s'est placé en dehors de la vraie notion du sujet, telle que Biran l'a déterminée. Si une pluralité de substances coexistantes ne peut arriver à une véritable unité, à une unité intérieure et consciente, une pluralité de substances successives ne peut pas davantage constituer une véritable identité, c'est-à-dire une continuité sentie. Dire avec Kant qu'on peut se représenter une succession de substances se transmettant l'une à l'autre une même conscience comme une succession de billes se transmettent un même mouvement, c'est méconnaître la vraie idée de la conscience, c'est confondre encore le point de vue intérieur avec le point de vue extérieur; la transmission d'une conscience implique contradiction. Il paraît donc démontré, au moins à nos yeux, qu'une pluralité (de succession ou de coexistence) ne peut parvenir à l'unité et à l'identité sentie, en d'autres termes que la matière ne peut devenir esprit. L'âme, considérée en soi, comme chose absolue, n'est donc pas un *nombre*, une *harmonie*, comme le prétendaient les anciens. Là est l'écueil où viendra toujours échouer toute doctrine matérialiste.

Que si on nous dit que la matière prise en soi n'est peut-être pas une pluralité, puisque nous n'en connaissons pas l'essence, nous répondrons que ce n'est plus alors la matière, ou du moins ce qu'on appelle ainsi. Pour nous, qui aimons les idées précises, nous réservons le nom de matérialisme à la doctrine qui, partant de

l'idée de matière telle qu'elle est donnée par les sens et représentée par l'imagination (à savoir une pluralité existant dans l'espace), et donnant à cette pluralité apparente une réalité substantielle, en fait non plus seulement la condition, mais le *substratum* de la pensée. L'atomisme épicurien est le vrai et le seul matérialisme rigoureux, parce qu'il se représente les derniers élémens des corps sur le modèle des corps réels : ce sont pour lui comme de petits cailloux insécables qui composent toutes choses. Aussitôt qu'on nous parle d'une autre matière que celle-là, il n'y a pas plus de raison de l'appeler matière que de quelque autre nom, — la substance, l'idée, l'esprit ou même Dieu, — et le matérialisme se transforme en idéalisme ou en panthéisme. Ici la discussion change d'aspect et un nouveau point de vue se présente à nous.

En même temps que l'expérience intérieure nous donne l'unité du moi, l'expérience externe, aidée de l'induction, nous autorise à affirmer l'existence des autres hommes et par conséquent de consciences semblables à la nôtre. La pluralité des consciences est un postulat que l'on peut considérer comme acquis à la science sans démonstration. Il est très remarquable en effet qu'aucun sceptique n'ait jamais expressément nié l'existence des autres hommes. L'hypothèse qui ferait de l'intelligence de tous les hommes sans exception une sorte de réfraction ou de diffraction de la mienne propre, cette hypothèse suivant laquelle les pensées d'un Newton ou d'un Laplace seraient encore mes propres pensées, même lorsque je suis absolument incapable de les comprendre, une telle hypothèse, si contraire au sens commun, n'a jamais été explicitement, que je sache, soutenue par aucun philosophe. Les sceptiques, en parlant des contradictions humaines, supposent par là même qu'il y a plusieurs esprits différant les uns des autres. Protagoras disait que « l'homme était la mesure de toutes choses; » mais il reconnaissait par-là que chacun était pour soi-même la mesure de la vérité, et par conséquent il entendait bien admettre l'existence des divers individus. Berkeley, qui niait la réalité de la matière, admettait expressément l'existence des esprits. Fichte enfin, qui fait tout sortir du moi, démontre dans son *Traité de droit naturel* la pluralité des *moi* (*die Mehrheit den Ichten*). Il y a donc, à n'en pas douter, des consciences individuelles distinctes.

Or la conscience d'un homme est absolument fermée à celle d'un autre homme. Je ne puis pas avoir conscience du plaisir ou de la douleur d'un autre. Les consciences sont donc nécessairement discontinues. Elles forment des mondes distincts, des *moi* séparés. Il n'y a aucun passage du moi d'un homme au moi d'un autre homme. Le langage sans doute est un intermédiaire; la

sympathie et l'amour sont des liens, une multitude de consciences peuvent vibrer à l'unisson, comme il arrive dans l'enthousiasme et dans l'énergie des passions populaires; enfin il y a entre tous les hommes un lien intime et secret, une essence commune, et, comme on l'a dit, une solidarité qu'il ne faut pas oublier; mais, si intime que soit ce lien, il ne va pas, il ne peut aller jusqu'à effacer la limite qui sépare radicalement les esprits, à savoir ce caractère essentiel d'être présent à soi-même, ce qui implique que l'on ne peut être en autrui comme l'on est en soi.

La pluralité des consciences a donc pour corollaire la discontinuité des consciences : d'où je tire cette conséquence, c'est que, dans l'hypothèse d'une unité primitive, homogène, sans division et absolument continue, la pluralité des consciences est impossible. Cette grande unité, en lui supposant un moi, n'en aurait qu'un seul, et ne se démembrerait pas en consciences diverses et séparées. Supposez l'être infini, un et homogène, supposez-le affecté de phénomènes multiples, supposez enfin qu'il ait conscience de lui-même, je le répète, il y aura en lui une seule conscience, une conscience totale et unique, mais non une pluralité de consciences fermées les unes aux autres, comme le sont les consciences humaines: d'où je conclus qu'entre l'unité primitive, s'il y a une telle unité, et la multitude infinie des phénomènes il doit y avoir des principes d'unité distincts, des points de conscience. Je ne les appellerai pas des substances, puisque la chose en soi m'est inconnue et que le mot substance en dit peut-être trop pour ce mode d'existence qui tient encore tant au phénomène; peut-être enfin l'être est-il substantiellement indivisible. Cependant il doit y avoir au moins des forces individuelles qui à leur base échappent à nos regards, mais qui se manifestent à elles-mêmes leur unité dans le fait de conscience. Ces unités de conscience ne peuvent d'ailleurs s'entendre comme des concentrations successives de la pluralité phénoménale extérieure, car ce serait revenir à l'hypothèse déjà réfutée.

Nous conclurons donc par les deux propositions suivantes : 1° une pluralité quelconque (atomes, forces, phénomènes) ne peut être le principe d'une unité consciente, ce qui se connaît soi-même ne sera jamais une résultante; 2° la pluralité des consciences ne peut s'expliquer dans l'hypothèse d'une unité uniforme et continue sans qu'il y ait quelque intermédiaire entre l'unité primitive et les consciences discontinues. En d'autres termes, la pluralité absolue n'explique point l'unité du moi, — l'unité absolue n'explique pas la pluralité des moi. Entre le matérialisme, qui réduit tout à la pluralité, et le panthéisme, qui réduit tout à l'unité, se place le spi-

ritualisme, qui admet des unités secondaires entre l'unité première et la pluralité infinie. Le spiritualisme n'exclut aucune relation, si intime qu'elle soit, de l'esprit avec la matière. Il n'exclut non plus aucune relation, si intime qu'elle soit, de l'esprit avec Dieu. Le spiritualisme subsiste, pourvu que l'on admette ces deux vérités fondamentales : l'unité de centre pour expliquer la conscience du sujet, — la pluralité des centres pour expliquer la discontinuité des consciences.

Nous avons recueilli et développé librement dans les pages précédentes l'idée-mère du spiritualisme français fondé par Maine de Biran ; mais nous n'avons pas fait connaître sa philosophie, qui a des aspects bien plus étendus et une portée beaucoup plus vaste qu'on ne peut l'indiquer dans une esquisse rapide. Pour bien faire comprendre cette philosophie, il faudrait pouvoir exposer avec détail et précision toutes ces belles théories, qui resteront dans la science : la théorie de l'effort volontaire, par laquelle Biran établit contre Kant et contre Hume la vraie origine de l'idée de cause ; la théorie de l'obstacle, par laquelle il démontre, d'accord avec Ampère, l'objectivité du monde extérieur ; la théorie de l'habitude, dont il a le premier démontré les lois; ses vues, si neuves alors, sur le sommeil, le somnambulisme, l'aliénation mentale, et en général sur les rapports du physique et du moral ; la classification des opérations de l'âme en quatre systèmes : affectif, sensitif, perceptif et réflexif; enfin sa théorie de l'origine du langage. Dans cette étude, on aurait à faire la part, en consultant avec soin leur correspondance, de ce qui doit être attribué à Ampère ou à Biran dans cette doctrine commune (1); mais un travail critique d'une telle étendue ne peut pas même être essayé ici.

Maine de Biran a donné à la France une philosophie de l'esprit : il ne lui a donné ni une philosophie de la nature, ni une philosophie religieuse. Ce n'est que vers la fin de sa vie qu'il s'est posé à lui-même le problème de Dieu. Jusque-là, il semblait l'avoir systématiquement écarté. Le moi l'occupait tout entier, et la pensée de l'absolu et du divin semblait dormir dans les profondeurs de sa conscience : une note mystérieuse ajoutée aux *Rapports du physique et du moral* était la seule indication d'une tendance religieuse et déjà mystique qui devait se développer plus tard dans sa dernière phase philosophique. De cette dernière phase, il ne nous reste que des débris, et tout porte à croire qu'elle était plutôt un sentiment de l'âme qu'une doctrine rigoureusement philosophique. C'est donc

(1) Ampère lui-même semble avoir fait ce partage dans la dernière lettre de la correspondance publiée par M. Barthélemy Saint-Hilaire.

en dehors de Maine de Biran que s'est développée la philosophie religieuse du spiritualisme.

Oserai-je dire toute ma pensée? C'est surtout dans cette partie de la philosophie que le spiritualisme a le plus à faire pour se mettre au niveau des recherches scientifiques et philosophiques de notre temps. On a beaucoup insisté, et avec raison, sur la personnalité divine; mais on s'est trop borné à prouver cette vérité par la psychologie, on a trop cru que tout était démontré lorsqu'on avait dit que tout ce qui est dans l'effet doit se retrouver dans la cause, que, l'homme étant un être intelligent et libre, Dieu doit être aussi, mais infiniment, intelligent et libre. Puisqu'on s'appuyait ainsi sur un axiome cartésien, on n'aurait pas dû oublier que, suivant Descartes, ce ne sont pas seulement les attributs humains, c'est en général tout ce qui est doué d'un certain degré de perfection, c'est-à-dire de réalité, qui doit être conçu en Dieu d'une manière absolue. On n'aurait pas dû oublier que, Descartes admettant l'étendue des corps comme une réalité, puisqu'elle en est l'essence même, il est impossible, tant qu'on reste fidèle à cette doctrine, de ne pas attribuer à Dieu l'étendue infinie aussi bien que la pensée infinie, et de ne pas en faire par là même la substance des corps aussi bien que la substance des esprits. Si au contraire on prétend que c'est non pas l'étendue réelle qui est en Dieu, mais ce qu'il y a d'essentiel, d'intelligible, d'idéal dans l'étendue corporelle, on est amené par la même considération à avancer que c'est non pas l'intelligence elle-même qui est en Dieu, mais ce qu'il y a d'essentiel et d'absolu dans l'intelligence. On arrive ainsi à s'écrier avec Fénelon : « Dieu n'est pas plus esprit que corps; il est tout ce qu'il y a de réel et d'effectif dans les corps et dans les esprits. » Dieu ainsi entendu n'est plus que l'être, l'être tout court, dit Malebranche, l'être sans rien ajouter, dit Fénelon. Ce n'est point là une personne. Ainsi la doctrine cartésienne aboutissait de toutes parts à la négation de la personnalité divine.

Si la philosophie cartésienne conduit à nier la personnalité divine, la philosophie allemande au contraire conduit nécessairement à l'affirmer, et j'incline à croire aujourd'hui que cette philosophie si décriée par nous-mêmes peut être, bien comprise, le salut du spiritualisme. Ce que la philosophie allemande a démontré depuis Leibniz jusqu'à Hegel, c'est que la nature et l'esprit ne sont pas opposés l'un à l'autre comme deux choses égales, comme ayant l'un et l'autre en quelque sorte une même solidité, mais qu'ils sont subordonnés. La nature, à proprement parler, n'a pas de réalité propre : elle est pleine d'esprit; elle n'est, elle ne vit, elle ne respire que par l'esprit. « Tout est plein des dieux, » disait Thalès. Ce

qu'il y a d'effectif dans la nature, c'est la force et la loi : l'étendue n'est qu'un *substratum* mort, c'est le vide; la force et la loi, c'est déjà l'esprit, non pas de l'esprit *pour soi*, comme disent les Allemands, mais de l'esprit *en soi*. La matière, dit Schelling, c'est de l'*esprit éteint*. La matière ne vit donc que par l'esprit ou pour l'esprit. L'esprit est la vérité de la matière. Par la même raison, Dieu est la vérité de l'esprit, il est l'esprit en soi, l'esprit absolu. Aussi Hegel est-il plus hardi que Fénelon, et ne craint-il pas de dire que Dieu est esprit, et que c'est là sa vraie définition.

Il est surprenant que la négation de la personnalité divine soit venue de l'école de Hegel; cette école, qui n'admet que le sujet, que la pensée, que l'idée, devait définir Dieu le sujet absolu, ce qui est la plus haute idée que l'on puisse se faire de la personnalité. Même Schelling faisait encore de Dieu un sujet-objet; mais Hegel absorbait entièrement l'objet dans le sujet (1). Toute vérité était donc dans le sujet et dans le sujet absolu. Il est certain que Hegel n'a jamais bien défini ce qu'il entendait par sujet absolu, esprit absolu, et ce n'est pas le lieu ici de controverser sur le sens de sa doctrine. Nous en prenons, quant à nous, ce qui nous convient, et, partant, comme on l'a vu, du sujet relatif ou du moi, nous en sortons par le phénomène de l'obstacle ou de la résistance pour remonter de là au sujet absolu, qui est, si l'on veut, l'identité des deux termes, ou plutôt l'absorption de l'un dans l'autre. Ce sont les deux pôles de Maine de Biran : « la personne-moi, d'où tout part; la personne-Dieu, où tout aboutit. » Entre le sujet relatif et le sujet absolu, entre ces deux personnalités, quels sont les rapports? Est-ce la personne-Dieu qui enveloppe tout au point que la personne-moi n'en serait qu'un mode ou phénomène? Est-ce au contraire la personne-moi qui serait la réalisation effective de la personne-Dieu? Est-ce l'homme qui a conscience en Dieu? Est-ce Dieu qui a conscience en l'homme? Ni l'un ni l'autre. Si l'homme n'est qu'un mode de Dieu, il n'y a plus de personnalité humaine, il n'y a plus de sujet. Tout notre édifice s'écroule. Si c'est Dieu qui se disperse dans la conscience humaine, il n'y a plus d'esprit absolu. Nous maintenons fermement la distinction du sujet absolu et du sujet relatif : c'est ici la limite ferme et fixe par laquelle nous nous séparons du panthéisme.

Pour nous, le panthéisme ne consiste essentiellement ni dans la doctrine de l'unité de substance ni dans la négation de la création *ex nihilo*; ce n'est pas sur ces deux points que nous lui ferons la

(1) En Allemagne, le système de Schelling est appelé *idéalisme objectif*, et celui de Hegel *idéalisme absolu*, ce qui correspond bien à la différence que nous signalons.

guerre. Il consiste exclusivement dans la confusion et l'absorption des deux personnalités. La création *ex nihilo* est un mystère incompréhensible que nous ne voulons ni affirmer, ni nier : elle est en dehors de la science. L'unité de substance est un dogme obscur et vague, aussi vague que l'est elle-même la notion de substance. Cette doctrine répond à un besoin d'imagination, non de raison. On veut savoir de quelle étoffe les choses sont faites, et l'on croit que Dieu les compose avec sa substance, comme un tailleur fait un habit avec du drap, à quoi les théologiens répondent que le drap est tiré du néant; mais pour les uns et les autres il faut du drap. Nous n'affirmons ni ne nions l'unité de substance, nous ne la comprenons pas plus que la doctrine opposée. Que l'on pense là-dessus ce qu'on voudra, ce n'est pas sur ce point que la philosophie spiritualiste veut engager ses destinées.

Je vais plus loin : ce n'est pas tout de distinguer le sujet humain et le sujet divin, le moi absolu et le moi fini; il faut les unir. Ici encore, je ne connais aucune mesure qui permette de fixer le degré d'union en-deçà ou au-delà duquel on sera ou l'on ne sera pas panthéiste. La distinction des deux sujets est le seul point fondamental; quant à la *participation* de l'un et de l'autre (selon l'expression de Platon), vous pouvez la supposer aussi intime qu'il vous plaira, pourvu qu'elle n'aille pas jusqu'à l'absorption. Et comment pourrions-nous savoir, à moins d'être Dieu lui-même, jusqu'à quel point le sujet fini et le sujet infini peuvent se pénétrer sans se confondre? Le faible du déisme philosophique, c'est de concevoir Dieu comme une chose séparée, en dehors du moi, en dehors du monde. Le fort du panthéisme est de concevoir Dieu comme en dedans du monde. *Deus est in nobis; in Deo vivimus.* Dieu est en nous, et nous sommes en Dieu. C'est cette intériorité de Dieu dans le moi qui fait la force du panthéisme, et c'est là l'essence de toute religion. Le rite par excellence, c'est la communion, l'eucharistie; c'est le symbole le plus pur de l'intériorité divine mêlée à l'intériorité de l'esprit. Le dogme chrétien de l'incarnation est encore un admirable symbole de l'union du fini et de l'infini : c'est le divin mariage des deux personnalités. « Le procès de la transcendance et de l'immanence touche à la fin, » dit M. Littré. Il a raison ; l'une et l'autre sont la vérité : Dieu est à la fois et en nous et hors de nous.

Quoi qu'il en soit de ces vues théoriques, revendiquons pour Maine de Biran et pour le spiritualisme français de notre siècle l'honneur d'avoir apporté à la philosophie une idée vivante et nouvelle, l'idée de la personnalité humaine. Cette idée, il faut en convenir, n'était pas une des idées dominantes de la philosophie du XVIIe siècle. Elle est dans Descartes, je le reconnais, mais à quel

faible degré! Comme il oublie vite le sujet pensant pour l'être absolu et la psychologie pour la physique! Combien l'homme occupe peu de place dans sa philosophie! C'est surtout par sa méthode hardie et libre, par son principe de l'examen et du doute, que Descartes a bien mérité de la personne humaine; mais ce n'est là pour lui qu'un moyen de recherche, ce n'est pas sa philosophie même. Il ne voit pas que cette liberté de penser n'est qu'une des formes de la responsabilité personnelle, l'une des preuves les plus évidentes de notre libre individualité. Dans la philosophie de Malebranche et de Spinoza, on sait ce que devient la personnalité; elle y est ou singulièrement déprimée ou tout à fait anéantie. Dans Leibniz, elle se relève; mais, même chez lui, ce qui domine, c'est plutôt l'idée métaphysique de l'individualité des substances que l'idée psychologique de la personnalité humaine.

Pour être vrai, il faut reconnaître que ce n'est point par la métaphysique, c'est par la philosophie sociale et politique que le principe de la personnalité est entré dans la pensée moderne. Ce principe est la gloire du XVIIIe siècle. Ce n'est pas que je veuille dire qu'avant cette grande époque on n'ait eu à aucun degré l'idée de la personne : partout où il y a une législation, on distingue à quelque degré la personne et la chose. D'un autre côté, le christianisme ne doit pas être suspect d'amoindrir la personne humaine, puisqu'il l'a jugée digne d'être rachetée par le sang d'un dieu. Toutefois il est certain qu'avant le XVIIIe siècle ni les jurisconsultes ni les théologiens n'avaient vu clairement tout ce que contenait ce principe de la personnalité : droits de la conscience, droits de la pensée, droits du travail, droits de la propriété, toutes ces formes légitimes de la personne humaine étaient méconnues, altérées ou opprimées. Toutes les inégalités qui pesaient sur les hommes prouvaient bien à quel point il est difficile à l'esprit humain de distinguer la personne de la chose. Cette distinction fut la conquête de la philosophie sociale du XVIIIe siècle, de Locke, de Voltaire, de Montesquieu, de Rousseau et de Turgot. Le spiritualisme français se fait honneur de descendre de la libre philosophie du XVIIIe siècle plus directement encore que de l'idéalisme cartésien.

Il fallait donc trouver un fondement métaphysique à cette personnalité dont on proclamait si éloquemment les titres et les droits. C'est ce que firent à la fois en Allemagne et en France deux grands penseurs, Fichte et Biran, le premier plus porté au spéculatif suivant le goût et le génie de sa nation, le second plus psychologue, plus observateur, — le premier liant la métaphysique à la politique, passionné pour les idées du XVIIIe siècle et de la révolution, le second royaliste dans la pratique, assez indifférent pour ces sortes

de recherches et occupé d'une manière tout abstraite à l'étude de la vie intérieure, — tous deux enfin, par une rencontre singulière et selon toute apparence par des raisons analogues, ayant terminé leur carrière par le mysticisme, mais le premier par un mysticisme inclinant au panthéisme, le second par le mysticisme chrétien.

Le spiritualisme français, sans méconnaître le génie de Fichte et les éclatans services que cet éloquent et profond philosophe a rendus à la cause de la personnalité humaine, se rattache plutôt par un lien historique naturel à Maine de Biran. Avec lui, il enseigne que l'âme est non un *objet*, mais un *sujet*, non un *substratum* mystérieux, mais une force libre, ayant conscience de soi, puisant dans le sentiment intérieur de sa causalité propre la conviction de son individualité, une d'une unité effective et non nominale, identique d'une identité non pas apparente, mais essentielle, inexplicable enfin par toute hypothèse de collection, collection de modes ou de parties. Hors de là, il nous paraît impossible de fonder une vraie morale et une vraie politique, car si la personne n'est, comme la chose elle-même, qu'une collection d'atomes, comment lui attribuez-vous d'autres titres et d'autres droits qu'à la chose? Si l'homme n'est qu'une combinaison chimique, comme la pierre, pourquoi ne pourrions-nous pas le briser comme la pierre elle-même, suivant nos besoins? pourquoi ne peut-il pas être pour nous un moyen, au même titre que les choses extérieures? pourquoi y a-t-il quelque chose en moi d'inviolable et de sacré? pourquoi suis-je tenu à être pour moi-même et pour les autres un objet de respect? On n'a jamais pu tirer du matérialisme d'autre morale ni d'autre droit que la loi du plus fort. Aujourd'hui une jeunesse passionnée et ardente croit trouver la liberté par la voie du matérialisme, comme si l'essence même du despotisme n'était pas de se servir de la matière pour opprimer l'esprit! Ces conséquences irrécusables du matérialisme, la logique de l'histoire les a mille fois démontrées. Un triste aveuglement les méconnaît aujourd'hui et croit travailler à la cause du droit en combattant la cause de l'esprit. Notre philosophie, que l'on essaie de discréditer en la représentant comme liée à l'orthodoxie religieuse du XVIIe siècle, est la vraie fille de la philosophie du XVIIIe. Ni Voltaire, ni Rousseau, ni Montesquieu, ni Turgot en France, ni Locke, ni Adam Smith, ni Ferguson en Angleterre et en Écosse, ni Lessing, ni Kant, ni Jacobi en Allemagne, ni Haller, ni Réaumur, ni Bonnet en Suisse, aucun de ces grands libérateurs de la raison humaine au XVIIIe siècle n'a été matérialiste. Comme eux, nous croyons que le droit est inséparable d'un ordre intelligible et moral dont nous sommes les citoyens, et dont le souverain, c'est-à-dire Dieu, est le type absolu de la sainteté et de la justice.

III.

Tels sont, sommairement résumés et librement développés, les principaux points de la philosophie spiritualiste, telle du moins que nous l'entendons. Aujourd'hui que les grands fondateurs et organisateurs de cette philosophie ont disparu, que de nombreuses écoles se sont élevées en dehors d'elle, que l'opinion est partagée à son égard, il n'est pas sans opportunité de s'interroger sur son état présent et sa destinée dans l'avenir. On nous permettra à ce sujet quelques considérations en terminant.

Il se passe en ce moment quelque chose d'analogue dans toutes les grandes doctrines : toutes sont partagées et tiraillées, pour ainsi dire, en deux sens opposés, tantôt du côté du dogme, tantôt du côté de la liberté. D'un côté, le besoin de trouver un point fixe dans la fluctuation universelle des croyances et des consciences rattache les esprits droits à une doctrine déterminée et fixe; d'un autre côté, le besoin de voir de plus en plus clair dans ses pensées, la passion du progrès, à laquelle personne de notre temps ne peut échapper absolument, entraîne plus ou moins les hommes sincères hors des voies réglementaires et consacrées. Est-il permis, est-il possible de concilier ces deux tendances contraires? est-il possible de croire à quelque chose sans se refuser à toute objection, à tout examen, à tout progrès? Est-il possible, au contraire, de s'affranchir, de s'émanciper, d'ouvrir son intelligence à de nouvelles lumières, de transformer et de développer ses idées et ses opinions, sans paraître mettre en question le fond des croyances que l'on soumet ainsi à un examen sans cesse renaissant? car, si ce sont des vérités absolues, comment seraient-elles susceptibles d'être modifiées, et, si elles se modifient, comment seraient-elles des vérités absolues?

Ce problème se produit d'une manière différente suivant la nature des doctrines; mais il existe dans toutes sous une forme ou sous une autre. Dans le catholicisme par exemple, il est évident que la discussion ne peut pas porter sur le dogme lui-même, car celui qui mettrait en doute une seule lettre du symbole, qui voudrait modifier le dogme en quoi que ce soit, cesserait par là même d'être catholique. Le dogme paraît donc accepté par tous sans examen et sans discussion; mais le débat s'engage lorsqu'il s'agit d'appliquer le dogme à la société. Il y a des catholiques pour qui toutes les grandes conquêtes modernes, liberté de conscience, liberté de pensée, liberté de la presse, liberté politique, ne sont que de grandes et funestes erreurs : c'est la liberté du mal. Ils n'entendent, ne comprennent et ne veulent appliquer

que la liberté du bien, c'est-à-dire leur propre domination et le gouvernement de la société tout entière par l'église catholique. D'autres, plus éclairés, ayant eux-mêmes reçu plus ou moins le souffle de cet esprit moderne si détesté, voudraient que le catholicisme s'alliât à cet esprit pour le diriger, en adoptât hautement les maximes, et revendiquât pour l'Évangile même l'honneur de ces principes que l'on dirige faussement contre lui. D'un côté est le catholicisme ultramontain, de l'autre le catholicisme libéral. Sans doute cette lutte, si vive et si profonde qu'elle soit dans le fond des consciences, éclate rarement au dehors, car il est de l'essence du catholicisme de couvrir les dissidences réelles par l'apparence de l'unanimité. Cependant tout le monde sait que cette lutte existe: un acte célèbre, publié récemment, en a donné le secret au public indiscret. Les uns ont approuvé avec enthousiasme cet acte de réaction extravagant; les autres l'ont désavoué en l'expliquant, et se sont habilement servis de leur science théologique pour embrouiller la matière.

On pourrait nous dire que cette dissidence, en supposant qu'elle existât (et l'on cherche autant qu'il est possible à nous la dissimuler), ne porte après tout que sur des questions libres, des questions sociales et politiques, mais que l'église catholique nous offre au moins un point fixe et un asile sûr dans un dogme incontesté, formulé par une autorité infaillible. Outre que c'est déjà un problème de savoir quelle est cette autorité infaillible, je fais remarquer que cette autorité suprême, quelle qu'elle soit, ne nous assure la sécurité que dans un domaine qui nous touche de très loin, et nous laisse dans le trouble là où nous aurions le plus besoin de lumières. Je ne suis certainement pas juge de l'importance que peut avoir en théologie dogmatique la croyance à l'immaculée conception, cependant il faut avouer que les hommes de nos jours étaient peu troublés par cette question, et qu'ils eussent volontiers attendu l'autre monde pour savoir à quoi s'en tenir à ce sujet; mais leur conscience d'hommes et de citoyens est tous les jours déchirée par le conflit des anciennes doctrines et des nouvelles, et c'est là-dessus qu'on les laisserait libres, à ce que l'on dit. Au fond, n'en doutons pas, on ne les laisse libres que provisoirement et dans la mesure où l'on a besoin d'eux. Le dogme est impitoyable, et ne permet rien en dehors de lui. On peut donc affirmer qu'en dépit des apparences le conflit est entre le dogme et la liberté.

Dans le protestantisme, la même crise éclate sous une autre forme et dans d'autres conditions. Dans le protestantisme traditionnel en effet, il y a bien un dogme, il n'y a pas d'autorité, ou du moins la seule autorité est l'Écriture sainte; mais comme l'Écriture

a besoin d'être expliquée, et que le dogme n'y a jamais été systématiquement exposé et canoniquement défini, il y a là un champ vaste abandonné à la latitude des interprétations. Comme il n'y a pas de juges, chacun est juge. « Nous sommes tous prêtres, » disait Luther, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'intermédiaires entre l'homme et Dieu pour la distribution des sacremens; de même on peut dire que dans le protestantisme tout fidèle est pape, c'est-à-dire qu'il n'y a point d'intermédiaires entre l'homme et Dieu pour l'interprétation de la doctrine. Bien souvent, dans l'église protestante, on a essayé de constituer une autorité : les synodes ont voulu jouer le rôle des conciles, les confessions de foi ont essayé de se donner pour des *credo;* mais la radicale contradiction qui éclatait dans ces tentatives d'organisation doctrinale devait les faire échouer infailliblement, et malgré les résistances des dogmatiques, malgré les anathèmes de Bossuet, le protestantisme continua de donner l'exemple, si nouveau en Europe, d'une religion mobile et incessamment transformée. Néanmoins, tant que ces variations et oppositions ne se manifestaient que dans les limites du dogme lui-même, c'est-à-dire sans mettre en question le fondement surnaturel du christianisme, il y avait dans l'église protestante un fonds de doctrine commun, une unité de foi et en quelque sorte un point fixe, la divinité du Christ et la croyance à une révélation spéciale de Dieu; mais le moment est arrivé où, la liberté d'examen venant à s'étendre jusqu'à ces bases mêmes de la théologie dogmatique, s'est élevée la question de savoir si le christianisme est absolument lié à tel ou tel dogme, s'il lui est interdit de s'ouvrir aux lumières de la critique et de la philosophie modernes, et si rejeter le surnaturel du dogme, c'est abdiquer l'esprit chrétien. Les uns pensent qu'il n'y a pas de christianisme sans un dogme chrétien, c'est ce qu'on appelle le protestantisme orthodoxe: les autres pensent que le christianisme consiste dans l'esprit et dans le sentiment chrétiens et non dans un dogme déterminé, c'est le protestantisme libéral. Nous n'avons pas à intervenir ici dans la question de l'organisation et du gouvernement de l'église protestante. L'état de la question ne nous est pas assez connu pour que nous prononcions dans ce débat. A notre point de vue, nous comprendrions plutôt la séparation des deux églises qu'un partage en commun, à coups de votes, de l'église officielle. Peut-être toutefois l'état actuel de la législation ne permettrait-il pas cette séparation, et, dans l'impuissance où sont réduits les protestans libéraux par l'intolérance de la loi, je m'explique qu'ils cherchent à se faire leur part dans l'église autorisée; mais encore une fois je ne sais du débat que ce que sait le public, je ne m'intéresse qu'à la question de prin-

cipe : le christianisme peut-il se transformer sans cesser d'être?

Pour nous, nous comprenons difficilement que l'on refuse le titre de chrétien à celui qui revendique ce titre volontairement et sincèrement. Par cela seul que je me dis chrétien, je le suis, à moins que l'on ne suppose que je mente. Dites que mon christianisme est erroné, si vous voulez, c'est précisément ce que les catholiques disent du vôtre; mais ne dites pas que mon christianisme ne mérite pas un tel nom. Par cela seul que je reste attaché à cette forme religieuse, c'est que j'y trouve quelque chose que je ne trouverais ni dans une autre religion ni dans une école de philosophie, par exemple un type vivant de piété, de pureté, de charité, qui me sert de modèle pour me conduire ici-bas et d'intermédiaire pour m'élever jusqu'à Dieu. Si le Christ reste pour moi le sauveur des hommes, je suis chrétien, lors même que je ne verrais aucun phénomène surnaturel dans sa mission et dans celle de ses apôtres. Vous dites qu'il ne peut y avoir de religion sans surnaturel, c'est ce qui est en question. Le miracle écarté, il reste encore l'idée de la Divinité et de son action incessante sur l'univers; il reste le sentiment religieux qui unit l'homme à Dieu. Or il y a eu dans l'histoire certains hommes qui ont éprouvé au plus haut degré le sentiment de l'union de l'homme et de Dieu; ceux-là sont les initiateurs religieux, ce sont des médiateurs. Jésus est un de ceux-là. C'est lui qui, dans notre Occident, a consommé dans son cœur de la manière la plus intime l'union du fini et de l'infini. C'est à ce titre que nous le considérons nous-mêmes comme le sauveur, et que nous sommes de sa religion. Ainsi parlent les protestans libéraux, et je ne sais à quel titre, au nom de quel principe, on exclurait du sein du christianisme ceux qui parlent ainsi.

Mais en quoi, dira-t-on, une telle religion se distinguera-t-elle de ce qu'on appelle la religion naturelle, ou du déisme philosophique? Et ne sait-on pas par l'expérience que la religion naturelle n'a jamais pu s'établir parmi les hommes, que le déisme est une opinion de cabinet, une doctrine d'école et non pas une religion? Bien plus, ajoutera-t-on, cette sorte de déisme est si vague qu'il peut envelopper toute autre chose que le déisme même, à savoir le panthéisme et jusqu'à cette forme d'athéisme poétique et sentimental qui est propre à notre temps. Je ne suis pas frappé pour ma part de la solidité de ces objections. Sans doute personne ne peut répondre de l'avenir : il pourrait se faire que la crise protestante à laquelle nous assistons ne soit qu'un des symptômes de la dissolution des croyances, un acheminement au scepticisme, au positivisme, à l'athéisme; mais il me semble que cela ne peut être solidement soutenu que par ceux qui nient la vérité intrinsèque de

toute religion. D'ailleurs on a souvent prédit au protestantisme depuis son origine sa prochaine dissolution, tandis qu'au contraire les faits et l'expérience ont constaté ses progrès et les progrès des sociétés animées de sa foi; l'on doit se défier d'une prophétie si souvent répétée et si peu vérifiée, au moins jusqu'ici. Le christianisme a justement prouvé sa supériorité sur toutes les religions de l'univers par sa facilité à s'assouplir à tous les états d'esprit, à tous les états de société. Le catholicisme lui-même, quoi qu'en disent ses adversaires prévenus, a montré dans l'histoire une assez grande flexibilité, car il a pu s'accommoder en même temps au moyen âge et au XVII[e] siècle, à la foi naïve d'une société ignorante et à la foi savante de la société la plus raffinée. Le christianisme a prouvé la même souplesse en devenant protestantisme. Qui sait s'il n'est pas appelé encore à prendre une troisième forme, et à résoudre le problème religieux de l'avenir par une dernière métamorphose?

On objecte contre une religion sans surnaturel qu'elle n'est autre chose qu'une philosophie, et que la philosophie est hors d'état de fonder une religion; mais on confond ici bien des choses distinctes. La philosophie, considérée à un certain point de vue, est une science qui, comme toute science, procède par analyse, raisonnement, démonstration, dont les conclusions sont toujours subordonnées à la solidité de la méthode qui nous les fournit, qui est obligée de donner beaucoup à la dialectique, c'est-à-dire à la discussion du pour et du contre, qui est en un mot essentiellement rationnelle. Que la philosophie, considérée ainsi, soit hors d'état de fonder une religion et n'ait rien d'analogue à la religion, nous l'accordons sans hésiter. La religion est un fait humain, un acte primitif de la raison et du cœur, qui naît spontanément et qui s'organise spontanément, tout comme la société, la famille, l'art, le langage. Vouloir créer artificiellement une religion est aussi impossible que de créer artificiellement une langue, une société, une épopée. L'erreur des philosophes modernes, théophilanthropes, saint-simoniens, positivistes, qui ont tous voulu soit organiser la religion naturelle, soit organiser des religions panthéistes et humanitaires sur le type du catholicisme, est tout à fait semblable à l'illusion des utopistes qui voudraient créer *a priori* une société absolument nouvelle, ou à l'illusion des savans qui veulent composer une langue universelle. Voilà ce qu'il y a de vrai dans l'opinion généralement reçue, que la philosophie ne peut pas fonder une religion.

Si la philosophie ne peut devenir une religion, il n'est nullement contraire à la nature des choses qu'une religion devienne une phi-

losophie. Il n'y a rien d'absurde à ce qu'une religion déjà existante, ayant une tradition historique, associée aux habitudes et aux mœurs d'une société, continue à vivre en se dépouillant successivement de toute superstition. De même que les philosophes ne peuvent pas fonder une société, mais peuvent rendre de plus en plus philosophiques les sociétés existantes, de même qu'ils ne peuvent créer des langues (au moins en dehors de la science), mais qu'ils peuvent rendre les langues usuelles de plus en plus claires, logiques, analytiques, en un mot philosophiques, de même ils ne peuvent créer des religions, mais ils peuvent transformer les religions historiques. Ce qu'il y a de fécond et de vivant dans le christianisme progressif de la nouvelle église, c'est précisément d'avoir résolu le problème religieux d'une manière toute différente de celle que l'on proposait il y a une trentaine d'années. Alors on proposait de créer un dogme, une église, des cérémonies, tout à nouveau. Les chrétiens libéraux trouvent beaucoup plus simple, et ils ont raison, de prendre pour point de départ le christianisme lui-même en le dépouillant de tout ce qui lui aliène les esprits indépendans. Ne lui enlève-t-on point par là, dira-t-on, sa séve et sa vitalité? C'est ce que l'avenir nous apprendra. En attendant, c'était une tentative à faire. Sur ce terrain élargi, les chrétiens pouvaient donner la main aux philosophes, et ceux-ci de leur côté n'ont pas de raison pour s'y refuser.

Une crise analogue à celles que nous venons de décrire pourrait bien se manifester dans le sein du spiritualisme philosophique, si certaines tendances contraires, enveloppées jusqu'ici dans une unanimité apparente, venaient à se manifester un peu plus énergiquement. Tous les spiritualistes sans exception croient à la fois à la nécessité d'une doctrine et à la nécessité de la liberté d'examen; mais il semble que les uns attachent plus d'importance à la doctrine qu'à la liberté, aux conclusions déjà trouvées qu'à la recherche de vérités nouvelles, à la défense qu'à la découverte, à l'intérêt moral et pratique qu'à la pure science et à la libre spéculation, au repos qu'au mouvement, à la tranquillité d'une conviction satisfaite qu'aux ardeurs toujours anxieuses et dangereuses d'une pensée en travail. Les autres ne sont pas disposés à se contenter aussi facilement : l'immobilité d'une doctrine une fois faite ne leur paraît guère conforme à la nature de l'esprit humain, surtout dans l'ordre purement philosophique; avec le besoin de croire, ils éprouvent en même temps le besoin de penser; la fermeté de leurs convictions ne tarit pas chez eux l'activité vivante de l'investigation scientifique. Ils voudraient ne rien sacrifier de ce qu'ils ont pensé jusqu'ici et y ajouter quelque chose; ils cherchent à résoudre le

problème que la société elle-même poursuit depuis quatre-vingts ans, perfectionner sans détruire, conserver en transformant.

De ce double esprit naissent deux sortes de dispositions, non pas contraires, mais différentes, soit à l'égard des croyances traditionnelles, soit à l'égard des doctrines nouvelles. Les spiritualistes que j'appellerai orthodoxes, qui tendent de plus en plus à faire de leur philosophie un dogme, se trouvent par là même rapprochés de la théologie orthodoxe. Plus préoccupés des conclusions que de la liberté philosophique, ils attachent peu d'importance à la différence de méthode, et, reconnaissant dans la théologie sous des formes plus ou moins symboliques les vérités dont se compose leur *credo* philosophique, ils sont disposés à une alliance avec les religions positives contre ce qu'ils appellent les mauvaises doctrines. Les spiritualistes que j'appellerai libéraux sont loin d'être animés de mauvais sentimens à l'égard des religions positives : ils respectent et ils aiment la conviction partout où ils la trouvent, et ils sont loin de renier ce qu'il y a de commun dans leurs croyances personnelles et dans les croyances chrétiennes. Peut-être même seraient-ils encore plus disposés que les autres à emprunter quelque chose, mais librement, à la métaphysique chrétienne. Enfin, nés et élevés dans le christianisme, ils conservent et conserveront toujours pour cette grande religion des sentimens filiaux; mais ils ont aussi pour la philosophie des sentimens filiaux, et ils ne sont pas disposés autant que leurs amis à mettre au service d'une puissance rivale leur liberté intellectuelle. Ils n'oublient pas que le spiritualisme philosophique a été considéré, lui aussi, par la théologie comme une mauvaise doctrine, qu'il fut un temps, encore peu éloigné de nous, où tout ce qu'on appelle rationalisme était condamné sans examen et sans distinction sous l'accusation commune de panthéisme, d'athéisme, de scepticisme et même de socialisme, où les libres penseurs, même spiritualistes, étaient livrés au mépris par une plume grossièrement éloquente, et l'on sait assez que cette même plume a toujours son encre toute prête pour recommencer à nous flétrir. Sans doute la théologie est devenue plus conciliante et plus condescendante, lorsqu'elle a vu qu'elle pouvait utiliser nos services, et que nous étions une bonne avant-garde contre des doctrines bien autrement menaçantes. Néanmoins nous ne pouvons oublier que, si nous avons avec les théologiens des croyances communes, nous avons aussi des principes absolument différens. Comme eux, nous croyons à Dieu et à l'âme; mais pour eux la liberté de penser est un crime, pour nous c'est le droit et la vie, et nous aimons mieux l'erreur librement cherchée que la vérité servilement adoptée. En un mot, nous n'entendons pas qu'entre nos mains la philosophie

redevienne ce qu'elle a cessé d'être depuis longtemps, la servante de la théologie.

Il résulte encore de tout ce qui précède que les spiritualistes libéraux ne sont pas tout à fait placés au même point de vue que leurs amis par rapport aux doctrines nouvelles. Pour les spiritualistes orthodoxes, toutes ces doctrines, quelles qu'elles soient, ne sont autre chose que de mauvaises doctrines, des doctrines basses, odieuses, désespérantes. Dans cette proscription générale, on enveloppe et on condamne sans distinction tout ce qui n'est pas le spiritualisme pur et doctrinal dont on a fait un *credo*. Le panthéisme allemand, le scepticisme anglais, le positivisme, le matérialisme, tout est confondu dans une réprobation sans réserve. La philosophie n'a autre chose à faire qu'à combattre ces mauvaises doctrines, à les refouler, et c'est surtout pour cette entreprise, si nécessaire à l'ordre social, qu'il faut s'unir à la religion, plus puissante encore et plus efficace que la philosophie dans cette lutte solennelle du bien contre le mal. Les spiritualistes libéraux, je le répète, ne considèrent pas tout à fait les choses de la même manière. Ils sont tout aussi ennemis que qui que ce soit des doctrines basses et avilissantes; ils sont surtout révoltés de l'espèce de fanatisme en sens inverse qui éclate aujourd'hui dans les jeunes écoles matérialistes. L'intolérance athée est la plus absurde de toutes, et il est évident que nous y marchons. Nous sommes donc aussi peu disposés que personne à transiger avec ces folies, et nous ne pensons pas que la philosophie se soit affranchie de la Sorbonne pour se soumettre au joug de telle ou telle école. Nous protestons contre l'orthodoxie aveugle de la négation, autant et plus que contre l'aveugle orthodoxie de la croyance. L'esprit de secte nous est intolérable partout.

Cependant, tout en faisant la part d'ignorance et d'aveuglement fanatique qui se rencontre dans les bas-fonds des écoles nouvelles, il faut reconnaître que tout grand mouvement philosophique a sa raison d'être et sa légitimité. C'est un principe qui a été suffisamment démontré par l'histoire de la philosophie, et nous ne voyons pas pourquoi on ne l'appliquerait pas au temps présent comme on l'applique généralement au passé. Ce grand mouvement critique auquel nous assistons ne prouve certainement pas que le spiritualisme ait tort; mais il prouve, à n'en pas douter, que nos moyens de démonstration sont insuffisans, qu'il y a des lacunes dans nos doctrines, qu'elles ne sont pas complétement appropriées aux lumières de notre temps, qu'elles laissent en dehors d'elles un trop grand nombre de faits inexpliqués, qu'elles se sont montrées trop indifférentes à l'égard des sciences physiques et naturelles, qu'elles ont

trop abandonné la nature aux savans, enfin qu'elles ont trop préféré en général l'analyse à la synthèse.

Il y a deux sortes de problèmes en philosophie : le problème de la distinction et le problème de l'union. Ce n'est pas tout de séparer, il faut réunir. Ce n'est pas tout de dire : L'âme n'est pas le corps, Dieu n'est pas le monde; il faut encore rattacher l'âme au corps et Dieu au monde. La distinction exagérée n'a pas moins de périls que la confusion. Si l'âme et le corps n'ont rien de commun ni même d'analogue, comment peuvent-ils coexister et former un seul et même être? Si Dieu et le monde sont hors l'un de l'autre, comme une chose est en dehors d'une autre chose, comment Dieu peut-il agir sur le monde et le gouverner? Les métaphysiciens qui ne sont préoccupés que de la distinction des choses sont semblables aux politiques qui ne pensent qu'à la séparation des pouvoirs. Il faut sans doute que les pouvoirs soient séparés, c'est la condition de la liberté; mais il faut qu'ils marchent d'accord, c'est la condition de la vie et du mouvement. Or il me semble que le spiritualisme du XIX[e] siècle a été trop préoccupé de l'un des deux termes du problème, de la distinction, qu'il a négligé le point de vue de l'union. Il a distingué la psychologie de la physiologie, et cela était excellent. Il faut en même temps les rapprocher, c'est ce qu'il n'a pas assez fait. Il a distingué les facultés les unes des autres, mais il n'a pas assez montré leur action commune. Il a montré Dieu hors du monde et le monde hors de Dieu; il n'a pas assez montré Dieu dans le monde et le monde en Dieu.

Il n'est pas dans la nature des choses qu'une doctrine philosophique reste immobile et stagnante comme un dogme théologique. La philosophie, de même que toutes les sciences, ne prouve sa vitalité que par le développement et le progrès. L'expérience historique nous prouve que l'idée spiritualiste est susceptible de prendre les formes les plus différentes, de se concilier avec les points de vue les plus variés. L'idée spiritualiste a pu se concilier avec l'idéalisme de Platon et avec le naturalisme d'Aristote, avec le mécanisme de Descartes et le dynamisme de Leibniz, avec l'animalisme de Stahl et le vitalisme de Montpellier, avec le mysticisme de Malebranche et l'empirisme de Locke. L'idée spiritualiste, n'ayant point exclu la variété et le mouvement dans le passé, ne l'exclut pas davantage dans l'avenir. On conçoit donc aisément que, sans rien abandonner de fondamental, la pensée spiritualiste puisse se transformer et se renouveler, comme elle l'a fait déjà si souvent. On nous le demande de tous les côtés; les théologiens libéraux, tels que le P. Gratry, trouvent notre philosophie sèche et étroite, tout aussi bien que les métaphysiciens novateurs, comme M. Vacherot. Il faut bien qu'il y

ait quelque chose de vrai dans des reproches qui nous viennent de côtés si différens. On accuse notre philosophie d'être à la fois froide et timide, de ne donner complétement satisfaction ni à l'esprit religieux ni à l'esprit scientifique. Elle a craint le mysticisme, elle a craint la métaphysique, elle a craint la science, et, pour échapper à tous ces écueils, elle a trop aimé à se reposer dans l'érudition. Pour reprendre sa marche ascendante, il faut qu'elle ose, il faut qu'elle travaille à s'enrichir et à se compléter, il faut qu'elle s'assimile ce qu'il y a de bon dans les écoles adverses, il faut qu'elle ne craigne pas trop une certaine division dans son propre sein, car la diversité des points de vue semble être un des caractères essentiels de l'esprit philosophique; il faut enfin qu'elle prépare des matériaux à la reconstruction d'une philosophie nouvelle.

En parlant ainsi, je n'indique pas seulement ce qui doit se faire, j'indique ce qui se fait. Il est évident, pour tous ceux qui savent ce qui se passe, qu'un travail de rajeunissement et de rénovation s'opère dans le sein de la philosophie spiritualiste. Elle se rapproche des sciences, dont elle fait une étude de plus en plus attentive et sérieuse, elle réconcilie la psychologie et la physiologie. Elle s'informe de toutes les idées nouvelles, et elle cherche librement à s'en rendre compte. Elle étudie scrupuleusement les monumens de la philosophie allemande. De jeunes métaphysiciens pleins de séve et de prudente audace mûrissent dans la solitude les fruits d'une pensée inquiète et pénétrante qui ne se contente plus de lieux-communs. Elle se complète par de fortes études sociales, politiques et esthétiques (1). S'il était possible de rallier ces élémens divers, on verrait que, malgré le préjugé contraire, l'école spiritualiste est encore la plus active, la plus féconde, et je dirai même la plus progressive des écoles contemporaines. Tandis que nous marchons et que nous nous renouvelons, les autres se figent

(1) M. Caro (*le Matérialisme et la Science*), M. Magy (*la Science et la Nature*), ont commencé à jeter les bases d'une philosophie naturelle. M. Fr. Bouillier (*l'Ame pensante et le Principe vital*), M. Albert Lemoine (*le Sommeil*, *l'Aliéné*, *l'Ame et le Corps*), ont rattaché la psychologie à la physiologie. M. Ad. Franck (*Philosophie du droit pénal et du droit ecclésiastique*), M. Beaussire (*la Liberté dans l'ordre intellectuel et moral*), et surtout M. Jules Simon, dans ses nombreux ouvrages devenus si populaires, ont constitué une vraie philosophie politique. M. Ch. Lévêque (*laScience du beau*) nous a donné un bel essai d'esthétique. M. Ern. Bersot (*Libre philosophie, morale et politique*) associe la philosophie aux libres mouvemens de la philosophie du dehors. Mentionnons aussi quelques noms qui ne sont pas encore connus du public, mais qui ne tarderont pas à l'être : M. Lachelier, qui professe avec succès à l'École normale; M. Fouillée, dont l'Académie des sciences morales vient de couronner un mémoire sur la philosophie de Platon, aussi remarquable par la pensée que par la science. Nous nous permettons enfin de faire allusion plus haut au cours que nous venons d'inaugurer à la Sorbonne sur la philosophie allemande.

et se cristallisent. Nous sommes passés du dogme à la liberté; elles passent au contraire de la liberté au dogme. Tel sceptique doute de tout avec l'âpreté d'un docteur de Sorbonne. Le positivisme, le matérialisme, se forment en églises, et hors de ces églises il n'y a plus de salut. L'esprit de secte les asservit; l'esprit d'examen nous affranchit. Nous ouvrons nos rangs tandis qu'ils ferment les leurs. Où est le mouvement? où est le progrès? où est la vie?

Telle est aussi la conclusion à laquelle arrive un savant et profond penseur qui vient de nous donner l'intéressant tableau des études philosophiques en France au XIXe siècle (1). M. Félix Ravaisson, l'éminent historien d'Aristote, n'a pas reculé devant cette proposition, paradoxale en apparence, que c'est aujourd'hui l'idée spiritualiste qui est en progrès. Le bruit qui se fait à la surface de notre société agitée ne lui est pas la vraie mesure de ce qui se passe véritablement au fond des esprits. En reconnaissant avec une haute impartialité les services rendus par les nouvelles écoles, il montre que toutes, même les plus hostiles, quand elles sortent de la critique, en reviennent toujours à des principes qui ne sont sous d'autres noms que les principes mêmes qu'elles avaient combattus. Matière et force, disent les uns; tout n'est donc pas matière. Idéal, disent les autres; tout n'est donc pas positif. Axiome éternel, dit celui-ci; tout n'est donc pas phénomène. Ressort, tendance instinctive vers le mieux, dit un dernier; tout n'est donc pas combinaison fortuite. Ainsi, du sein même de la critique, mais d'une critique se rendant de plus en plus compte d'elle-même, reverdiront, refleuriront les principes si décriés. L'esprit public, aveuglé et enivré par l'entraînement des réactions, les adoptera sans les reconnaître sous des noms différens; puis viendra sans doute quelque esprit vigoureux qui, rassemblant ces élémens épars dans une synthèse nouvelle, rendra à la pensée spiritualiste sa puissance et son éclat. Peut-être périrons-nous dans cette révolution dont nous n'aurons été que les obscurs préparateurs, simples chaînons entre ce qui tombe et ce qui s'élève; mais qu'importe qu'une école périsse, si l'idée qui repose en elle renaît plus vivante et plus jeune, revêtue de son immortel éclat!

PAUL JANET.

(1) *La Philosophie en France au dix-neuvième siècle*, par M. F. Ravaisson, de l'Institut. — Rapport publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique.

ÉTUDES ET PORTRAITS

DU

SIÈCLE D'AUGUSTE

II.

LA VEUVE DE GERMANICUS.

Quand une femme résolue soutient ouvertement un homme faible, elle l'abaisse, elle ajoute à son impuissance en accroissant ses irrésolutions. Il semble qu'Agrippine ait été funeste à Germanicus, son mari, et au parti qui lui survécut, précisément parce que sa nature droite, entière, orgueilleuse, poussait toutes choses à l'extrême, et ne connaissait ni la mesure ni la patience; mais elle offre en même temps une physionomie noble et pure, elle a joué un rôle dans l'histoire, elle mérite un portrait à côté de Germanicus (1). Il convient de se représenter avant tout quelle est sa triple origine. Elle est petite-fille d'Auguste, elle est fille de Julie, elle est fille d'Agrippa, c'est dire qu'elle a pris d'Auguste l'ambition et l'orgueil du sang, de Julie un tempérament qui sera contenu, d'Agrippa une énergie virile qui ne le sera pas et qui dégénérera en violence; d'ailleurs, vraie matrone romaine, vertueuse, simple, observant les anciennes mœurs, enfermée dans le mariage comme dans une forteresse, ne cachant rien, pas même son ambition, moins fière de sa jeunesse ou

(1) Voyez l'étude sur Germanicus dans la *Revue* du 1er mai.

de sa beauté que de sa fécondité, et regardant comme sa plus radieuse couronne les neuf enfans qu'elle avait eus coup sur coup de Germanicus, mort à trente-quatre ans.

Il n'est pas inutile de reformer la liste de cette jeune famille, incomplète avant les découvertes de l'archéologie. L'histoire ne citait que trois fils et trois filles : ce sont les inscriptions qui nous font connaître trois autres fils morts en bas âge. L'an 1777, on a trouvé à Rome dans le Corso, auprès de la *via dei Pontefici* et du mausolée d'Auguste, des plaques de marbre qui rappelaient les funérailles de ces rejetons de la race impériale : « Tibérius César, fils de Germanicus, disait l'une, a été brûlé ici. » — « Caïus César, fils de Germanicus, disait une autre, a été brûlé ici. » Tous les deux étaient morts au berceau (*infantes*). Un monument semblable attestait les honneurs rendus au troisième fils; malheureusement son nom était effacé. Il est probable que c'était l'enfant dont les grâces précoces et le babil charmaient Auguste ainsi que la sévère Livie, et dont la mort fut l'objet de si vifs regrets. Livie le fit représenter en Cupidon et dédia sa statue dans un temple de Vénus; Auguste conservait son buste dans sa chambre à coucher, et n'y entrait jamais sans le baiser. Qui sait si l'un des deux bustes que l'on admire dans le corridor du Vatican à côté du buste d'Octave jeune, et que l'on intitule Caïus et Lucius, fils d'Agrippa, ne représente pas plutôt l'enfant préféré de Germanicus? Les trois autres fils sont bien connus : l'aîné de ces survivans s'appelait Néron, le second Drusus, le troisième Caïus, du nom d'un de ses frères qui était mort; c'est celui que les soldats surnommèrent plus tard *Caligula*. Les trois filles, Agrippine, mère de l'empereur Néron, Drusilla et Julia Livilla, étaient nées dans trois années consécutives. Telle était cette belle famille, destinée presque tout entière à un trépas précoce, mais dont alors Agrippine faisait sa parure.

I.

Agrippine ne se produit sur la scène de l'histoire qu'au moment de la mort d'Auguste. Elle est dans le camp, sur les bords du Rhin, habitant avec son mari et parmi les soldats, lorsque éclate cette série de révoltes que Tacite a racontées d'une manière si tragique. Germanicus dut même la renvoyer enceinte, avec les femmes de sa suite et le petit Caligula, dans le pays de Trèves pour les sauver des excès de ces furieux. Leur départ fit rentrer les légionnaires dans l'obéissance, tant il leur inspira de honte et de regrets. Quelques années plus tard, Agrippine apparaît encore au milieu des légions. Pendant que son mari est enfoncé dans les forêts de la

Germanie et pousse jusqu'à l'Océan avec Cæcina, vieux général blanchi sous le harnais, qui a initié successivement à l'art de la guerre tous les jeunes césars, le bruit se répand que Germanicus et Cæcina sont défaits, que leurs ossemens blanchiront à côté de ceux de Varus, que les Germains s'avancent et vont surprendre Cologne : les Romains qui gardent la ville veulent couper le pont jeté sur le Rhin. Alors Agrippine, avec un sang-froid viril et un courage supérieur à celui des hommes, se plaçant à la tête du pont, empêche d'accomplir un acte aussi funeste. Plus tard, elle recueille les blessés à mesure qu'ils arrivent, les soigne, leur distribue des vivres et des vêtemens. Lorsque enfin les légions reviennent victorieuses, elle leur adresse des éloges, des allocutions même, comme un général d'armée. Elle avait donc bien gagné le titre de *mère des camps* que lui avaient décerné les soldats, et qui indignait Tibère. « Quoi! disait-il, une femme habite au milieu de mes soldats, recherche la popularité en habillant son fils comme un simple légionnaire, harangue, agit, apaise les séditions et a plus de pouvoir que mes propres lieutenans! » Ces plaintes étaient fondées : les mœurs militaires de l'ancienne Rome n'auraient point supporté l'influence d'une femme; mais la discipline s'était relâchée sur les frontières, et tout semblait permis au sang d'Auguste.

Tibère avait tort cependant de s'acharner contre Agrippine : c'était à elle peut-être qu'il devait de garder l'empire. Je n'en puis alléguer aucune preuve; mais je suis convaincu que c'est elle qui a soutenu Germanicus contre les suggestions de ses amis et l'entraînement des soldats qui voulaient le proclamer empereur, que c'est elle qui l'a empêché de marcher sur Rome, de réaliser les promesses de son père Drusus et de remettre en vigueur la constitution violée, sinon détruite, que c'est elle qui l'a forcé de rester fidèle au testament d'Auguste, de respecter la volonté du fondateur de la dynastie, son aïeul, et d'attendre le pouvoir, régulier plutôt que légal, que lui semblait promettre l'adoption de Tibère. L'ambition et les qualités mêmes d'Agrippine, aussi bien que la faiblesse et les qualités de Germanicus, me font présenter cette hypothèse comme une certitude.

Les années qui s'écoulèrent sur les bords du Rhin furent, pour ce couple qui avait manqué à la fortune, des années de liberté, de puissance, de bonheur : Agrippine n'en comptera plus de semblables dans sa vie. Loin de Rome, loin de leurs ennemis, adorés des armées, obéis des Gaulois avec zèle, redoutés des Germains, qui ouvraient un vaste champ à leur activité, on peut dire qu'ils se trouvaient posséder un empire dans l'empire. Tibère ne le souffrit plus dès qu'il se sentit affermi. Il les rappela, et la lutte commença,

malgré eux, par la force de la situation : ils étaient trop honnêtes et trop enviés pour ne pas succomber sans avoir attaqué. Dans les époques de corruption, les gens de bien qui n'ont pas osé prendre l'offensive doivent se résigner à se défendre et à n'être plus que des victimes.

Tibère avait peur d'Agrippine, spectre vivant de cet Auguste qui l'avait toujours fait trembler. Livie haïssait l'altière fille de Julie, qui seule avait échappé à ses coups, car sa mère et sa sœur avaient été exilées par ses soins, deux de ses frères étaient morts de son aveu, disait-on; le troisième, Agrippa Postumus, avait été égorgé par son ordre. La haine de la marâtre était moins inconciliable encore que le ressentiment de la belle-fille, à qui des mains teintes de sang et de poison faisaient horreur. Si Agrippine se fût montrée soumise, timide, silencieuse, on l'eût laissée vivre sur le Palatin, après la mort de son mari, à côté de la douce Antonia, veuve honorée de Drusus. Il faut même avouer que Tibère et Livie ont fait longtemps preuve de patience, plutôt par crainte des Romains que par respect pour le dernier rejeton d'Auguste. Agrippine, par sa fermeté, ses fautes, sa violence et son ambition maternelle, qui était effrénée, a provoqué ses ennemis, découragé ses partisans, ruiné sa cause avec celle des derniers amis de la liberté. Pour comprendre son rôle, il faut pénétrer d'abord son caractère et esquisser son portrait.

Tacite l'a peinte en quelques traits d'autant plus décisifs qu'il est un de ses admirateurs. On sent, malgré le voile d'indifférence qui sépare les générations les unes des autres, qu'il est au fond du cœur un honnête partisan d'Agrippine, et qu'il cède à l'attrait irréfléchi d'un grand esprit pour ceux qui restent grands, nobles et malheureux dans l'histoire. Et cependant Tacite, écrivain sincère, ne peut céler les défauts d'Agrippine. « Agrippine, dit-il, ne savait pas assez se contenir. Toutefois sa chasteté et son amour pour son mari tournaient vers le bien son esprit indomptable. » Ailleurs, à propos d'accusations odieuses que Tibère répandait contre sa vertu, prétendant qu'elle avait pour amant Asinius Gallus : « Impatiente de l'égalité, dit-il, avide de domination, elle avait des soucis trop virils pour ne pas dépouiller les vices de son sexe. » Enfin, dans plusieurs autres passages, quand il parle des colères d'Agrippine, il emploie deux mots énergiques (*pertinax iræ*), qui font sentir la violence et la durée de ces colères.

A ces renseignemens s'ajoutent les monumens découverts et classés par les archéologues, de sorte que l'image d'Agrippine peut se dresser devant la postérité vraisemblable, réelle, vivante. Les premiers documens sont les monnaies. On en a frappé en l'honneur d'Agrippine sous Caligula, son fils, sous Claude, son beau-frère, et

même sous Vespasien. Celles de Caligula doivent se rapprocher le plus de la vérité, étant plus voisines par le temps. Les monnaies d'or, qui sont fort belles, nous montrent un profil caractéristique qui n'appartient qu'à Agrippine. Le nez est sensiblement busqué, l'intervalle entre les deux sourcils et le nez forme un creux, les sourcils sont accusés, et l'on remarque une disposition de la chevelure qui n'est point celle de l'époque, et dont la simplicité s'éloigne de la richesse des coiffures des Romaines de la cour d'Auguste et de Tibère. Caligula a fait frapper encore des grands bronzes avec l'inscription : « à la mémoire d'Agrippine. » On y voit son portrait de profil, au revers le chariot sacré (*carpentum*) qui servait à promener les statues des dieux dans les processions. Caligula avait voulu en effet que sa mère, le jour de la pompe du cirque, reçût cet honneur divin. On distingue nettement le chariot traîné par deux mules, quatre cariatides qui supportent la couverture du char et des danseuses ciselées sur les panneaux. Les monnaies frappées sous Claude et sous Vespasien deviennent surtout une commémoration, et il ne faut point s'étonner si elles prêtent à Agrippine quelque ressemblance tantôt avec Caligula, son fils, tantôt avec Agrippa, son père; elles offrent le plus souvent un certain caractère idéal. Les monnaies de Corinthe, colonie de César, et celles de Mitylène, séjour de prédilection d'Agrippa, sont plus conformes au type des monnaies d'or, sans doute parce que ces deux villes possédaient une statue ou un buste d'Agrippine. Ce sont les médailles de Caligula qui doivent faire foi, parce que l'artiste avait connu Agrippine et avait de nombreuses images d'elle sous les yeux. C'est en comparant ces monnaies aux camées, entre autres au camée de la Bibliothèque impériale qui porte le n° 210, qu'on a pu dire que la célèbre statue dont il existe trois répétitions dans les musées de Rome, de Florence et de Naples représente Agrippine. Celle de Naples a été trouvée sur le Palatin dans les jardins Farnèse, celle de Florence a peut-être été acquise à Rome par les Médicis; mais le type le plus beau, le mieux exécuté, le plus saisissant, c'est la statue assise du Capitole, tant admirée des voyageurs. C'est elle qu'il convient d'étudier avec attention, avec certitude, puisque l'authenticité en est confirmée par les documens officiels de la numismatique romaine.

Considérons d'abord le visage, nous passerons ensuite à l'attitude et à l'ensemble de la composition. La première particularité est ce nez, si remarquable sur les bronzes de Mitylène ou de Corinthe et sur les monnaies d'or de Caligula; il n'est pas aquilin, il est sensiblement busqué; la bosse est d'autant mieux accentuée que l'intervalle des deux yeux est creusé : cela donne à la face quelque chose de viril et d'énergique. Les sourcils sont épais, l'ar-

tiste n'a pas craint d'être taxé d'un amour trop grand pour la réalité en rendant jusqu'aux poils des sourcils, qui viennent se rejoindre avec une abondance plantureuse qui n'est pas sans dureté. Ces traits réunis constituent même l'expression un peu farouche que les Latins traduisaient par le mot *torvitas*. C'est l'expression des beaux taureaux blancs de la campagne de Rome qui regardent le passant d'un œil large et morne, sans colère comme sans défi. C'était le signe caractéristique d'Agrippa, et il n'est pas étonnant que sa fille eût pris de lui quelque chose de sombre; seulement Agrippa était un taureau admirablement plié au joug par Auguste, tandis que Agrippine est demeurée indomptable. Le front est bas, opiniâtre, intelligent; mais on sent que l'intelligence, obstinée, tendue vers un point, s'y retranche comme derrière une muraille. Les cheveux sont faciles à décrire, parce qu'à travers le marbre incolore on sent la couleur et le jet de ces chevelures magnifiques des Romaines du Transtevère, noires avec des reflets bleus comme l'aile du corbeau, abondantes, épaisses, ondulées, presque crépues, pleines de séve; la chevelure d'Agrippine se replie sur elle-même et forme une couronne de toute la masse des cheveux. Dans les médailles, l'extrémité de ces cheveux surabondans est rejetée sur l'épaule droite. Du reste, de simples bandeaux; aucun attribut, aucun ornement, rien de ce qui rehausse les statues contemporaines. La bouche est honnête, sincère, expressive, elle est même populaire, s'il m'est permis d'employer ce mot dans une acception un peu forcée : par là j'entends qu'elle est toujours prête à l'accueil et au sourire, c'est la bouche d'un chef de parti; mais en même temps cette bouche est prompte à laisser jaillir la colère, les cris, l'invective. La mâchoire et le menton rappellent Agrippa; ils sont accentués, virils, pleins de précision et de résistance. La nuque est forte, charnue; on voit qu'elle ne pliera ni sous les menaces de ses ennemis, ni sous les coups de la fortune, ni sous la longue pression de l'adversité. Le cou est beau, plein, gras. Tout cela est presque vivant, prêt à palpiter, si nous transfigurons ce marbre immobile en une belle et vigoureuse Romaine de nos jours. Ne craignons ni la fermeté, ni l'énergie un peu sombre, ni les muscles, ni le tempérament; pensons moins à Cornélie, mère des Gracques, qu'à Camille, telle que l'a créée le génie de Corneille, héroïque, capable de fureur, acharnée comme une louve sur sa proie, mourant plutôt que de retenir ses imprécations; unissons les sens de l'épouse honnête avec la maternité féconde, l'orgueil de la race avec une austérité républicaine, l'entêtement de l'ambition avec le dévouement à ses amis, la personnalité avec un besoin insatiable d'estime. L'expression morale du visage est en harmonie avec la pose qu'a choisie l'artiste, ou plutôt que son

modèle lui a naturellement donnée. Agrippine est assise sur une chaise au large dossier; un de ses bras s'appuie avec abandon sur le dossier même, l'autre est étendu sur sa jambe. Elle n'a point de bracelet, point de collier, point d'ornemens. Une tunique et un manteau sont jetés avec une abondance sans prétention sur les jambes, croisées et allongées de la façon la plus familière. Je ne puis en effet mieux caractériser l'ensemble de la pose que par ces mots : une familiarité grandiose. L'orgueil et un air dominateur y sont subordonnés à une simplicité robuste, la fille des césars se cache sous la matrone romaine.

Telle est dans sa réalité cette vaillante figure qui doit maintenant agir et parler devant nous. Telle est la veuve appelée à recueillir l'héritage de Germanicus mourant, héritage amer, qui s'appelle la vengeance. Germanicus n'avait pas besoin d'exciter sa femme comme il l'a fait en rendant le dernier soupir. La coupe était pleine naturellement, les plaintes suprêmes du lit de mort devaient la faire déborder. Après Tacite, il n'est plus permis de toucher à ce drame funèbre : le triomphe commence à Antioche pour ne finir qu'à Rome, tandis que le monde entier, ainsi traversé par le deuil, retentit du nom de Germanicus, des sanglots qu'il excite et des malédictions qui s'élèvent contre Tibère. Agrippine a soin de s'arrêter en face de la côte d'Italie, dans l'île de Corcyre, afin de laisser aux Romains le temps de se préparer. Ils accourent en effet non-seulement de Rome, mais de toutes les villes voisines, hommes, femmes, vieillards, enfans, amis, indifférens, magistrats des municipes, soldats et vétérans des colonies; quand une foule immense est échelonnée le long de la route, on voit descendre à Brindes et s'avancer cette grande et belle créature, vêtue de deuil, parée de la majesté de sa douleur, tenant dans ses bras l'urne qui renferme des cendres adorées, suivie de ses petits enfans et cheminant ainsi d'étape en étape à travers l'Italie : manifestations stériles, qui ne servaient qu'à attester une fois de plus l'impuissance des citoyens, la vanité de leurs chimères, la perte de leur dernière espérance!

L'arrivée à Rome ne fut pas un plus utile triomphe. Certes il était doux de protester ainsi sans danger contre Tibère, qui avait toujours été impopulaire, et dont le règne comptait déjà cinq ans. Le sénat lui-même se laissa prendre à cette amorce. Cédant à l'entraînement universel, il oublia d'avoir peur et décerna à Germanicus tous les honneurs dont il disposait, — une mention dans les hymnes saliens, une place marquée par la chaise curule et la couronne de chêne dans les sacrifices offerts à Auguste, une statue en ivoire portée dans la procession du cirque, un mausolée à Antioche, un médaillon d'or parmi les images des orateurs célèbres

(il est vrai que Tibère s'y opposa), l'érection d'un arc de triomphe; à ceci Tibère ne s'opposa point, mais quand l'arc fut achevé, il se le dédia à lui-même. Enfin depuis la mort d'Alexandre l'univers n'avait pas encore donné le spectacle d'une aussi éclatante douleur. La victoire était d'autant plus complète que Livie et Tibère se tenaient cachés, invisibles dans le secret de leur palais. Pendant les cérémonies funèbres, qui durèrent plusieurs jours, ils ne donnèrent point signe de vie; mais ils entendaient monter du Forum jusqu'au Palatin les cris de la multitude, qui ne cessait de proclamer Agrippine « l'honneur de la patrie, l'unique reste du sang d'Auguste, le seul modèle de l'antique vertu, » et qui adressait au ciel des vœux ainsi conçus : « Que les dieux protégent les enfans d'Agrippine! Puissent-ils survivre aux méchans! » Les méchans, Tibère et Livie ne demandaient point qu'on les désignât avec plus de précision. Le triomphe paraissait donc à la fois exalter la mémoire de Germanicus et accroître l'influence d'Agrippine : rien n'était plus propre à enivrer une femme naturellement orgueilleuse qui se sentait soutenue par l'amour de tout un peuple, par l'attachement d'un parti, et poussée au premier rang comme l'adversaire de Tibère. Sa personne et sa vertu lui ralliaient aussi les sympathies des esprits plus fiers, qui auraient voulu s'affranchir hardiment et abolir l'empire; mais elle ne les avait point trompés par de belles promesses ou par ces affectations de libéralisme que le succès fait disparaître. Elle ne pouvait leur plaire qu'en leur offrant un avenir plus doux et des maîtres plus honnêtes; elle était trop sincère pour ne pas laisser voir dès le premier jour sa soif de domination et son ambition pour ses fils.

En face de cette vigoureuse figure, il faut placer le pâle Tibère et ne pas lui refuser quelque compassion, car le pauvre Tibère n'a pas été heureux avec les femmes. Il en a eu trois dans sa famille, d'un caractère tout à fait remarquable, contre lesquelles il a sourdement lutté et qui ne lui ont jamais laissé le beau rôle. Julie, sa femme, l'a déshonoré publiquement en l'accablant de ses railleries et de son mépris; on a même dit que c'était pour lui échapper qu'il s'était enfui jusqu'à Rhodes. Livie, sa mère, l'avait dompté, délaissé, repris, dompté encore, et se riait si bien de ses ruses ou de sa froideur qu'elle passait pour l'avoir chassé de Rome et relégué à Caprée. Agrippine enfin, sa nièce, ne devait pas le ménager davantage; plus d'une fois, devant ses violences, Tibère dut s'éloigner et se taire. Ce triste empereur, plus lâche que dissimulé en face de ses adversaires, aurait cédé à l'ascendant d'Agrippine; il s'est montré faible devant elle en plus d'une circonstance et se serait résigné peut-être à un système perpétuel de faiblesse, s'il n'avait pas été conseillé, soutenu, excité, par des caractères plus ré-

solus et des ennemis plus féroces. Quand il voyait paraître devant lui cette femme redoutée, avec un visage insolent, de grands yeux pleins de mépris, des sourcils froncés, une voix sonore qui n'attendait que l'occasion de retentir, il avait peur, et il croyait voir l'ombre d'Auguste se dresser derrière sa petite-fille.

C'est pourquoi, au début de la lutte, quand Séjan n'était pas encore tout-puissant, Agrippine fit commettre des fautes à son oncle. Ce fut une faute, par exemple, de laisser poursuivre Pison et Plancine, soit qu'ils fussent innocens, soit qu'ils eussent empoisonné Germanicus par l'ordre de Livie et de Tibère. Ce fut une autre faute d'étouffer le procès commencé et de soustraire Plancine aux poursuites par une faveur qui ressemblait à un aveu de complicité. Ce fut une faute plus grave de faire nommer pontife par le sénat Néron, le fils aîné d'Agrippine, de lui permettre de briguer les charges publiques cinq ans avant l'âge, et de donner au peuple, qui chérissait la famille de Germanicus, des occasions de manifester une joie sans bornes et d'exercer sur l'empereur une pression qui devait le forcer de donner à Néron la main de sa petite-fille. Il s'en aperçut bientôt, lorsque mourut son fils Drusus. Agrippine et les Romains ne cachaient point leur satisfaction, et s'applaudissaient publiquement d'une mort qui rapprochait leur favori de la toute-puissance, c'est-à-dire de la succession de Tibère. Or rien n'était plus contraire aux résolutions du maître; rien n'était plus propre à exciter sa jalousie et sa naturelle aversion.

Agrippine, nièce de l'empereur, avait un accès libre dans son palais; elle en abusait quelquefois pour le traiter rudement. Un jour, une de ses cousines, Claudia, est traduite en justice. Elle ne se dissimule pas que c'est pour l'affaiblir elle-même qu'on attaque sa parente. Elle fait irruption chez Tibère et le trouve offrant un sacrifice devant la statue d'Augste. Tibère était assisté par quelques personnages importans dans cet acte de solennelle hypocrisie. Agrippine s'avance. « Il n'appartient pas, dit-elle, d'immoler des victimes en l'honneur du divin Auguste à celui qui persécute ses enfans. L'esprit de ce dieu ne réside point dans de vaines images; sa véritable image, vivante, issue de son céleste sang, comprend ses dangers et se couvre d'habits de deuil. » On conçoit l'embarras de Tibère devant des remontrances aussi brusques; quoiqu'il eût de la présence d'esprit, il ne trouva rien à répondre, si ce n'est un vers grec : « si tu n'es pas la maîtresse, ma fille, tu te crois lésée. » C'est le vers que Racine a traduit et mis dans la bouche de Néron s'adressant à sa mère, la seconde Agrippine :

Ah! si vous ne régnez, vous vous plaignez toujours.

Une autre fois Agrippine est malade, de chagrin peut-être. Une

irritation profonde la mine, car elle sent l'influence de Séjan grandir et détruire la sienne, elle sent de plus en plus rebelle et prompte à se dérober l'âme hostile de son oncle. Tibère apprend sa maladie et va la voir. Alors se passe une scène qui paraîtra invraisemblable, mais qui est racontée par un témoin qu'on ne peut récuser. Agrippine avait reconnu, malgré son courage et son orgueil, que, pour commander à des Romains, il fallait un homme capable d'action, et non une femme, dont les paroles étaient aussi peu comptées que les prières; qu'un second époux, à qui elle communiquerait le prestige du sang d'Auguste, serait un instrument tout-puissant pour le parti déconcerté de Germanicus. Elle est sous l'empire de cette idée quand Tibère se présente. Elle l'accueille d'abord par un silence farouche, puis par des sanglots; enfin la tempête qui couve dans son cœur éclate : elle somme Tibère « de subvenir à sa solitude, de lui donner un mari; elle est jeune encore, elle a des sens, et une femme vertueuse ne peut demander de consolations qu'au mariage. Il y a dans Rome des citoyens qui s'honoreront de recevoir sous leur toit la veuve et les enfans de Germanicus. » Tibère, aussi étonné de cette sortie qu'effrayé du piége qu'elle cachait, ne répondit point, se laissa menacer, presser, maltraiter, et s'éloigna sans prononcer un mot. Ce récit est emprunté aux mémoires de la fille même d'Agrippine, qui fut témoin de cette scène. Tacite déclare l'avoir copiée, lui qui en général n'indique pas les sources où il a puisé. En effet, dans la famille des césars, c'était une tradition, sinon une manie, d'écrire des mémoires (*commentarii*). Auguste l'avait fait à l'exemple de César, Tibère à l'exemple d'Auguste. Agrippine, mère de l'empereur Néron, avait écrit l'histoire des malheurs de sa famille, c'est-à-dire sa propre apologie, comme la plupart des auteurs de mémoires. C'est pourquoi les critiques qui osent mettre en doute la véracité de Suétone ou de Tacite devraient au moins ne pas oublier que ces historiens, personnages considérables de leur temps, ont consulté librement les archives du Palatin, et qu'ils n'ont usé qu'avec discrétion des documens les plus authentiques.

Ces incertitudes d'Agrippine, ces changemens, ces larmes, prouvent, non sa faiblesse, mais la faiblesse de sa politique. Elle était dupe de Séjan, qui était son plus terrible ennemi, et s'attaquait toujours à Tibère, qui n'était que l'instrument de Séjan. Il est bon de faire sentir à un empereur seul responsable sa responsabilité; cependant il ne faut pas en même temps tomber dans les filets de ses ministres. Charger Tibère pour se fier à Séjan, c'était un singulier aveuglement. Agrippine savait qu'elle avait bon marché de Tibère, et elle en abusait. Un mot sanglant la satisfaisait comme un succès et la consolait trop des échecs successifs qu'elle éprouvait.

Elle rencontre Domitius Afer, le délateur qui avait accusé sa cousine et commencé dans ce procès son infâme réputation d'éloquence. Domitius veut s'esquiver devant la terrible Agrippine; elle lui fait signe de s'approcher et lui adresse ce vers grec : « tu n'es pas la cause de ma douleur, c'est Agamemnon. » Ainsi l'oncle et la nièce se faisaient la guerre à coups de citations, et Tibère avait rarement l'avantage. Jamais il ne reçut un affront plus violent que le jour où Séjan fit avertir sous main Agrippine que Tibère et Livie voulaient l'empoisonner. La nouvelle n'était même pas vraisemblable, mais Séjan avait calculé son coup. Il y avait un grand festin au palais, et Tibère avait fait placer auprès de lui sa mère et sa nièce. Agrippine avait repoussé avec affectation tous les mets. Tibère choisit lui-même un fruit et le lui présenta en en louant le parfum. Elle ne dit mot, prit le fruit, le passa par-dessus son épaule à l'esclave qui était derrière elle. Tout le monde pâlit, car on comprit le sens terrible de cette pantomime. Tibère ne parut point s'émouvoir, et, se tournant vers Livie, il lui dit à demi-voix : « Il n'y a rien d'étonnant si je prends des mesures sévères contre une femme qui m'accuse d'être un empoisonneur. »

Malgré tout, je suis convaincu que Tibère n'aurait jamais osé prendre ces mesures sévères contre Agrippine. Il avait peur d'elle, il avait peur de l'immense popularité qui la protégeait, il avait peur de verser le sang du divin Auguste; enfin Livie, arrivée à l'extrême vieillesse, n'aurait point permis un crime inutile; elle savait Agrippine impuissante, cela lui suffisait. Derrière eux, quelqu'un était plus fort, parce qu'il avait un plan fermement arrêté. Séjan n'avait pas fait empoisonner Drusus, fils et héritier de Tibère, pour remettre le pouvoir aux enfans de Germanicus. Il fallait abattre au contraire un par un leurs appuis, leur mère, puis eux-mêmes, pour frayer au chef des prétoriens un chemin vers le trône. Ici commencent les trames de Séjan. Deux mots de Tacite laissent supposer qu'il essaya de séduire Agrippine. Il était beau, il n'avait ni scrupules ni modestie, il avait réussi à subjuguer Livilla, femme de Drusus; pourquoi n'aurait-il pas espéré le même succès auprès de la veuve de Germanicus? Il fut découragé par une chasteté invincible, *pudicitia impenetrabili*. Après la séduction, le moyen le plus rapide était le poison. Toutefois le poison ne pouvait pénétrer jusqu'aux enfans d'Agrippine aussi facilement que dans la maison de Tibère. Autour d'eux veillait une garde plus sûre que celle des empereurs et des favoris, l'amour d'une mère vertueuse, la vigilance de toute une maison bien choisie, des précepteurs honnêtes, des esclaves fidèles, des affranchis dévoués, rempart que ne pouvaient traverser ni la ruse, ni l'argent, ni les menaces. Il fallut donc recourir à des piéges plus incertains, que le temps seul pouvait faire

réussir. Un des moyens de perdre Agrippine, et Séjan en usa avec une rare adresse, c'était d'exciter son caractère violent, de la pousser hors de toute mesure, de la jeter dans une série de fautes par des conseils perfides, par de sourdes provocations, par une amitié feinte. En même temps Séjan réveillait la haine de Livie, excitait la jalousie de Livilla, sa complice, qui voulait régner un jour avec lui; il augmentait la frayeur de Tibère en lui répétant les propos d'Agrippine, en lui montrant partout des conspirateurs, partout des préparatifs de guerre civile, partout un danger pour lui-même et pour l'empire. Peut-être était-ce lui qui avait fait suggérer aux pontifes l'idée d'adresser des vœux publics aux dieux en faveur des fils de Germanicus. C'était sous le consulat de Cornélius Céthégus et de Vitellius Varro. Tibère, outré, manda aussitôt le collége des pontifes, qui, heureusement pour eux, étaient presque tous alliés à la famille impériale, écrivit une plainte au sénat, et ne douta point que ce ne fût Agrippine qui par ses prières ou par ses menaces eût obtenu pour ses enfans un privilége réservé aux empereurs.

D'un autre côté, Séjan guettait les jeunes princes, qui échappaient à l'aile maternelle et avaient leur maison; il les circonvenait et tendait ses filets. Il n'avait pas besoin de développer chez eux l'orgueil et l'arrogance, la mère y avait pourvu, et les familiers du jeune Néron, ses cliens, ses affranchis, ses esclaves, le nourrissaient d'espérances prochaines, avides eux-mêmes de partager avec lui le pouvoir. Néron était déjà épié jour et nuit; son plus vigilant espion était sa femme, qui redisait à Livilla, sa mère, et à Séjan, amant de Livilla, jusqu'aux mots qu'il prononçait pendant son sommeil. En public, les flatteurs savaient qu'il fallait éviter le jeune Néron; les confidens de Séjan au contraire passaient auprès de lui avec un air insultant. Tout était blessure pour cette âme fière et disposée elle-même à l'insolence. Tibère, quand il le voyait venir à lui, l'accueillait avec un visage menaçant ou un sourire faux (1). Quant à Drusus, frère cadet de Néron, avant même qu'il eût pris la robe virile, Séjan avait su empoisonner son âme. Il excitait sa jalousie contre son frère, le préféré d'Agrippine, le favori du peuple, le successeur probable de Tibère; il lui faisait comprendre que, si Néron se perdait, lui Drusus hériterait de tous ses droits; il lui faisait désirer sa chute et sa place. C'est avec cet art qu'il développait dans des esprits encore tendres les plus tristes espérances ou les plus amères passions.

(1) Torvus aut falsum renidens vultu.

II.

Ainsi se préparait lentement la ruine de la famille de Germanicus. Ce n'était point Agrippine qui pouvait la prévenir par sa prudence. Il lui aurait fallu toute la politique de Livie, et elle était du sang de Julie! Ses amis auraient pu l'avertir, dira-t-on. Ils l'ont fait, et n'ont point été écoutés. Elle avait autour d'elle un parti nombreux et zélé, des cœurs hardis, des esprits fermes, qui constituaient ce que l'on voudrait appeler le parti libéral du temps; si le mot est trop moderne pour être appliqué à la société romaine, on peut assurer du moins, car la chose est de tous les temps, qu'ils formaient le parti des honnêtes gens. Toutefois, si les honnêtes gens restaient auprès d'Agrippine, leurs espérances s'étaient peu à peu dissipées. Bien que la multitude souhaitât pour empereur un fils de Germanicus et que le sénat ménageât ceux qui pouvaient tout d'un coup devenir ses maîtres, les esprits sérieux ne voyaient là qu'un appui fictif, qu'une chimère commune à toutes les époques de servitude; ils reconnaissaient avec douleur qu'il n'y avait rien de commun entre l'idée de Drusus, qui voulait rendre la liberté aux Romains, et l'idée d'Agrippine, qui voulait donner à Rome un de ses fils pour empereur. Agrippine avait tout réduit à une question de succession, c'est-à-dire à une question de personne. Elle promettait de meilleurs princes : la foule le croyait, les sages commençaient à en douter. Ni la race, ni l'excellence du père, ni les vertus maternelles, ne peuvent garantir ce que sera un souverain; la seule garantie, ce sont les institutions, c'est-à-dire les limites posées à son pouvoir. Ah! si Agrippine eût été vraiment intelligente, si elle eût possédé quelque génie politique, elle aurait repris l'idée de Drusus, continué la tradition libérale, ranimé les espérances dont Germanicus était le symbole, promis l'ancienne constitution accommodée aux besoins nouveaux, montré une liberté nouvelle inaugurée par ses fils, dignes imitateurs des Gracques et de Sylla. Si c'était une chimère, elle était séduisante, et il était glorieux d'essayer de la convertir en réalité.

Les Romains du reste méritaient un dernier effort. Les sujets d'Auguste avaient presque tous disparu, démoralisés, affaissés, amoureux du repos et du plaisir à tout prix. Une génération nouvelle les remplaçait, qui n'avait point connu la guerre civile et les proscriptions, qui ne craignait point les luttes, qui demandait à vivre et à respirer. Quand on lit les *Annales* de Tacite, on y trouve de grands misérables; on y admire aussi des esprits courageux, désintéressés, qui n'ont pas dépouillé l'ancienne fierté romaine. La plupart devaient succomber un par un sous les coups de Séjan, puis de Tibère, et l'on peut estimer que la liste nécrologique des

victimes de ce règne est en même temps la liste des principaux membres du parti des honnêtes gens. Impuissans parce qu'ils étaient isolés, tous ces hommes seraient devenus redoutables, si l'enthousiasme avait soufflé sur eux, et si une grande idée leur avait été présentée. Dans tout pays qui compte de longs siècles d'histoire et qui a joué un rôle, le point de départ est toujours une chose capitale. Rome a été pendant tant de siècles une république que, même sous l'empire, les idées et les mœurs républicaines persévèrent, apparentes ou cachées, triomphantes ou prêtes à renaître, de même que dans un pays qui s'est identifié à la monarchie, qui est né et qui a grandi avec elle, les formes et les idées monarchiques persistent encore quand la constitution politique a été violemment changée. Le vieux levain des anciens âges aurait fermenté à l'heure favorable; les honnêtes citoyens attendaient une idée qui pût les réunir, il leur fallait un chef capable de les conduire. Étaient-ils pour cela des révolutionnaires, ces généraux, ces consuls, ces préteurs, ces pontifes, qui avaient rempli toutes les charges de l'état et que Séjan et Tibère ont moissonnés? Non. Voulaient-ils le bouleversement de leur patrie? Non. Les révolutionnaires dans un état régulier, ce sont ceux qui sapent les bases de l'état pour assurer leur usurpation et leur despotisme; les révolutionnaires, ce sont ceux qui violent la constitution, faussent les lois, font de l'armée un moyen d'oppression, du sénat un instrument avili, du vote libre un mensonge, de la multitude un troupeau mercenaire, paresseux et inerte; les révolutionnaires, ce sont ceux qui délient tous les faisceaux, dissipent toutes les forces, dégoûtent de tous les devoirs, et font pénétrer jusqu'au cœur de la nation la corruption, le sommeil et l'oubli d'elle-même. Au contraire, ceux qui veulent que les anciennes lois soient maintenues, les institutions séculaires rétablies, la grandeur de l'état obtenue par un commun effort, la dignité humaine respectée autant que les droits des citoyens, les corps constitués souverains, le peuple attaché au bien, au travail, à l'honneur, comme il est attaché au sol de la patrie, ceux-là, dans tous les temps, s'appellent des conservateurs : ce sont les véritables conservateurs, les seuls conservateurs. Auguste, Tibère et leurs imitateurs, voilà les pires révolutionnaires.

Or ce parti conservateur existait à Rome sous Tibère, qui le caressait quelquefois en feignant de consulter les vieilles coutumes qui ne le gênaient point, et de revenir à une simplicité antique dont s'accommodait son avarice. De temps à autre, un de ces honnêtes gens s'ouvrait les veines, soit pour protester, soit pour échapper à l'horrible spectacle que Rome présentait alors; mais les mêmes personnages auraient su mourir en plein Forum, s'ils avaient eu une cause à défendre, un chef à suivre, et non des regrets vagues à

manifester. Ils auraient entraîné le sénat mécontent, le peuple dépouillé, les prétoriens encore incertains, les légions dévouées aux enfans de Germanicus. Mais quand un peuple fait ce suprême effort, il le fait pour lui-même, il ne le fait pas pour complaire à un ambitieux et pour que le souverain s'appelle Néron ou Drusus, au lieu de s'appeler Tibère. On se soulève pour s'affranchir et non pour se forger violemment une nouvelle servitude. Voilà ce que n'a pu comprendre l'intelligence courte d'Agrippine; sa personnalité et son orgueil ont été autant de dissolvans. Au lieu de réunir en faisceau tant d'élémens épars et une nouvelle génération qui demandait à renaître, elle importunait de ses cris Tibère et le monde entier. Elle décourageait ses amis en ne leur parlant jamais que d'elle et de ses fils; en la quittant, les plus prévoyans se répétaient la sentence du fabuliste Phèdre : « Qu'importe le maître? Il faudra toujours porter le bât. » Peu à peu le parti n'a plus devant lui qu'une guerre de succession; il devient l'instrument d'une querelle dynastique. La grande situation qu'avait faite à Agrippine le souvenir de Drusus et de Germanicus se réduit aux proportions mesquines d'un duel avec Séjan. Il y a deux camps, celui de Séjan et celui d'Agrippine. Lequel l'emportera? A la vérité, Séjan a pour lui les hardis coquins et tous les ambitieux sans scrupules, tandis qu'Agrippine est entourée d'hommes estimés, mais découragés ou assez aveugles pour croire qu'on peut avoir de bons princes avec de mauvaises institutions. Cette guerre n'est plus qu'une intrigue de cour; ces deux causes ne sont que le choc de deux intérêts ou plutôt de deux personnes. Sur ce terrain, Agrippine est perdue, car elle rencontre l'adversaire le plus terrible, l'intrigant le plus habile, le conspirateur le plus consommé, Séjan.

En effet, dès que Tibère est parti pour Caprée et que Séjan est maître de Rome, la ruine d'Agrippine se précipite. Tibère, dont les ressentimens avaient été soigneusement envenimés par son favori, n'avait de courage que de loin. Il frappe donc de loin, mais Séjan dirige avec art les coups qui se succèdent. D'abord un soldat est chargé de suivre en tous lieux Agrippine et Néron; il tient note de leurs démarches, des visites qu'ils font ou qu'ils reçoivent; ce journal est remis à Séjan. Les délations contre Agrippine deviennent journalières. Tantôt Séjan écrit à Caprée qu'elle a voulu partir pour l'armée de Germanie afin de l'exciter à la révolte, tantôt qu'elle a le dessein, le jour où le peuple sera réuni sur le Forum, de se montrer éplorée, d'embrasser la statue d'Auguste et d'appeler le peuple à l'insurrection. A-t-elle formé ces projets dans un accès de désespoir? Vrais ou faux, on les lui prête, et Séjan écrit à Tibère que la guerre civile est imminente, que les menées vont croissant, que les partisans d'Agrippine sont plus forts que jamais,

qu'il est temps de frapper les têtes les plus glorieuses et les plus fières. L'ordre arrive, on commence. C'est d'abord Caïus Silius, l'un des meilleurs généraux de Rome, et sa femme, Sosia Galla, amie d'Agrippine. L'un se tue, l'autre est exilée. C'est ensuite Titius Sabinus, qui est mené à la mort le premier jour de l'année et jeté aux gémonies, puis Calpurnius Pison, un des plus rudes patriciens du temps, enfin Claudia, la propre cousine d'Agrippine. Évidemment c'est vers Agrippine que les traits sont dirigés; ce sont ses appuis que l'on abat. Il n'y a plus d'incertitude, ni les grands ni la multitude ne peuvent s'y tromper. On est averti : peu à peu le vide se fait, la peur y contribue mieux que le bourreau. Les cœurs s'éloignent, les bouches se taisent, les familiers se cachent, et l'infortunée voit autour d'elle s'étendre cette solitude morne et désolante qui n'est que l'attente du coup suprême.

Tibère, excité par Séjan, avait écrit une première lettre où il dénonçait Agrippine au sénat : une telle plainte valait une sentence de mort ou d'exil. Comme toutes les lettres de Caprée passaient par les mains de la vieille Livie, elle arrêta celle-ci, jugeant inutile de supprimer par un dernier forfait une femme qu'elle haïssait, mais qu'elle savait impuissante. Sa prudence fut plus forte que la haine de Tibère. Séjan comptait avec Livie; mais dès que l'impératrice-mère est expirée, une nouvelle lettre est écrite où Tibère formule contre sa nièce les accusations les plus invraisemblables. Le sénat s'assemble; pour la première fois il hésite à obéir. C'est qu'il est entouré par une multitude menaçante que les efforts des amis de Germanicus ont soulevée, qui porte en guise d'enseignes les images d'Agrippine et de Néron. Il fallut une troisième lettre de Caprée, la colère de Séjan, le déploiement des cohortes prétoriennes, pour enlever la condamnation. Pendant cette crise, qui dura plusieurs jours et plusieurs nuits, si le parti d'Agrippine eût eu, non pas une femme, mais un homme à sa tête, si une grande cause eût été en jeu et non une simple question de personnes, Séjan eût pu être vaincu, et le hideux vieillard de Caprée pris dans son île comme dans un piége.

Agrippine fut exilée dans l'île Pandataria (*Palmérie*), Néron dans l'île Pontia (*Ponza*), Drusus retenu captif dans la maison du Palatin, Caligula, beaucoup plus jeune, recueilli par son aïeule Antonia. Avant d'être transportée à Pandataria, Agrippine comparut devant son oncle, soit qu'il l'eût ainsi ordonné, soit qu'elle eût voulu être conduite jusqu'à lui. Alors se passa une scène horrible, consignée sans doute dans les mémoires de sa fille. Agrippine, désespérée, furieuse, ne pouvant rien obtenir, sentant qu'elle n'avait plus rien à perdre, ne se refusa pas la joie d'accabler son ennemi des plus san-

glans reproches et des plus justes invectives. J'entends d'ici cette femme irritée lâchant la bride à sa violence et vomissant contre Tibère les plus formidables imprécations. Telle Hécube, folle de douleur, finit par être métamorphosée en chienne; mais Tibère n'est plus l'homme faible de l'ancien temps : la débauche l'a enflammé, le goût du sang s'est développé, il est la bête féroce dans son antre. Tibère ordonne au centurion de frapper sa captive; Agrippine redouble ses insultes, Tibère fait redoubler les coups; un dernier, plus violent, fait sauter un œil de son orbite. Spectacle horrible, réservé aux temps barbares! lutte plus digne d'une mégère de place publique et d'un bourreau de la Suburra! acharnement de deux ambitions effrénées qui finissent par se prendre corps à corps! flétrissure suprême d'un pouvoir qui excite et satisfait de telles passions entre les membres d'une même famille! châtiée, déshonorée par une main vile, Agrippine est déposée dans l'île Pandataria, où elle doit mourir bientôt. La ruine de Séjan ne changera rien à son sort; il est vrai que ses partisans, emportés par la vengeance et délateurs à leur tour, exerceront des représailles sur les partisans du favori tombé. Tibère, s'érigeant en grand justicier, frappera indistinctement toutes les têtes élevées, jusqu'à ce que Rome ne soit plus que silence et que terreur.

En vain Agrippine attend avec une fiévreuse impatience les nouvelles que lui apportent les barques de la côte d'Italie, qui est voisine. Chaque nouvelle sera pour elle une source de plus atroces douleurs. Un jour, c'est son fils bien-aimé, Néron, qui périt misérablement dans l'île Pontia. On ne l'a point tué, non, un soldat le menaçait seulement de la mort; il lui montrait l'ordre de le transporter à Rome, il lui faisait toucher avec complaisance le lacet qui servirait à l'étrangler dans la prison Mamertine, le croc qui serait enfoncé dans sa poitrine pour le traîner sur l'escalier des gémonies: éperdu, terrifié, le pauvre enfant a consenti à se laisser mourir de faim. Un autre jour, c'est son second fils, Drusus, qui rend le dernier soupir sur le Palatin. Retenu dans des chambres souterraines, il y est privé de nourriture. Ses cris font retentir le palais jusque dans ses fondemens, on en tient note. Il maudit Tibère et adresse aux dieux des prières vengeresses, on recueille ses malédictions et ses vœux comme autant de crimes. Il veut sortir de force, quand il a encore quelque énergie, on le frappe, on le rejette dans sa prison, et le cep de vigne d'un centurion s'abat sur le fils de Germanicus. Rendu furieux par la faim, acharné à vivre, Drusus dévore ses matelas : quand il est mort, on trouve sa bouche et son estomac pleins de bourre. Ce ne sont point là des anecdotes recueillies à la légère, ce sont des déclarations officielles. Le centurion Actius, l'affranchi Didyme, comparurent devant le sénat, lurent leurs tablettes, se

vantèrent de leurs actes, citèrent avec éloge les esclaves qui les avaient aidés à faire périr Drusus, puis se retirèrent sans que les sénateurs, atterrés, eussent murmuré autre chose que des remercîmens. Agrippine n'avait plus rien à apprendre ni à souffrir; elle se laissa elle-même mourir de faim. On dit que Tibère, pour prolonger sa vie et ses larmes, avait enjoint de lui faire prendre de force de la nourriture. Il la poursuivit de ses calomnies après sa mort, l'accusa de dévergondage, désigna publiquement Asinius Gallus comme son amant. Ce misérable empereur avait trop longtemps pâli devant une femme vaillante pour être jamais rassasié de vengeance.

C'est ainsi que les dernières espérances de liberté s'évanouirent par trois fois après avoir brillé par trois fois aux yeux des Romains. De Drusus à Germanicus, de Germanicus à Agrippine, la flamme se transmit en s'affaiblissant toujours. Avec Agrippine, la défaillance était déjà complète; mais les âmes asservies ont besoin de chimères et ne veulent point regarder en face la réalité. De bonne foi, il était difficile de demander à la petite-fille d'Auguste de souhaiter la restauration de la république ou de développer de tels sentimens dans le cœur de ses enfans. Elle aurait menti à son origine, à son sang, au génie fatal de sa race. Elle n'a trompé personne, elle ne s'est point enveloppée de voiles, elle a montré au grand jour son ambition. Séjan la peignait en deux mots : *inhiantem dominationi*, bouche béante devant le pouvoir. Les Romains clairvoyans le savaient et se résignaient à obéir, ils comptaient du moins sur ses vertus; mais qui sait si cette Cornélie impériale n'eût pas alors démérité? qui peut dire que ses fils n'eussent pas été pires que Tibère? Pourquoi Néron et Drusus auraient-ils été moins vite pervertis que leur frère Caligula? Après tout, Agrippine était fille de Julie, sœur de Julie, toutes deux célèbres par leurs désordres; elle était petite-fille du triumvir Octave. Si elle se fût emparée du pouvoir, elle avait en elle trois ennemis : la violence, l'orgueil, le tempérament. Sa violence n'a pu être modérée, même par le danger; son orgueil est demeuré indomptable; son tempérament seul a été contenu, parce qu'elle vivait sous la pression de l'opinion publique et n'avait d'autre force que l'estime des citoyens. Loin de nous les calomnies de Tibère! mais il est certain que de tels germes, comprimés par les circonstances contraires et la nécessité de conquérir les suffrages, prennent leur essor, se développent, éclatent comme une végétation luxuriante dans les sphères malsaines de la toute-puissance. Agrippine avait trop senti l'appât du pouvoir pour résister plus tard aux jouissances et au poison corrupteur qui sont en lui : elle eût été une de ces incarnations féminines du despotisme dont tous les pays et tous les temps montrent des exemples, mais

qui n'ont jamais été plus fréquentes et plus terribles que dans l'empire romain.

Les admirateurs de Germanicus et d'Agrippine doivent donc cesser d'accuser la fortune. Grâce à l'adversité, la mémoire de Germanicus est restée pure et touchante, celle d'Agrippine héroïque et lamentable. L'un a eu trop de timidité, l'autre trop d'audace; l'un a craint d'apporter aux Romains la liberté, l'autre s'est opposée à cette marche pacifique et triomphale. Germanicus a eu l'idée sans le courage, Agrippine le courage sans l'idée : c'est pourquoi tous deux sont restés stériles dans les annales de l'humanité. Doit-on les accuser, doit-on les plaindre, malgré cette sympathie si charmante de l'histoire qui les absout? Oui certes, car, s'ils avaient eu dès le premier jour plus de générosité et de dévouement, s'ils avaient conduit la liberté depuis les bords du Rhin jusqu'à Rome, quel rôle sans pareil! Même s'ils avaient été vaincus au pied des murs de Rome, quelle gloire! Au lieu d'une ambition éphémère, d'une popularité sans résultat, de luttes impuissantes ou de faiblesses trop expiées, ils trouvaient une incomparable grandeur, ils devenaient des génies bienfaisans; jusque dans les siècles les plus reculés, un parfum délicieux se répandait autour de leur nom; au lieu de les citer avec une indulgente pitié, tous les cœurs s'ouvraient à eux comme à des amis, et les entouraient de vénération, de tendresse, de reconnaissance, ce qui est ici-bas la consécration la plus durable et la véritable apothéose.

Ce sont les Romains surtout qu'il faut plaindre, troupeau de victimes décimé qui chaque jour méritait un peu moins d'exciter le dévouement désintéressé, et qui demeurait sous le joug sans retour, sans espoir, sans refuge, réduit à se bercer de chimères et à demander aux dieux un bon maître. Les dieux les ont exaucés avec une fidélité cruelle, comme pour mieux châtier l'abdication et la mollesse du peuple-roi. — Vos vœux sont accomplis, Romains! Ces princes que vous désiriez si ardemment, ils règnent! Ce sang adoré, il triomphe et s'est substitué au sang et au propre fils de Tibère! Cet âge d'or que vous vous êtes préparé par votre inertie et vos prières, il commence! Ces vertus héréditaires qui avaient résisté à l'adversité, elles vont être appliquées librement et souverainement! La race de Drusus et de Germanicus, vos idoles, va subir à son tour la terrible et fatale épreuve d'un pouvoir sans bornes. Voyez : c'est le fils de Germanicus, Caligula, c'est le frère de Germanicus, Claude, c'est le petit-fils de Germanicus, Néron, c'est-à-dire un fou, un imbécile et un histrion, qui vont être coup sur coup vos bourreaux et les instrumens d'une ruine politique irréparable!

BEULÉ.

LA RUSSIE

SOUS

L'EMPEREUR ALEXANDRE II

II.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA RUSSIE ET LE PANSLAVISME.

1866 — 1867.

I.

Il y a une intime solidarité entre la politique intérieure d'un pays et sa politique extérieure. L'esprit qui agite un peuple, qui le renouvelle dans sa vie sociale, passe dans toute son action, détermine son rôle dans les affaires du monde, et de ce travail de transformation, de cette révolution d'idées et d'intérêts naissent souvent ces politiques qui s'appellent plus particulièrement nationales, parce qu'elles sont moins l'œuvre artificielle d'hommes d'état accoutumés à suivre une tradition diplomatique que l'émanation passionnée du génie d'une race. Au point de vue extérieur comme au point de vue intérieur, on pourrait dire que la guerre d'Orient, il y a treize ans, a été pour la Russie le point de départ de tout un ordre nouveau, de tout un ensemble de combinaisons et de machinations nouvelles. Certes, à considérer de près la marche des choses, depuis le jour où l'empereur Nicolas, atteint déjà dans son orgueil,

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

disparaissait brusquement de la scène comme pour se dérober à l'humiliation de sa propre défaite, la Russie a singulièrement changé de face. Elle n'est pas devenue tout d'un coup une merveille de civilisation dépassant l'Europe dans ses progrès, comme le proclament sans cesse ses pétulans et ambitieux polémistes; mais elle est entrée dans une véritable révolution intérieure où tous les élémens de son existence viennent successivement se refondre. Émancipation des paysans, assemblées semi-représentatives des provinces, réorganisation de la justice, réformes économiques ou militaires, tout s'est succédé un peu confusément. Sans aller bien loin, la Russie est sortie de l'immobilité et du silence, elle s'est animée, elle s'est mise à s'étudier, à se débrouiller, et c'est déjà beaucoup. Elle s'est exaltée aussi, elle a pris goût au mouvement. Ce n'est pas au temps de Nicolas que les manifestations se seraient multipliées jusque dans les rues, même pour saluer *le père tsar*, et que des journaux auraient pu être assez hardis pour traiter des questions de gouvernement, pour tenir tête aux ministres. Jusque dans les anomalies, les lacunes et les incohérences de cette vie russe, telle qu'elle apparaît aujourd'hui, on sent évidemment qu'une transformation intérieure s'accomplit, qu'un vent nouveau a soufflé, et le changement n'est pas moins sensible dans la politique extérieure de la Russie, dans les inspirations comme dans les procédés de son action diplomatique.

C'est là en effet un des côtés les plus curieux de cette étrange histoire de notre temps. La politique extérieure de l'empire russe a changé comme tout le reste. Pour l'empereur Alexandre Ier, plus encore pour l'empereur Nicolas, la Russie était devenue depuis 1815 une sorte de gardienne armée d'un certain ordre général qu'elle avait contribué à créer, une puissance conservatrice tenant le centre de l'Europe par les mariages princiers, par la diplomatie, par tous les liens d'un patronage savamment organisé, marchant à la tête de la sainte-alliance, puis de ce qu'on a nommé l'alliance du nord, confondant ou paraissant confondre ses intérêts avec ceux de l'Autriche et de la Prusse. L'empereur Nicolas surtout s'était fait le vrai pontife de cette politique. Son orgueil se plaisait dans ce rôle de protecteur du droit européen et de toutes les causes légitimes, d'antagoniste inflexible et redoutable de la révolution, de tous les mouvemens populaires, de toutes les agitations nationales. Il avait fini par s'enivrer du sentiment de son omnipotence. Les petits princes allemands marchaient dans son ombre. La Prusse pliait devant lui et attendait le mot d'ordre de Saint-Pétersbourg. L'Autriche, il la sauvait au jour du péril en Hongrie, et il en faisait une cliente qu'il croyait avoir enchaînée à jamais. S'il daignait avoir

quelque considération pour l'Angleterre, c'est qu'il avait avec elle un intérêt commun, la défense de l'ordre territorial de 1815. Quant à la France, il ne s'en inquiétait pas, il affectait à son égard l'indifférence et le dédain : c'était justement l'ennemi qu'il fallait réduire à l'impuissance. Qu'on se souvienne de ces conversations fameuses qu'il avait avec l'ambassadeur anglais, sir Hamilton Seymour, en 1853, et où il se dévoilait tout entier, réglant en maître les affaires du monde, parlant d'envoyer une armée à Constantinople, « s'il l'avait voulu, » comme il aurait parlé d'une promenade militaire, traçant à chacun son rôle, disposant de ses alliés sans les consulter. L'empereur Nicolas avait réussi jusqu'à un certain point, au moins passagèrement, à résoudre cet étrange problème de peser sur l'Europe de tout le poids d'une puissance habilement exagérée, en même temps qu'il en imposait à la Russie par le spectacle pompeux et décevant d'un grand rôle européen. C'était la compression à outrance érigée en système diplomatique comme en système de gouvernement intérieur; c'était une Russie sous la figure d'une puissance purement absolutiste et réactionnaire, sacrifiant tout à une mission abstraite de conservation, à une sorte d'orthodoxie traditionnelle. La guerre d'Orient a été le premier coup porté à cette politique, qui s'est trouvée en réalité être la grande vaincue de Sébastopol.

Ce jour-là, l'omnipotence tsarienne était frappée au cœur, doublement frappée dans son infaillibilité et dans ses ambitions de prépondérance diplomatique. L'alliance de la France et de l'Angleterre, que l'empereur Nicolas croyait impossible, se formait contre lui. L'Autriche, après avoir hésité longtemps, glissait dans la trahison, et attestait son indépendance par l'éclat de son ingratitude. La Prusse, sans abandonner complétement le tsar, le laissait seul dans la lutte. La Russie elle-même, réveillée en sursaut, éclairée par la défaite, commençait à se dire qu'on avait égaré sa politique dans de vaines combinaisons; elle murmurait ce que la *Gazette de Moscou* a dit depuis tout haut, et ce qu'elle répétait il n'y a pas longtemps encore : « Dans l'Europe créée par les traités de Vienne, la Russie s'est assujettie à l'alliance des deux grandes puissances allemandes, alliance qui était une menace pour la France, et qui, en paraissant élever la Russie, n'a été pour elle en réalité qu'un grand mal en l'asservissant à des buts étrangers, en détournant son gouvernement de l'intérêt de son peuple et en comprimant tout développement intérieur. A la tête de la sainte-alliance, la Russie était placée dans des relations hostiles avec la France; mais elle était en même temps placée en désaccord avec elle-même, et était le symbole des principes les plus détestés en Europe. Cette alliance, après

s'être soutenue longtemps, ne supporta point la première épreuve sérieuse, et se rompit à la suite d'une guerre où la Russie fut abandonnée par ses alliés, auxquels elle avait tout sacrifié!... » C'est là le sentiment que laissait cette crise orientale de 1855, et qui, au lendemain de la paix, commençait à mûrir dans ce « recueillement » dont le prince Gortchakof avait l'art de faire un système. Le « recueillement, » c'était en fait la transition.

La guerre de Crimée détachait la Russie des traditions de 1815, l'insurrection de Pologne est venue hâter la transformation en achevant de jeter le désarroi dans la diplomatie européenne, en infiltrant dans la politique russe toutes les passions nationales et même révolutionnaires. C'est depuis ce moment surtout qu'une situation nouvelle se dessine. Est-ce à dire que la politique russe ait changé dans son esprit et dans ses directions essentielles? Certainement la Russie poursuit encore aujourd'hui ce qu'elle poursuivait il y a trente ans, il y a un siècle; elle a les mêmes ambitions et les mêmes vues du côté de l'Europe occidentale aussi bien que du côté de l'Orient. Tout ce qu'elle fait en Pologne depuis quelques années, tout ce qu'elle laisse entrevoir de son action en Turquie révèle l'invariable persistance de ses desseins. Le but est le même, ce sont les moyens qui ont changé. L'empereur Nicolas, dans ses plus grandes ambitions, était un despote correct qui ne connaissait que la force régulière, et qui par aveuglement ou par entêtement autocratique eût dédaigné de chercher des alliés dans l'opinion, dans les instincts populaires ou nationaux. La Russie nouvelle s'est faite agitatrice et même révolutionnaire. Elle en est venue bientôt à comprendre que l'opinion est une puissance, et elle s'est adressée à l'opinion. On s'est servi contre elle de la propagande, et elle s'est jetée dans toutes les propagandes contre les autres. On l'a menacée du droit des peuples, de ce principe nouveau des nationalités, et elle s'est mise, elle aussi, à se servir de cette arme, qu'elle manie avec une dextérité byzantine unie à tout l'orgueil de la force. Elle aurait plutôt inventé des nationalités nouvelles pour les opposer aux anciennes. Sous l'empereur Nicolas, la politique extérieure de la Russie se réduisait en somme à une certaine tradition diplomatique à peu près invariable sur certains points et presque systématiquement exclusive; elle vise manifestement depuis quelques années à étendre ses combinaisons, à se dégager des vieilles routines, à pratiquer la liberté des alliances en Europe et hors de l'Europe, sans tenir compte des préjugés ou des intérêts absolutistes, des analogies de tendances et d'institutions.

C'est la politique d'une puissance émancipée qui n'a point été la dernière à reconnaître la révolutionnaire Italie, ne fût-ce que

par représailles contre l'Autriche, — qui au besoin va chercher des alliés jusqu'au-delà de l'Atlantique, parmi les républicains des États-Unis, et qui, sans dévier de son but, attend l'heure de tirer parti des événemens qui se succèdent. M. de Nesselrode, avec sa tenue habile et ses habitudes froidement circonspectes, a été le représentant naturel de la politique russe au temps de Nicolas. Le prince Gortchakof a été le diplomate ingénieux et quelquefois brillant de cette transition qui a suivi la guerre d'Orient, et on sent déjà dans l'attitude comme dans le langage de ce vice-chancelier, homme d'esprit encore plus qu'homme d'action peut-être, l'influence d'une situation nouvelle. D'autres, comme le général Ignatief, l'ambassadeur à Constantinople, sont tout près de trouver insuffisante la diplomatie du prince Gortchakof, et ne demanderaient pas mieux que de passer à l'action, de saisir une occasion pour tenter quelque coup d'éclat à la faveur de la confusion européenne. Ce sont en quelque sorte les trois phases du développement de la politique russe dans ces quinze laborieuses années qui viennent de passer, et elles se lient aux transformations intérieures de l'empire.

Au fond, dans cette phase nouvelle, à quoi tend la Russie? Depuis quinze ans, elle a été, disais-je, éprouvée par deux crises qui ont eu une issue bien différente. La guerre de Crimée a été une humiliation pour sa puissance militaire; l'insurrection de Pologne a été pour elle une victoire politique, une lugubre victoire sur le droit d'un peuple sans doute, mais en même temps une victoire d'orgueil sur la diplomatie européenne, une victoire qui lui a révélé peut-être sa force, en provoquant l'explosion d'un sentiment national dont elle s'est fait une arme redoutable. Depuis ce moment, sous le coup de cette double crise, la Russie n'a plus eu qu'une pensée, devenue l'âme de toutes ses combinaisons : effacer les conséquences de la défaite subie en Orient, tirer parti de cette tragique victoire de Pologne pour refaire sa situation, pour reprendre ses desseins et son rôle dans les affaires de l'Europe. Toute sa politique a consisté à se concentrer, à se fortifier en surveillant les événemens, à déguiser parfois ses ambitions renaissantes sous une apparence de neutralité, à recommencer son œuvre en Turquie et dans le monde oriental en mesurant son action aux circonstances, et les circonstances, il faut l'avouer, ont été de nature à favoriser singulièrement ce travail nouveau. Elles n'ont pas rendu, il est vrai, à la Russie cet ascendant mystérieux et à demi factice que l'empereur Nicolas lui avait donné par son attitude au milieu des révolutions européennes, et elles ne lui ont pas offert surtout cette occasion d'une revanche plus décisive qu'elle attend encore, à laquelle elle se tient prête; mais elles ont peut-être fait pour la

Russie plus qu'une victoire éclatante en la laissant face à face avec un Occident profondément troublé, avec des adversaires divisés et affaiblis.

C'est là en définitive la force la plus réelle de la politique russe. L'alliance de l'Angleterre et de la France, d'où est sortie la guerre d'Orient, renaîtrait peut-être dans un pressant danger; elle n'existe plus pour le moment, elle n'a pas survécu à la guerre, et même, par un étrange revirement, la France et l'Angleterre se sont trouvées plus souvent en désaccord qu'en bonne intelligence dans les mille péripéties de ces affaires orientales. L'Autriche, vaincue et décomposée, a bien assez de sa réorganisation intérieure. Seule la Prusse a grandi par la diplomatie comme par les armes sur le continent ébranlé; mais pour la Russie la Prusse n'est point une ennemie, et demain sans doute elle serait une alliée dans un conflit européen. Entre ces deux puissances, depuis l'insurrection polonaise, c'est un échange permanent de services, de telle sorte que, si la Russie n'a plus pour elle comme autrefois ce bouclier qui ne l'a pas faite invulnérable, cette garantie plus apparente qu'efficace qui s'appelait l'alliance du nord, elle n'a pas d'un autre côté beaucoup à craindre de l'Europe telle que les derniers événemens l'ont laissée. A vrai dire, dans cet écroulement de l'ordre de 1815, dans cette dissolution de toutes les alliances, elle a gagné plus qu'elle n'a perdu; elle y a trouvé surtout la possibilité d'accomplir jusqu'au bout ses vues sur la Pologne, de faire en quelque sorte sa rentrée, une rentrée assez bruyante, dans les affaires d'Orient, en un mot de redevenir une puissance d'autant plus redoutable qu'à une force toujours incontestable elle joint aujourd'hui l'influence de ses propagandes.

La vérité est que la Russie en est revenue à ce point où par son assimilation violente de la Pologne comme par ses chemins de fer elle peut porter ses têtes de colonnes jusqu'au centre de l'Europe, tandis que par sa diplomatie elle remue de nouveau l'Orient. Je ne veux pas suivre dans ses détails cette politique, qui depuis deux ans surtout est activement à l'œuvre; je voudrais seulement la montrer dans ses traits saillans, dans quelques-unes de ses manifestations les plus caractéristiques, — et l'un des épisodes les plus curieux assurément, un de ceux où se révèle le mieux ce qu'il y a de nouveau dans les vues et le travail de la politique russe, c'est l'apparition inattendue d'une mission américaine tombant, vers le milieu de 1866, en plein monde de Saint-Pétersbourg et de Moscou pour offrir au tsar les félicitations du peuple des États-Unis à la suite de l'attentat de Karakosof.

Ce n'était pas, comme on le croirait, un incident de diplomatie ordinaire, un de ces actes de politesse qui s'échangent entre des

gouvernemens. En réalité, cette mission était étrange de toute façon, par son origine, par l'ostentation avec laquelle elle se produisait, par les sentimens dont elle était l'expression, par cet empressement d'intimité qu'elle laissait voir chez les deux peuples comme chez les deux gouvernemens, et de toutes les manifestations que provoquait l'attentat du mois d'avril 1866, celle-là n'était assurément ni la moins significative ni la moins imprévue; c'était la révélation d'une alliance nouvelle qui, au premier abord, semble n'avoir aucun rapport direct avec le mouvement de la politique européenne, et qui s'y rattache au contraire par un lien intime, qui en découle invinciblement.

Cette alliance en effet, d'où est-elle née? De la politique ambiguë de l'Europe dans les affaires de l'Union américaine et surtout de l'expédition du Mexique, de cette expédition dont les traces se retrouvent partout où il y a des embarras pour la France. Cette alliance, elle est principalement notre œuvre; elle est née de cette situation où la république américaine et la Russie se trouvaient il y a cinq ans, l'une ayant à faire face à la guerre civile du sud, à la malveillance peu déguisée de l'Europe et à une expédition qui était après tout une menace indirecte pour son influence, l'autre ayant à tenir tête à l'insurrection polonaise. De là ce rapprochement singulier de deux peuples si profondément séparés, qui n'avaient jusque-là que peu de rapports, sans aucune habitude d'intimité, et entre lesquels on se plaisait aussitôt à découvrir une multitude de points de ressemblance, toute sorte d'intérêts communs. « Nous commençons aujourd'hui seulement, s'écriait un journal russe, à faire connaissance avec nos voisins transatlantiques; les liens qui nous unissent sont encore assez faibles, mais ils doivent inévitablement se fortifier, parce que les Russes et les Américains sont des amis et des alliés naturels... Même dans les rapports extérieurs, il y a une ressemblance frappante entre les Russes et les Américains. Ni eux ni nous ne sommes aimés de la vieille Europe occidentale. Quand les malheurs de la guerre civile déchiraient la grande république américaine, l'Europe, en se réjouissant ouvertement de ce malheur, soutenait sous main les ennemis de l'Union; quand s'alluma l'insurrection polonaise, l'Europe se tint du côté des ennemis de la Russie. C'est seulement à l'heure de l'épreuve qu'on reconnaît l'ami et l'ennemi, et maintenant, après la fin de la révolte, la Russie et les États-Unis se serrent mutuellement la main, au grand étonnement de la malveillance qui se partageait entre eux et qui les regardait comme des peuples étrangers l'un à l'autre... » Voilà comment s'est nouée cette alliance, qui commençait en 1863 par les ovations faites dans les ports des États-Unis à l'amiral russe

Lessovski et à son escadre, qui se révélait en 1866 par la mission américaine expédiée à Saint-Pétersbourg pour complimenter l'empereur Alexandre II.

Certes il peut paraître assez étrange que des citoyens d'un pays libre se montrent si empressés auprès d'un tsar, qu'une république entre en intimité avec un empire autocratique. Les Américains n'y regardaient pas de si près. Un simple message du gouvernement ne suffisait pas; c'était le congrès lui-même qui avait tenu à voter une résolution par laquelle il témoignait son indignation contre l'attentat de Karakosof, et s'empressait de « complimenter sa majesté impériale et la nation russe, de féliciter les 20 millions de serfs à l'occasion du salut providentiel du souverain à l'intelligence et au cœur duquel ils sont redevables des bienfaits de la liberté. » Cela fait, une simple transmission par la voie diplomatique ordinaire ne suffisait pas encore; il fallait une mission spéciale, composée du sous-secrétaire d'état de la marine, M. Fox, et d'un certain nombre d'officiers, les capitaines Murray, Beaumont, et, pour transporter cette mission à Cronstadt, il fallait une escadre formée de quelques-uns des plus beaux navires de guerre, des plus prodigieux *monitors* de la marine des États-Unis. Il y avait bien de quoi flatter l'orgueil moscovite en l'excitant aux effusions reconnaissantes, et l'arrivée des envoyés américains devenait effectivement, pendant près de deux mois en Russie, l'occasion de toute sorte d'ovations, de manifestations, de *meetings*, de banquets, où Russes et *Yankees* fraternisaient de leur mieux, s'abandonnant à un enthousiasme singulier, comparant la victoire des états du nord sur le sud à cette autre victoire du tsar libérateur « sur un héritage de barbarie. » Les Russes, on le sait, excellent dans cet art suprême d'enguirlander, de promener leur monde à travers les féeries de réceptions aussi artificielles que somptueuses. Les envoyés américains ne trouvaient que fêtes et feux d'artifice partout, et partout ils pouvaient voir, en face des portraits de l'empereur et de la famille impériale, les images de leurs grands hommes, Washington, Franklin, Lincoln.

Un jour, sans doute pour leur montrer un spécimen de la vie rurale, on les conduisait dans une propriété célèbre du prince Galitzin, au château de Kouzminki, où ont passé bien des hôtes souverains, et là ils étaient reçus avec tous les honneurs impériaux. Une députation de paysans venait leur offrir sur un plat d'argent le pain et le sel, et le doyen des anciens serfs fut invité à la table du banquet. La scène de la fin de la journée ne laissait pas d'être bizarre. On avait réuni les paysans dans une immense rotonde du château, et M. Fox leur offrait un drapeau américain en leur disant : « Ac-

ceptez-le, que le paysan russe voie en lui l'emblème d'un peuple ami qui sympathise à vos nobles efforts pour vous mettre au niveau des grands bienfaits de la civilisation que vous recevez de votre souverain bien-aimé ! » Les vieillards pleuraient d'attendrissement, et le doyen des paysans, Serge Vassilief Gvosdef, répondait avec l'à-propos d'un diplomate russe : « Dites à vos compatriotes que nous estimons leur amitié, et que, si le malheur menace l'un d'entre nous, nous nous tiendrons unis, l'un et l'autre peuple, contre l'ennemi. » L'ennemi invisible, bien entendu, c'est l'Occident, et le paysan parle comme s'il avait eu pour instituteur un écrivain de la *Gazette de Moscou* ou du *Goloss*. Un autre jour, les envoyés américains allaient visiter la Laure de Saint-Serge de la Trinité, ce monastère d'hommes qui était autrefois une forteresse, qui compte neuf églises aux coupoles dorées, aux sanctuaires étincelans de richesses, qui est resté le plus célèbre lieu de pèlerinage après Kiev, et où le dernier métropolite de Moscou, M[gr] Philarète, mort récemment, s'était fait une résidence d'été qu'il appelait son *ermitage de Gethsémani*; ils allaient voir dans sa cellule le vieux prélat orthodoxe, qui leur faisait les honneurs du monastère et les félicitait du triomphe de l'autorité légitime en Amérique.

Dans cette succession de fêtes, de banquets et de visites, les Américains se laissaient aller visiblement à la fascination de l'accueil enthousiaste qui les attendait partout. Tantôt c'était M. Fox qui, répondant à un amiral russe, déclarait que jusque-là il se croyait « un cœur ferme comme la glace qui couvre les eaux de la Russie, » et qu'après tous les témoignages d'amitié qu'il recevait il sentait « son cœur se fondre » et ses sentimens « découler comme les nombreux ruisseaux d'un glacier; » tantôt c'était le capitaine Murray qui, dans un élan de lyrisme après un dîner offert par le gouverneur de Moscou, s'écriait : « Je me rappelle une pensée qui vivait dans mon jeune cœur américain quand j'étais encore enfant, la pensée de relations d'amitié avec la Russie. Quand l'amiral russe Lessovski parut dans les eaux de l'Amérique pour nouer avec nous les relations d'une cordiale sympathie, l'éclat du jour naissant a éclairé ma pensée. Quand ensuite, à l'occasion de la miraculeuse délivrance du danger qui a menacé le souverain russe, nous sommes venus dans la Baltique, un rayon du soleil levant est tombé sur cette pensée. Quand ce soleil atteindra la gloire de son midi, l'Europe tressaillira... — A l'armée et à la flotte russes!... » Mais, de toutes ces manifestations, la plus sérieuse, la plus politique était le banquet offert par le club anglais de Saint-Pétersbourg à la mission extraordinaire des États-Unis. Ici c'était le prince Gortchakof lui-même qui se chargeait du toast aux « amis d'au-delà de l'Atlan-

tique, » et il le faisait avec cette aisance élégante d'un esprit qui sait tout dire sans se compromettre beaucoup. Le thème de son discours, c'était naturellement l'analogie de situation et d'intérêts des deux nations. « Je n'ai pas besoin d'insister, disait-il, sur les manifestations de sympathie entre les deux pays; elles éclatent au grand jour... Cette entente ne repose pas sur une proximité géographique : l'abîme des mers nous sépare; elle ne repose pas non plus sur des parchemins, je n'en trouve aucune trace dans les archives du ministère qui m'est confié. Elle est instinctive; dès lors j'ose me permettre de l'appeler providentielle. Je m'applaudis de cette entente, j'ai foi dans sa durée; dans ma situation politique, tous mes soins tendront à la consolider... » Je dois ajouter que M. Fox ripostait immédiatement en déclarant au prince Gortchakof qu'il était un « homme d'état au regard prophétique, » que ses paroles de sympathie au début de la guerre civile des États-Unis étaient tombées dans les cœurs américains, où elles avaient « germé comme des perles, » et il suppliait le Dieu éternel, qui avait « arrêté le soleil pour Josué, » de suspendre le cours de la vie pour le vice-chancelier, afin que les regards des deux nations pussent rester longtemps fixés sur lui. Quand les *Yankees* se mêlent d'avoir de la courtoisie, c'est-à-dire quand ils y sont intéressés, ils ne marchandent pas.

Russes et Américains, on le voit, se quittaient en bons termes. Que restait-il le jour où la mission des États-Unis, après s'être promenée jusqu'à Nijni-Novgorod, reprenait la mer, escortée jusqu'au port par cette bruyante sympathie, saluée de toute l'artillerie officielle? Il restait évidemment l'ébauche d'une alliance née du sentiment d'un danger commun, caressée par les deux pays et en définitive peut-être assez peu rassurante pour l'Europe, pour la France surtout. Les Russes se trompaient sans doute, s'ils voyaient déjà les Américains tout prêts à se jeter légèrement dans quelque mêlée européenne. Ils ne s'étaient point trompés, ils avaient montré au contraire une perspicacité singulière, quand ils avaient saisi d'un coup d'œil la solidarité que l'expédition du Mexique, coïncidant avec l'insurrection polonaise, créait entre les États-Unis et la Russie; ils ne se trompaient pas complétement en croyant et en disant que, « si l'expédition de Crimée avait pu s'effectuer, c'est parce que les puissances occidentales étaient assurées de la neutralité absolue des États-Unis, » que désormais « une entreprise semblable ne serait plus possible en présence de l'alliance russo-américaine. » Aussi les journaux russes, revenant à l'idée de la dissolution prochaine de l'empire ottoman, se hâtaient-ils de faire une part à la république américaine dans ces dépouilles orientales;

ils lui laissaient entrevoir la possiblité de s'établir dans les îles de l'archipel, de jouer un rôle dans la Méditerranée en défendant la Mer-Noire contre les invasions des flottes occidentales, tandis que l'escadre russe de la Baltique serait prête à défendre les intérêts américains au nord de l'Europe. Les journaux russes allaient un peu vite dans leurs combinaisons. Cette mission américaine de 1866 n'était pas moins la révélation d'une alliance tendant à se former, à prendre un caractère plus intime, et il n'est pas sûr que la diplomatie française, frappée de ce fait exceptionnel et nouveau, eût trouvé un remède bien décisif lorsque la circulaire du 14 septembre invoquait justement « les progrès de ces deux grands empires » pour démontrer la nécessité d'autres grandes agglomérations au centre de l'Europe. Le remède était au moins aussi dangereux que le mal, et c'était peut-être une idée bizarre de chercher dans les agrandissemens de la Prusse la compensation de cette alliance de deux forces envahissantes qui apparaissait tout à coup à travers la fumée des banquets de Moscou et de Pétersbourg, qui s'est attestée depuis par la cession de l'Amérique russe aux États-Unis, qui se manifeste encore chaque jour entre les deux pays par un échange permanent de bons procédés.

II.

Ce que la Russie voit dans cette alliance au surplus, c'est moins le résultat positif et immédiat que la sécurité, la force et la liberté qu'elle y trouve pour l'accomplissement de ses desseins, pour la réalisation de ses vues comme puissance qui se croit investie d'un rôle à la fois traditionnel et nouveau. Ces rapports avec les États-Unis sont une partie du système russe, une combinaison née tout à coup d'une certaine situation, favorisée par certaines circonstances; ils ne sont pas le but. Pour la Russie, le but essentiel et fixe, c'est la reconstitution du monde oriental sous sa dépendance ou sous son protectorat, par le prosélytisme ou par la force, par la toute-puissance de la foi orthodoxe et de l'idée de race, qui est venue se joindre à l'idée religieuse. De là cette politique qu'elle suit depuis quelques années, bannière levée, à laquelle se rallie une opinion passionnée, agitatrice, devenue pour le gouvernement lui-même une auxiliaire impérieuse et excitante. La Russie s'est réveillée un jour, elle aussi, transformée en puissance protectrice des nationalités souffrantes, comme elle était déjà la protectrice des chrétiens opprimés de l'Orient; elle s'est faite la patronne des Slaves comme elle était la patronne des Grecs orthodoxes, et par ce double levier de la foi religieuse et de la nationalité elle en est venue à remuer

toutes ces populations de la vallée du Danube et de la presqu'île des Balkans, de l'empire ottoman et de l'empire d'Autriche, la Serbie, la Bosnie, l'Herzegovine, la Bulgarie, la Croatie, jusqu'à la Galicie et la Bohême. Elle exerce partout à la fois une action multiple, confuse, disséminée, qui en se concentrant se résume dans un travail de dissolution pratiqué avec autant d'audace que d'habileté sur deux points principaux, en Autriche et en Turquie.

Je n'ai point à revenir sur cet épisode, si bien raconté l'an dernier (1), où la Russie se montrait dans l'éclat de son rôle nouveau, faisant de l'exposition ethnologique de Moscou une manifestation de panslavisme officiel. Je n'ai point à redire ces scènes si habilement arrangées où l'empereur Alexandre II lui-même apparaissait, recevant les députations slaves à Tsarkoe-Selo, et leur adressait ces paroles recueillies avec un enthousiasme obéissant : « Je vous souhaite la bienvenue, mes frères slaves, sur cette terre slave! J'espère que vous serez satisfaits de l'accueil que l'on vous fait ici et que l'on vous fera à Moscou. Au revoir! » En réalité, ce n'était là que le dernier mot et pour ainsi dire *l'illustration* de tout un mouvement. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la Russie a l'ambition d'être la tête pensante et la volonté agissante du monde gréco-slave, et ce n'est pas d'hier qu'elle est entrée dans cette voie, timidement et obscurément encore, il est vrai.

Il y a dix années déjà que se formait à Moscou un comité de secours en faveur des Slaves sous la présidence du curateur de l'université, M. Bachmetief. Sans étendre encore bien loin son influence, ce comité naissant ne laissait pas d'avoir un caractère sérieux et d'exciter un certain intérêt. Les premiers dons qu'il reçut furent ceux de livres religieux destinés à être répandus parmi les Slaves du sud, et les donateurs étaient le grand-duc Constantin et la grande-duchesse Alexandra, sa femme; puis vinrent les dons en argent, qui permettaient d'envoyer des secours, de faire élever de jeunes Bulgares et de jeunes Serbes dans les écoles russes, de répandre des livres, de fonder des églises orthodoxes dans les provinces de la Turquie ou dans d'autres contrées slaves. A la mort de M. Bachmetief, c'est un homme bien connu, M. Pogodine, qui devenait le président de ce comité, dont un autre professeur de l'université, M. Popof, était le secrétaire. Peu à peu le comité de Moscou prenait une importance réelle, encouragé, soutenu qu'il était par des sympathies nombreuses, par des secours de l'impératrice, et même par une subvention annuelle du ministre de l'instruction

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er septembre 1867, le remarquable et instructif article de M. Julian Klaczko, *le Congrès de Moscou et la Propagande panslaviste*.

publique. Il n'a pas créé l'agitation slave en Russie; mais il l'a aidée, et il est devenu un instrument de propagande d'autant plus actif, d'autant plus efficace, qu'il trouvait pour complice la société russe elle-même, graduellement entraînée, qu'il n'était que l'écho d'une opinion affolée de slavisme.

Bien des causes plus générales du reste sont venues seconder, accélérer le mouvement. Le développement de la presse lui a donné une de ces expressions retentissantes qui doublent l'action du prosélytisme; la victoire sur la Pologne lui a communiqué une intensité fébrile; le spectacle provoquant et encourageant des événemens contemporains de l'Europe, le rôle du principe des nationalités dans tous ces événemens, la dissolution soudaine et inattendue de toutes les combinaisons anciennes de la politique, l'ont fait sortir du domaine des conceptions purement théoriques en rendant tout possible, en ouvrant un horizon indéfini devant toutes les entreprises, et c'est ainsi que la Russie en venait à donner l'an dernier cette représentation étrange et ambitieuse de l'exposition ethnologique. C'est ainsi qu'il y a quelques mois à peine l'université de Moscou, célébrant l'anniversaire de sa fondation, saisissait ce prétexte pour se livrer à une grande démonstration panslaviste, expédiant pendant le banquet des télégrammes à tous les pays slaves, et recevant de ces pays par la même voie des témoignages de sympathique adhésion avec des « cris de douleur, » offrant à M. Pogodine l'occasion de s'écrier dans un toast : « C'est aujourd'hui la première fois que notre université a le bonheur de recevoir les saluts de nos frères slaves qui languissent dans la servitude à Prague, à Brunn, à Agram, à Belgrade. Cet entretien cordial entre des frères si éloignés a pour nous une grande importance et doit remplir nos cœurs d'une immense joie! »

C'est depuis ces deux années surtout que le mouvement s'accentue et prend un caractère plus politique. C'est particulièrement vers 1866 qu'éclate d'une façon plus saisissante cette situation où la Russie apparaît, étouffant d'une main la Pologne, cette sœur évidemment dégénérée et ingrate, coupable d'infidélité pour avoir pactisé avec l'Occident, et tendant l'autre main aux vrais et fidèles Slaves disposés à reconnaître les bienfaits de l'hégémonie moscovite, ne craignant plus de prendre ostensiblement vis-à-vis de l'Autriche cette attitude révolutionnaire d'une puissance en état permanent de provocation morale. Rien n'est assurément plus étrange que cette propagande russe qui s'insinue de toute façon dans l'empire autrichien, qui profite de tous les embarras de cette malheureuse monarchie des Habsbourg et se fait des complices de tous les griefs, de tous les mécontentemens, qui est à l'œuvre depuis quel-

ques années en Bohême, dans les districts orientaux de la Galicie et de la Hongrie comme dans la Bukovine. Les Slaves de la Bohême, on le sait, les Tchèques, écoutant leur dépit contre le gouvernement de Vienne plus que leurs intérêts, n'ont été que trop facilement disposés à suivre le mouvement, guidés par leurs chefs, MM. Palaçky, Rieger, Brauner. Prague est devenue le vrai foyer de cette agitation slave, qui a ses journaux, qui se produit sous toutes les formes, et a pris pour mot d'ordre l'hymne national russe. Prague a remplacé Dresde dans les préférences des voyageurs russes, qui s'y établissent, qui ont eu même l'idée d'y fonder une église orthodoxe, et parmi ces visiteurs il en est quelquefois de princiers. Il y a peu de mois, la grande-duchesse Hélène passait quelque temps à Prague, charmant les Slaves par l'accueil gracieux qu'elle leur faisait, et après la grande-duchesse Hélène est venu le grand-duc Constantin, qui paraît avoir sa place dans les cœurs tchèques depuis qu'il a donné à son dernier fils le nom de leur saint patron Venceslas. La femme du grand-duc Constantin, à l'occasion de la naissance de ce fils, avait même envoyé à la cathédrale de Prague une lampe d'or d'un grand prix, qui ne s'est malheureusement pas retrouvée quand les augustes visiteurs ont voulu en avoir des nouvelles. L'année dernière, dans une cérémonie où l'on célébrait l'anniversaire de la découverte du fameux manuscrit de *Kralodvor*, ce fragment de l'ancienne poésie tchèque que les érudits allemands croient apocryphe, on chantait l'inévitable hymne russe, et un des chefs du parti slave s'écriait : « Dans la sainte Russie, l'hymne *Dieu protège le tsar!* est le symbole de l'unité politique de la nation russe; pour nous, il est l'expression et le symbole de l'unité nationale et morale de tous les peuples slaves. Il est pour nous ce qu'a été pour les Allemands le célèbre chant du patriote Arndt : *Où est la patrie allemande!* » Mais il y a une partie de l'empire d'Autriche autre que la Bohême où la propagande russe est plus active encore peut-être et certainement plus directe, plus dangereuse, c'est cette partie orientale de la Galicie et même de la Hongrie habitée par des populations qui s'appelaient autrefois Ruthènes, et que la politique moscovite appelle tout simplement aujourd'hui Russes pour les confisquer à son profit, du droit incontestable de la nationalité, — au même titre, dit-on couramment, que « l'Italie a revendiqué la Vénétie. »

De quoi s'agit-il au fond? Je n'irai certes point m'engager dans des problèmes historiques. La partie orientale de la Galicie est occupée, on le sait, par cette race ruthène qui compte deux millions et demi d'âmes, qui forme la masse de la population des campagnes et la petite bourgeoisie. Les Ruthènes ne sont peut-être pas absolu-

ment Polonais, ou du moins ils en diffèrent sous certains rapports; mais ils sont unis aux Polonais depuis cinq siècles, ils ont donné des rois à la Pologne, ils ont vécu avec elle d'une vie commune. Par quel lien se rattachent-ils à l'empire des tsars? Est-ce par un lien politique? Ils n'ont jamais été politiquement incorporés à la Russie. Est-ce par la religion? Ils sont catholiques du rite grec-uni. Est-ce par la langue? Ils ont un dialecte qui n'est ni russe ni polonais. Ils ne tiennent à la Russie ni par la religion, ni par la langue, ni par les traditions, ni par les habitudes morales, et cependant la Russie les revendique par cette raison inavouée et devenue maintenant plus pressante que la conquête violente a son inexorable logique, qu'après avoir essayé de détruire toute trace d'indépendance ou de civilisation polonaise dans le royaume comme dans la Lithuanie elle ne peut laisser subsister à ses portes un foyer polonais. La guerre qu'elle fait à l'Autriche en Galicie au nom de la nationalité ruthène est la conséquence du système qu'elle suit depuis cinq ans particulièrement, et ici éclate un de ces faits qui sont toujours le lumineux enseignement, la saisissante moralité de l'histoire. Je montrais tout à l'heure comment de nos propres mains, par nos œuvres, par notre politique dans les affaires américaines, par notre triste expédition du Mexique, nous avons nous-mêmes noué l'alliance de la Russie et des États-Unis. Ici c'est l'Autriche elle-même qui a frayé à la Russie le chemin où elle peut assurément aujourd'hui courir des dangers.

Lorsqu'il y a vingt-deux ans l'Autriche se trouvait en face de cette insurrection polonaise qu'elle noya dans des flots de sang par ce qu'on a appelé les massacres de la Galicie, et qui finit par la disparition de la petite république de Cracovie, elle obéit à une de ces inspirations que M. de Metternich croyait un trait de génie, et qui consistait tout simplement à diviser les races diverses de l'empire pour les mieux contenir. Elle eut l'idée d'opposer non-seulement les pauvres aux gentilshommes, mais les Slaves-Ruthènes aux Slaves-Polonais; elle crut avoir merveilleusement assuré sa puissance en développant chez les Ruthènes des goûts d'autonomie, en stimulant le réveil d'une nationalité assez factice à laquelle elle ne croyait guère, mais dont elle pensait se servir comme d'un moyen politique pour tenir en respect les Polonais. Le clergé grec-uni se prêta en partie à cette combinaison, qui lui livrait l'influence exclusive sur les masses, et cette nationalité nouvelle remise en honneur par la bureaucratie allemande fut déclarée la plus fidèle de l'empire.

Ce qui n'était qu'un expédient pour la politique autrichienne, c'est justement ce qui a conduit à la situation actuelle, en favori-

sant la création d'un parti purement ruthène qui en est venu bientôt à se détacher de la puissance par laquelle il avait été appelé à la vie, et en préparant l'invasion de l'influence russe, qui n'a eu qu'à exploiter à son profit l'antagonisme créé en Galicie. La Russie a d'abord agi, comme elle fait toujours, par des moyens en apparence inoffensifs, à peine saisissables, en répandant des livres de piété, en paraissant encourager des œuvres de bienfaisance et des fondations religieuses, en cherchant à se populariser parmi les prêtres et les paysans, en flattant les chefs de cette nationalité renaissante et en constellant leur poitrine de décorations. Elle s'est tenue surtout dans une certaine réserve tant que l'Autriche, embourbée dans ses routines bureaucratiques et absolutistes, semblait rester fidèle à la triple alliance du nord et marchait d'intelligence avec le cabinet de Saint-Pétersbourg. Peu à peu, à mesure que les circonstances ont changé, que l'Autriche, de plus en plus menacée, de plus en plus éprouvée, a senti le besoin de se renouveler, à mesure aussi que la situation de l'Europe est devenue plus incertaine et que la Russie elle-même s'est sentie excitée dans ses instincts d'ambition nationale, l'antagonisme a pris un caractère plus sensible, plus aigu. D'un côté, l'Autriche a commencé à réfléchir sur les conséquences de la politique qu'elle avait suivie depuis bien des années; de l'autre, une alliance naturelle s'est faite entre le parti ruthène, flatté jusque-là, favorisé dans ses aspirations, et l'influence russe, devenue plus active. La vérité est que depuis quelque temps cette alliance s'atteste sous mille formes, qu'elle remue la Galicie, et qu'elle a retenti jusque dans la diète provinciale par l'organe du chanoine grec-uni Petruszevicz, qui n'a point caché ses affinités russes. Un journal, le *Slovo*, a été créé à Lemberg en apparence pour soutenir le droit de la nationalité ruthène, en réalité pour aider à la propagande moscovite. Une société, sous le nom de *Société de Saint-George*, a été formée pour défendre la même cause. Des émissaires russes ont été surpris semant de l'argent, cherchant à agiter les populations, faisant tous leurs efforts pour capter l'esprit des prêtres et des paysans par le prodigieux mirage des bienfaits du gouvernement paternel du tsar. Et ce que la Russie fait en Galicie, elle le fait également dans les districts orientaux de la Hongrie, car en Hongrie aussi il y a une nation russe. Il n'y a pas longtemps encore, à ce que disent les journaux de Moscou et de Pétersbourg, dans les comitats d'Éperies, de Marmarosz et d'Unghuar, les habitans se seraient réunis et auraient élu un comité de onze membres sous la présidence d'un prêtre du nom de Michalics. Ce comité aurait rédigé un programme des « vœux de la nation russe en Hongrie, » et le premier article de ce programme portait:

« La nation russe en Hongrie jouira de droits égaux à ceux de la nation hongroise, et aura son propre drapeau bleu et jaune. » Le programme portait aussi que les recrues russes formeraient des régimens purement russes dans lesquels les commandemens se feraient en russe; mais ici cela ne semble pas aussi sérieux qu'en Galicie.

Le moment où l'antagonisme a éclaté le plus vivement a été vers la fin de 1866 lors de la nomination du comte Goluchowski au poste de gouverneur-général de la Galicie. Était-ce donc un révolutionnaire bien menaçant pour la Russie? Le comte Agénor Goluchowski est justement celui qui après la guerre d'Italie de 1859 a été en définitive l'initiateur du régime libéral en Autriche. C'est un pur Galicien né à Skala en 1812. Sauf un voyage scientifique en Allemagne et en France, il a fait ses études dans son pays même, au lycée de Tarnopol et à l'université de Lemberg. Il servait dans l'administration en 1848, et il ne laissait pas d'être assez connu, assez populaire, surtout très estimé pour son énergie mêlée de prudence, lorsque les événemens faisaient de lui d'abord un maire de Lemberg et bientôt, à la place du comte Stadion, un lieutenant de l'empereur en Galicie. Il restait neuf ans à ce poste difficile, gouvernant avec une intelligente et équitable fermeté, et dans cette période de réaction, après 1849, il avait à soutenir contre les ministres de Vienne, M. Bach, le comte Léo de Thun, bien des luttes où il n'était défendu que par la bienveillance de l'empereur. Ce qu'on peut dire de mieux, c'est que sous son gouvernement il n'y eut ni arrestations ni procès politiques en Galicie. Le comte Goluchowski était encore lieutenant en 1859 lorsque l'empereur François-Joseph l'appelait subitement à la direction des affaires de l'empire, et c'est alors que, sous le coup d'un grand désastre militaire, il conseillait le premier essai de régime constitutionnel, celui qui fut appelé *diplôme d'octobre*. Il ne réussit pas complétement, puisqu'il ne put rester au pouvoir, et qu'un an après le système à demi fédératif, peut-être un peu compliqué, qu'il avait formulé était remplacé par le système plus centralisateur de M. de Schmerling; mais il était entré du moins dans la voie libérale, et, lorsqu'en 1865 le ministère du comte Belcredi naissait d'un mouvement de réaction contre le système de M. de Schmerling, le comte Goluchowski, dans une pensée de pacification, de conciliation et d'équité libérale, était rappelé au poste de gouverneur-général de la Galicie. Ce n'était donc point un révolutionnaire, il ne s'était signalé par aucune persécution, par aucune malveillance à l'égard des Ruthènes; mais il était Polonais, et c'était assez pour que sa nomination fût considérée comme un acte de révolte du cabinet de Vienne, comme un défi jeté au panslavisme, représenté par la Russie.

Aussi, sans plus attendre, la guerre éclatait-elle avec la plus extrême violence, et peu s'en fallait qu'on ne vît dans la nomination du comte Goluchowski le prélude d'une rupture inévitable entre les deux gouvernemens, ou tout au moins le signal d'une persécution systématique contre les malheureux Ruthènes, livrés, disait-on, aux vengeances du *polonisme* patronné par l'Autriche. Les journaux russes se déchaînaient avec un ensemble merveilleux, ils voyaient toute sorte de mystères profonds et menaçans dans ce fait que le comte Goluchowski, selon la presse autrichienne, était chargé « de faire disparaître les différences qui séparent l'élément polonais de l'élément ruthène. » Que pouvait signifier ce langage? On aurait dit que le nouveau gouverneur allait réaliser en Galicie, dans un autre sens, le système que la Russie elle-même avait si bien appliqué à la Lithuanie! Il y avait certes de quoi trembler, et, saisi d'un mouvement d'effusion lyrique et dramatique, un des plus fameux slavophiles, M. Pogodine, s'écriait dans la *Gazette de Moscou :*

« Pendant cinq siècles, nos frères russes de Galicie ont souffert, ont enduré des tortures, ont gémi, brûlé à petit feu, sous le joug d'une race ennemie. Ils ont été obligés de cacher soigneusement leur origine, de renier leur parenté, de falsifier même leur propre nom! mais la mesure de leur patience est comble. Sous les couteaux, sous les poignards, au milieu de machinations sataniques, sans s'inquiéter du danger et malgré la ruine certaine qui les menace, ils s'écrient d'une façon entrecoupée, suffoquée, à la face de leurs tyrans : « Nous sommes Russes! » et ils ajoutent en s'adressant à nous : « Frères, nous entendez-vous? »

« — Nous entendons, nous entendons!

« Suivant l'exemple des Russes de Galicie, les Russes de Hongrie déclarent maintenant leur intime parenté avec la population de notre empire. Nous regardons comme un devoir sacré de manifester le sentiment que provoque en nous la situation intolérable de nos frères, et, répondant à leurs sanglots qui nous déchirent l'âme, de leur envoyer un seul mot :

« — Nous entendons, nous entendons! »

« Si les Allemands ont cru de leur devoir de prendre les armes pour délivrer le Slesvig-Holstein de la légère domination danoise, comment nous, Russes, pouvons-nous rester en silence, les bras croisés, devant la destinée qui attend des millions de nos frères en Galicie et en Hongrie!... »

Le fait est que, si les Russes de Moscou et de Saint-Pétersbourg entendaient les « cris de douleur » des Ruthènes, les Ruthènes de leur côté n'entendaient pas moins les cris de commisération généreuse des Russes; ils se mettaient au même ton, et ils répon-

daient dans leur journal, le *Slovo*, au seul bruit de la nomination du comte Goluchowski : « Il est temps de franchir le Rubicon. Nous ne sommes plus les Ruthènes de 1848; nous sommes Russes, et nous ne voulons pas souffrir qu'on élève une sorte de muraille de la Chine entre nous et nos frères de l'empire russe! » La « muraille de la Chine » n'a pas été élevée; l'émotion soulevée par le seul nom du comte Goluchowski s'est calmée peu à peu, et en revanche la propagande russe n'a pas diminué; au contraire elle a redoublé, puisque c'est postérieurement que le congrès de Moscou a eu lieu, provoquant des excitations nouvelles.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que cette propagande, ces démonstrations, se produisent sous les yeux mêmes du gouvernement autrichien, de « l'oppresseur étranger, » comme disent les journaux de Moscou, et que, si la moitié de ce qui se passe en Autriche se produisait en Russie, il n'y aurait pas assez de Sibéries pour contenir ceux qui se seraient permis ces fantaisies libératrices. C'est en face des troupes impériales, à ce que rapporte un « voyageur russe, » que dans des troubles récens à Prague on criait : « Vive le tsar! vive notre futur roi Venceslas Constantinovitch! » C'est sous les yeux des autorités qu'on organisait l'an dernier le fameux pèlerinage à Moscou. C'est sous le gouvernement du comte Goluchowski en Galicie que le *Slovo* de Lemberg pousse chaque jour les Ruthènes dans les bras de la Russie. Il y a mieux : c'est à Vienne même que s'est établi le centre de cette propagande. Pendant longtemps il n'y avait eu qu'un organe du panslavisme, rédigé en allemand. Depuis le mois d'août 1867, il a été créé à Vienne un journal russe, *l'Aurore slave*. L'idée de ce journal a été conçue pendant le congrès de Moscou, et elle a été immédiatement réalisée avec des ressources dont il n'est pas difficile de deviner l'origine. *L'Aurore* a pour programme de travailler à l'unification du monde slave sous l'hégémonie de la Russie et de populariser la langue russe comme langue littéraire commune à tous les Slaves. L'impulsion part de l'ambassade russe à Vienne, servie en cela par un agent éprouvé et actif, par son aumônier, le prêtre Raïevskoï, qui depuis plusieurs années est le vrai promoteur de la propagande panslaviste en Autriche. Sa maison est le point de ralliement de tous les chefs slaves de l'empire des Habsbourg. Au temps du dernier *reischrath*, c'est chez lui que les paysans et les prêtres ruthènes députés de la Galicie allaient concerter leurs votes et leurs motions. C'est lui qui a été l'organisateur le plus zélé de l'exposition ethnologique, et son nom n'était pas oublié dans les toasts des banquets de Moscou. Le séminaire supérieur de Sainte-Barbe à Vienne, ce séminaire destiné à la préparation des prêtres grecs-unis, est complétement sous l'in-

fluence du père Raïevskoï, qui en fait une véritable pépinière d'agens moscovites recrutés quelquefois par la Russie pour ses provinces ou pour le royaume de Pologne. Tout cela se passe à Vienne, à Lemberg ou à Prague; l'Autriche, l'oppressive Autriche, laisse faire, soit par suite du désarroi de sa bureaucratie, étourdie de tout ce bruit nouveau, soit dans un sentiment de libérale tolérance, soit peut-être enfin parce qu'elle craindrait d'aller au-devant de dangereuses complications extérieures, si elle réclamait auprès de ceux qui lui créent ces embarras.

Et l'Autriche a-t-elle absolument tort de laisser faire, de ne point chercher à étouffer par la compression cette effervescence d'idées et d'instincts? Cela n'est pas prouvé. Ce qui est certain, c'est que, sans cesser d'être active de la part de la Russie, cette propagande semble depuis quelques mois entrer dans une sorte de crise. En Bohême, sous l'influence de causes diverses, le parti tchèque paraît porter moins de vivacité, moins d'entrain et surtout moins de confiance dans cette agitation. En réalité, il se divise. Jusqu'ici le mouvement avait pour chefs des hommes considérables, à la fois nationaux et conservateurs, M. Palaçki, M. Rieger, M. Brauner. Ces chefs, longtemps suivis par l'opinion, tirent sans doute leur force d'eux-mêmes; ils la tiraient aussi de leur alliance avec le parti aristocratique, qui compte à sa tête le comte Léo de Thun, le comte Clam-Martinitz, et qui à la suite des patriotes nationaux s'était laissé entraîner à s'abstenir complétement de prendre part aux travaux du *reischrath*. Maintenant, en face de cette agitation panslaviste dont la Russie seule profite trop visiblement, le parti de l'aristocratie tchèque a senti se réveiller sa vieille loyauté dynastique, et dans ces derniers temps on a vu le comte de Thun, après une audience de l'empereur, reparaître au *reischrath*. D'un autre côté, si MM. Palaçki, Brauner, Rieger, ont toujours une grande autorité, ils ne sont plus seuls. Auprès d'eux s'est formé un parti de la *jeune Bohême* conduit par MM. Sladkovski et Gregr, auxquels est venu se joindre récemment un émigré tchèque de 1848, M. Joseph Fricz, qui le premier s'est prononcé avec une courageuse netteté contre le voyage à Moscou. Dans ce parti de la jeune Bohême, il y a un sentiment démocratique et libéral très vif qui proteste contre toute alliance avec le tsarisme, et un journal, le *Svoboda*, a été créé dernièrement pour combattre l'agitation moscovite. Enfin le clergé catholique, par des motifs religieux, se détache d'un mouvement qui conduit tout droit au schisme grec en passant peut-être d'abord par une église nationale slave. En Galicie, des symptômes d'une autre nature semblent révéler aussi une sorte de suspension du mouvement. Dans les dernières élections pour la diète, le parti dit

de Saint-George ou de l'agitation russe a subi une assez grave défaite, qui est l'œuvre des communes rurales autant que des villes. Au lieu de dix-neuf prêtres ruthènes qui étaient dans l'ancienne diète, on n'en a élu que sept. Le parti ruthène se trouve réduit presque de moitié, et n'est plus qu'une minorité impuissante au lieu de lutter à forces égales avec le parti national polonais comme précédemment.

Il ne faut pas pourtant s'y tromper, et il faut surtout éviter de se méprendre naïvement sur la valeur de tels symptômes. Pour la Russie, il s'agit bien d'une affaire de majorité ou de minorité dans une diète! Le droit slave domine tout et justifie tout. Le seul point sérieux et décisif selon le langage des polémistes de Moscou, c'est qu'il y a « au-delà des frontières de la Russie, principalement au sud-ouest, un peuple plus rapproché que tous les autres Slaves;... » c'est qu'il y a « des Russes qui vivent hors des frontières de l'empire, qui font partie intégrante de la nation russe, qui sont la chair de sa chair, les os de ses os... » La seule question, c'est celle que posait récemment encore un journal russe, le *Goloss*, en allant hardiment à la conclusion de cette propagande parmi les Ruthènes de la Galicie. « Quelle ligne politique devons-nous suivre à leur égard? disait-il. Nous déclarons franchement, pour éviter tout malentendu, que la tâche du peuple et du gouvernement russes vis-à-vis de ces membres détachés de la grande famille est de les annexer à l'empire, et nous prenons le mot annexer dans son sens le plus direct et le plus absolu. Dans ce cas, la Russie a le même droit qu'avait l'Italie quand elle s'est annexé la Vénétie, qu'avait la Prusse quand elle a occupé le Hanovre et la Hesse, qu'avait la France en s'annexant la Savoie... L'accomplissement de cette tâche doit être la première préoccupation du gouvernement dans la direction de sa politique extérieure... Pour atteindre ce but, nous n'avons pas besoin de l'emploi de la force, il suffit d'une politique ferme qui ne recule pas... Une diplomatie habile sait trouver des ressources dans tout ce que les circonstances lui présentent, les alliances, les traités, les mouvemens nationaux; elle met à profit l'intervention et la non-intervention, les notes diplomatiques, les compensations, les faits accomplis... Quant à la guerre, si la Russie ne peut l'éviter en faisant valoir sa mission nationale, on peut se demander si elle l'éviterait dans l'état actuel de l'Europe en renonçant à cette mission... » C'est au moins parler avec clarté et laisser entendre au maître de la Galicie ce qui l'attend; c'est préparer de la besogne à la diplomatie du prince Gortchakof ou du général Ignatief et même aux armées moscovites au nom du droit slave et de l'imprescriptible principe des nationalités.

III.

Quand la Russie secoue ainsi l'Autriche sur ses fondemens et l'assiége de ces dissolvantes propagandes, de ces menaces de démembrement, elle sait bien qu'elle poursuit un double but. Elle a tout à la fois en vue l'Europe occidentale et l'Orient, et sa propagande parmi les Slaves de l'Autriche n'est, à vrai dire, qu'une des faces d'une politique qui s'est créé la nécessité d'une double offensive, qui a besoin de se sentir assurée sur ses frontières de l'ouest pour reprendre dans la région orientale de l'Europe, en Turquie, des desseins momentanément interrompus par la guerre de Crimée. Depuis cette époque, la Russie, et on ne peut guère s'en étonner, n'a eu qu'une préméditation fixe, celle de se relever d'une crise où l'empereur Nicolas l'avait jetée avec une légèreté superbe, pour se remettre en marche au moment voulu avec plus de sûreté et de force. Elle s'est recueillie, elle a attendu, elle a même affecté de se retrancher dans une apparence de sceptique impartialité et de respect ironique pour cet ordre nouveau qu'on lui avait imposé par le traité du 30 mars 1856, et en définitive elle a vu arriver le moment où sans rien hâter, sans demander explicitement l'abrogation de ce traité qui avait été le prix d'une longue guerre, en laissant les événemens faire leur œuvre, elle a pu dire par l'organe du prince Gortchakof : « Notre auguste maître n'a pas l'intention d'insister sur les engagemens généraux de traités qui n'avaient de valeur qu'en raison de l'accord existant entre les grandes puissances pour les faire respecter, et qui aujourd'hui ont reçu, par le manque de cette volonté collective, des atteintes trop fréquentes et trop graves pour ne pas en être invalidés. » Il faut marquer la date de cette déclaration, le 20 août 1866. C'était sous une forme diplomatique l'épitaphe du traité de Paris, et on pourrait dire aussi la fin de la période de « recueillement » pour le cabinet de Saint-Pétersbourg dans les affaires d'Orient. Le rôle de la Russie est redevenu plus libre, plus actif dans la même proportion où s'affaiblissait la pensée qui avait fait la guerre de 1854, et où s'accentuait en Europe une de ces situations violemment troublées qui rallument toutes les questions en rendant tout possible.

Qu'on ne s'y trompe pas du reste, dans toutes ces péripéties des affaires d'Orient il y a un fait sensible, peut-être redoutable, c'est qu'entre la Russie et l'Europe les positions ne sont certainement pas égales. La Russie, pour tout dire, a de singuliers avantages sur l'Europe. Elle touche l'empire ottoman et le presse de toutes parts. Avec ces populations orientales toujours faciles à émouvoir

parce qu'elles souffrent, elle a la communauté de religion, et elle agit après tout en puissance chrétienne. De plus elle sait ce qu'elle veut, elle a un but invariable, et elle est seule à délibérer avec elle-même; elle n'a point à consulter des alliés, car elle n'a point, elle ne peut point avoir d'alliés, elle ne peut tout au plus avoir que des complices tolérans disposés à lui passer ses ambitions pour satisfaire leurs propres convoitises. — L'Europe tout au contraire est loin, elle est souvent divisée par mille autres questions et dans cette question même. Pour faire un mouvement, elle est obligée de se concerter, d'échanger des explications sans fin. Son unique mobile est un de ces intérêts presque abstraits qui ne sont certes pas de nature à passionner des populations malheureuses, — un intérêt d'équilibre. Elle sait bien ce qu'elle veut, et ce qu'elle veut, c'est une indépendance de l'Orient, qu'elle a jusqu'ici appelée l'intégrité de l'empire ottoman; mais c'est tout, au-delà commence l'incertitude entre des voies également périlleuses. Si elle pousse trop vivement à l'émancipation des populations chrétiennes, elle risque d'affaiblir le pouvoir du sultan en faisant les affaires de l'ambition russe. Si elle soutient à tout prix la Turquie, elle s'expose souvent à se mettre en contradiction avec tous ses principes de civilisation, et en fin de compte c'est au profit de la Russie qu'elle travaille encore en lui laissant le beau rôle, en livrant à son influence unique et exclusive ces malheureux chrétiens, réduits à ne trouver qu'en elle une protection toujours empressée. De là une action confuse, souvent contradictoire, presque toujours inefficace, qui procède par expédiens sans arriver à une solution, laissant intacte une question qui renaît sans cesse, qui se retrouve plus que jamais vivante aujourd'hui, douze ans après la chute de Sébastopol et le traité de Paris.

Ce n'est pas que même dans ses termes les plus extrêmes elle soit bien nouvelle, cette terrible question d'Orient. Il y a plus de quatre-vingts ans déjà que le prince Potemkin disait à M. de Ségur : « Convenez que l'existence des musulmans est un véritable fléau pour l'humanité. Cependant, si trois ou quatre grandes puissances voulaient se concerter, rien ne serait plus facile que de rejeter ces féroces Turcs en Asie et de délivrer ainsi de cette peste l'Égypte, l'Archipel, la Grèce et toute l'Europe. N'est-il pas vrai qu'une telle entreprise serait à la fois juste, religieuse, morale et héroïque? » Et Potemkin laissait entrevoir pour la France la possession de l'Égypte et de Candie. — Transportez-vous maintenant dans le cabinet de l'empereur Nicolas : auprès de lui est ce diplomate avisé, pénétrant et fidèle serviteur de l'Angleterre, sir Hamilton Seymour. Le tsar déroule ses plans. « Les principautés, dit-il, sont

en fait un état indépendant sous ma protection; cela peut continuer ainsi. La Serbie peut prendre la même forme de gouvernement. Il en est de même de la Bulgarie... Quant à l'Égypte, je comprends tout à fait l'importance que ce pays a pour l'Angleterre. Je puis alors dire seulement que si, dans l'éventualité d'un partage de la succession ottomane, vous preniez possession de l'Égypte, je n'aurais pas d'objections à faire. Je dirais la même chose de Candie; cette île peut vous convenir, et je ne sais pas pourquoi elle ne deviendrait pas une possession anglaise. » C'est la contre-partie de la conversation de Potemkin, c'est la Russie de l'empereur Nicolas offrant Candie et l'Égypte à l'Angleterre au lieu de les offrir à la France, de même que la Russie de l'empereur Alexandre II les offrirait peut-être aujourd'hui à la Prusse, — toujours aux mêmes conditions, pourvu qu'on lui laisse le reste.

Ce que je veux dire, c'est qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, pas même la chute imminente de l'empire ottoman. Il n'est pas moins vrai qu'il n'y a point de problèmes éternels en politique, qu'ils finissent par arriver un jour ou l'autre à leur maturité, et qu'après avoir sommeillé pendant quelque temps à la suite de la guerre de Crimée, cette inévitable question d'Orient s'est réveillée, depuis ces deux ans particulièrement, sous des traits et dans des circonstances d'une exceptionnelle gravité. Elle s'est manifestée dans un assez court intervalle par la révolution des principautés qui au commencement de 1866 a porté au trône de la Roumanie un prince de Hohenzollern contrairement au traité de 1856, par les complications à la suite desquelles les Turcs se sont résignés à quitter définitivement les forteresses de la Serbie, laissant cette principauté à peu près indépendante, par les agitations qui ont éclaté successivement du côté du Montenegro, en Bosnie, dans la Bulgarie, surtout enfin par l'insurrection de Crète. Ce sont tous ces faits qui constituent ce qu'on peut appeler la question d'Orient dans sa phase actuelle, et ils naissent évidemment d'un certain nombre de causes agissant partout à la fois, se traduisant par des résultats identiques.

Une première cause éclatante, énergiquement active, quoique d'un ordre général, c'est la situation même de l'Europe. Les événemens qui se sont déroulés en quelques années et qui ont jusqu'à un certain point renouvelé l'Occident ont retenti en Orient comme une excitation. L'Italie émancipée et fondant son unité sur les ruines des dynasties et des traités, la Prusse s'armant dans un mouvement d'ambition pour une Allemagne nouvelle, le droit des nationalités proclamé au bruit du canon, la volonté des populations admise comme raison légitime des révolutions et même comme un élément

dans les transactions diplomatiques, tout cela est allé remuer les âmes, enflammer tous les désirs d'indépendance chez ces races orientales depuis longtemps courbées sous le joug. Comment admettre en effet, lorsque la domination autrichienne s'évanouissait à Venise et à Milan devant le sentiment national italien assisté par la France et par la Prusse, que la domination turque peut être plus légitime, plus respectable dans des provinces chrétiennes et slaves? Il y avait l'influence de l'exemple, l'action contagieuse des idées et des passions. Une autre cause tout intérieure, c'est que depuis dix ans, depuis qu'il a été sauvé par une guerre, le gouvernement turc n'a point fait évidemment ce qu'il devait. Par le traité de 1856, le gouvernement turc, en échange de son introduction parmi les puissances européennes, avait donné un *hatt-humayoum* qui était le programme d'une politique nouvelle, une charte de réformes en faveur des populations chrétiennes de l'empire. De cette charte, il est bien clair que rien n'a été réalisé jusqu'à ces derniers temps où deux hommes habiles, Fuad-Pacha et Aali-Pacha, ont remis la main à l'œuvre. Comme tous les pouvoirs fatalistes et paresseux, le gouvernement turc s'est reposé tant qu'il a pu dans la sécurité que venait de lui créer la guerre, au lieu de profiter de ce temps de répit. Il a continué à pressurer les chrétiens. Les rapports des consuls anglais en Orient sont d'une éloquence significative. « L'égalité devant la loi promise à la population chrétienne par le *hatt-humayoum* de 1856, dit l'un, n'existe pas ici. Les témoignages des chrétiens ne sont pas admis contre les musulmans dans les causes civiles et criminelles... L'impôt de capitation a été effectivement aboli, mais il a été remplacé par une contribution militaire bien plus pesante... » — « Il est notoire, dit l'autre, le consul de Monastir, qu'un grand nombre de chrétiens ont été assassinés dans ces derniers dix ans... On pourrait remplir des volumes, si l'on voulait narrer les injustices et les indignités infligées aux chrétiens de ce pachalik... »

De ces causes diverses est née une situation progressivement aggravée, une sorte d'agitation s'étendant de l'Archipel au Danube. Serbes, Bosniaques, Bulgares, Candiotes, se sont plus que jamais mis en mouvement. Ceux qui ne se sont pas insurgés tout à fait comme les Crétois ont préparé la guerre pour la première éventualité. Des comités se sont organisés, des bandes se sont formées, les collisions partielles se sont multipliées en attendant l'insurrection générale toujours annoncée. Bulgares, Bosniaques et Serbes, que veulent-ils au juste? Assurément ils sont divisés entre eux, ils ont des affinités et des espérances différentes, ils sont assez anarchiques dans leurs combinaisons; mais pour le moment ils sont unis

dans la haine du Turc, dans la passion de l'affranchissement. Or en présence de ce travail d'ébranlement, de cette recrudescence d'agitation, quelle est la politique de la Russie? C'est la politique d'une puissance ramenée devant son vrai champ de bataille, restant l'œil fixé tout à la fois sur l'Europe et sur l'Orient, et se tenant prête à saisir l'occasion, qu'elle est maîtresse de faire naître quand elle voudra.

Il y a deux choses dans la politique de la Russie en Orient, il y a une action personnelle, directe, permanente, inavouée, et il y a une action diplomatique. Que la politique russe ait un rôle direct dans cette crise comme dans toutes les crises de l'Orient par une propagande incessante, redoublée, ce n'est point douteux. Je ne parle pas seulement de cette sympathie d'opinion qui se traduit maintenant dans les bruyantes polémiques de la presse, des manifestations, des souscriptions qui se reproduisent si souvent et qui avaient lieu particulièrement au début de l'insurrection crétoise, qui s'organisaient publiquement dans les cercles de Saint-Pétersbourg et de Moscou pour venir en aide aux insurgés. Il y a évidemment dans les provinces mêmes de la Turquie un travail constant d'enrôlement et de propagande. La Russie est partout présente, partout elle a des agens et des clientèles toutes locales. Elle apparaît comme la grande protectrice, comme la grande libératrice prête à fournir des armes ou à donner de l'argent. Elle agit par la séduction, par l'intimidation ou par le prosélytisme, aidant à fonder des églises ou des écoles grecques, répandant les livres russes, prenant d'ailleurs tous les masques et flattant au besoin les Bulgares dans leur désir d'une nationalité distincte pour mieux s'emparer d'eux. Je lisais récemment dans une brochure écrite par un Bulgare : « Les livres et les images portant des inscriptions qui annoncent que ce sont des cadeaux du tsar aux chrétiens de la Bulgarie, les prières pour le tsar qui se trouvent dans les livres pieux provenant de la Russie, tout cela est répandu dans les villes et les villages bulgares pour cultiver dans l'esprit du vulgaire la conviction d'une union intime entre la cause de la Russie et celle de la foi orthodoxe. Ce sont des prêtres grecs qui se chargent du rôle de proxénètes entre le rêve ambitieux de la Russie et la conscience du peuple bulgare... »

La Russie ne néglige d'ailleurs aucun moyen pour accoutumer ces populations à l'idée de sa puissance et de son autorité, pour faire même acte de présence. L'été dernier, elle avait organisé une mission, toute scientifique en apparence, destinée à aller relever jusqu'en Turquie des points géographiques, des méridiens et des parallèles. Cette mission avait pour chef le général Robrikof et se

composait d'un certain nombre d'officiers; elle comptait à coup sûr plus de militaires que de géographes. La mission russe parcourait les Balkans, dont elle pouvait explorer les passages, — la Bulgarie, et descendait vers Andrinople. Sa présence produisait dans le pays une certaine émotion. A Philoppopoli, deux cents Bulgares allaient au-devant des Russes et se prosternaient devant eux comme devant les représentans du tsar venant faire rendre justice et assurer l'exécution du *hatt-humayoum*. On les haranguait, on leur disait notamment que c'étaient non pas les signataires du traité de Paris, mais les Russes seuls qui étaient les vrais protecteurs des chrétiens et des Slaves. Cette mission, parcourant le pays dans un pareil moment et s'attachant bien moins à relever des méridiens qu'à observer des points stratégiques, eut pour effet de provoquer des réflexions quand on se souvint qu'en 1852, peu avant la guerre qui se préparait, une mission semblable était allée sonder les passes des ports de la Turquie et particulièrement celle du port de Sinope. Que la Russie parvienne ainsi à frapper les imaginations, à maintenir son rôle de puissance aspirant à régner sur ces contrées du droit de la race et de la religion, rien ne le prouve mieux certainement que ce chant de guerre qui retentissait récemment dans les Balkans et dans les campagnes de la Bulgarie : « Levez-vous, faucons du sud, éveillez-vous, regardez ce qui se passe autour de vous, et tâchez de porter noblement le nom de Slaves. Allons, donnons la main aux aigles du nord... Bulgare, Russe, Tchèque, Serbe et Monténégrin, tous sont enfans de la même mère, tous sont frères par le sang et la foi. N'espérez rien du sultan, ne vous fiez pas aux promesses des Français et des Anglais. Attendez tout de vous-mêmes et de vos frères slaves. Si vous avez peur des Turcs, vous offensez Dieu, et honte à vous! Regardez donc de près ces Turcs que vous craignez. A quoi ressemblent-ils? A des lièvres poltrons. Voyez comme les Candiotes les battent! Voyez comme les Turcs tremblent en entendant le nom de Candiote, de Monténégrin et de Russe!... » C'est là cette propagande à la fois religieuse et nationale qui se poursuit sans cesse, et qui n'a fait que redoubler dans ces derniers temps.

Diplomatiquement, la Russie se retrouve toujours sans doute sur un terrain plus difficile, plus circonscrit et surtout plus encombré d'influences rivales; elle n'a pas moins saisi l'occasion des dernières crises pour ramener en quelque sorte sa politique en avant, et si j'osais dire le mot, pour faire sa rentrée dans les affaires d'Orient. Je ne prétends pas qu'elle s'en soit jamais retirée; mais depuis la guerre de Crimée, comme je l'indiquais, elle était restée plutôt en observation, affectant un désintéressement qui n'était pas absolu-

ment de son choix, surveillant la marche des choses avec une apparence de philosophie à demi railleuse, dissimulant une impuissance momentanée sous les dehors du « recueillement. » Lorsque au commencement de 1866 la révolution des principautés danubiennes, en appelant le prince Charles de Hohenzollern au trône roumain, réalisait une combinaison qui n'était certes pas prévue par le traité de 1856 et provoquait la réunion d'une conférence européenne à Paris, la Russie, persistant encore dans son détachement philosophique, ne se refusait pas le malin plaisir de tenir aux puissances un langage qui revenait à peu près à ceci : « Votre traité, je le respecte, et même je suis la seule à le respecter, puisque tout le monde le viole, la Turquie, qui ne l'exécute pas, aussi bien que les principautés, qui appellent un prince étranger lorsqu'elles n'en ont pas le droit. Êtes-vous décidés vous-mêmes à le respecter et à le faire respecter? Alors, soit, délibérons; sinon je ne l'aime pas assez pour venir réparer les brèches qu'il reçoit; si c'est pour cela que nous devons nous réunir périodiquement, ce n'est vraiment pas la peine. Il n'y a aucune dignité pour l'Europe à se constituer gravement en conférence pour sanctionner des faits accomplis malgré elle. » Et effectivement la Russie se retirait en se bornant à dire simplement et plus formellement pour la sauvegarde de sa situation : « Si en adhérant à la dissolution de la conférence, M. Drouyn de Lhuys renouvelait sa déclaration quant au traité de 1856, vous pouvez faire observer que le cabinet impérial a toujours pratiqué pour sa part le respect des transactions existantes, mais sous la réserve que ce respect sera réciproque et qu'on ne saurait maintenir aucun article isolé d'un traité quelconque, si les autres articles du même traité se trouvent enfreints par l'une des parties que ces stipulations concernent. (Dépêche à M. de Budberg.) » C'était pour le moment tout ce que voulait le cabinet de Pétersbourg. La Russie ne prenait un rôle plus actif, plus tranché, qu'un peu plus tard, à l'occasion des affaires de Crète, qui commençaient à émouvoir l'Europe. L'insurrection de Candie ramenait naturellement aux réformes nécessaires pour garantir la Turquie contre des explosions semblables, et c'était toute la question d'Orient qui se relevait d'un seul coup.

La pacification de la Crète et les réformes intérieures en Turquie, c'était le programme d'une campagne diplomatique; mais ici s'élève un doute. D'où venait l'initiative dans cette campagne nouvelle? Était-ce la Russie qui saisissait l'occasion de tenter la France au lendemain des événemens d'Allemagne? Une dépêche russe semblerait indiquer au contraire que l'initiative venait de la France. Le prince Gortchakof écrivait du moins à M. de Budberg : « Sa majesté

impériale a accueilli avec satisfaction les ouvertures que M. le marquis de Moustier vous a faites en vue d'une entente entre le cabinet français et nous sur les éventualités qui surgissent en Orient. Les principes généraux que M. le ministre des affaires étrangères de France a émis, les assurances qu'il vous a données, ont aux yeux de notre auguste maître un prix tout particulier, puisqu'ils émanent de la pensée directe de l'empereur Napoléon, et que c'est par ordre exprès de sa majesté que M. le marquis de Moustier a abordé ces questions. » C'était le 16 novembre 1866. Je ferai seulement remarquer une chose : à ce moment, la question du Luxembourg n'était pas née encore, mais elle était déjà bien près de naître; elle n'était peut-être pas absolument en dehors des prévisions de la diplomatie française. Je voudrais ajouter un autre fait, c'est qu'au même moment la Russie n'était peut-être point absolument sans s'occuper du mariage d'une grande-duchesse avec le jeune souverain de la Grèce, le roi George.

Comment y avait-il alliance entre ces préoccupations diverses, entre des questions d'une nature si différente? Ce qui est certain, c'est que l'entente avait lieu, et le dernier mot de ce rapprochement inattendu était l'idée de demander à Constantinople la cession de la Crète pour l'annexer à la Grèce. La France serait même peut-être allée plus loin, elle n'aurait pas vu d'inconvénient à compléter encore plus la constitution territoriale du royaume hellénique en lui donnant avec la Crète, l'Épire et la Thessalie; mais le cabinet de Pétersbourg entre peu d'habitude dans ces vues d'agrandissement trop marqué pour la Grèce : il reste fidèle aux traditions de la politique russe résumées par l'empereur Nicolas dans ses conversations avec sir Hamilton Seymour. « Il y a plusieurs choses que je ne tolérerai jamais, disait l'empereur Nicolas;... je ne permettrai jamais de reconstituer un empire byzantin *ou une extension telle de la Grèce qu'elle pût devenir un état puissant...* » La Crète, cela suffisait pour la dot d'une grande-duchesse appelée à régner sur les Hellènes, pour laisser la Grèce à la fois satisfaite et ayant encore à désirer. Toujours est-il que du rapprochement entre la France et la Russie naissait le projet d'une démarche collective tendant à demander au gouvernement turc la réalisation des réformes intérieures, toujours attendues dans l'empire, et la cession de la Crète, déguisée sous la forme d'un vote des populations, — démarche qui se réalisait effectivement dans les premiers mois de 1867, et à laquelle se ralliaient l'Autriche, la Prusse et l'Italie. Cela fait, la Russie poursuivait son but avec une verve de libéralisme et un entrain d'humanité qu'elle retrouve toujours quand il s'agit des « opprimés » de l'Autriche et de la Turquie. Le prince

Gortchakof y mêlait même des souvenirs classiques. Au mois de février 1867, il écrivait qu'on venait de mettre sous ses yeux une dépêche d'Aali-Pacha, et il ajoutait :

« Après avoir pris lecture de cette pièce, voici ce que j'ai dit à Conomenos-Bey : J'apprécie pleinement le talent avec lequel Aali-Pacha plaide sa cause. Son mérite est d'autant plus grand qu'il doit être aussi convaincu que moi des vices organiques d'une situation dont il cherche à atténuer la réalité. Aali-Pacha tout comme Fuad-Pacha sont des hommes d'état d'une civilisation européenne. Je ne leur apprendrai rien de nouveau quant aux conséquences d'une prolongation de l'état actuel des choses. Ce n'est pas contre les attaques du dehors que vous avez à vous prémunir, c'est contre les plaies sociales et politiques qui vous rongent... Vous ne pouvez pas ignorer ce qui se passe dans vos provinces. Vous devez y remédier au plus tôt ou vous résigner aux plus graves conséquences. Vous avez méconnu ou négligé les conseils que nous n'avons cessé de vous donner, aujourd'hui vous en voyez les conséquences; les principautés danubiennes sont perdues pour vous. Il est encore l'heure d'arrêter le progrès du mal; mais pour cela il faut se mettre résolûment et promptement à l'œuvre. Il faut d'abord ne pas se faire d'illusions. L'île de Crète est perdue pour vous. Après six mois d'une lutte aussi acharnée, la conciliation n'est plus possible. En admettant même que vous parveniez à y rétablir pour quelque temps l'autorité du sultan, ce ne serait que sur un tas de ruines et un monceau de cadavres. Tacite a dit depuis longtemps ce qu'il y a de précaire dans ce règne du silence qui succède à la dévastation : *solitudinem faciunt, pacem appellant*. Cédez aux Grecs cette île que vous ne saurez conserver... Prenez ce parti sans tergiverser, car chaque goutte de sang versé creuse un abîme qu'il sera impossible de combler plus tard. Quant aux autres provinces de votre empire, décidez-vous sans perte de temps à un système de réformes sérieuses et radicales; mais pas de réformes théoriques, pas de déclarations sur papier destinées à rester lettre morte : un système sérieusement médité, loyalement appliqué, résolûment poursuivi, qui puisse garantir le libre développement et la coexistence de vos sujets chrétiens avec le maintien de l'autorité du sultan... »

Ce que disait le prince Gortchakof pouvait bien être vrai, et pour décrire ce qu'il y a de précaire dans ces répressions à outrance, dans ces pacifications par le fer et le feu, il n'avait même pas un grand effort à faire; il n'avait qu'à se souvenir des dépêches adressées par la France et par l'Angleterre à la Russie elle-même en 1863 au sujet de la Pologne. Malheureusement la Turquie se montrait peu disposée à écouter de tels conseils; elle déclarait que, « pour obtenir la cession de l'île de Crète, il fallait un nouveau Na-

varin, » et dans une dépêche à M. de Beust l'ambassadeur d'Autriche à Constantinople, M. de Prokesch, révélait l'impression du cabinet turc. « Comme je parlais de cet objet, il y a quelques jours, à Fuad-Pacha, il me dit pour résumer sa pensée : — Si les puissances veulent discuter sur les moyens d'anéantir la Turquie, c'est leur affaire, nous ne pouvons l'empêcher; mais on ne peut nous demander d'assister à leurs délibérations. Si l'on demande notre assentiment pour des mesures destructives, nous dirons non, et nous nous laisserons plutôt démembrer par la force que de nous démembrer nous-mêmes. On n'a vu dans mon allusion à un second Navarin qu'une belle phrase; c'était l'expression, non de l'aveuglement, mais de la résignation la plus sérieuse... » Je ne nie pas ce qu'il y avait de fierté dans cette résignation; mais pour parler ainsi la Turquie n'avait pas seulement le sentiment de sa dignité et de sa force : elle savait que la proposition qu'on lui faisait ne pouvait être appuyée d'aucune coercition matérielle, et de plus elle se sentait appuyée dans sa résistance par l'Angleterre, qui avait refusé de se joindre aux autres puissances, qui prétendait, selon le mot de lord Stanley, qu'après tout « la Turquie avait en Crète le même droit que l'Angleterre dans l'Inde, la France en Algérie ou la Russie en Pologne. » Cette situation complexe permettait tout au moins à la Porte de gagner du temps, de traîner les choses en longueur.

Dès que la Turquie résistait et que l'Angleterre se tenait en dehors de l'affaire, à quoi pouvait-on aboutir? De la proposition tendant à la cession de la Crète par voie de plébiscite, on se rejetait sur la demande d'une suspension d'hostilités, sur la nécessité d'une enquête européenne, et le cabinet turc éludait encore. Pendant ce temps, l'Autriche sentait renaître tous ses scrupules; la France elle-même commençait à mettre moins de vivacité dans son action diplomatique, tandis que, d'un autre côté, elle atténuait les ordres donnés à sa station navale de l'Archipel. La Russie au reste s'apercevait parfaitement de ce mouvement de retraite de la politique française, et, tout en convenant dans une dépêche à M. de Budberg qu'on avait exclu d'avance l'idée d'une « coercition matérielle, » le prince Gortchakof n'insistait pas moins sur la nécessité de la « coercition morale, » sur l'importance qu'il y avait à ce que « rien ne vînt ébranler la croyance de la Porte dans le ferme et complet accord des deux cabinets. » — « Or, ajoutait-il, je n'ai pas dissimulé à M. de Talleyrand que certains faits survenus récemment avaient pu produire sur les Turcs cette fâcheuse impression. Ainsi, sans attacher trop de valeur aux ordres donnés dernièrement à l'amiral Simon, on ne pouvait pas méconnaître que ce fait, rattaché par l'opinion publique à l'entrevue de Saltzbourg, avait été inter-

prêté comme un symptôme de l'affaiblissement, sinon de la rupture de l'entente entre nous et la France. Turcs et chrétiens y ont donné cette signification; les premiers y ont puisé un encouragement à tenir ferme dans leur résistance à la pression européenne, les autres un motif d'appréhension et de désespoir. Les Turcs, intéressés à surveiller tous les signes du temps, ont dû en conclure que l'accord des deux gouvernemens n'était ni complet ni solide. » Et par le fait, dans ces conditions, tout était fini : la cession de Candie se trouvait forcément abandonnée, et on en revenait à ce médiocre résultat de laisser les Turcs libres d'accomplir leurs réformes comme ils l'entendaient, en dégageant d'un commun accord la responsabilité des cabinets par une déclaration qui leur rendait leur indépendance en constatant leur impuissance.

La Russie, il faut le dire, avait bien fait ce qu'elle avait pu pour que la Turquie ne s'en tirât pas à si peu de frais, et même au dernier instant elle laissait entrevoir la possibilité, si on le voulait, de passer de la « coercition morale » à la « coercition matérielle, » elle semblait du moins poser la question; mais en fin de compte c'était une campagne manquée, et elle devait échouer pour bien des causes. D'abord l'attitude réservée de l'Angleterre neutralisait d'avance toute intervention nouvelle de la diplomatie européenne dans les affaires d'Orient. En outre il est bien clair que pour la France elle-même, entre le moment où cette négociation s'était engagée et le moment où elle touchait à une extrémité décisive, les circonstances avaient singulièrement changé. La question du Luxembourg n'existait plus, l'entrevue de Saltzbourg avait eu lieu, comme le disait le prince Gortchakof. Bien des considérations inavouées qui n'étaient pas sans force dans une certaine situation européenne avaient perdu leur valeur; mais il y avait une autre raison plus profonde, plus inhérente à la question même, qui apparaissait à mesure que la négociation se prolongeait, et dont on aurait pu se souvenir dès l'origine : c'est qu'entre la France, — je prends ici la France comme personnification de l'Europe, — et la Russie une entente est toujours difficile, parce qu'elles ne portent dans les affaires d'Orient ni les mêmes idées, ni les mêmes traditions, ni les mêmes intérêts, parce qu'elles ne poursuivent pas le même but. Pour la Russie, la cession de la Crète, comme on le disait, était la dot d'une grande-duchesse, et d'ailleurs le cabinet de Saint-Pétersbourg ne s'inquiète guère naturellement de tout ce qui peut hâter la dissolution de l'empire ottoman; pour la France, c'était l'abandon de toute une politique et une atteinte grave à cette intégrité de la Turquie qui, telle qu'elle est, reste une garantie tant qu'on n'a pas trouvé le moyen de la remplacer par une combinaison meilleure. Avec cette idée de l'intégrité de l'empire ottoman,

ce que l'Europe peut demander, c'est un système d'améliorations de nature à effacer les iniquités du régime turc, à garantir aux populations la liberté de leur conscience et de leur vie, à leur assurer les bienfaits d'une civilisation égale, à leur faire en un mot une condition telle qu'elles n'aient rien à demander aux revendications armées. Je ne veux pas dire que la Russie soit indifférente au progrès de la civilisation générale; mais pour elle il ne s'agit nullement d'égalité entre les races, il s'agit surtout au contraire de maintenir la séparation entre chrétiens et Turcs, et elle s'occupe bien moins d'assurer aux chrétiens les bienfaits d'un régime équitable commun à tout l'empire que de sauvegarder leur autonomie religieuse et nationale. Elle n'est même pas absolument intéressée à ce que ces populations éprouvées soient trop satisfaites, puisqu'alors elles n'auraient pas besoin d'être protégées; elle est intéressée à ne point cesser d'être pour ces peuples la grande patronne de leurs misères, la grande personnification de leur nationalité et de leur religion. Voilà comment, sous l'influence de toutes ces causes, l'entente de la France et de la Russie ne pouvait aller loin; voilà comment cette campagne, dont l'insurrection de la Crète était le premier point de départ, a échoué et devait échouer, laissant, j'en conviens, la question d'Orient entière, dans toute sa gravité nouvelle, avec toutes ses complications et ses impossibilités irritantes.

Elle est restée en effet, cette terrible question, comme une menace, comme un de ces « points noirs » dont on parlait l'an dernier; elle est restée comme un des élémens les plus redoutables d'une situation où une étincelle, une « allumette chimique, » selon le mot de lord Palmerston, peut mettre le feu, — où la paix, qui n'est pas dans les choses, est à la disposition de deux ou trois grandes ambitions, de deux ou trois volontés, dont l'une est la Russie. Depuis quelque temps, il est vrai, une sorte d'apaisement semble se faire du côté de l'Orient. L'insurrection de la Crète n'est plus ce qu'elle était; elle a cessé d'émouvoir les imaginations par le spectacle d'une lutte sanglante. Les bandes qui s'étaient formées dans la Bulgarie se sont à demi dispersées, et le printemps est arrivé sans que la guerre ait éclaté. Les Turcs se sont remis à leur œuvre de réforme, et pour la première fois, il y a peu de temps, un chrétien vient d'être appelé dans le cabinet ottoman. Ce serait cependant une étrange illusion de croire que la question d'Orient a cessé subitement d'être une des plus graves et même une des plus pressantes du moment. La vérité est qu'elle subit le contre-coup de tout ce qui se passe en Europe; elle s'apaise quand les menaces de conflit se dissipent dans l'Occident, elle se ravive au moindre signe de guerre. Quant à la Russie, placée au centre de

ces complications et rendue à la liberté par la déclaration qui a clos la campagne diplomatique de l'an dernier, elle est elle-même livrée à des tentations ou à des influences contraires. Bien des causes au fond peuvent lui faire désirer la paix. D'abord elle n'est pas aussi bien préparée qu'on pourrait le croire, et en cédant, elle aussi, à cette émulation d'armement qui a saisi l'Europe, elle n'en est pas moins en retard. Ses finances sont loin de pouvoir supporter le poids d'une grande entreprise, la famine est dans ses provinces, et l'empire en est encore à se débattre dans les embarras de sa transformation intérieure; mais d'un autre côté dans cette situation même il y a je ne sais quel stimulant qui pousse la politique moscovite à se jeter dans les diversions extérieures. La Russie est dominée et entraînée par cette exaltation d'opinion qui s'est produite depuis quelques années, par cette idée démesurée qu'elle s'est faite de son rôle de puissance destinée à devenir la tête du monde slave et orthodoxe. De là les fluctuations de cette politique qui depuis quelques mois seulement a passé par des phases successives de velléités belliqueuses ou pacifiques.

La question pour la Russie, avant de se lancer définitivement dans les affaires d'Orient, serait de savoir si elle peut compter sur une alliance. Malgré des rapprochemens passagers et des caresses de circonstance qui ne sont pas de la politique, celle de la France est assurément impossible. Je ne dis pas seulement que la Pologne sépare les deux puissances; mais entre la Russie et la France il ne peut y avoir qu'une alliance de Tilsitt, c'est-à-dire une alliance disposant du monde, contraire à tous les intérêts libéraux, menaçante pour toutes les sécurités, et destinée à provoquer la coalition de toutes les politiques. Est-ce sur la Prusse que la Russie peut compter? Sans doute il y a depuis longtemps entre les deux états des habitudes d'intimité qui sont même devenues depuis quelques années un échange très efficace de services. La neutralité russe en 1866 a été le prix du concours prussien de 1863; mais à mesure que la Prusse devient l'Allemagne, elle peut s'apercevoir qu'un agrandissement démesuré de la Russie devient une menace pour la race germanique elle-même. Et en définitive c'est peut-être dans ces impossibilités ou ces difficultés que l'Europe trouve sa force la plus réelle, sa garantie la plus sérieuse contre une ambition qu'elle doit regarder en face sans la craindre, comme aussi sans la traiter légèrement, parce qu'elle marche après tout à la tête de soixante-dix millions d'hommes, et qu'elle dispose du levier le plus puissant en ce monde, le fanatisme religieux et national.

CHARLES DE MAZADE.

LITTÉRATURE ANGLAISE

UNE CRISE DE LA POÉSIE. — M. ROBERT LYTTON.

Chronicles and Characters, by Robert Lytton, London 1868.

Il y a trois sortes de physionomies de poètes : ceux qui se reconnaissent en toute occasion et du premier abord, ceux qui ont en quelque sorte plusieurs figures et semblent être plusieurs poètes en un seul, ceux dont les traits, rappelant tour à tour cent visages différens, ne peuvent se graver dans la mémoire. Les premiers, qui sont les plus grands, ont beau changer de sujets et promener leur fantaisie souveraine de l'ode à la chanson et de l'épopée à la pastorale; dans leurs plus complètes métamorphoses, ils demeurent toujours les mêmes : un vers de Byron ou de Lamartine, de Shelley ou de Victor Hugo, se reconnaît entre mille. Les seconds, puissans encore, mais semblables à ces modèles qui font le désespoir des peintres, ne se laissent pas saisir du premier coup : il faut les avoir aperçus sous leurs différens aspects pour imprimer dans son souvenir les deux ou trois portraits qui les représentent tour à tour. Dans la jolie pièce *the Flower*, de son dernier recueil, Tennyson réclame avec grâce le mérite d'avoir trouvé une fleur nouvelle de la poésie anglaise; mais il y a plusieurs Tennyson : il y a celui des poésies philosophiques et celui des épopées chevaleresques; ses admirables pastorales anglaises en contiennent un troisième. Les derniers, dont nous entendons parler, richement doués quelquefois, n'ont pas, pour ainsi dire, de figure à eux, ils ont celle de la mode. Ils se portent d'une école à l'autre, suivant la vogue; on les trouve successivement archaïques, réalistes, fantaisistes,

métaphysiques. Souvent c'est la facilité même de leur esprit et leur habileté d'écrivain qui leur font perdre tout caractère propre; ce sont leurs demi-succès qui les empêchent de parvenir au succès véritable.

Nous croyons que M. Robert Lytton, auteur des *Chroniques et Portraits*, se place naturellement entre les deux dernières des classes de poètes que nous venons d'indiquer. Il appartient à la seconde par la souplesse et par l'élasticité de son talent; mais, faute d'avoir été assez lui-même, il n'a pas atteint à la puissance. Il étonne et il plaît, il ne frappe pas assez l'esprit; il laisse peu de ces impressions profondes et qui durent. Un excellent poète peut n'être pas toujours le même; il peut dérouter ses lecteurs, mais à la condition de ne ressembler qu'à lui. M. Robert Lytton touche à la troisième classe dont nous avons parlé par son goût pour les évolutions les plus diverses. Avec une ambition qui s'appuie sur les dons les plus heureux, il est de ceux qui pensent que, les limites des genres disparaissant, les limites du domaine personnel des poètes doivent aussi disparaître. Agé de trente-sept ans à peine et poursuivant activement la carrière diplomatique, il en est à son septième recueil. Une évolution nouvelle marque chacun de ses écrits, qu'il publiait jusqu'ici avec le pseudonyme d'Owen Meredith (1). Tour à tour il a donné une tragédie grecque, *Clytæmnestra*, une série de poésies cosmopolites, *the Wanderer*, un roman byronien en vers, *Lucile*, des chants serbes, une étude allemande, *the King of Amasis*. Courant du septentrion au midi et de l'occident à l'orient, sa muse ne fait pas moins de chemin que sa diplomatie. Aujourd'hui son recueil, formé de deux gros volumes, *Chronicles and Characters*, réunit dans un cadre chronologique des scènes dramatiques, des légendes, des ballades, des effusions lyriques, des poèmes philosophiques et religieux de tous les siècles. Cet ouvrage est une mesure assez juste de ce que vaut le poète et de ce que vaut son époque. C'est un petit musée où l'on peut dire que toutes les écoles du temps et tous les genres de vers contemporains ont leur échantillon. Nous avons donc pensé qu'il serait à propos de rattacher à l'étude de ce nouveau poète certaines observations générales dont l'opportunité s'éloignerait de plus en plus. Un écrivain qui possède le secret d'en rappeler tant d'autres à la mémoire rappelle aussi leurs défauts. La poésie, durant les dix dernières années, a vu le triomphe passager d'un goût qu'il faut bien appeler mauvais en dépit de ceux qui se font sceptiques en cette matière. C'est précisément de ce goût qui tombe aujourd'hui que nous voudrions entretenir le lecteur. M. Lytton, qui ne s'y est livré que par

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1856.

fantaisies passagères, nous en fournira lui-même quelques exemples; mais nous verrons qu'il a sa part d'originalité, et nous espérons montrer qu'il dépend de lui de la dégager plus nettement.

I.

La poésie anglaise a passé par une sorte de crise à laquelle je ne sache pas qu'on ait accordé chez nous quelque attention. S'il est vrai, comme le dit Coleridge, un profond penseur, que, pour connaître l'homme en santé, il le faut étudier à l'état maladif, nous avons une bonne occasion d'examiner le fort et le faible des vers que nous envoie l'Angleterre actuelle : la poésie y relève en effet d'une maladie dont on a été un peu dupe partout, et il n'y a pas grand mérite aujourd'hui, nous en convenons volontiers, à constater ce que tout le monde a reconnu, c'est que l'on admirait bien fort des raffinemens puérils, des procédés mécaniques, des imitations mal déguisées; c'est que l'on prenait des fantaisies pour de l'imagination, des obscurités pour de la profondeur, des mouvemens fébriles pour de la force et de fausses couleurs pour de la santé. Comme le poète heureux et facile, trop facile même, à qui ce travail est consacré, ne s'est pas maintenu, n'a pas voulu se maintenir toujours pur de la contagion à la mode, il convient d'insister sur celle-ci, quand ce ne serait que pour mettre hors de question les bonnes pages où il a su s'en affranchir. On nous permettra donc quelques détails d'une pathologie littéraire assez curieuse en faveur des conseils qui en sortiront d'eux-mêmes.

En cet âge utilitaire, la poésie anglaise est plus que jamais une dédaigneuse et délicate personne que froisse de mille manières la grossièreté des intérêts, des besoins, des plaisirs du temps. Trop sincère dans ses griefs pour être affectée dans ses mépris, trop réellement souffrante et blessée pour n'être qu'une précieuse, elle ressemble à ces jolies femmes d'une sensibilité raffinée, *overnice*, qui ne connaissent pas le régime fortifiant d'une vie active, qui se font un art et un mérite de leurs dégoûts, de leurs inquiétudes, et finissent par se croire d'une nature supérieure, parce qu'elles confondent le simple avec le banal et le naturel avec le vulgaire. De telles dispositions font que l'on ne supporte ni le soleil qui luit pour tout le monde, ni le grand jour, ni les arêtes vives des objets. Un poète qui se tient à ce régime a toujours l'air de sortir de je ne sais quel cachot où il était séquestré, et de voir la nature pour la première fois. « Nos nerfs sont un clavier délicat qu'une forte émotion briserait. Une pensée jaillit-elle sur la page ou sur les lèvres de nos grands poètes, soit qu'ils parlent, soit qu'ils écrivent, ils l'emmaillottent dans le luxe de leurs rimes, et à grand renfort

de mots l'obscurcissent. Aussitôt les pâles jeunes filles maladives de comparer cette pensée au chant des oiseaux, d'écrire sur leur album, de réciter, de gazouiller ces vers délicieux. Maladifs aussi, maladifs sont nos poètes... Charmante est notre langueur, notre syncope journalière, charmans sont nos recommencemens perpétuels de discours sublimes à travers lesquels nous voyons ou croyons voir la marée montante du temps, de la vie, de l'éternité, de la mort (1)... »

Voilà quelques-uns des caractères de la maladie littéraire dont il s'agit : celui qui nous les fournit est un élégant versificateur, plutôt écrivain que poète, de l'école de la sobriété, un disciple de Pope. Son témoignage ici a de la valeur, il n'y a pas de critique plus clairvoyante que celle d'un adversaire. Le lecteur a remarqué le mot capital de la petite satire qui précède, les *nerfs*. On le trouve dans les poètes, dans les critiques, partout; avec les nerfs, il est convenu qu'on explique toutes les délicatesses comme tous les écarts de l'imagination. En parlant d'un poète qui, suivant la mode favorite de cette école, est le héros de l'ouvrage, « vous lui faites tort, est-il dit; ses erreurs venaient d'une âme sans malice, ses nerfs trop délicats étaient seuls coupables (2). » Le public participe au tempérament de ses artistes. Un autre poète recommande en ces termes de le ménager : « donnez-nous un livre qui surprenne, non qui remue; ne faites pas jaillir ainsi, sans avertir les gens, des sources nouvelles sur un aimable public nerveux à l'excès (3). » Cette plaisanterie d'une femme d'un talent viril ne l'empêche pas elle-même d'être prise çà et là de cette grippe littéraire. Que dire, si Tennyson, le prince de la poésie, en tient quelquefois?

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

Trois ou quatre cependant doivent être mis à part pour avoir subi l'épidémie dans toute son intensité, Bailey, l'auteur de *Festus*, Sydney Dobell et Alexander Smith (4).

Les nerfs jouent donc un grand rôle dans la poésie un peu fantasque de ces dernières années, et il n'est pas étonnant qu'elle ait reçu le nom d'école *spasmodique*. Tour à tour subtile ou ambitieuse, elle fuit les réalités et se plaît à vivre dans un monde qu'elle bâtit avec ses imaginations. Partant de ce principe, dont on abuse aujourd'hui, que la poésie est partout, elle prend une feuille de rose, un brin d'herbe, et s'y absorbe comme dans une vaste création; elle se passionne pour un atome littéraire, et fait tenir un in-

(1) Ch. Mackay, *Under green leaves.*
(2) Alexander Smith, *Horton.*
(3) Mistress Browning, *Aurora Leigh.*
(4) Voyez un travail sur ce poète dans la *Revue* du 15 septembre 1854.

fini de grandeur dans les infiniment petits. Ou bien elle se noie, se perd dans l'espace immense, se taille par-delà le soleil et les étoiles de gigantesques épopées, des drames vastes comme l'univers, dont la scène s'appelle le temps, la vie, le grand tout, et dont le solitaire et majestueux personnage est régulièrement le poète. Elle détruit ainsi toute proportion dans la nature, puisque l'homme après tout n'est ni dans l'un ni dans l'autre infini, qu'il est entre les deux. Ces excès, ces spasmes, viennent plutôt de l'impuissance que de la force; on ne succède pas impunément aux anciens et aux habiles d'entre les modernes, comme disait notre La Bruyère. Les anciens sont pour les écrivains anglais du temps présent les robustes poètes du XVIe siècle, qui déjà eux-mêmes abusaient parfois de leur esprit. « Leur gloire fait notre désespoir, » dit très justement Alexander Smith, une des étoiles les plus brillantes de la constellation qui tout à coup illumina le firmament il y a dix ans, étoile qui a tout à coup pâli, puisque, mort depuis cinq ans, il avait eu le temps de survivre à sa bruyante réputation. Les habiles d'entre les modernes, on les connaît, on les sait par cœur. Les uns et les autres, modernes et anciens, ces derniers surtout, voyaient la nature face à face, et ils la reproduisaient au milieu des applaudissemens. Ceux qui sont venus après ont simplement cherché les procédés qui font applaudir; peintres de seconde main, ils n'ont imité que des imitations. Ne soyons pas trop sévères : les grands peintres se dressaient de toute leur taille entre eux et la nature, et la leur cachaient. « Nous vivons sur eux! s'écrie avec trop de vérité le même Alexander Smith; pauvres champignons d'un jour, nous végétons sur des troncs d'arbres qui sont des colosses! » Aveu mélancolique après lequel on ne conserve plus le courage de condamner!

La critique, il faut le reconnaître, a quelques reproches à se faire dans cette occasion. Quand l'exaltation de l'amour-propre a égaré les vaniteux, ceux qui ont administré la louange portent bien la moitié de la faute. Ici nous rencontrons mieux que des traits généraux, des à peu près; nous pouvons saisir les diagnostics mêmes de la maladie spasmodique. On sait que la critique contemporaine, et ceci est vrai partout, a presque renoncé à sa fonction négative d'autrefois, l'indication des fautes, la correction du détail, et qu'elle y a substitué la fonction contraire, celle d'admirer, d'expliquer les beautés. Qu'elle ait eu raison, surtout en un temps où la rénovation de la poésie était le premier des besoins, nous n'avons pas même l'idée de le nier; mais la critique admirative, une fois établie, installée partout, a créé une situation nouvelle dont les effets ne peuvent pas être méconnus davantage. Nous ne voulons pas parler des fautes, des incorrections multipliées, toutes choses qui relèvent de

la critique de collége, et que nous y renvoyons bien volontiers. Le mal de la situation vient du procédé admiratif, dont on n'espérait que du bien. On ne comptait pas sur la faiblesse humaine; on oubliait que les critiques sont des hommes. Ceux d'autrefois, en découvrant des taches là où les simples ne voyaient que lumière et splendeur, faisaient valoir leur esprit; ceux d'aujourd'hui le font valoir en dévoilant, en dénichant des beautés que l'on ne soupçonnait pas. La méthode admirative leur sert à se faire admirer eux-mêmes. Qu'ils prennent pour objet un ancien ou un moderne, ils peuvent gâter également le goût; ils grossissent les beautés de détail comme on grossissait les fautes de détail : c'est l'éternelle histoire du *quoi qu'on die* de Molière. La critique admirative a favorisé le dilettantisme, qui déjà, grâce au règne de l'esprit mercantile et prosaïque, se cantonnait en son domaine. Pour goûter les vers, non-seulement pour en faire, mais pour en lire, il devient nécessaire d'être connaisseur. Il ne s'agit de rien moins pour les poètes que de dire de belles choses, de jolies choses, constamment et à propos de tout, non des choses spirituelles, car tout le monde, le vulgaire même, y trouverait quelque plaisir, mais des choses essentiellement poétiques, emportant avec elles la sensation du beau. Vous voyez d'ici le mystère, le raffinement! Vous imaginez bien quelle oreille épurée, quelle culture musicale, quelle distinction d'esprit, quelle sensibilité d'organes cela suppose! Pour apprécier Keats et Shelley en 1820, il fallait déjà de la finesse; que ne faut-il pas pour juger aujourd'hui les successeurs de Shelley et de Keats!

A force de voir dans les modèles ce qui n'y est pas, la critique a été cause qu'on a mis dans les copies ce qui ne devrait pas y être. On a trop vanté dans les successeurs de Shakspeare (car il fallait bien s'adresser à ce qui n'était pas très connu), on a trop vanté certaines grâces qui depuis avaient été négligées ou décriées. Telles sont les beautés de détail, *fine things*, la peinture par les mots, *word painting*, et l'allittération. On a dit avec raison chez nous que les beaux vers ont tué la tragédie; si l'on n'y prend garde, les beautés de détail seraient capables de perdre la poésie. Essayons de donner une idée du procédé spasmodique. Voici deux vers que nous prenons au hasard dans Shakspeare, au premier acte et dans la première scène de *Troïlus and Cressida*.

Sorrow that is couch'd in seeming gladness,
Is like that mirth fate turns to sudden sadness.

« L'ennui qui repose sous une apparente gaîté est comme ces joies que le destin tourne en soudaine tristesse. » Deux beaux vers assurément; mais enfin tout a ses proportions dans ce monde, quand on n'a pas recours à la loupe et qu'on le regarde avec les

yeux que la nature nous a donnés. Survient un de ces admiratifs, critiques ou professeurs de littérature, dont le commentaire semble toujours dire :

> Je ne sais pas, pour moi, si chacun me ressemble;
> Mais j'entends là-dessous un million de mots.

Quelle grâce dans cette apparence de joie qui voile une tristesse! Et comme le coup de la destinée est à la fois prompt et souverain! Il y a au moins deux belles choses, *fine things*, une dans chaque vers, et voilà la pensée coupée en deux. Viennent ensuite les mots pittoresques, *word painting*. N'admirez-vous pas cette expression de *couched*, le chagrin couché, enseveli comme dans le pli d'un sourire? Je laisse à supposer ce qui pourrait être dit de la rapidité du vers suivant, qui fait changement à vue. Figurons-nous maintenant un poète spasmodique travaillant sur cette pensée; pourra-t-il se passer d'ajouter quelque chose de bien sur cet ennui, *sorrow*, qui est trop uni, trop seul? Et cette cachette où l'ennui repose ne mérite-t-elle pas quelque description? Que dire du destin, *fate*, si bien placé, mais si court dans le vers de Shakspeare? ne doit-il pas apparaître comme la fatalité dans le théâtre grec? On devine aisément le déluge de mots et d'images, le nombre de vers, la stérile richesse dont le poète va embarrasser sa pensée. Ce n'est pas tout : supposons que le critique se soit arrêté à l'allittération voulue ou fortuite qui est dans les premières lettres de ces mots : *sorrow, seeming, sudden, sadness*. Aussitôt notre poète, pour plaire au critique et se montrer connaisseur, grand lecteur de Wither, de Quarles, de Spenser lui-même et de Dryden, se mettra en devoir d'émailler son petit chef-d'œuvre d'allittérations. Je ne voudrais pas abuser de cette recherche un peu puérile, ni faire croire que l'allittération soit dans la langue anglaise aussi froide et aussi ridicule qu'elle le serait chez nous. Je comprends que des oreilles habituées à entendre sonner l'accent sur la première syllabe de presque tous les mots soient flattées quelquefois de la ressemblance dans cette syllabe, et je n'oublie pas que les plus anciens vers de cette langue, ceux des ballades et ceux du poème de *Piers Ploughman* sont fondés sur l'allittération; mais c'est la recherche, le travail raffiné que je constate, et il n'a pas tenu aux spasmodiques que le temps ne revînt où l'épée, *blade*, était toujours sanglante, *bloody*, à cause du *b*, les champs, *fields*, toujours fleuris, *flowery*, par amour de l'*f*, et les boucles de cheveux, *locks*, toujours flottantes, *loosely*, en faveur de la lettre *l*.

Allittération, peinture par les mots, beautés de détail, tout cela prend naissance dans l'imitation et y ramène. L'admiration la plus sincère s'oublie paresseusement dans l'étude des procédés, et, ce

travail servile une fois tourné en habitude, plus on admire, plus on imite. C'est ainsi que critiques et poètes, ceux-ci pour gagner ceux-là, se sont jetés sur les grands artistes du siècle d'Élisabeth et sur ceux du nôtre qui les avaient devancés dans cet enthousiasme, surtout Keats et Shelley, maintenant étudiés, commentés à l'égal des maîtres du Parnasse anglais. Longtemps le grand public avait négligé, presque ignoré ces deux noms : l'un et l'autre n'étaient de bons poètes que pour les poètes; mais peu à peu le nombre des initiés s'est accru, les connaisseurs, qui étaient d'abord des groupes, sont devenus des multitudes. Le secret de Keats, celui de Shelley, appartiennent désormais à tout le monde. On les imite, on enchérit encore sur eux, et voilà l'origine de la maladie. C'est ainsi qu'aboutissent tous les raffinemens. L'art jeune et vigoureux jouit de la nature sans en abuser; l'art vieilli se nourrit d'une chaleur factice : enveloppé de flanelle, il rêve une nouvelle jeunesse. Aujourd'hui les spasmodiques outrés se sont retirés de la scène; les uns ont disparu, les autres se recueillent et vivent sans doute de régime, quelques-uns, s'exécutant courageusement, se sont rabattus sur la prose. Cependant le mal est-il guéri ?

Les deux grands poètes que je viens de nommer sont toujours les maîtres préférés. A qui la génération actuelle doit-elle ces épopées transcendantes où sont agités les problèmes de la vie humaine et les questions sociales, si ce n'est à Shelley ? A qui ces harmonieuses rêveries sur la nature, ces variations musicales sur l'oiseau qui chante, sur la feuille qui tombe, sur le rayon qui brille, si ce n'est à Keats ? L'empire que ces deux riches imaginations ont possédé et possèdent encore sur l'esprit anglais était un fait inévitable. Elles ont combattu de la manière la plus efficace la prétention de la science et de l'industrie à envahir tout le domaine de la pensée, l'une en revendiquant les droits de la poésie et proclamant la mission du poète, l'autre en réveillant le sentiment du beau et prouvant l'art comme le philosophe antique, en marchant, prouvait le mouvement. Il ne faut donc pas s'étonner que Shelley et Keats soient comme les deux pôles de la poésie anglaise contemporaine. Nul ne songe à les détrôner; en les supprimant, si cela était possible, on ne laisserait que le vide; en exalter un au détriment de l'autre ne serait pas plus heureux : ils se font équilibre et contrepoids.

L'exemple de Shelley a pu égarer plus d'un écrivain; cependant le goût public n'a pas fait fausse route en le choisissant pour modèle. Deux choses surtout nous frappent dans ce poète, dont la portée s'est révélée si lentement qu'elle ne nous semble pas toujours bien comprise : d'un côté son scepticisme en tout ce qui n'est pas le beau, de l'autre sa foi profonde et presque religieuse dans la

beauté. On ne vit d'abord dans les strophes ardentes du jeune patricien révolté que le scepticisme; mais ce qui le décria il y a un demi-siècle et lui interdit même l'accès des cœurs sincères plaide en sa faveur aujourd'hui et assure sa popularité. Ce n'est pas son scepticisme qu'on aime, on aime la cause au service de laquelle il l'employa. Sceptique, il l'a été surtout contre la laideur, la laideur morale en particulier; il l'a été contre l'utilité étroite et matérielle, contre l'égoïsme économiste, contre la tyrannie, contre les hypocrisies de tout genre. Voilà ce qu'on aime en lui; je dirai plus : on s'attache à son souvenir pour sa révolte même, qu'une odieuse persécution avait excusée d'avance. Cet illustre révolté est populaire dans les écoles d'où il fut autrefois chassé. Sans doute la jeunesse, quand elle se choisit un idéal, ne le prend pas toujours couronné de toutes les vertus; mais toutefois elle s'arrête rarement à des âmes sans foi ou à des caractères sans noblesse. Eh bien! Shelley est l'idéal poétique de la jeunesse anglaise. Comment s'en étonner? L'amour du beau est parvenu chez lui à la ferveur d'une religion. Tous ses écrits, mais en particulier l'*Hymne à la beauté intellectuelle* et l'opuscule sur la *Défense de la poésie*, sont remplis de cette passion, sont brûlans de ce feu sacré. Avant le temps où les faits furent visibles pour les autres, il annonça l'envahissement des intérêts matériels, le règne jaloux de la prose. Encore enfant, il faisait vœu, suivant ses propres expressions, de se consacrer au culte du beau : c'est le vœu et le ministère divin du poète, et il croit à sa mission. Il ne disait pas comme tel autre non moins grand, mais plus personnel :

> Peuples, écoutez le poète!
> Écoutez le rêveur sacré!
> Dans votre nuit, sans lui complète,
> Lui seul a le front éclairé!

Il disait : « Les poètes sont les hiérophantes d'un dieu qu'ils ne connaissent pas; ce qui respire en eux, c'est moins leur esprit que l'esprit du temps. » Il s'écriait encore : « Les poètes créent à nouveau dans l'âme ce que la banalité des impressions journalières y efface, et la poésie est une visitation de l'esprit divin. » N'est-ce pas plus qu'il ne faut pour justifier la haute place qu'une jeunesse sérieuse et passionnée a donnée à un poète dans ses admirations? Admirez donc Shelley; mais n'allez pas, sous prétexte d'inspiration, jouer l'oracle à tout propos, et, pour faire pièce à l'industrie ou à l'économie politique, aligner sur les sciences les plus abstraites ou sur la théologie la plus avancée des épopées quelquefois plus longues que *le Paradis perdu*. N'allez pas surtout singer cette nature presque idéale en vous efforçant de passer à l'état d'esprit pur ou

tout au moins de sensitive, copier sa manière, son style irisé, ses bouffées de métaphores, ses parenthèses qui s'ébattent à droite et à gauche du chemin, et perdre l'avantage assuré à tout esprit bien fait, qui est d'avoir exprimé ce qu'il voulait dire.

Keats a trouvé plus d'imitateurs encore, et quelques-uns ont échoué en voulant le suivre et même le dépasser. Cependant il a été un maître pour les meilleurs poètes de ce temps, et, si par son caractère et la nature de son génie il n'est pas devenu le héros et l'idéal de la jeunesse, c'est lui peut-être qui a fait le plus d'initiés dans le chœur sacré. Les vers suivans de Robert Browning disent assez combien de poètes en renom sont aujourd'hui redevables à ce pauvre Keats, exécuté à vingt-quatre ans par un article de revue, et aussi comment cette imitation ressemble trop à un plagiat, à un procédé de fabrique tout simplement contrefait.

« Écoutez un récit. — Un pêcheur de Tyr, la ville antique, cherchant son butin dans la mer, amena sur le sable un plein filet.

« Qui n'a pas ouï parler de ces coquillages de Tyr contenant une couleur bleue, la couleur des couleurs, dont une goutte fait des merveilles, dont une larme donne à la soie brute de l'avide marchand la nuance des yeux de Vénus Astarté?

« C'était assez pour teindre de si belles draperies dans le palais de Salomon, que dans cette profusion de tentures célestes le roi vêtu de sa robe radieuse semblait à l'épouse l'étamine dorée qui brille au fond de la corolle bleue de la campanule, quand l'abeille enflammée s'y précipite en chantant, et s'y enivre d'amour.

« Ce ne sont que de pauvres coquilles sans utilité jusqu'au jour où des doigts habiles broient la couleur et la pressent, la clarifient, jusqu'au moment où elle est mise à l'épreuve, épurée, raffinée, sous les yeux de la foule rangée à l'écart.

« La voilà réduite en essence, mise en flacon, offerte au public et à prix fixe! Et voici que les sieurs Hobbs et Nobbs, les sieurs Stokes et Nokes entreprennent de peindre le passé et l'avenir, et s'entendent pour faire le commerce du bleu.

« Hobbs dessine en bleu et il gagne de quoi manger la tortue en potage, Nobbs imprime en bleu et il gagne de quoi vider le vin de Bordeaux à pleine coupe, Nokes et Stokes, éblouissant les yeux par l'éclat du plus bel azur, parviennent à l'opulence; mais qui a pêché le merveilleux coquillage? John Keats a-t-il seulement gagné de quoi souper de légumes? »

Le bleu introuvable, voilà bien la poésie de Keats. C'est un coloris auprès duquel pâlissent même les vieux maîtres dans lesquels il l'a découvert. La nature, surtout celle de son pays, est trop terne

à son gré, trop disputée à la pure lumière par les nuages. Dans son *Endymion*, il s'est jeté à la mer, il le dit lui-même, la tête la première, pour mieux voir les beaux abîmes, pour mieux percevoir les sons mystérieux. Relisez la pièce du *Rossignol*, elle vous apportera les senteurs des fleurs entr'ouvertes par une belle nuit d'été, les riches vocalises de l'oiseau qui répand son âme dans ses chansons. Jeffrey avait bien raison de dire, quoiqu'il l'ait dit trop tard, que la lecture de Keats était une sûre épreuve pour reconnaître en soi le sentiment poétique; mais il y a excès dans tout cela, et Keats n'avançait-il pas lui-même que la poésie doit être excessive, qu'elle doit ôter la respiration au lecteur plutôt que de le rendre content (1)? De là tant d'étoiles, de rayons, de primevères, qui rappellent l'art des bouquetières ou les travaux d'orfévrerie. De là tant de sourires, de rougeurs, de larmes, dont on empâte la poésie comme on fait des conserves de roses. Tel poète écrit une page sur une ombre qui effleure le front d'une jeune fille; tel autre dans une vingtaine de vers court après un soupir qui se perd dans l'air, et il s'évapore lui-même avec sa pensée. Ce sont les spasmodiques de l'école de Keats, tout aussi capricieux, mais plus nombreux et plus coquets surtout que les spasmodiques de l'école de Shelley. Les uns et les autres (il y en a encore) oublient de traiter un sujet; les uns et les autres veulent bâtir des palais d'agate, d'onyx et de lapis-lazuli, mais leurs palais n'ont pas même de fondations ni de toit.

II.

La description que nous venons de faire d'une crise du goût n'intéresse pas seulement le public anglais; elle peut prétendre à un autre résultat, celui d'avertir indirectement nos poètes, qui ne sont pas restés étrangers à ces raffinemens maladifs, en particulier aux travers du dilettantisme connaisseur et dégustateur, de la fausse originalité cachant des imitations trop réelles, du sacrifice trop constant de la pensée à l'image. Toutefois, quand nos observations n'auraient d'opportunité que pour les amis de la belle langue de Shakspeare, et quand cette sorte de maladie d'esprit dont nous avons entretenu nos lecteurs serait endémique et purement anglaise, nous aurions encore rendu quelque service au public en imposant des limites à certaines admirations excessives, et nous l'aurions préparé à dégager aisément dans M. Robert Lyt-

(1) *The Life and Letters of John Keats*, London 1867, p. 86. Lord Houghton a enrichi de nouveaux morceaux cette seconde édition d'un livre très intéressant que lui doit la littérature de notre siècle.

ton ce qu'il a demandé à la mode régnante et ce qu'il doit à son talent souple et brillant.

M. Lytton a trop d'esprit, on le voit quand on le lit, pour être aisément dupe. Aussi ne peut-on pas dire qu'il ait été pris de la contagion. Il n'a pas cru un instant, cela est sûr, que l'on vînt de découvrir une recette nouvelle de poésie; mais qu'il n'ait pas usé de la recette, qu'il n'ait pas voulu disputer aux favoris du jour quelques-unes de leurs palmes, il nous serait impossible de l'admettre. Et d'abord pourquoi ces trois poèmes assez longs sur les religions, ayant pour titre *Opis et Argé*, *Thanatos Athanatou* et *Licinius?* Sont-ils bien à leur place dans un recueil qui a pour nom *Chronicles and Characters?* Quel récit, quels portraits historiques ou dramatiques trouverons-nous dans le dialogue des deux jeunes prêtresses, Opis et Argé, empruntées à Hérodote, et qui s'entretiennent sur les nouveaux dieux qu'elles apportent de Scythie en Grèce? Nous n'en voyons pas davantage dans le drame du Calvaire, *Thanatos Athanatou, la Mort de l'Immortel*, où la parole est successivement donnée à des voix d'en haut, à des voix d'en bas, à la terre des vivants, à l'obscurité des tombeaux, à la mer, à l'air. Tout parle dans ce drame, mais rien n'a une physionomie et un nom, excepté Satan et un ange, qui font un assaut de logique versifiée au bout duquel l'ange, quoique vainqueur, est battu, puisqu'il ne confond pas l'ennemi, et Satan, quoique vaincu, gagne sa cause, puisqu'il reçoit la promesse de sa réconciliation. On ne trouve pas plus de chronique ni de caractères dans *Licinius*, qui est une vision où durant un millier de vers ce rival de Constantin voit dans le ciel entr'ouvert tous les dieux de l'olympe, et les injurie pour leur ingratitude envers un prince qui défend leur cause. Il y a de beaux détails surtout dans la première de ces poésies, mais cette veine n'est pas celle de l'auteur des *Chroniques*, et l'on ne peut s'expliquer la complaisance avec laquelle M. Lytton se livre à toute cette théologie intempestive et malsaine que par le succès des poèmes modernes où règne le Shelley à haute dose. Si M. Bailey, par exemple, n'avait pas enlevé la renommée d'assaut avec un mélange de mysticisme et de critique rimée, avec un ambigu de saint Paul et de Hegel, l'un faisant passer l'autre, M. Lytton eût-il écrit son *Licinius?*

Ce païen attardé, à la veille d'une bataille décisive contre le *labarum* et la religion nouvelle, invoque les dieux dont ses drapeaux portent l'image. Il les trouve tous dans l'intention de céder l'olympe à l'amiable. Ces immortels consentent à prendre leur retraite, victimes volontaires du progrès, et Licinius est dans la position d'un soldat fidèlement obstiné à combattre pour des rois qui veulent abdiquer. Passe pour Jupiter et pour Apollon dissertant sur

les symboles : leur gravité n'étant pas trop compromise, on peut, en gardant son sérieux, les entendre déduire leurs motifs pour se retirer devant un vainqueur; mais l'Amour! mais Cupidon! Conçoit-on ce petit folâtre, ce jeune fripon, cet incorrigible mauvais sujet, grandissant tout à coup, se transfigurant, pour inaugurer le dogme spiritualiste de l'amour pur, de l'amour divin? En métaphysique, ces combinaisons d'idées ne heurtent pas si fort le bon sens, on passe plus aisément d'une abstraction à une abstraction différente que d'une image à une image; mais le goût, qui est ici dans son domaine, est blessé. M. Lytton a beau prodiguer les peintures les plus éthérées, la transition de Cupidon à l'amour des saints et des ascètes est impossible; la poésie même se sent profanée.

Au reste on devait s'attendre de notre temps à voir les théories nouvelles sur les religions s'essayer même en vers.

Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde!

C'est Apollon, le dieu des vers, qui dit cela dans La Fontaine. La poésie, en quête de sujets, ne pouvait manquer de mettre la main sur celui-là. Cependant n'est-ce pas beaucoup se hâter? Je sais qu'il y a aujourd'hui une science des religions; mais le principal aliment de ces recherches, c'est la curiosité philosophique. La curiosité mène les esprits. Reste à savoir le parti que la poésie peut tirer de l'échelle progressive des cultes, et ce qu'elle espère gagner à se convertir tant soit peu à quelque religion de la Sogdiane ou de la Bactriane, seule originale, où finit l'échelle, et après laquelle, à ce qu'il paraît, il n'y a plus rien. La muse aime la science, mais non en cet état d'incertitude et de crudité; elle ne cherche pas ainsi le système le plus récent et la théologie la plus curieuse. La muse n'est pas une Du Châtelet, une marquise philosophe en quête de ce que l'on pense de plus nouveau; elle a besoin de croire pour vivre. Vos curiosités transcendantes ne vous fourniront pas une page sincère, et la théologie même, à qui vous empruntez, est rapetissée par vos inventions poétiques. Shelley était bien plus sage, lui qui disait, à son point de vue de poète, que nous savons trop. Il voulait que la muse ne fût étrangère à aucune science, mais il entendait une science bien assise et entrée dans le patrimoine de l'intelligence humaine; il voulait que l'imagination transformât le savoir quand il est prêt à devenir la vie et le sang de l'homme.

Nous faisons honneur à Shelley de ces tentatives, bien qu'il les eût, je crois, répudiées. Pour rendre à chacun ce qui lui appartient, peut-être M. Lytton est-il plutôt redevable à l'Allemagne de sa théologie, qui sait? même de son Cupidon, quoique celui-ci porte à un haut degré la marque de la coquetterie anglaise. M. Lytton connaît

très bien l'Allemagne, et il l'aime. On lira non sans plaisir dans son recueil plusieurs études spirituelles et colorées sur le moyen âge de ce pays, qui a été le moyen âge par excellence. Le diplomate aurait menti à son origine et à son sang, s'il n'y avait pas beaucoup appris. Quant au poète, il est visible qu'il a fait son profit de ce qu'il a vu et entendu; mais quand M. Lytton serait le plus habile germanisant, il le serait à la suite de Shelley. Qu'importe ici la source des idées? Celui qui a donné l'exemple d'y puiser est le vrai maître du poète.

Keats, plus généralement imité, plus à portée aussi de l'imitation, n'est pas difficile à retrouver dans la trame des poésies de M. Lytton. Sa manière se trahit, elle éclate, pour ainsi dire, dans les deux pièces de *Gygès et Candaule* et de *Mabel May*. La première est une étude d'après le maître, la seconde une fantaisie à la manière des disciples. C'est dans cette dernière que l'auteur des *Chroniques et Caractères* nous semble surtout rivaliser avec les spasmodiques. Nous la tenons pour un échantillon du genre, et à ce titre on nous en permettra l'analyse. A quel degré de raffinement atteint la sensibilité du poète, on le voit par l'énoncé même du sujet. Que Mabel May soit la beauté ou l'amour, que ce nom désigne l'idéal du poète ou une femme réelle, une femme qu'il puisse voir et qu'il puisse aimer, sa première rencontre avec elle produit en lui l'effet d'un éblouissement douloureux; il la désirait et il la fuit; il avait invoqué, appelé de ses vœux et de ses cris cette céleste vision, et, quand elle s'élève sur l'horizon de sa vie, il n'en peut supporter la splendeur. Le bonheur divin, la pleine jouissance des yeux et de l'âme, sont au-dessus de ses forces : il fuit, il se replonge en ses ténèbres et retourne aux vulgarités, aux sécheresses, aux misères de l'existence; mais ce n'est pas en vain que l'homme entrevoit les dieux. La splendide vision l'accompagne désormais, et dore autour de lui d'un rayon tout ce qui était terne et désolé. Elle descend avec lui dans le vallon, adoucie pour ses yeux débiles. Vue de trop près, elle le faisait souffrir; de loin, elle lui rend la lumière et la joie. Telle est la pensée du poète; voici le cadre où il l'enferme. Cette aventure poétique et psychologique, il la raconte à cette personne idéale dont le nom de Mabel May revient trois fois dans chacune des stances. Il était las, dit-il, de la série de luttes qu'on appelle la vie, lorsqu'il gravit une montagne escarpée, aride, au milieu des humides nuages, attendant le jour qui ne se faisait pas. Son cœur battait du désir d'aspirer la lumière, de se précipiter, s'il le pouvait, au foyer du soleil. Tout à coup l'astre apparaît, l'inonde de ses feux, et voilà que sa joie trop grande est devenue un supplice. Il redescend la montagne, accablé de tant de force, aveuglé de tant de lumière, cherchant les sentiers les

plus sombres. Cependant la vallée s'anime, les rayons répandent une chaleur douce; tout devient verdure, arome, harmonie. « Mabel May! c'est vous qui êtes la source de ces pensées qui tâchent de jaillir en chansons! C'est en vous, Mabel May, qu'est la lumière du poète; vous êtes pour lui le jour, un jour trop vif, trop chaud, trop divin, s'il n'est pas amolli et réfracté, s'il n'est pas mêlé aux choses de la vie, qu'il change en mélodies, en couleurs, en parfums, ô Mabel May!... C'est maintenant qu'il vous possède, maintenant que ses pas l'ont écarté de vous; c'est quand il semble loin de vous qu'il vous trouve, ô Mabel May! »

Est-ce une femme? est-ce une idée? Qu'importe, si notre imagination est vraiment émue? Il y a une poésie comme il y a une peinture qui, en répandant sur les objets une vapeur lumineuse, les transfigure et les enlève de terre. Oui! l'amour est ainsi fait que parfois il recule devant l'accomplissement de son vœu, et qu'il redescend aux sentiers vulgaires de la vie emportant sa chère image, heureux peut-être d'avoir fui! Oui! l'âme a soif de sentir et l'œil a soif de voir, et puis, quand cette soif pourrait être désaltérée, ils ont peur! L'homme entrevoit qu'il est le jouet des forces évoquées par lui; il se sent l'esclave des puissances secrètes qu'il a déchaînées. Idéal de la femme ou du beau, Mabel May est vraie et poétique. Jusque-là tout est bien, et ce personnage spiritualisé pourrait trouver sa place entre les créations platoniques des poètes italiens et tant de figures féminines dont les esquisses légères et vaporeuses remplissent les œuvres des poètes anglais. Si l'on entre dans le détail, il y a trop d'art et de complaisance du poète pour son œuvre. L'élan de son âme vers le soleil est trop curieusement décrit. J'admire ses beaux vers où les glaciers endormis s'éveillent sous les rayons qui les frappent; mais je goûte peu la danse des couleurs qui voltigent devant lui et lui blessent la vue, j'aime encore moins les traits acérés de Phébus qui le brûlent et l'écorchent comme le satyre Marsyas. C'est de la description à outrance qui met en jeu l'esprit et laisse à l'émotion le temps de se refroidir. Il serait aisé de montrer comment le poète abuse de la peinture par les mots. Rien ne manque enfin dans cette pièce de ce qui peut lui donner des droits à figurer comme modèle du genre spasmodique. Si l'on songe que chacune des sept stances de seize vers qui la composent est une sorte de sonnet retourné, c'est-à-dire dont les deux tercets sont au commencement et les deux quatrains à la fin, si l'on ajoute que dans chacun des tercets et quatrains revient la rime à *Mabel May* trois fois répété, on conviendra qu'il faut jouir d'un empire illimité sur les ressources de la langue pour avoir du bon sens, de l'imagination et un sentiment poétique en accomplissant un tel tour de force. Voilà le savoir-faire et la richesse de

rimes de nos poètes connaisseurs bien dépassés! Ainsi la poésie du jour se charge de justifier les critiques tels que Matthew Arnold, qui prévoient un retour au siècle de la reine Anne après qu'on aura bien abusé du siècle de la reine Elisabeth. On mettra l'oreille du lecteur au régime du vers tout uni et tiré à quatre épingles après l'avoir amusée et enfin assourdie avec les mille clochettes et cymbales de certains vers du temps de Shakspeare. Nous confondons souvent et à tort avec l'hypocrisie le mot anglais de *cant*, qui veut dire affectation. Tout ce spasmodisme, qui tend du reste à disparaître, est une forme du *cant* britannique appliqué à la poésie.

La pièce de *Gygès et Candaule* est une imitation directe de *la Veille de Sainte-Agnès* de Keats, ou plutôt une lutte où le disciple rivalise avec le maître. Non-seulement la situation, mais la forme est la même, et M. Lytton y emploie presque la même stance que l'auteur dont il suit les traces. Tout le monde connaît l'aventure du roi de Lydie racontée par Hérodote en son premier livre; la prose et les vers se sont exercés à l'envi sur l'imprudence de ce roi, qui ne sut pas se contenter de connaître seul la beauté de son épouse, et qui paya de sa vie et de sa royauté l'outrage fait à la pudique fierté de la reine. Le sujet de *la Veille de Sainte-Agnès* est à la fois plus chaste et plus poétique. Dans les temps reculés où la superstition était impunément hardie parce qu'elle était naïve, les jeunes filles qui avaient dévotement prié sainte Agnès la veille du jour où était célébrée la patronne de l'innocence voyaient dans leur sommeil la figure de l'amant qui les devait mener à l'autel. Le jeune et passionné Porphyro apparaît ainsi à la douce Madeline; mais la vision n'est pas un rêve, l'image de Porphyro est Porphyro lui-même. Il s'est glissé dans le sactuaire du sommeil virginal pour décider sa bien-aimée à le suivre malgré une famille ennemie qui tuerait Porphyro sans pitié, si elle pouvait le prendre au piége. Cette haine des parens, comme dans *Roméo et Juliette*, jette un voile de chasteté sur la hardiesse des deux amans et chasse de l'imagination les apparences de la sensualité. Le poète groupe avec soin les circonstances qui purifient la situation décrite par lui : ce n'est pas de la pruderie, qu'on veuille bien le remarquer, c'est un art supérieur. Le flambeau s'éteint dans les mains de la jeune fille quand elle rentre dans sa chambre, qu'elle croit sûre et paisible; la lune éclaire seulement la scène de lueurs intermittentes. Madeline, éveillée par quelques notes que Porphyro tire du luth placé près d'elle, croit d'abord à un rêve envoyé par sainte Agnès. Lorsqu'elle a reconnu son amant, l'idée ne lui vient pas de trembler pour elle-même; son innocence, le respect de Porphyro, le péril de celui-ci dans une maison peuplée de ses ennemis, détournent son esprit de

tout autre danger. Tous deux, unis d'avance dans une destinée devenue commune, s'échappent dans le silence et l'obscurité; ils sont tout à la crainte d'être découverts, le lecteur même est aux écoutes dans les stances magiques où les moindres incidens de la fuite sont racontés; il ne respire que lorsque la barre de la dernière porte est enlevée sans bruit, et que les deux époux, hardis dans leur pureté innocente, sont entrés dans le chemin de la vie et de la liberté.

M. Lytton s'est souvenu en maint endroit des stances de Keats: la musique éloignée, les bruits affaiblis d'une fête qui s'achève, ont passé d'un poète à l'autre, préparation heureuse d'une scène qui doit s'accomplir dans le silence; un calme profond mêlé d'une terreur secrète règne dans les deux compositions. Les différences mêmes sont des souvenirs. La reine, dépouillant avec lenteur et non sans quelque complaisance pour sa beauté ses riches vêtemens, rappelle nécessairement Madeline ôtant à la hâte ses beaux atours et se couchant tout occupée de la vision qu'elle espère pour cette nuit solennelle. Porphyro, amené par l'amour et cependant rempli de crainte, est inévitablement présent à notre pensée, quand Gygès, qui est venu malgré lui dans la chambre nuptiale, boit à longs traits le poison de sa passion fatale. Dirai-je que l'imitation est visible jusque dans l'effort de rendre plus chaste une situation faite pour caresser les sens? M. Lytton corrige la naïveté trop grande d'Hérodote: chez lui, le roi n'est pas présent à la scène difficile; le mari n'assiste pas de sa personne à l'offense qui est faite à la pudeur du mariage, Gygès le rencontre seulement quand il fuit. C'est de la délicatesse, et, je crois aussi, c'est une réminiscence de Keats. J'avoue même que ce Candaule, si barbu, si frisé, qui occupe une si grande place dans un tableau bien connu d'un artiste contemporain, me répugne infiniment. Pourtant, si l'on supprime entièrement la présence du roi, n'y a-t-il pas une invraisemblance morale, et la faute de ce Candaule écervelé ne risque-t-elle pas de devenir moins grossière et moins outrageante? De quelque manière que l'on considère cette histoire de Gygès et de Candaule, elle ne vaut quelque chose que dans Hérodote, soit à cause de la brièveté, soit pour la moralité forte qui en découle, et peut-être il fallait l'y laisser.

Voilà pour l'imitation de Keats, elle est manifeste; M. Lytton a voulu tout simplement lutter avec l'auteur d'*Endymion*. En admettant le sujet de Gygès, puisque l'art purifie tout, nous croyons que M. Lytton eût été plus original, si, passant vite sur la description au lieu de s'amuser aux détails plastiques, il avait donné au drame de la vengeance et du complot de la reine avec son complice tous les développemens qu'il comporte. Une femme offensée dans

ce qu'elle a de plus intime et de plus précieux, sa pudeur, livrée à la surprise d'un regard libertin, traitée comme une chose de prix que l'on montre à ses amis dans le secret, n'est-ce pas un personnage digne du drame? Si maintenant elle se sert de l'empire que l'offense même lui a donné sur un homme en proie au délire de la passion, si, mettant entre ses mains le poignard, elle le pousse dans le sanctuaire conjugal outragé pour y verser le sang, n'y a-t-il pas là une conception passionnée qui n'est pas indigne de la poésie? Nous prenons cette idée dans M. Lytton même, et les stances où elle se dessine sont parmi les meilleures de sa pièce de *Gygès.*

« Tes yeux ont vu ce qui, violé par eux, met entre nous une honte éternelle. Je sens comme une brûlure partout où tes regards se sont posés. Cette insulte non vengée réveille dans chacune de mes veines un souvenir qui me rend folle. Misérable reine, où me réfugier? A qui me plaindre? — Mais Gygès n'est plus, dit-il; l'amour indigné a tué Gygès, dont le regard a souillé celle qui est la fidèle image de sa mère.

« Ce coupable ne vit plus en moi, et je suis tout à l'Amour! — Est-il vrai? répondit-elle; mais le roi, il vit toujours, et la terre est trop étroite pour contenir un si honteux mari et sa femme déshonorée. Les pierres mêmes sous leurs talons se soulèveraient de mépris à leur contact; elles crieraient opprobre à ce roi, la honte de toute royauté!

« Les paroles ne sont qu'une vaine colère perdue. Fais ton choix! Il n'y a pas de place sous le soleil pour nous trois, pas de cachette où enfouir la connaissance de ce qui s'est passé. C'est pourquoi il ne nous reste qu'à renoncer à la vie, ou bien à lui ôter la sienne. Décide pour toi et pour moi. Meurs, et je te suivrai, ou vis en le tuant, et tu seras mon maître!

« Elle se tut et fit un long soupir; moins par dédain que par accablement elle baissa les yeux. Mais Gygès : — Quoi donc! la tombe dans sa nuit éternelle, dans cette nuit dont aucune aurore ne dissipe le sommeil glacé, la froide tombe garderait le charme détruit d'une beauté si parfaite! Et des grâces que cette beauté respire, il ne resterait aucun souffle!

« Quoi! ces formes éclatantes, se flétrissant, deviendraient une ombre fugitive sur les rives ténébreuses de l'Orcus, ou bien cette admirable vision ne serait plus qu'une poignée de cendres cachée dans une urne! Eh bien! quand ce trésor devrait être payé par des hétacombes de vies humaines et par une mer de sang, et quand le roi aurait cent existences à perdre, pour te gagner à ce prix, je serais prêt à tout faire!

« Elle rêva un instant, et dans sa prunelle profonde brilla un rayon sombre et cruel; puis elle dit d'une voix lente : — Il mourra à la place même où il voulut hier me déshonorer; mais point de secours possibles, point de cris! D'un coup, dans son sommeil, nous le tuerons! Plus la

lutte est courte, plus c'est agir sagement avec la destinée. Ce sera cette nuit. A toi le royaume, demeuré sans chef!

« A toi ce qui reste en moi de la femme depuis que je suis livrée aux furies par une telle entreprise! Ainsi, d'année en année, nous apprendrons à soutenir les regards l'un de l'autre, et même à nous serrer l'un contre l'autre, afin d'écarter la pâle terreur, et d'étouffer le remords sous l'apparence de l'amour, car jamais pour nous, jamais ne se lèveront les chastes aurores de l'amour vrai! L'aube riante n'est pas pour nous!

« Le soleil de notre passion sera un feu criminel qui jaillira rouge et sanglant d'une nuit noire. N'importe, donne-lui tes plus doux noms! Je dois désirer ton amour, je dois t'aimer, même en dépit du mépris! Puisque ma haine réclame le secours de ta haine, être entièrement unis nous abaissera moins que de vivre dans cette honteuse intimité, honorés tous deux et cependant l'un de nous ayant en partage le déshonneur...

« ... Efface donc le crime avec ton baiser! — Et elle se jeta dans ses bras, la reine à l'éblouissante beauté. »

Ainsi du milieu même des imitations le talent propre de M. Robert Lytton se dégage. Il s'est recommandé de Keats, il a rendu foi et hommage à Shelley, il a grossi la cour de ces deux rois du Parnasse contemporain, et par là nous a fourni l'occasion de la décrire un peu et même de la critiquer; mais il a prouvé qu'il avait une valeur personnelle et qu'il se fait remarquer autrement que par leur livrée. Il nous reste à mettre ce point en lumière.

III.

Ce qui a empêché M. Robert Lytton de conquérir tout à fait la place à laquelle son talent semble appelé, c'est, à notre avis, qu'il n'est pas assez lui-même : il flotte entre les écoles actuelles et sa véritable vocation, entre la poésie personnelle et la poésie dramatique et d'invention. Le titre de son livre annonce qu'il se décide pour cette dernière; nous l'en félicitons : ce serait encore mieux, s'il répondait entièrement à son titre. Des récits ou des conceptions dramatiques où le poète ne se mêle pas, où les personnages agissent suivant la passion qui les pousse, et parlent pour obéir à la situation qui les force de dévoiler leurs sentimens, voilà la poésie d'invention. M. Lytton y réussit; que n'a-t-il marché dans cette voie d'un pas plus ferme? Le public est las de tant de confidences, de tant de minuties psychologiques. Il veut des êtres vivans. M. Lytton l'a compris, et il a mis dans ses deux volumes des *Chroniques* une série assez suivie de scènes dialoguées, de lé-

gendes et de ballades. Entre des compositions d'importance très inégale, nous préférons certains drames ou esquisses historiques d'une médiocre étendue, mais construites avec art, allant droit au but et ne livrant pas toutes leurs voiles au vent de la fantaisie. Nous citerons entre autres *la Pomme de vie*, *Irène*, *la Belle Yolande*, *le Trésor du rabbin Ben-Éphraïm*, *Catterina Cornaro*, la lettre de *Thomas Müntzer à Martin Luther* et *le Pauvre homme ou le Faiseur d'allumettes et l'Oiseau*. Il serait injuste de n'y pas ajouter, malgré des imitations trop manifestes, *Gygès et Candaule*. Parmi les longs dialogues et morceaux historiques d'une grande étendue, on peut mettre à part *le Laboratoire du Grand-Duc*, étude ingénieuse et savante sur Florence et les Médicis au moment où commence leur déclin; mais cette pièce même se ressent du défaut de faire dire souvent aux personnages ce que le poète veut qu'on lise et qu'on apprenne, et pas assez ce que la situation logiquement amenée leur inspire ou même leur arrache. Il semble, lorsque le poète s'étend et se développe, que le philosophe et l'érudit reprennent tout leur empire : les pensées personnelles, les souvenirs, arrivent en foule, et l'invention languit. Aussi prendrons-nous pour échantillons deux morceaux de quelques pages seulement, *le Trésor du rabbin Ben-Éphraïm* et *la Pomme de vie*.

Dans le cadre ingénieux d'un fabliau sur le roi Salomon qu'il emprunte à quelque poète oriental, M. Robert Lytton a exprimé la philosophie de la vie humaine. Salomon, la Sulamite, un jeune prince Azariah et une courtisane égyptienne présentent cette philosophie à des points de vue divers, au point de vue du vieillard, du jeune homme, de la reine favorite, de l'esclave méprisée. Avec des argumens différens, la conclusion est toujours la même : tout est vanité. Texte ancien et texte nouveau, leçon éternelle que répètent les rois et les poètes, Salomon sur son trône et Childe-Harold sur le pont de son navire! Vieillard, jeune homme, reine, esclave, sans en avoir conscience, portent de la vie le même jugement, quoiqu'ils en soient inégalement rassasiés. Ni les uns ni les autres ne voudraient vivre éternellement.

Que dit le vieillard? La vie est un bien, mais avec la jeunesse: elle serait un bien, si l'homme pouvait toujours donner à ses membres la force, à son cerveau et à son cœur la vivacité légère et la joie exubérante. Les yeux communiquent alors l'étincelle qui les allume, la lèvre respire l'ardeur et la fait naître. Oh! la main toujours vigoureuse pour saisir ce qu'elle désire! Oh! le pied toujours agile pour bondir en avant! Le vent du printemps de la vie ne soulève pas un cheveu blanc sur le front encore sans rides, il ne secoue pas une feuille de rose de la couronne qui ceint la chevelure. Le ciel et

la terre, tout alors est joie, ardeur, ravissement, surprise. La vie est douce pour la jeunesse, qui ne sait pas ce qu'est la vie.

Et le jeune homme? La vie est un bien, mais avec le bonheur, quand l'homme va où il veut, fait ce qu'il veut, vit comme il veut, quand il rassasie son désir et ne rencontre aucun obstacle. Qu'importe l'amour d'une reine, si vous payez votre orgueil avec votre liberté? Plus douces sont les roses semées où il lui plaît par le vent que celles qui sont gardées par des dragons dans les palais des rois. Vivons de l'heure qui s'écoule, rendue plus douce par cela même qu'elle s'écoule. Si la rose fleurissait toujours, qui voudrait se soucier de la rose? Hâtons-nous et cueillons la fleur tandis qu'il est temps. La fête de la vie s'accommode du parfum de la mort. A moi le peut-être! qu'ai-je à faire du certain? A moi la coupe bien remplie ce soir! — Et demain?... Qu'importe?

Et la reine, la Sulamite honorée de l'amour d'un roi? La vie est un bien, mais non toute seule; de même la jeunesse, de même la beauté, autant de biens qui ne peuvent servir qu'avec l'amour. Vivre, être jeune, être belle, à quoi bon, si l'on est jeune, si l'on est belle sans être plus sûre d'être aimée que celles qui n'ont aucun de ces biens? Que me fait la vie, si mon bien-aimé ne m'aime pas? Suis-je belle, si je ne le suis pas pour mon bien-aimé?

Que dit enfin la femme esclave, la courtisane égyptienne? La vie n'est rien sans l'honneur, et on la dédaigne quand on ne se soucie de rien de ce qu'elle peut donner. Malheureux jouet me déplaisant à moi-même, je méprise les hommes, et j'en suis méprisée. Chassée du nombre des femmes qui peuvent être épouses et mères, la vie est pour moi sans but. Qu'est-ce qu'une vie dont je ne suis pas maîtresse, non plus que de ma jeunesse et de ma beauté, ayant horreur du grand nombre de ceux qui m'aiment, faisant horreur au petit nombre de ceux que je pourrais aimer? Qu'est-ce qu'une vie que j'achète en vendant pour de l'argent un amour que l'argent ne saurait payer?

Cette analyse suffira, je crois, pour deviner le prix de cette pièce remarquable. Voici la fable dans laquelle sont distribuées ces pensées. — Salomon reçoit d'un personnage mystérieux une pomme cueillie à l'arbre de science dans le jardin d'Éden. A celui qui le mangera, ce fruit divin communiquera l'immortalité. Le roi, fatigué de la vie, est trop sage pour en vouloir rendre la durée éternelle; comme la vie n'est un bien qu'avec la jeunesse et la beauté, il porte la pomme à la Sulamite. A qui la donnera la royale favorite? Puisque la vie n'est un bien qu'avec l'amour, celle-ci en fait présent au prince Azariah, qu'elle aime en secret. Azariah est jeune, libre, aimé; que manquerait-il au bonheur d'Azariah? Mais la vie

n'est un bien qu'avec l'incertitude et le hasard de la mort. Le présent de Salomon tombe des mains du jeune Azariah entre celles de l'esclave. O philosophie de la folle jeunesse! Il convenait, pensait-il, qu'une misérable esclave, qui n'est rien, survécût à Salomon et aux princes du peuple, qui sont toujours quelque chose tant qu'ils vivent. Il se plaisait à voir par la pensée celle que tous avaient méprisée s'asseyant avec les arrière-neveux sur la tombe des rois et des grands! Enfin l'esclave égyptienne, placée au plus bas degré de l'échelle des hommes, porte la pomme au roi, dont la vie lui paraît enfermer tout honneur et toute grandeur. Ainsi le rare présent passe de main en main, descend et remonte; ainsi ni la jeunesse, ni l'amour, ni l'honneur, ne font de la vie un bien solide, et les jeunes comme les vieux, les esclaves comme les reines, confirment le jugement du roi Salomon sur la vie humaine.

L'autre échantillon de ce que nous croyons le talent propre de M. Robert Lytton est d'un intérêt vraiment dramatique. Il y a plus que de l'émotion, il y a une terreur communicative dans *le Rabbin Ben-Éphraïm*. Sans trop d'efforts, le poète nous transporte à Cordoue et à six ou sept siècles en arrière. C'est le temps où la cupidité conspirait contre les juifs avec le fanatisme, et allumait des bûchers en travaillant au double dessein de remplir ses coffres et de faire le salut des nations. Deux malheureuses juives, après avoir traîné dans l'exil une existence abjecte, la fille en faisant marchandise de sa jeunesse, la mère en vivant de ce hideux commerce, reviennent à Cordoue, leur premier séjour et leur patrie, quand la cruauté des bourreaux s'est fatiguée à brûler des hommes. Tombées dans l'abîme le plus profond de la misère, lorsqu'il n'y a plus pour elles aucune espérance, aucun moyen de remonter le précipice et de reparaître à la lumière et à la vie, elles ont recours à une dernière ressource, celle qu'en mourant leur avait fait connaître le vieux rabbin, le père et l'époux qu'elles avaient suivi en Orient. Avant de tourner sa face contre le mur pour rendre l'âme sans avoir sous les yeux une telle mère et une telle fille, Ben-Éphraïm leur avait dit comment en une cachette pratiquée au cimetière des juifs de Cordoue elles pourraient trouver les immenses richesses qu'avant sa fuite il avait confiées à la terre des morts. Une nuit donc, munies d'une misérable chandelle qu'elles ont ramassée, précieuse trouvaille, en je ne sais quelles immondices, après l'avoir disputée aux rats nocturnes, elles se mettent en quête du trésor. La cachette une fois découverte, elles sont bien près d'atteindre à leur but; mais qui descendra dans le funèbre caveau? Les chrétiens disent que les démons y habitent, qu'ils y reviennent au moins toutes les nuits tourmenter les morts qui n'ont pas voulu se sou-

mettre à la loi du Christ. S'ils disaient vrai! Qui osera se confier à cette nuit épaisse, en un tel moment, pour une telle œuvre?

« Je suis vieille, murmura la mère, je n'ai pas assez bonne vue pour trouver le trésor, je n'ai pas de force pour fouiller dans l'or; mes mains sont paralysées, mes yeux aveugles; enfant de mes entrailles, je n'ose pas descendre dans l'horrible fosse! Et Rachel dit : J'ai peur des ténèbres, j'ai peur des morts; mais la chandelle se consume, et nous perdons le temps en paroles... Nous irons toutes deux, nous irons ensemble. — Enfant de mon sein, dit la vieille, je ne descendrai pas dans la fosse! Et ce bout de chandelle qui brûle et s'en va! maudit soit-il! Je suis vieille, moi, et ne puis me soutenir. Vous êtes jeune, vous! ce que rapporte votre beauté, qui le sait que vous? Je crois bien que vous gardez l'argent; je crois que vous me laisserez mourir de faim. Oui, les serpens mordent toujours le sein qui les a réchauffés; mais vous êtes donc bien lâche! alors pourquoi venir? Ah! la misère est la vraie malédiction!

« Rachel regarda la flamme languissante, et, fronçant le sourcil, dit à voix basse : Fi! ma mère! j'ai peur des ténèbres, parce qu'il y a là, enfoncée dans mon cœur, une pensée que je ne puis étouffer, la pensée de certaines choses que tu sais et que je ne veux pas dire. Mes fautes sont bien nombreuses et bien lourdes, ma mère!.. »

Nous voilà loin de Keats et de Shelley; ne semble-t-il pas que nous revenions au moyen âge avec ses superstitions et ses épouvantes? Nous quittons un archaïsme pour en retrouver un autre : après Hérodote, les ballades de Bürger et les récits fantastiques. Quelques mots cependant sur ce retour à une mode que l'on croyait passée. Le fantastique est le domaine du caprice; il confine à la folie, et par conséquent il ne se raisonne pas. Le modèle du genre est dans la ballade du *Roi des Aulnes* de Goethe; celle de *Lénore* appartient plutôt à la peinture du surnaturel, lequel peut être imaginaire et logique à la fois. Lénore a maudit le ciel, et elle est punie de son blasphème, cruellement il est vrai, par une puissance divine, raffinée et tyrannique en ses vengeances. A plus forte raison *le Trésor de Ben-Éphraïm* doit-il être rangé dans la classe des poésies où règne un surnaturel réfléchi et raisonné. Par les mêmes motifs qui faisaient dire au poète ancien qu'un dieu intervient seulement quand le sujet en est digne, la superstition a sa loi dans la poésie, *nec Deus intersit*. En lisant *Lénore*, il faut qu'on se mette au point de vue de l'imagination allemande pétrie par la main de Luther et formée par deux siècles de protestantisme pour accepter que la pauvre fiancée, en punition d'une malédiction, soit entraînée vivante dans la tombe. Dans *Ben-Éphraïm*, le poète n'a le mérite ni de la nouveauté, ni de cette naïveté de terreur qui respire dans le

mot si simple que « les morts vont vite; » mais il parvient à ses fins en tournant les difficultés que les premiers en date, les conquérans, emportent de vive force. La juive ne croit pas aux démons qui habitent les tombes des mécréans; mais sa conscience, troublée par une vie impure, ouvre une porte à la superstition. La fille et surtout la mère ont mérité d'avance le sort que leur prépare le poète; ici la fatalité est presque de la justice. Le poète lui-même ne feint pas de croire aux apparitions diaboliques; il se garde d'imposer une si lourde charge à la crédulité de ses lecteurs. Ses personnages seuls cèdent plus ou moins à la superstition; la forme dramatique aide comme d'ordinaire à faire passer l'idée du merveilleux, et le dénoûment du petit drame demeure en suspens entre l'incertitude et la réalité. Rachel est descendue dans le caveau pour sa mère, pour son frère surtout, pour Manasseh, qu'un Grec a vendu comme esclave et qu'elle veut racheter.

« — Vite, ma mère, la chandelle! vite! Je crains de rester seule dans ces ténèbres.

« La mère, assise près de la tombe, prêta l'oreille. Les pas s'entendaient lents et sans direction. Elle regarda : la lumière brillait bien au fond. Alors la voix de Rachel sortit du souterrain : — Mère, mère, penche-toi, et tiens cela! Et elle jeta quatre morceaux d'or. — Quatre! compta la vieille femme, quatre tirés du minerai précieux. Enfant de mon sein, je te bénis! la main du Seigneur est avec toi! Tu es courageuse maintenant, aussi vivras-tu des jours longs et heureux. Rachel, Rachel, sois brave! encore de l'or, toujours de l'or!

« — Mère, mère! la lumière est bien bas, la chandelle a diminué d'un pouce, et j'ai peur de rester seule dans ces ténèbres. — Rachel, Rachel! poursuis. Je me suis promis que tu ne reculerais pas. Ton frère est esclave, songes-y bien; encore un effort, et il est libre! Et qui remerciera-t-il, si ce n'est toi? Rachel, Rachel, sois brave! Manasseh gémit de l'autre côté de la mer; encore de l'or! toujours de l'or! — Mère, mère, penche-toi, et tiens cela!

« Et elle lança du fond de la tombe deux coupes d'argent ciselé, de grandes coupes d'argent massif. La vieille femme les saisit au vol : — Rachel, Rachel, c'est bien! Manasseh est libre! poursuis. Puisses-tu avoir toujours des festins royaux! Les yeux de Rachel s'allumeront des feux du vin, la bouche de Rachel se nourrira de lait, son pain sera le pain le plus délicat... C'est bien, ma fille, d'avoir délivré ton frère; mais il reste encore quelqu'un, et n'es-tu pas l'enfant chérie de ta mère? Encore un effort, Rachel! Ta mère est bien pauvre et bien vieille. Doit-elle fermer les yeux avant de voir ce qu'elle désire le plus au monde de voir? Encore de l'or, toujours de l'or!

« — Mère, la lumière est très bas ; la chandelle est bientôt consumée, et je crains de rester seule dans ces ténèbres. — Rachel, Rachel, poursuis! Tu as beaucoup fait, mais il te reste plus encore à faire. Vous êtes jeune, Rachel, sera-t-il dit que mes os seront déposés à la porte de mes enfans? Encore de l'or, toujours de l'or! — Mère, mère, penche-toi, et tiens cela!

« La voix venait d'en bas plus faible. Rachel lança en haut une gaîne richement ornée. Elle était chargée de pierreries que la vieille femme se mit à compter avec soin. — Rachel, Rachel, merci à toi, qui fais que les derniers jours de ta mère seront des jours heureux. Aussi vivras-tu dans la prospérité comme un figuier chargé de fruits, près d'une fontaine, et qui couvre la source de ses vertes feuilles... Mais encore de l'or, Rachel! il en faut encore! Nous aurons des maisons et des esclaves en Espagne; tu marcheras l'égale des plus grandes dames, et la plus belle dans Cordoue, Séville et Cadix; tu seras courtisée comme le serait une reine, entourée comme on entoure les grands, et les alguazils fuiront devant toi, car tu seras belle, et tes vêtemens splendides. Nul n'osera t'appeler d'un vilain nom, toi-même oublieras tes fâcheuses aventures, et les yeux de ta mère, dans la vieillesse, verront ce qu'ils ont toujours désiré de voir. Encore de l'or, toujours de l'or!

« — Mère! la lumière est si bas! Sortons! sortons! Grand Dieu! ils me tiennent, mère! dit-elle avec un sanglot; ne me laisse pas seule dans ces ténèbres! La mère, assise près de la tombe, écoute et demeure immobile; elle entend les pas qui s'éloignent sous la terre, des pas désordonnés et lents. Elle regarde : la lumière ne brille plus, mais la voix de Rachel dit encore d'en bas : — Mère, mère! ils me tiennent! mère, il y a une malédiction sur ton or! Pitié! pitié! la lumière est éteinte, ne me laisse pas seule dans ces ténèbres. Mère, mère! aide-moi, sauve-moi!

« Du fond de la tombe gémit toujours la voix de Rachel; auprès de la tombe est toujours assise la mère de Rachel. »

Nous ne savons si la poésie contemporaine doit revenir à la fantasmagorie et au merveilleux comme elle revient depuis quelque temps à plus d'une chose abandonnée; mais, en comparant cette pièce à tant d'autres que l'Allemagne, l'Angleterre et la France même ont vu naître à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, on peut faire cette observation qu'autrefois la poésie de ce genre fit partie de ce vaste mouvement de chants populaires dont l'Europe se montra curieuse et comme enchantée. La crédulité s'y répandait d'autant plus naïve qu'elle était un agréable démenti à la sécheresse philosophique du temps précédent. Aujourd'hui que le passé est étudié en détail, que les sources sont explorées et comptées, qui sait si l'accord d'une philosophie plus saine et d'un art plus savant ne pourra pas tirer des fruits nou-

veaux de l'imagination moderne, comme d'un arbre séculaire, mais non épuisé? Un mélange de philosophie et d'invention, d'invention sans caprice et de philosophie sans souci personnel, voilà peut-être ce que nous pouvons attendre de la poésie contemporaine. Déjà quelques devanciers de l'auteur des *Chroniques* ont ouvert la voie dans cette direction. M. Robert Lytton, qui les connaît, qui les a suivis quelquefois, trouvera dans son éminente facilité de quoi soutenir brillamment la lutte avec eux.

Dans toutes les influences, pour la plupart volontairement subies par l'auteur des *Chroniques*, il en est une que nous n'avons pas mentionnée, celle de la famille. Les Bulwer Lytton, nom considérable dont le jeune poète porte légèrement le glorieux fardeau, les Bulwer Lytton ont, si je l'ose dire, une ambition d'universalité qu'ils justifient. Lord Lytton, le père du poète, poète lui-même, unit à ce talent le mérite d'un orateur écouté, la science d'un universitaire, la popularité d'un fécond romancier. Sir Henri Bulwer Lytton, oncle du poète, ambassadeur, n'a pas tellement consacré ses veilles à des traités diplomatiques, dont l'un porte son nom dans l'histoire contemporaine des États-Unis, il n'a pas vécu si bien renfermé dans les chancelleries, qu'il n'ait su conquérir un renom littéraire par des écrits variés, et qu'il ne se fasse entendre avec plaisir sur Lucrèce ou Cicéron. Aucune famille de haute noblesse n'a plus fait pour disputer à la démocratie le terrain commun de la littérature. Le fils et le neveu de ces deux hommes éminens a aussi son désir légitime d'universalité, la souplesse du talent paternel se remarque en lui; mais toute chose humaine a son revers. Comme le père a passé avec succès du roman byronien au roman mystérieux, et de celui-ci au roman historique, ou philosophique, ou bourgeois, le fils passe de Shelley à Keats, à Byron, à Tennyson, à Browning, et même à ceux moins grands qui surprennent la faveur publique. Il ne les imite pas; il fait comme eux, aussi bien qu'eux, et c'est eux en vérité que l'on croit quelquefois entendre. L'universalité est de sa nature un peu jalouse de tous les lauriers. Ne vaut-il pas mieux cependant n'avoir qu'un accent qui se reconnaît toujours? Être alouette ou rossignol, qu'importe, si la nature a mis en nous la richesse et la fraîcheur de chants que toujours on retrouve avec plaisir? Telles étaient les réflexions qui nous venaient à l'esprit en comparant les poésies de M. Robert Lytton qui réveillaient en nous des réminiscences et celles qui nous apportaient des airs nouveaux.

LOUIS ÉTIENNE.

L'ÉGLISE D'ÉTAT

ET

L'ÉGLISE LIBRE EN IRLANDE

Il y a des institutions qu'un respect superstitieux doit entourer et protéger pour qu'elles ne s'écroulent pas sous le seul poids de leur iniquité. Telle était, il y a quelques années, l'*institution domestique* des Américains du sud; telle était tout à l'heure encore l'église officielle d'Irlande. La comparaison, qu'il serait d'ailleurs parfaitement injuste de pousser trop loin, a été faite par un membre même de cette église, sir J. Gray, un protestant irlandais dont le caractère et le talent sont universellement estimés. Le jour où l'on commence à discuter de pareilles institutions, où ceux qui les soutiennent ne les regardent plus comme un palladium sacré, elles sont perdues. C'est ce qui arrive pour l'église officielle, qui était en Irlande le signe palpable de la conquête, qui exprimait de la manière, non la plus pesante, mais la plus blessante, la supériorité de la race victorieuse. Elle a beau être aujourd'hui comme hier l'église d'état et à ce titre posséder des terres, prélever la dîme sur toutes les propriétés, jouir d'un revenu de plus de 11 millions de francs, entretenir 2 archevêques, 10 évêques, 12 chapitres, 1 université, 622 vicaires et 1,510 curés, envoyer des prélats à la chambre des pairs et interdire aux évêques catholiques, aux pasteurs vraiment nationaux, le droit de prendre le titre des diocèses dont elle ne peut leur enlever la direction exclusive; ses jours sont comptés. Cet arbre exotique, dont parlait l'un des grands orateurs de la chambre des communes, M. Lowe, qui cachait en vain sous le feuillage sa stérilité, va être coupé, car il encombrait le sol sur lequel

il avait été transporté; il s'est flétri avant même que la cognée ait touché ses racines, il a perdu le prestige qui seul pouvait soutenir sa vie artificielle.

Dans la nuit du 3 au 4 avril à trois heures du matin, conformément à un vote de la chambre des communes, le *speaker* de cette chambre quittait le fauteuil de la présidence; l'huissier enlevait du bureau, pour la cacher sous une table, la masse d'armes qui est l'emblème de la souveraineté de l'assemblée. Dès lors, par une fiction légale, celle-ci disparaissait pour faire place à un comité général saisi par le chef de l'opposition de certaines résolutions dont le règlement lui réserve la connaissance. Ce simple manége parlementaire était le symbole par lequel la chambre des communes exprimait une résolution décisive pour l'avenir de l'Irlande, et nous ajouterons pour celui de l'Angleterre. En effet, comme dans la guerre de siége, où l'effort suprême des deux partis se concentre sur un faible ouvrage avancé, de même une grande bataille, une lutte de quatre jours, avait été engagée autour de cette formalité; l'importance des combattans, les ressources d'argumens qu'ils avaient déployées, l'intérêt qu'ils avaient excité en dehors de la chambre, les passions qui les avaient soutenus de part et d'autre, tout enfin donnait un caractère décisif au vote par lequel, à une majorité de 61 voix, le comité général était formé pour discuter les résolutions de M. Gladstone. La question de principe que posaient ces résolutions était tranchée avant même que le texte n'en fût examiné : 331 membres de la chambre avaient exprimé par leur vote le vœu que l'église anglicane d'Irlande cessât d'être une église d'état, 270 seulement s'y étaient opposés.

La discussion approfondie qui a précédé ce vote, celle qui, après quatre semaines de trêve, vient d'être engagée sur les résolutions elles-mêmes, éclairent la pensée de la chambre des communes. Elles nous offrent une occasion favorable pour jeter un coup d'œil sur les institutions que va modifier cette mesure conciliatrice et montrer combien elle était nécessaire. En la proposant à cette heure, le parti libéral a fait preuve de courage et de sens politique; on ne saurait trop l'en louer. Quelque grande que fût l'injustice sur laquelle reposait l'édifice, plutôt encore politique que religieux, de l'église officielle d'Irlande, on pouvait craindre de se heurter à des traditions et à des préjugés trop forts pour être surmontés. M. Gladstone, obligé de confesser de bonne grâce que les opinions de sa jeunesse se sont plus d'une fois profondément modifiées, peut répondre à ses adversaires, qui lui reprochent d'avoir parlé en 1865 de l'abolition de l'église d'Irlande comme d'un événement peu probable et fort éloigné, qu'alors en effet cette mesure semblait entou-

rée de difficultés insurmontables, et que ceux qui la désiraient le plus désespéraient d'en voir l'accomplissement. Au vieux cri des soldats de Cromwell et de Guillaume d'Orange, aux mots magiques de *no popery*, l'Angleterre protestante ne se croirait-elle pas obligée d'aller secourir l'église d'Irlande? Le cri a été poussé, mais il n'a trouvé aucun écho.

Rendons justice à qui de droit. Si le parti libéral et ses chefs ont eu le mérite d'aborder enfin de front cette question, c'est l'opinion publique qui leur a tracé la voie et préparé le succès. C'est elle qui, après avoir longtemps refusé d'entendre ceux qui lui demandaient le redressement d'une grande iniquité, éclairée par ce bon sens que les peuples acquièrent dans la pratique de la liberté, a su joindre à propos sa voix à la leur. Cette voix est toute-puissante, et, loin d'exagérer ce que l'on est convenu d'appeler l'esprit de parti, la liberté le règle, le soumet à une autorité supérieure. Le tribunal de l'opinion publique, après avoir longuement entendu une cause, prononce des jugemens acceptés de tous. Elle ne supprime pas les partis, car ils lui sont aussi nécessaires que les plateaux à la balance; mais, en penchant vers l'un, elle lui donne du poids et marque à l'autre les concessions qu'il doit faire pour retrouver un jour ses faveurs.

La mesure proposée par M. Gladstone nous offre, à nous autres étrangers, un double intérêt. D'une part en effet elle soulève une question de principe des plus graves, et de l'autre elle la tranche d'une manière tout à fait nouvelle. Une grande discussion à la chambre des communes est toujours un spectacle instructif et émouvant pour ceux qui voient dans la faculté de se gouverner soi-même le premier et le plus précieux attribut d'un peuple civilisé; mais les problèmes qui occupent d'ordinaire cette assemblée essentiellement pratique, s'ils sont fort importans pour l'Angleterre, sont presque toujours pour nous difficiles à comprendre. L'année dernière, la chambre a été absorbée par la confection du *bill* de réforme, mesure si complexe que bien peu de gens chez nous en ont affronté l'étude, et ses travaux ont été obscurcis par la tactique des partis, réduits à se disputer sur des points de détail, sur des conditions de cens et de résidence. Au contraire, dans la discussion soulevée par M. Gladstone, la question de principe était nettement posée et dominait tout le débat. Il s'agissait de savoir si l'on maintiendrait ou non une église d'état, avec ses avantages, ses priviléges, son caractère officiel, au milieu d'une population qui la repousse énergiquement et dont elle blesse à la fois les croyances religieuses et les traditions nationales. Dans une pareille situation, la discussion ne pouvait manquer de clarté et devait bientôt s'élever jusqu'aux

problèmes les plus ardus de la politique. Elle abordait le système tout entier des églises officielles, les partisans de l'église d'Irlande soutenant par des argumens plausibles que sa chute serait la condamnation implicite de l'église d'Angleterre, et ses adversaires affirmant avec plus de raison encore que cette condamnation à longue échéance prolongerait au contraire l'existence de celle-ci en amputant un membre malade et inutile.

La manière dont les libéraux proposent de traiter les apanages que l'église anglicane d'Irlande possède en sa qualité d'église d'état donne à cette mesure de sécularisation un caractère spécial et un intérêt tout particulier. Ils semblent avoir toujours eu présent à l'esprit ce que nous disait un jour l'un des plus vénérables libéraux italiens : « Ce n'est pas en étant antireligieux que l'on peut faire une révolution religieuse. » Le terrain sur lequel les partisans de l'église d'Irlande se sont placés est non moins intéressant à connaître, car il prouve d'une part combien ceux-ci se sentaient impuissans à défendre cette institution dans son intégrité contre l'opinion publique, et de l'autre combien les sentimens de véritable tolérance religieuse ont fait de progrès en Angleterre dans ces dernières années.

I.

En demandant la suppression de l'église établie d'Irlande, les orateurs libéraux n'ont pas seulement parlé au nom du devoir qui commande de mettre un terme à un si grand abus : ils ont invoqué la nécessité de donner aujourd'hui à l'Irlande un témoignage éclatant, sincère et spontané de réconciliation. La question de l'église d'Irlande est donc par-dessus tout une question politique, et, avant de l'aborder elle-même, il est nécessaire d'indiquer les griefs séculaires dont l'existence ou le souvenir ne cesse de l'envenimer. En vain dans un discours pétillant d'esprit M. Disraeli a-t-il soutenu devant la chambre que les Irlandais n'étaient pas une race conquise, qu'ils l'étaient moins que les Anglais. Sans doute toutes les nations de l'Europe occidentale ont été maintes fois conquises avant d'arriver à leur état actuel, mais partout, excepté en Irlande, la fusion des races a suivi la conquête, en a effacé la trace et peu à peu réparé l'injustice. En Irlande au contraire, le temps n'a fait qu'aggraver les violences que toute conquête entraîne avec elle : pendant des siècles, les crimes et les spoliations sont venus s'ajouter chaque jour à ceux de la veille et élargir ainsi, au lieu de le combler, l'abîme qui séparait les vainqueurs des vaincus. On peut suivre ce triste phénomène historique depuis les premiers jours de

la conquête. La civilisation apportée à l'Irlande par un apôtre et non par un conquérant, chrétienne sans être romaine et fondée sur un état social encore barbare, ne fut pas assez forte pour subjuguer les envahisseurs, comme il était arrivé quelques siècles plus tôt en Espagne et dans la Gaule, et cependant l'Irlande, par sa culture, sa morale, sa religion, était trop supérieure à ses nouveaux maîtres pour disparaître devant eux (1). Dès lors les deux races établies sur le même sol s'engagent dans des voies divergentes. A côté des rudes conquérans venus de l'île voisine avec leurs mœurs féodales, les populations celtiques conservent les traditions de leur civilisation nationale. Cette civilisation douce et tenace pouvait bien prendre pour emblème l'île célèbre d'Imisfallen, qui fut longtemps son sanctuaire. Là, sous des ombrages toujours verts, entourés et protégés par les eaux limpides du beau lac de Killarney, étrangers aux luttes qui souvent en ensanglantaient les rives, de savans religieux avaient pendant plusieurs siècles compilé l'histoire de leur patrie et conservé un foyer de science dont la lumière rayonnait sur tout l'Occident chrétien. Et plus tard, lorsque les vainqueurs eurent renversé ce vénérable monastère, le souvenir pieux des habitans l'entoura de tristes et poétiques légendes qui se sont religieusement conservées jusqu'à nos jours.

Les voies de fait sans cesse croissantes des seigneurs anglais et de leurs vassaux cimentèrent par le sang l'hostilité des deux races. Cependant cette hostilité ne devient irrévocable que le jour où elle se complique de la grande question religieuse qui divisa l'Europe au XVIe siècle. Henri VIII veut convertir à sa nouvelle religion ses sujets irlandais. Il y apporte la violence de son tempérament et les procédés de gouvernement déjà depuis longtemps appliqués aux Irlandais. Il ne réussit qu'à raffermir ceux-ci dans la foi de leurs pères et à confondre chez eux en un même sentiment la religion et le patriotisme. D'ailleurs, sous cette forme nouvelle, les passions politiques, les haines de races, restent les mêmes. Ainsi chez les Anglais la persécution n'a même pas la triste excuse du fanatisme, la différence de religion n'est qu'un moyen plus facile de distinguer les vaincus et un prétexte pour les frapper plus durement. Chez les Irlandais, la foi est avant tout un symbole national : elle ne les empêchera pas plus tard, en 1798, d'accueillir nos soldats républicains comme des libérateurs; mais elle leur fait voir dans l'exercice du culte catholique une protestation contre la force oppressive, et chercher des chefs politiques dans le clergé, qui en est la première

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 novembre 1865 l'article de M. Jules de Lasteyrie sur *le Senchus-Mor et les origines du fenianisme.*

victime. Avant de devenir ainsi le guide, le consolateur et le représentant par excellence d'un peuple vaincu, celui-ci avait passé par de grandes vicissitudes. Bien des siècles s'étaient écoulés depuis la brillante période où il occupait un si haut rang dans les sciences et les lettres. La conquête l'avait peu à peu transformé. Lorsque les Anglais introduisirent en Irlande le système féodal, ils y constituèrent, selon l'usage, de grands fiefs ecclésiastiques et s'emparèrent des évêchés, des principaux monastères, des plus importans bénéfices, comme d'un puissant moyen de domination. Le haut clergé, richement doté, forme alors en Irlande, comme dans toute l'Europe, un corps politique; il fait cause commune avec les oppresseurs, il s'appuie sur une bulle du pape Adrien IV faisant donation de l'Irlande au roi Henri II pour soutenir leur domination et en profiter. Il finit par devenir plutôt Anglais qu'Irlandais. Aussi plus tard un grand nombre de ses membres obéissent-ils docilement à la voix de Henri VIII, qui leur ordonne de reconnaître sa suprématie religieuse. C'est ainsi que se fonde l'église établie d'Irlande. Peu de temps après, nous voyons à quel point cette église était exclusivement une machine de gouvernement, et de quel gouvernement! Waterhouse, secrétaire du gouvernement irlandais en 1544, demandait que la reine Élisabeth conférât les évêchés vacans à des soldats expérimentés, « n'y ayant ni signe de religion ni place pour la justice jusqu'à ce que le sabre ait ouvert le chemin à la loi (1). »

L'église catholique, abandonnée par ces chefs indignes, se réorganise et redevient nationale. Désormais elle a son caractère, elle est pauvre. Ses vastes domaines, les monumens de son culte, les dîmes qu'elle prélevait, sont en grande partie attribués à la nouvelle église fondée par Henri VIII. Ceux d'entre les évêques qui résistent à ce souverain sont dépouillés, et les biens épiscopaux de leurs diocèses partagés entre les seigneurs anglais. Cependant ce n'est que cent ans plus tard que la race irlandaise est définitivement subjuguée, et tout ce qui la représente systématiquement abaissé. L'Angleterre est divisée par la guerre civile. L'Irlande y est entraînée par l'espoir de retrouver son indépendance. Oubliant les persécutions de Jacques Ier, elle ne voit plus dans Charles Ier que le petit-fils de la catholique Marie Stuart. Elle est vaincue par Cromwell. Le protecteur reprend sur une plus grande échelle le système de confiscation déjà appliqué par ses prédécesseurs après chacune de leurs victoires. Ainsi les habitans de la riche province d'Ulster avaient dû céder leurs terres à des colons anglais ou écossais, et aller périr de misère dans les bruyères stériles du Con-

(1) Cité dans le discours de M. Coleridge.

naught. Cromwell étendit l'expropriation et l'appliqua avec méthode. Les terres furent partagées entre ses soldats sous les yeux des anciens propriétaires. Cette spoliation, digne de celles qui ont marqué chez nous les invasions des barbares et qui ont laissé longtemps des traces si profondes, s'accomplissait, il y a deux cents ans, avec tout le raffinement d'une civilisation avancée, et la propriété même, cette base première de toute société, était bouleversée de fond en comble à une époque où partout ailleurs en Europe elle était irrévocablement constituée depuis bien des siècles. C'est là qu'il faut voir la cause principale de tous les maux de l'Irlande. Aujourd'hui encore, dans bien des comtés, les familles des anciens propriétaires cultivent comme fermiers le sol dont leurs ancêtres ont été dépossédés, et elles en conservent précieusement les titres en vue d'une revendication sur laquelle elles n'ont pas cessé de compter. Il ne nous appartient pas d'aborder cette terrible question de la propriété en Irlande, qui se dresse toujours hérissée de droits inconciliables, et que des mesures généreuses, une législation ferme et prévoyante, aidées par le temps, le progrès des lumières et l'accroissement de la prospérité publique, pourront seules apaiser (1); mais nous avons dû y faire allusion parce qu'elle affecte la situation de l'église établie, dont les propriétés et les rentes sont aux yeux de la masse des Irlandais le fruit d'une spoliation qu'ils n'ont pas oubliée. Les passions que ce souvenir éveille trouvent un aliment constant dans le contraste entre le riche ministre anglican, qui possède au milieu d'eux église et presbytère, et le pauvre curé catholique, qui vit dans une chaumière et dit la messe dans une grange.

Cromwell n'avait pas épargné l'église établie, mais elle releva bientôt la tête après cet orage passager, et se lia de plus en plus à l'édifice de la domination anglaise, raffermi par Guillaume III après la bataille de la Boyne et les sanglantes exécutions qui la suivirent. On sait que cette domination cherchait alors à s'appuyer sur les trop fameuses *lois pénales* que les deux partis, dans la dernière discussion, ont flétries à l'envi comme l'un des plus odieux instrumens de tyrannie inventés par l'esprit humain. Persécution religieuse, nationale, industrielle, rien n'y manquait, les passions et les rivalités des vainqueurs y étaient toutes satisfaites; mais le prêtre catholique était l'objet de leurs rigueurs particulières, et l'église établie d'Irlande, dont elles étaient ostensiblement la sauvegarde, porte encore aujourd'hui la peine de cette funeste solida-

(1) Voyez la brochure de M. J. S. Mill intitulée *England and Ireland*, la réponse d'un pair d'Irlande libéral, lord Dufferin, et la lettre adressée à lord Grey par le Dr Manning, archevêque de Westminster.

rité. C'est au milieu des dangers de la guerre d'Amérique que les Anglais comprennent enfin la nécessité de revenir sur la politique qu'ils ont pratiquée pendant six siècles (1172-1778). Le premier adoucissement des lois pénales est bien insuffisant; mais elles ne tardent pas à s'écrouler devant les orages qui ébranlent jusqu'aux fondemens de la puissance anglaise en Irlande. En effet, nombre de protestans d'origine anglaise ou écossaise ont fini par devenir irlandais de sentiment; ils épousent les passions nationales de leurs compatriotes catholiques, trop écrasés pour pouvoir se soulever les premiers, et ils se mettent à leur tête. Les presbytériens surtout, leurs anciens ennemis, font cause commune avec eux, car la domination de l'église établie, dont ils ressentent aussi le poids, a réveillé leurs vieux instincts républicains. C'est parmi ces nouveaux alliés que les Irlandais trouvent leurs chefs. Robert Emmet est un *dissenter*, lord Edward Fitzgerald est protestant et porte le plus grand nom des anciens conquérans de l'Irlande. De plus en plus pressée, l'Angleterre abolit en 1793 les derniers restes des lois pénales. En 1800, l'acte d'union arrache l'Irlande au pouvoir intolérant et corrompu du parlement protestant de Dublin : deux grands hommes d'état, Pitt et lord Cornwallis, méditent déjà de féconder cet acte par l'émancipation des catholiques et la dotation de leur clergé. Enfin en 1829 O'Connell, soutenu par une population qu'a relevée l'usage d'une large liberté, conquiert pour ses compatriotes l'égalité politique.

L'église établie reste debout, survivant seule aux institutions oppressives d'un autre âge. Comme une tour solitaire s'élevant au-dessus des ruines d'une forteresse démantelée, elle n'est plus elle-même un instrument de tyrannie, mais elle en réveille les souvenirs par sa présence, et son isolement attire sur elle tous les ressentimens. Cependant elle aurait peut-être résisté encore à bien des orages, si des circonstances nouvelles n'avaient fait de sa chute une grande nécessité politique, et réuni pour travailler à l'abattre toutes les forces longtemps éparses du parti libéral. Ces circonstances sont d'une part le progrès de la richesse, de l'éducation politique, par conséquent de l'influence sur le gouvernement des classes moyennes et ouvrières en Angleterre, et de l'autre ce que M. Gladstone et ses amis n'ont pas craint d'appeler la crise irlandaise. Nous sortirions de notre sujet, si nous voulions indiquer comment la pensée qui dirige les affaires publiques en Angleterre s'est modifiée sous l'empire de ces nouvelles influences et en apprécier l'effet : il nous suffira de dire que ce changement a été pour l'Irlande une bienfaisante révolution. Il nous faut au contraire montrer pourquoi la crise actuelle de l'Irlande est particulièrement

grave et peut-être décisive. Ce sera un lien naturel entre l'esquisse que nous avons faite des deux églises d'Irlande et l'exposé qui devra suivre de leur situation actuelle et de leur avenir.

Ainsi que Tocqueville l'a si justement remarqué, ce n'est presque jamais au moment où il est le plus malheureux qu'un peuple se soulève contre ses maîtres. Pour la même raison, la rancune survit chez lui à l'injustice qui l'a causée. Il en a été ainsi pour l'Irlande. Trop faible pour résister au temps des cruelles persécutions, elle a mis au service de ses passions nationales les forces qu'elle a acquises depuis par l'usage de la liberté et l'accroissement de sa prospérité matérielle. Est-ce une raison pour lui adresser le reproche d'ingratitude et traiter de vaine utopie les efforts de l'Angleterre contemporaine pour réparer les crimes des générations passées? Non certes. Le bien ne se perd pas plus que le mal, même quand les effets sont lents à se développer. Les lois de la physique nous enseignent que les oscillations opposées du balancier occupent toujours des espaces de temps égaux. La politique est soumise à des règles plus complexes, mais dans son domaine ce n'est pas en vain non plus qu'on violente la nature, et elle ne permet pas que le pendule retrouve subitement son équilibre après une forte et longue secousse. Lorsque les griefs d'un peuple ont été amassés pendant des siècles, ils peuvent être redressés en un jour; mais il faut bien des années pour les effacer. C'est pour cela qu'on ne peut s'étonner de voir l'Irlande plus hostile à l'Angleterre aujourd'hui qu'il y a vingt ans, lorsqu'elle était accablée par la terrible famine de 1847. Les passions étaient sans doute les mêmes alors, mais elles étaient énervées : l'insurrection de Smith O'Brien échouait misérablement, et les *meurtres agraires* avaient un caractère plutôt social que politique. L'émigration, qui, en privant l'Irlande de la partie la plus active de ses enfans et en assurant aux autres des salaires plus élevés, semblait devoir apaiser ces passions, a été au contraire la cause de leur réveil.

En effet, les Irlandais qui par centaines de mille avaient fui aux États-Unis n'oublièrent pas leur ancienne patrie, et, aussitôt qu'ils eurent gagné quelque argent, ils firent venir la famille qui n'avait pu les suivre, puis ils envoyèrent une partie de leurs économies aux parens, aux amis qu'ils avaient laissés dans la misère. Tandis que les propriétaires absens et plus encore leurs créanciers, dont les hypothèques dépassaient souvent la valeur totale de la terre, en absorbaient les revenus en Angleterre et retiraient ainsi constamment à l'Irlande l'épargne capitalisée qui aurait dû servir à féconder le sol, la colonie fondée en Amérique par l'émigration lui envoyait au contraire en vingt-cinq ans une somme de 600 mil-

lions. Il s'établissait ainsi entre ces deux pôles un courant de communications non interrompues, et l'Irlandais, qui jusqu'alors s'était considéré comme relégué à l'extrémité du monde, qui voyait l'Angleterre placée forcément entre lui et le reste de l'Europe, qui jetait seulement de temps en temps vers la France des regards plus sympathiques que confians, l'Irlandais se tourna brusquement vers l'ouest, et au-delà de cette mer qui lui avait si longtemps paru une barrière infranchissable il aperçut une sorte de terre promise où toutes ses misères, tous ses maux, réels ou fictifs, devaient disparaître comme par enchantement, terre qui répandait déjà sur la verte Erin une rosée bienfaisante, et qui pourrait bien un jour lui envoyer des libérateurs (1). Loin d'être réduite à l'isolement par sa position géographique et de voir s'étendre sur elle l'ombre de l'Angleterre, l'Irlande se trouvait au contraire interposée entre sa voisine et le continent où se formait, au milieu d'une prospérité inouie, une société plus libre et plus forte que toutes celles de l'ancien monde. Bientôt l'Atlantique lui parut plus étroit que le canal Saint-George. Ceux qui ont parcouru l'Irlande dans l'été de 1861 se souviendront sans doute de l'émotion qu'y causèrent les premières nouvelles de la guerre civile américaine. Le bruit lointain de cette grande tempête semblait apporté par les vagues immenses qui, traversant en quelques jours l'Atlantique, se brisent constamment sur les côtes rocheuses de l'Irlande, et il trouvait un écho singulier dans cette île, d'ordinaire si indifférente aux événemens extérieurs.

Il pénétrait jusque dans les parties les plus sauvages, sous le toit de ces huttes misérables qui, au milieu des âpres montagnes du Connemara, abritent une famille isolée, séparée pour ainsi dire du monde entier, et vivant toute l'année de quelques pommes de terre arrachées à un sol ingrat. Et lorsque le feu de tourbe pétillait dans l'âtre, on questionnait avidement sur ce qui se passait *de l'autre côté de l'eau* l'étranger que les hasards de la chasse avaient amené jusque-là. C'est qu'il n'y avait presque pas une de ces familles dont l'un des membres ne fût en Amérique, et en ce moment les émigrans répondaient à l'appel de leur nouvelle patrie américaine en

(1) Voici à ce propos un fait aussi constant que singulier. L'Irlandais sur son sol natal veut avant tout être fermier; il fera des sacrifices insensés pour avoir un lot de terre et échapper à la condition de journalier. Une fois en Amérique au contraire, il paraît avoir perdu tout goût agricole, il reste dans les villes comme ouvrier ou domestique. L'explication de ce fait se trouve peut-être dans l'origine que M. de Lasteyrie attribue à la passion de l'Irlandais pour la terre. Selon lui, c'est une tradition de l'ancien régime des clans où la qualité d'homme libre était attachée à celle de cultivateur indépendant. Une fois sur un sol nouveau, l'Irlandais n'y retrouve plus ces traditions, et le charme est rompu.

s'enrôlant dans les armées fédérales. Quoiqu'on l'ait bien exagéré, leur nombre était considérable. Réunis presque tous en régimens commandés par des Irlandais, ils déployaient à côté des enseignes américaines le vieil étendard qui porte une harpe d'or sur un champ vert, et suivaient cet emblème national sur les champs de bataille de la Virginie avec le courage joyeux et insouciant de la race celtique. Mais, à mesure que la guerre se prolongeait, que ces soldats s'aguerrissaient et qu'ils amassaient des économies, ils commençaient à prendre au sérieux le projet, que leur vive imagination pouvait seule concevoir, de conquérir l'Irlande et de l'annexer aux États-Unis. Des charlatans se rencontrèrent bien vite pour donner un corps à cette utopie et exploiter par ce moyen la bourse de leurs trop confians compatriotes. Ils inventèrent le fenianisme, d'abord grande conspiration à ciel ouvert, menaçante par le nombre de ses adhérens, ridicule par leurs divisions et leur impuissance. Bientôt elle ne fut plus qu'odieuse, lorsqu'ils lancèrent sur l'Irlande, au lieu de cette grande armée qu'ils avaient d'abord annoncée et qui n'avait pas obéi à leur voix, quelques malheureux exaltés par un patriotisme aveugle, lorsqu'ils attisèrent toutes les passions du paysan irlandais, et ne cherchèrent qu'à le compromettre dans des tentatives impossibles, dont le seul but était d'alarmer et d'irriter l'Angleterre. Aussi tout ce qu'il y a en Irlande de patriotes éclairés n'avait-il pas attendu pour répudier le fenianisme les lâches attentats dont celui-ci aura sans doute à répondre devant l'histoire, et qui ont frappé tant de victimes innocentes.

Le fenianisme n'a pas même pu prendre les proportions d'une de ces insurrections autrefois fréquentes en Irlande. Cependant il a réussi à y jeter un trouble profond, il oblige l'Angleterre à y maintenir une police rurale qui est une véritable armée et à suspendre les garanties de la liberté individuelle. Il serait donc imprudent de le mépriser. Il dispose d'un levier qui avait manqué jusqu'alors à toutes les insurrections irlandaises, l'argent. Grâce à lui, non-seulement des armes, des munitions, introduites en assez grande quantité, ont pu faire croire dans quelques districts à l'imminence d'une véritable guerre civile; mais les agens fenians, en le dépensant dans les campagnes, en se bornant même à entr'ouvrir leur portefeuille pour y montrer quelques billets de banque, ont conquis une certaine importance au milieu des pauvres paysans irlandais. Enfin ils se sont rendus redoutables en combinant avec la science de conspiration, que les peuples acquièrent dans la servitude et conservent longtemps après, l'énergie individuelle, l'audace et la confiance acquises au grand air de la vie américaine. Nous en avons dit assez pour faire voir que le fenianisme ne pouvait manquer de rencon-

trer de grandes sympathies dans les populations irlandaises. Son importance était grossie par la distance et par les lettres venues en profusion d'Amérique. Après la fin de la guerre civile, ces populations attendaient avec une confiance si ferme la flotte qui devait leur amener l'armée des libérateurs, que l'apparition d'un seul *Alabama* aurait peut-être été le signal des troubles les plus graves. A leurs yeux, les fenians, venus pour faire le bonheur de l'Irlande, n'étaient que pour ce motif l'objet des persécutions de l'Angleterre (1). Elles voyaient en eux les représentans non-seulement des vieilles haines nationales, mais encore de toutes les passions agraires dont nous avons parlé, car le fenianisme avait pris pour mot d'ordre la solution brutale de la question de la propriété, le partage pur et simple des terres entre les anciens Irlandais. Aussi, bien que le nombre des membres assermentés de la confrérie soit relativement restreint, il est impossible de nier que leurs complices plus ou moins ardens ne se comptent en Irlande par milliers. Et l'Angleterre a compris que, si le fenianisme n'était point par lui-même un grave danger, il fallait y voir le symptôme d'un mal profond qui a besoin d'être attaqué jusque dans sa racine.

D'autre part, elle a rallié en cette occasion de nouveaux auxiliaires auxquels elle doit, non certes le prix de leurs services, ils n'accepteraient rien à ce titre, mais une éclatante réparation aujourd'hui qu'elle ne peut plus s'y refuser sous le prétexte de leur hostilité. Ces auxiliaires ne sont rien moins que la classe moyenne irlandaise et le clergé catholique tout entier. La classe des petits propriétaires fonciers commence à se former en Irlande, grâce aux opérations du tribunal qui peut briser la substitution et prononcer la vente des terres grevées d'hypothèques (*encumbered estates court*). Ce tribunal en a vendu, avec des titres francs et inattaquables, pour l'énorme valeur de 750 millions de francs. Il rend ainsi un service inappréciable à l'Irlande, détruisant peu à peu ces immenses propriétés, ces *latifundia* possédés par quelque grand seigneur irlandais de nom, trop souvent anglais par son absence, ses goûts et ses idées, véritables fiefs partagés par petits lots entre une infinité de fermiers incapables de payer leurs baux et à tout

(1) Il faut signaler ici une faute grave commise, selon nous, par l'Angleterre. On a traité de la même manière, condamné aux mêmes peines, enfermé dans les mêmes pénitenciers, les fenians convaincus de crimes purement politiques et ceux qui s'étaient rendus coupables des plus odieux attentats contre la société et les lois naturelles. Les premiers ne pouvaient manquer de rencontrer une certaine sympathie en Irlande parmi ceux qui partageaient leurs passions; mais nous ne doutons pas que, sans cette assimilation inopportune, les autres n'eussent été l'objet d'une réprobation beaucoup plus générale. L'Angleterre n'aurait pas dû donner à l'Irlande l'exemple d'une aussi funeste confusion.

instant soumis par l'absence de contrat écrit à une expulsion sommaire. Les nouveaux petits propriétaires, en grande partie irlandais et catholiques, tiennent beaucoup aujourd'hui au respect de la propriété, et le programme fenian a trouvé en eux d'ardens adversaires.

Le clergé catholique n'avait pas attendu cette dernière crise pour rendre à l'ordre public des services beaucoup plus grands qu'on ne le croit généralement en Angleterre. Il a si efficacement exercé son influence sur la population que, malgré le grand nombre des actes de vengeance connus sous le nom de *meurtres agraires*, qu'il n'a pu entièrement prévenir, la moyenne des crimes contre les personnes a, dans ces derniers temps, toujours été moindre en Irlande qu'en Angleterre. En présence du fenianisme, il s'est prononcé énergiquement et catégoriquement; il l'a condamné hautement tant en Amérique qu'en Irlande. Il lui a porté ainsi un coup redoutable, mais il a beaucoup risqué lui-même. C'était la première fois que l'Irlandais se trouvait obligé de choisir entre ses prêtres et ce qu'il considérait comme une cause nationale. Il a hésité, commençant par se rendre aux exercices nocturnes des conspirateurs, et disparaissant ensuite au moment de commettre un acte de rébellion ouverte. L'influence du clergé a généralement prévalu; cependant elle a subi une certaine atteinte dans les parties de l'Irlande où les passions agraires sont les plus violentes.

Le moment est donc arrivé où les Irlandais, autrefois unis sous l'oppression, se divisent en deux camps. Les uns, faisant appel aux passions ardentes, aux tristes souvenirs du passé, se lancent dans les conspirations et les insurrections avortées pour continuer avant tout la guerre traditionnelle contre l'Angleterre; les autres, au lieu de ruiner leur pays par des troubles nouveaux, demandent à l'ordre et à la liberté, à la destruction des anciens abus, aux progrès du bon sens et de la prospérité, les moyens d'achever l'œuvre conciliatrice qui seule en ce moment est pour l'Irlande le gage d'une véritable indépendance. Ils savent que l'Angleterre d'aujourd'hui n'est plus l'Angleterre qui les a écrasés, que ses principes de gouvernement ne sont plus les mêmes, et qu'ils peuvent désormais compter sur la sympathie de cette opinon publique qui maintenant dirige sa politique. Ce sont ces sympathies dont M. Gladstone s'est fait l'éloquent interprète et l'heureux champion.

Pour que l'on comprenne la valeur de ces propositions, il nous faut indiquer ici la situation dans laquelle se trouvent les deux églises rivales.

II.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, l'église établie d'Irlande compte 12 évêques, 622 vicaires et 1,510 pasteurs de paroisses, et le revenu net s'élève à 11,191,750 francs. Le nombre de ses adhérens, en comptant parmi eux tous ceux qui au dernier recensement n'ont pas pu dire à quelle religion ils appartenaient, s'élève à 693,357. Loin de lui contester le privilége, comme église d'état, d'imposer sa marque à toutes les brebis sans pasteur, et de réduire, comme le fait M. Bright, son troupeau au chiffre de 5 ou 600,000 âmes, nous lui laisserons les 700,000 âmes qu'elle réclame. A ce compte, elle possède un *clergyman* pour 340 personnes et coûte 16 francs par tête. Si la population catholique de la France, qui est cinquante fois plus nombreuse que les anglicans d'Irlande, était aussi bien pourvue qu'eux au point de vue ecclésiastique, elle posséderait 100 archevêques, 500 évêques, 75,500 curés, un budget de 576 millions par an pour son culte, et pour plus de 3 milliards d'églises et de presbytères. Si ces 700,000 anglicans étaient les seuls habitans de l'Irlande, on pourrait considérer cette coûteuse fantaisie avec un mélange d'étonnement et de respectueuse admiration ; mais ils ne comptent que pour 12 pour 100 dans la population totale de l'île, qui tout entière en supporte les charges. Les 88 pour 100 restant se partagent en 9 pour 100 presbytériens, auxquels l'état accorde un certain subside, 1 pour 100 appartenant à des sectes insignifiantes et 78 pour 100 catholiques. L'inégalité paraît encore bien plus flagrante lorsqu'on songe que ces 12 pour 100, dont le clergé est si largement entretenu aux frais communs, sont la partie la plus riche de la population, les descendans des anciens conquérans de l'île.

Les ressources de l'église établie se composent des revenus de ses terres, d'un certain nombre de rentes et du produit de la dîme. Parmi les biens qu'elle reçut lorsqu'elle hérita des richesses et priviléges de l'église catholique, les uns sont attachés aux diverses paroisses sous le vieux nom français de « glèbe, » et les revenus affectés au salaire des ministres; les autres appartiennent aux évêchés, mais un usage immémorial en a, pour ainsi dire, partagé la propriété : les baux, toujours renouvelés aux mêmes taux, ont fini par se réduire à une sorte de rente perpétuelle sur ces terres, et les fermiers sont devenus les véritables possesseurs du fonds. C'est exactement la transformation que ceux-ci voudraient faire subir à tous les grands domaines, et cet exemple prouve combien les bases mêmes de la propriété sont encore instables en Irlande. Jusqu'en

1833, si par un motif ou un autre ce fermage d'une espèce particulière devenait vacant, l'évêque rentrait dans tous ses droits, et pouvait faire présent à qui il voulait de ce bail sûr et lucratif. On prétend que les fils d'évêques se firent trop souvent fermiers dans ces conditions-là.

En 1833, lord Derby, alors secrétaire du gouvernement de l'Irlande sous le nom de lord Stanley, fit passer une loi qui mit un terme à quelques-unes des anomalies les plus choquantes de l'église d'Irlande. Elle supprima dix évêchés avec leurs chapitres (1), et confia à des commissaires l'administration de leurs biens; mais, en cherchant à réparer des abus de détail, elle respecta celui qui les résumait tous, le seul qui méritât d'être attaqué, la concentration de toutes ces richesses dans les mains d'une seule église. Les revenus des évêchés supprimés furent réservés exclusivement au bénéfice de celle-ci; ils servirent à entretenir, réparer et reconstruire les édifices du culte officiel, et permirent ainsi d'abolir la lourde taxe des *church rates*, destinée à cet objet, et qui pesait sur tous les habitans d'une paroisse, quelle que fût leur religion. Cette abolition fut un grand bienfait, mais l'emploi de ces fonds ne fut pas toujours aussi judicieux. Ainsi ils servirent souvent, comme le prouvent des exemples vraiment extraordinaires cités à la chambre des communes, à créer des cures nouvelles et à construire des églises dans des districts entièrement dépourvus de protestans. Cette même loi régla définitivement les droits des fermiers de tous les biens épiscopaux. Elle les reconnut comme propriétaires aussi longtemps qu'ils paieraient la rente annuelle, et leur permit de se libérer de cette obligation en la rachetant. La plupart d'entre eux ont depuis lors profité de cette faculté et acquis un droit absolu sur les terres dont ils n'étaient autrefois que locataires. Cependant les rentes non rachetées, appelées *outstanding perpetuities*, représentent encore un capital d'environ 15 millions.

Soigneusement respectée par la réforme autocratique de Henri VIII, la dîme, cette institution du moyen âge, subsiste encore en Angleterre et en Irlande. Elle a même conservé ce qui autrefois la rendait si impopulaire : le ministre, dont elle forme le principal revenu, la perçoit directement dans toute l'étendue de sa paroisse. Au commencement de ce siècle, il pouvait même la réclamer en nature. En 1824, elle fut assimilée aux taxes municipales; mais ce palliatif ne trompa personne en Irlande. Les fermiers, presque tous catholiques, ne supportaient qu'avec une vive irritation un impôt qu'ils

(1) Avant cette loi, le nombre des évêchés était donc de 22, ce qui, d'après le calcul que nous faisions plus haut, correspondrait au chiffre de 1,100 évêques pour la France.

voyaient sortir de leur bourse pour se rendre directement dans celle d'un clergé qu'ils détestaient. Beaucoup d'entre eux résistaient. Il en résultait souvent des meurtres, parfois même des émeutes sérieuses. Il fallut enfin modifier le système de perception, devenu impossible à appliquer. La loi de 1838 s'y prit habilement pour faire payer indirectement aux fermiers une partie de la taxe qui leur répugnait tant. On en changea le nom, les propriétaires durent la percevoir, et à titre de commission on leur accorda une réduction du quart. On annonça hautement que cette charge passerait des épaules des fermiers sur celles des propriétaires. Ceux-ci, étant pour la plupart protestans, la payèrent plus volontiers, et ceux d'entre eux qui étaient catholiques, gens aisés et hommes d'ordre, s'y soumirent comme leurs coreligionnaires en Angleterre. Toutefois les apparences seules furent modifiées, le percepteur fut changé et non le contribuable; le seul avantage réel de cette loi fut le dégrèvement de 25 pour 100. La dîme sera toujours un impôt sur la terre; avant comme après 1838, c'est le sol de l'Irlande qui prélève tant pour cent de ses fruits au bénéfice de l'église anglicane, et la répartition de cet impôt entre le fermier et le propriétaire sera toujours faite par une loi économique qui échappe à toute législation écrite. L'exploitation de la terre est le produit d'une association entre le propriétaire, qui représente le capital foncier, et le fermier, qui apporte aussi son capital, que ce soit un fonds de roulement ou, comme trop souvent en Irlande, la simple force de ses bras. Les fruits de cette association, charges et bénéfices, sont invariablement partagés entre eux conformément à la loi de l'offre et de la demande. En Irlande, d'une part un véritable fanatisme pousse les plus pauvres gens à tous les sacrifices pour devenir fermiers, d'autre part la grandeur des domaines, les hypothèques dont ils sont grevés, en éloignent les acheteurs. Il en résulte que tout le monde veut être fermier, personne propriétaire, et que les cultivateurs, poussés par la concurrence, entrent dans l'association en en prenant presque toutes les charges à leur compte. Ainsi, lorsqu'on remit aux enchères les fermes affranchies de la dîme, les baux s'élevèrent de telle sorte que ceux qui les prirent payèrent en plus au propriétaire tout ce qu'ils donnaient auparavant à l'église, et que la valeur même de la terre, indirectement dégrevée de l'impôt qu'elle supportait nominalement, n'en fut pas altérée.

Soutenue donc par un véritable impôt public, l'église anglicane d'Irlande est aussi, par son organisation intérieure, essentiellement une église d'état : elle l'est dans sa hiérarchie, elle l'est dans sa discipline. C'est au souverain protestant du royaume-uni qu'appartient en principe le droit de lui donner des évêques; néanmoins

dans la pratique ceux-ci sont désignés par le premier ministre de la couronne, et il en résulte que leur nomination dépend non plus du chef spirituel de l'église, mais du chef politique du gouvernement britannique. Celle des pasteurs de paroisse n'est pas réglée d'une manière uniforme. Telle cure ou bénéfice, pour employer le vieux terme de droit canonique, appartient à la couronne, qui à chaque vacance le confère à qui il lui plaît, tel autre à l'évêque du diocèse, tel autre enfin à un simple particulier. Le droit de nommer un pasteur ou *incumbent* n'est donc pas une fonction publique exercée exclusivement par le pouvoir civil ou religieux, c'est un droit particulier (1). Appelé techniquement *advowson*, il puise son origine dans l'institution féodale et en conserve encore les anomalies, qu'il soit dérivé soit d'une ancienne fondation, soit d'un droit seigneurial. Il assure à celui qui le possède le pouvoir de donner la cure à tel *clergyman* qu'il veut, et, par l'usage qu'on en a fait, ce droit abstrait a fini par prendre une valeur cotée et réalisable. Les *advowsons* se vendent aujourd'hui comme une étude de notaire, et lorsqu'on en annonce la vente, on a soin d'indiquer, avec le revenu de la cure, l'âge du titulaire et les chances d'une vacance prochaine. La vénalité des charges s'est ainsi introduite dans l'église sous un léger déguisement. En effet, lorsqu'un *clergyman* qui désire se vouer à son ministère est assez riche pour le faire, il achète un *advowson* et attend que la place soit vide pour se nommer lui-même. Bien que la couronne et les évêques en possèdent le plus grand nombre, il reste encore un sixième des cures d'Irlande qui constituent des *advowsons* particuliers.

L'église anglicane d'Irlande offre dans sa discipline et l'organisation de sa juridiction intérieure tous les caractères propres à une église d'état. Les questions de discipline et de rite qui peuvent s'élever dans son sein sont soumises à un tribunal spécial, nommé et payé par le gouvernement, appelé *court of arches*, et qui, malgré son titre de cour ecclésiastique, a pour président ou doyen un légiste purement civil. Au-dessus de la juridiction des évêques sur leur clergé et des métropolitains sur leurs suffragans s'élève celle du souverain lui-même, comme chef spirituel de cette église, et son conseil privé est la cour suprême chargée de juger en dernier ressort les appels qui ont suivi toute la filière hiérarchique jusqu'à l'archevêque d'Armagh, primat de toute l'Irlande (2). Le conseil privé, investi par le souverain de la connaissance des affaires qui

(1) Remarquons en passant que dans le corps électoral des deux royaumes, qui en fin de compte fait et défait les ministres, les anglicans ne sont pas en majorité.

(2) Par suite d'un vieil usage, l'archevêque de Dublin a le titre de primat d'Irlande, mais celui d'Armagh, plus élevé encore, s'intitule primat de *toute* l'Irlande.

échappent au contrôle direct du parlement, n'est pas soumis aux changemens du conseil des ministres; mais c'est un corps purement civil (1). Depuis que l'acte d'union a réuni le conseil privé de l'Irlande et celui de la Grande-Bretagne en un seul conseil, il compte près de 200 membres, anciens ministres, grands seigneurs, hommes politiques de tous les partis, savans jurisconsultes, et seulement trois ecclésiastiques.

L'église anglicane d'Irlande possède aussi les priviléges d'une église d'état. Son clergé est seul officiellement reconnu, une loi récente a même garanti la possession exclusive de leurs titres à ses évêques. Ceux-ci sont pairs d'Irlande, et depuis l'acte d'union quatre d'entre eux siégent à tour de rôle à la chambre des lords. Enfin elle a ou est censée avoir une mission toute spéciale qui suffirait pour séparer complétement sa cause de celle de l'église d'Angleterre : elle est instituée pour convertir l'Irlande à la religion d'état. La modération de ses ministres les empêche d'exagérer ce rôle, légitime de la part d'une église libre et soutenue seulement par la bonne volonté de ses membres, mais odieux chez celle qui vit aux dépens de tous les contribuables. Comme nous l'avons montré plus haut, ce rôle devait naturellement lui être attribué dans le système politique appliqué à l'Irlande par ses conquérans, et il trouve encore des partisans parmi les populations protestantes établies dans le nord de l'île, où les *sociétés orangistes* et les *réveils religieux* entretiennent le fanatisme militant qui a été si funeste à l'Irlande dans les siècles passés. Aussi M. Gladstone s'est-il cru obligé de démontrer au parlement que cette église avait misérablement échoué dans ses efforts pour la conversion des Irlandais. Quelques chiffres lui ont suffi pour prouver que le nombre des catholiques, qui avait diminué, au moins en apparence, sous la cruelle pression des lois pénales, a toujours été en augmentant depuis que la persécution a cessé contre eux, comme ces gaz légers et puissans qu'on comprime en vain, et qui profitent de la moindre fissure pour reprendre leur volume naturel (2).

On voit que, si quelques-unes des anomalies de l'église établie d'Irlande se retrouvent dans celle d'Angleterre, le rôle et la situation de l'une et de l'autre sont complétement différens, et que l'abolition

(1) C'est le conseil privé qui a eu récemment à juger le procès du Dr Colenso, évêque de Natal, déposé par son métropolitain, l'évêque du cap de Bonne-Espérance.

(2) En prenant 120 comme le chiffre constant de la population catholique, le nombre des protestans aurait été représenté en 1672 par 45, en 1730 par 48 d'après les uns et 60 d'après les autres, en 1784 par 60. En 1800, ce chiffre redescend à 40, et en 1834 à 30, c'est-à-dire du tiers au cinquième de la population totale. Si la proportion des protestans a récemment un peu augmenté, c'est uniquement à cause de l'émigration des catholiques. Faisons remarquer enfin que, sur ce cinquième protestant, presque la moitié ne reconnaît pas l'église officielle.

de la première, tout en portant atteinte au principe même sur lequel repose la seconde, préserve celle-ci de bien des attaques auxquelles une trop étroite solidarité entre elles l'aurait exposée infailliblement. Avant de parler du clergé catholique, mentionnons en passant les 9 pour 100 de la population irlandaise qui, quoique protestans, n'appartiennent pas à l'église établie. Ce sont presque tous des presbytériens, colons écossais établis pour la plupart dans la région de l'Irlande qui fait face à leur ancienne patrie, industrieux et laborieux, très attachés à leur foi, passionnés même sur les questions religieuses, mais en général moins enclins que les adhérens de l'église anglicane à y mêler des questions politiques. Leur église, parfaitement indépendante de l'état, en reçoit cependant, sous le nom de *regium donum*, un subside de 1,125,000 fr., que M. Lowe a appelé le prix (1) de leur acquiescement aux abus de l'église officielle. Le même M. Lowe, dans son ardent exorde, a comparé la situation des deux clergés anglican et catholique à celle du riche de l'Évangile et de Lazare : seulement, a-t-il ajouté, Lazare mangeait les miettes qui tombaient de la table du riche, tandis que le Lazare irlandais n'obtient pas même une telle faveur. L'état, qui l'a autrefois dépouillé de tous ses biens, qui l'a persécuté pendant deux siècles et demi, le tolère aujourd'hui, accorde à ses membres la même protection, leur assure la même liberté qu'à tous les citoyens; mais il ignore leur caractère. Cette situation impose au clergé catholique bien des épreuves et bien des sacrifices. Cependant elle lui assure aussi une dignité, une indépendance; elle établit entre le peuple et ses ministres une confiance réciproque qui nous ont toujours vivement touché. Les catholiques anglais, peu nombreux et relativement aisés, peuvent facilement subvenir aux besoins de leur culte; il n'en est pas de même en Irlande. Là, l'église catholique est l'église vraiment nationale, et dans les trois quarts du pays l'église de tout le monde, c'est-à-dire que la grande majorité de ses adhérens forme une population singulièrement misérable. Pourtant ce clergé, qui n'a ni dîme, ni dotation, ni salaire, ni biens-fonds, qui, pauvre au milieu des pauvres, ne vit que d'aumônes, n'a pas failli à sa mission dans un seul point de la grande île. Partout où il y a un village, il se trouve un curé pour y vivre comme les paysans qui l'habitent; partout où il y a dans une cabane isolée, au milieu des grandes tourbières de l'intérieur ou des rochers déserts d'une côte inhospitalière, un malade à assister ou une infortune à consoler, on y voit arriver le prêtre. Pour recevoir de la main de ses ouailles son pain quotidien, ce prêtre ne perd cependant pas une parcelle de son autorité. Afin de s'en convaincre, il suffit de l'entendre par-

(1) *A bribe*, mot beaucoup plus énergique.

ler du haut de la chaire à l'auditoire recueilli et soumis qui se presse autour de lui. Il ne craint pas parfois de le traiter rudement, car il sait qu'on l'écoutera toujours parce qu'on ne verra jamais en lui un représentant à un titre quelconque de l'autorité civile. L'argent qu'il perçoit, soit comme casuel, soit comme contributions volontaires, forme néanmoins une charge assez lourde pour des populations aussi pauvres, et atteint même un chiffre relativement élevé. Il y a beaucoup de cures de campagne qui rapportent près de 5,000 francs. Quel que soit d'ailleurs son revenu, le curé trouve toujours quelques ressources pour faire l'aumône aux indigens.

Cette vie difficile offre d'ailleurs au clergé irlandais de grands dédommagemens pour les privations qu'il s'impose. Il jouit d'une indépendance absolue dans la sphère de ses attributions. Comme il ne demande rien au pouvoir civil, ni priviléges, ni honneurs, ni monopole, ni protection pour son enseignement, en revanche il ignore l'intervention de l'état dans les affaires ecclésiastiques. Les curés, nommés par l'évêque, n'ont à solliciter auprès de l'autorité ni permissions ni faveurs. Les évêques, nommés par le pape sur une liste de trois candidats présentés par le chapitre du diocèse, n'ont à demander au gouvernement ni mitre ni chapeau. Enfin les vieilles lois sur la mainmorte, qui entravent les donations faites à l'église officielle, ne s'appliquent pas au culte catholique. Grâce au système des *trustees* (1), ses cathédrales, ses églises, ses monastères, peuvent recevoir des fondations et des donations sans que la loi intervienne autrement que pour faire exécuter au besoin les clauses des actes qui les ont instituées. Elle en a largement profité, car depuis le commencement du siècle les fondations pieuses et charitables s'élèvent au chiffre de 137 millions et demi. Aussi le clergé irlandais sait-il la valeur de l'initiative individuelle et le prix de l'indépendance dont il jouit. « Nous sommes pauvres, nous disait un jour un de ses prélats les plus distingués, mais nous ne craignons pas l'appel comme d'abus, nous ne demandons pas au conseil d'état la permission de publier les bulles, nous nous réunissons en synode sans l'intervention de la police. Nous préférons cette liberté à tous les avantages qu'on pourrait nous offrir, et rien ne nous y fera renoncer. »

La subvention accordée par l'état au grand séminaire de Maynooth ne saurait en rien infirmer la comparaison présentée par M. Lowe à la chambre. En effet, elle a un but spécial et une origine particulière. Elle date de 1795. A cette époque, les catholiques étaient encore opprimés par les plus odieuses restrictions. Il y en

(1) Sorte de fidéicommissaires.

avait une, non-seulement dure, mais particulièrement absurde, qui, en s'opposant à la fondation de tout collége ou séminaire catholique, avait pour but d'avilir le clergé par l'ignorance, et pour résultat de forcer toute la jeunesse intelligente qui se destinait aux ordres à faire son éducation en France. Après 1789, et surtout lorsque nous fîmes la guerre à l'Angleterre, Pitt craignit de voir les prêtres ainsi élevés apporter en Irlande les principes de notre révolution, y devenir les agens d'une insurrection en faveur de la France, et il résolut d'assurer au clergé irlandais sur son propre sol tous les moyens d'instruction dont il avait besoin. Cet esprit profond et sagace, qui s'élevait bien au-dessus des préjugés de son temps, ne craignit pas, une fois le but proposé, de commettre, pour l'atteindre, une flagrante infraction aux principes qui faisaient de la religion protestante la religion d'état. Il fonda et dota avec les deniers publics le séminaire de Maynooth, destiné à l'éducation du clergé catholique, sans se troubler à la pensée qu'on y enseignerait aux frais de l'état des doctrines contraires à celles de l'église officielle. D'ailleurs cette mesure n'était que le prélude de tout un système qu'il n'eut pas le pouvoir de mettre en pratique.

Au moment où il fut fondé, le collége de Maynooth rendit de grands services; mais aujourd'hui, grâce aux effets féconds de la liberté, grâce à de nombreuses fondations particulières, son importance a bien diminué. Une université catholique libre fleurit à côté de *Trinity-College*, l'antique foyer de l'intolérance protestante, tandis que sur bien des points de l'Irlande s'élèvent des colléges et des séminaires qui font concurrence à l'établissement de Maynooth. D'autre part, les passions qui la menaçaient autrefois se sont apaisées, et le vote annuel des 750,000 francs de subvention, qui jadis soulevait dans le parlement de véritables tempêtes, n'est plus accompagné que d'un ou deux discours que quelques champions infatigables de ce qu'on appelle la « suprématie protestante (1) » se croient obligés de prononcer, et auxquels personne d'ordinaire ne prend la peine de répondre. Cette subvention, comme on voit, destinée uniquement à un établissement d'éducation, ne contribue en rien à améliorer la situation du clergé catholique.

III.

Tel est le terrain sur lequel s'est engagée la lutte parlementaire dont l'issue intéresse à un si haut degré tous les esprits libéraux. M. Gladstone avait donné à ses propositions sur l'église d'Irlande la forme de trois résolutions. La première consacrait par une déclara-

(1) *Protestant ascendency.*

tion de la chambre le principe de la séparation de cette église et de l'état (1), et annonçait, en promettant une juste compensation aux intérêts privés qui seraient atteints, la sécularisation (2) de ses biens. La seconde et la troisième donnaient à cette mesure un commencement d'exécution en décidant qu'une adresse serait présentée à la reine pour lui demander d'abord de cesser de conférer les bénéfices qui désormais viendront à vaquer dans l'église d'Irlande (3), et ensuite de mettre les biens de cette église à la disposition du parlement. Par cette troisième résolution, M. Gladstone entend demander au chef de l'église d'Irlande de renoncer aux privilèges que lui ont conférés des actes du parlement, pour permettre, non à la chambre des communes, mais aux trois pouvoirs souverains qui ont la puissance législative, — la reine constitutionnelle, les pairs et les députés, — de donner aux biens ecclésiastiques une nouvelle attribution.

Le ministère n'ayant pas voulu attendre la discussion de ces trois points, lord Stanley tentait de la prévenir par une fin de non-recevoir. Il opposait à M. Gladstone une déclaration par laquelle la chambre, tout en reconnaissant qu'on pourrait modifier la distribution des biens de l'église d'Irlande, réservait cette question à la décision du parlement réformé qui doit s'assembler dans l'été de 1869. Il présentait cette motion sous forme d'amendement à celle de M. Gladstone, qui, avant de pouvoir obtenir la discussion de ses résolutions, devait demander à la chambre de se former en comité; mais, plus pressés encore que lui, ses partisans ne s'en tinrent pas là, et ne voulurent pas laisser au chef de l'opposition la satisfaction d'ouvrir le feu. En effet, au moment où, selon l'usage, l'un des employés de la chambre venait de lire les lois relatives à l'église d'Irlande sur lesquelles on allait discuter, un membre conservateur demande la lecture de l'article de l'acte d'union qui garantit l'existence de cette église et du serment royal par lequel, à son couronnement, la reine a juré de maintenir dans son intégrité l'église établie des deux royaumes.

Le débat était par cela même clairement défini. M. Gladstone, à la tête de la phalange, compacte cette fois, du parti libéral, demandait nettement et sans équivoque la suppression de l'église officielle d'Irlande. Ses adversaires lui opposaient deux argumens tellement différens qu'on peut les dire presque contraires, et qu'au lieu de se fortifier ils s'affaiblissent réciproquement. L'amendement de lord Stanley, rédigé en termes ambigus et qu'on pouvait au besoin prendre pour une condamnation à échéance de l'église offi-

(1) *Disestablishment.*

(2) *Disendowment.*

(3) Et sans doute aussi implicitement d'interdire la création de nouvelles cures.

cielle, exprimait les sentimens de ces hommes politiques qui sont conservateurs par tradition, mais envisagent bien des questions à un point de vue tout nouveau pour leur parti. Au contraire la fraction de ce parti qui demeure fidèle à tous ses anciens articles de foi repoussait carrément les propositions de M. Gladstone au nom de l'union indissoluble du trône et de l'autel, et, en demandant la lecture solennelle des actes qui l'ont consacrée pour l'Irlande, elle voulait inspirer au parlement un salutaire respect pour cette arche d'alliance sur laquelle le chef du parti libéral, déjà au seuil du tabernacle, allait porter une main sacrilége. Sous son inspiration, les pétitions contre les trois résolutions affluèrent en nombre extraordinaire sur le bureau de la chambre. Quelques-unes peuvent être citées comme des spécimens uniques dans leur genre. Ainsi celle que le lord-maire de Londres avait rédigée se déroulait sur une longueur de 222 pieds de parchemin couvert de signatures depuis le haut jusqu'en bas. Ajoutons cependant, pour réduire cette démonstration à sa juste valeur, que la pétition fut présentée par un député étranger à la Cité, la capitale n'envoyant depuis nombre d'années à la chambre que des libéraux éprouvés.

Nous n'avons pas à revenir sur les argumens employés par M. Gladstone et ses amis. Ils les ont presque tous puisés, chacun selon son talent et le tour particulier de son esprit, dans les faits passés et présens que nous avons exposés plus haut. Leur unanimité à soutenir le nouveau chef du parti libéral a été d'autant plus remarquable que ce parti semblait désorganisé depuis longtemps par les divisions qui avaient éclaté dans son sein, il y a deux ans, à propos de la réforme électorale. Cette fois les plus récalcitrans ont été maintenus dans les rangs par la pression de leurs colléges, pression d'autant plus forte aujourd'hui que la dissolution est prochaine et que l'influence des nouveaux corps électoraux se fait déjà sentir en faveur des idées radicales. Ainsi l'on a vu M. Rœbuck, tenant dans chaque main une pétition, l'une pour l'abolition et l'autre pour le maintien de l'église établie, épuiser sa verve contre les Irlandais, chercher à prouver l'inanité de leurs griefs et conclure en donnant sa voix à M. Gladstone. A ceux qui allèguent le caractère perpétuel et inviolable de l'acte d'union, qui invoquent les formules du serment royal, un légiste du plus grand mérite, M. Coleridge, oppose l'élasticité de la constitution britannique, qui ne connaît pas de lois immuables et n'a jamais cessé de se modifier. M. Lowe va plus loin encore, et dans un langage éloquent s'élève contre la dangereuse théorie de ceux qui croient qu'une génération a le droit de lier l'avenir de la génération suivante, et que le souverain saurait renoncer d'avance par un acte quelconque au pouvoir constitutionnel de sanctionner n'importe quelle loi votée par

les chambres. « De pareilles idées sont des épouvantails en temps de paix, mais à d'autres momens elles sont chassées comme la poussière par le vent, parce qu'elles ne laissent d'autre alternative qu'une révolution. » Dès le second jour du débat, M. Bright y avait apporté le poids de sa puissante parole, de cette parole qui s'imposait à une chambre frémissante, mais attentive, quand, presque seul, il luttait, il y a quelques années, contre les partisans des esclavagistes américains. Cette fois il parlait dans le sens de la majorité et avec d'autant plus d'ascendant que, pour la rencontrer, il n'avait pas eu à quitter le terrain sur lequel il avait déjà combattu. Tout aussi logique dans le fond, mais moins absolu dans la forme que lorsqu'il était stimulé par le nombre de ses contradicteurs, il montre d'un côté la réconciliation des deux îles voisines comme l'un des principaux titres que notre siècle puisse acquérir aux yeux de la postérité, et de l'autre l'intérêt qu'il y a pour l'église d'Angleterre elle-même, dont il n'est pas membre, à ne pas faire cause commune avec l'institution politique qui porte en Irlande le nom d'église établie. M. Cardwell, ancien secrétaire du gouvernement irlandais, avec une parole facile et persuasive, M. Osborne, député du midi de l'Irlande, avec son esprit incisif, M. Goschen et bien d'autres encore, tous attaquent avec une égale vivacité cette institution qu'ils appellent avec à-propos la garnison politique de l'Irlande. Ils lui demandent d'évacuer, lorsqu'elle peut encore le faire avec les honneurs de la guerre, une citadelle que l'Angleterre a résolu de raser, tandis que les députés catholiques, avec beaucoup de mesure, leur laissent la parole, jugeant qu'en pareille matière celle de protestans aura plus d'autorité que la leur.

Si à nos yeux tous les argumens décisifs sont d'un seul côté, il n'en est pas de même du talent des orateurs. Ceux qui siégent sur le côté ministériel ne manquent ni d'éloquence ni d'esprit de repartie; mais plus ils s'animent, plus la discussion même fait ressortir la divergence de leurs opinions. Lord Cranbourne se place au premier rang de ceux qui crient à la garnison de ne pas capituler, et, dans un discours fait pour inspirer même à ses adversaires le regret de n'avoir plus à l'entendre (1), il s'attache à réfuter autant les paroles prudentes de lord Stanley sur l'église d'Irlande que les attaques directes de M. Gladstone. Le premier avait combattu moins le fond que l'opportunité des résolutions présentées par le second. Il avait affirmé que ces résolutions demeureraient stériles, il avait allégué la nécessité d'attendre le rapport d'une commission nommée l'année dernière pour examiner la répartition des revenus de l'église d'Irlande; mais il avait paru perdre de vue cette circon-

(1) La mort de son père, lord Salisbury, vient de l'appeler à la chambre des pairs.

stance capitale, que la commission ne pouvait proposer qu'une nouvelle répartition dans le sein même de cette église, et non la sécularisation d'une partie de ses richesses. Lord Cranbourne, qui, fidèle à ses opinions, a quitté le ministère l'année dernière pour ne pas soutenir la réforme proposée par M. Disraeli, s'élève avec feu contre les demi-résolutions de ses anciens collègues, accepte sans hésiter la discussion de principes posée par M. Gladstone, et défend hardiment l'institution de l'église d'Irlande. Son zèle a réchauffé l'ardeur des conservateurs de l'ancienne école. Le général Peel, qui a suivi sa retraite du cabinet, l'appuie dans l'un de ces discours qui respirent la franchise de son caractère, et que pour ce motif la chambre aime toujours à écouter; mais avant lui un membre du cabinet, M. Hardy, avait parlé presque dans le même sens. Se prononçant catégoriquement pour le maintien de l'église d'Irlande dans tous ses biens, et donnant ainsi une interprétation plus étroite à la motion de lord Stanley, il ralliait autour de lui tous ceux que les expressions du ministre des affaires étrangères avaient alarmés. La discussion avançait sans qu'entre ces opinions difficiles à concilier la pensée même du cabinet se fût clairement dégagée. En revanche, les questions personnelles y avaient occupé une large place. On s'était réciproquement reproché des changemens brusques et récens, les uns sur la question présente, les autres sur celle de la réforme électorale. Nous n'avons pas à nous y arrêter, car la date de la conversion de ses apôtres ne fait rien à la valeur d'un principe. D'ailleurs, si nous voulions examiner ces questions personnelles que les ennemis des assemblées populaires les accusent si souvent d'envenimer, ne devrions-nous point plutôt être tenté d'envier à l'Angleterre ces hommes d'état qui ne peuvent se reprocher les uns aux autres que des apostasies dans le sens libéral? M. Disraeli, dont l'esprit politique est au-dessus de tous les préjugés, qui dans son heureuse et brillante carrière a vu maintes fois combien sont fragiles les déclarations trop absolues par lesquelles les partis cherchent en vain à lier eux-mêmes leur avenir, aurait voulu sans doute ébranler les rangs de ses adversaires par des concessions et des perspectives bien ménagées; mais le moment du vote approchait sans qu'il eût réussi. Prenant alors franchement sa résolution, il se déclare sans détour le défenseur du principe même de l'union de l'église et de l'état. C'est cette résolution qui se détache en relief au milieu du discours, ingénieux jusqu'à la subtilité, hardi jusqu'à l'imprudence dans ses assertions, par lequel il a terminé le débat. Il s'efforce de transporter le champ de bataille de l'Irlande en Angleterre, de montrer l'église établie tout entière directement menacée par les attaques des libéraux contre l'église irlandaise. Cepen-

dant même alors il sent qu'il ne peut se faire le champion aveugle de toutes les inégalités, des injustices sur lesquelles celle-ci est fondée, et qu'il faut faire du nouveau pour rajeunir le système des églises officielles. M. Lowe demandait que l'on coupât le rejeton stérile; M. Disraeli imagine de le greffer. Lord Mayo, secrétaire du gouvernement d'Irlande, laisse entrevoir un plan qui, d'après lui, satisferait les catholiques sans toucher à l'édifice de l'église d'état, et qui, pour employer ses propres expressions, « rétablirait l'égalité sans rien détruire, en élevant au lieu d'abaisser. » Ces paroles ne peuvent avoir qu'un sens, la dotation plus ou moins considérable, plus ou moins directe du clergé catholique; mais ce plan, à peine indiqué à la dernière heure, n'ébranle aucune conviction, et après dix heures de séance la chambre prononce enfin sa sentence.

Cette sentence vient d'être confirmée le 1er mai au matin par un nouveau vote où la première des trois résolutions de M. Gladstone a été acceptée par une majorité un peu plus forte que celle qu'il avait ralliée un mois auparavant : 65 voix au lieu de 61. Le temps qui s'est écoulé entre ces deux votes donne au second une véritable importance. En effet, si la première décision de la chambre avait été contraire au sentiment du pays, ce sentiment, qui a tant de moyens de se faire connaître, se serait clairement exprimé, les députés qui ont profité des vacances de Pâques pour visiter leurs colléges seraient revenus avec la conscience qu'ils avaient fait fausse route, la majorité qui avait soutenu M. Gladstone aurait été dissoute ou singulièrement affaiblie, et la victoire éphémère de l'opposition se serait transformée en une éclatante défaite. Il n'en a rien été. La majorité s'est retrouvée aussi compacte qu'avant la trêve; mais la discussion n'a pas offert le même intérêt : le sujet, il faut le dire, était épuisé. A la bataille rangée a succédé une mêlée générale. Les orateurs se sont efforcés moins de convaincre leurs collègues que de motiver leur conduite; ils se savaient surveillés de près par leurs électeurs, et ni d'un côté ni de l'autre ils ne pouvaient compter sur la bienveillance d'une puissante administration pour couvrir de ses ailes un vote impopulaire. Quelle ardeur parmi les six cents membres assis dans l'étroite enceinte de la chambre pour saisir l'occasion de placer leur discours! Dans la première discussion, une sorte de programme avait été fait par chaque parti, et dès qu'un orateur avait cessé de parler, ses adversaires lui opposaient un autre orateur connu. Aussi, quoique le règlement anglais ignore les tours d'inscription, et que la parole appartienne à celui qui a le premier attiré l'attention du président, la chambre, usant de son droit, demandait toujours à entendre celui dont le nom lui promettait un discours intéressant, et plus de cinquante membres, après avoir passé quatre nuits à se lever inutile-

ment à la fin de chaque discours pour saisir une occasion qui ne venait jamais, virent arriver le vote sans avoir pu placer leur mot. Ils ont eu leur revanche dans la discussion sur la première résolution. Les hommes considérables y ont pris peu de part. Du côté des libéraux, on ne peut guère citer que M. Horsman, lord Hartington et deux hommes peu habitués à se rencontrer dans un même camp sur une question religieuse. L'un, doué d'une heureuse facilité de parole et de beaucoup de chaleur, d'opinions fort avancées, naturellement appelé comme catholique à ne traiter ce sujet qu'à la fin de la discussion, porte l'un des plus grands noms de l'Irlande : c'est O'Donoghue. L'autre est M. Whalley, d'ordinaire si ardent à dénoncer ce qu'il appelle les empiétemens de l'église catholique qu'on croirait y voir une hostilité personnelle contre le pape. Persuadé sans doute par ses électeurs, il a eu le bonheur de pouvoir résumer en quelques mots les motifs qui le décidaient à voter avec M. Gladstone sans renoncer à ses anciennes passions. Du côté des conservateurs, la discussion, longtemps languissante, est réveillée par lord John Manners, M. Walpole et lord Elcho. Les deux premiers, avec l'autorité d'hommes rompus aux affaires publiques, le troisième avec une rare vigueur, cherchent à rendre la vie aux argumens qui avaient déjà fait le fond de la discussion précédente. D'autres se sont complétement abstenus de parler, comme M. Fortescue, le secrétaire pour l'Irlande du dernier gouvernement libéral, qui n'avait ni à faire ses preuves comme orateur et comme homme d'état, ni à expliquer un vote conforme à son esprit éminemment libéral et aux opinions qu'il a professées depuis longtemps. Avant que M. Gladstone et M. Disraeli eussent fermé le débat par une dernière passe d'armes, le même député qui avait déjà ouvert la discussion précédente en demandant la lecture de l'acte d'union avait cherché de nouveau à l'embarrasser par le même procédé. Il avait proposé de lire le serment exigé des membres catholiques avant 1865, qui contenait la promesse, absurde et offensante pour celui à qui on l'imposait, de ne rien tenter contre l'église établie; mais de pareils moyens ne pouvaient avoir aucun effet. — l'opinion de la chambre était faite depuis longtemps; après avoir patiemment accordé trois séances aux tirailleurs des deux camps, elle affirmait par 330 voix contre 265 le principe qu'elle avait déjà consacré quatre semaines auparavant.

Les deux autres résolutions de M. Gladstone ont été votées, et un premier pas a été accompli dans la voie qu'il a tracée. Il importe peu au fond même de la question et à notre point de vue que la décision de la chambre des communes sur l'église d'Irlande amène ou non un changement de cabinet. Que M. Gladstone siége sur le banc ministériel ou sur celui de l'opposition, qu'il présente

une loi destinée à développer ses propositions, ou qu'après l'engagement solennel qui vient d'être pris et les mesures secondaires qui l'accompagnent il attende la réunion du parlement réformé, qui ne manquera pas de les ratifier, désormais le résultat final est assuré. Les prémisses du problème sont posées, et le champ est ouvert à tous les projets qui peuvent se présenter pour en régler la solution. Sans tenter de les examiner tous, nous croyons devoir indiquer les principaux élémens qui rendront les uns possibles et les autres chimériques. Ceux-là mêmes qui n'éprouvent aucune sympathie ni pour la malheureuse et persévérante Irlande, ni pour la libre Angleterre, pourront trouver quelque intérêt à examiner une question qui nous offre à tous des exemples utiles et instructifs.

Le vote de la chambre des communes, éclairé par la discussion, implique le *disestablishment* et le *disendowment* de l'église anglicane d'Irlande, la suppression de son caractère officiel et l'emploi à d'autres usages d'une partie des richesses qu'elle possède à titre d'église d'état. La première de ces deux mesures n'est pas sans précédens. Sous le règne de Guillaume III, l'Angleterre renonçait à imposer à l'Écosse ses institutions religieuses. L'église anglicane, que les Stuarts y avaient implantée comme leurs prédécesseurs l'avaient fait en Irlande, cessa d'y être une église officielle, et, rentrant dans le droit commun, forma avec les adhérens qui lui furent fidèles une communauté administrée d'une manière tout à fait indépendante de la couronne. Guillaume III alla plus loin encore, puisqu'il reconnut comme église d'état l'église presbytérienne, persécutée avant lui, et se proclama son chef spirituel, car tel était l'esprit du temps que l'opprimé de la veille ne pouvait goûter l'indépendance sans vouloir devenir l'oppresseur du lendemain. L'église anglicane d'Irlande, en perdant son caractère officiel, pourrait devenir semblable à celles qui ont été fondées en Amérique et dans la plupart des colonies anglaises. Choisissant elle-même ses évêques et ses ministres, s'administrant elle-même, elle serait affranchie de tout contrôle du gouvernement, et si ses prélats ne siégeaient plus à la chambre des pairs, en revanche ils ignoreraient désormais la juridiction de la *court of arches* et du conseil privé.

Le *disendowment* est une question pécuniaire et par conséquent plus délicate à traiter. Nous avons dit que la dîme formait la partie la plus considérable des revenus de l'église établie, qu'elle frappait la terre, quelle que fût la religion du propriétaire ou du fermier, qu'elle était payée directement au pasteur, et qu'enfin aucun subterfuge ne pouvait l'empêcher d'être un impôt prélevé sur le sol tout entier et sur toute la population qui le cultive. Il s'ensuit que c'est essentiellement une charge publique acceptable là seulement où l'église qui la perçoit est une institution officielle, une

portion même de l'état, et que cette taxe, beaucoup plus odieuse au cultivateur irlandais qu'elle ne l'était au paysan français avant la révolution, sera, malgré tous les déguisemens, un obstacle à la pacification définitive de l'Irlande, les fermiers l'accusant toujours de leur misère et les propriétaires la rendant responsable de tous leurs embarras. Aussi nous semble-t-il que l'abolition pure et simple de la dîme devrait, en bonne justice comme en bonne politique, être la conséquence nécessaire de la suppression de l'église officielle; mais les hommes d'état, dont l'opinion fera loi sans doute en pareille matière, se placent à un autre point de vue. Ils veulent voir dans la dîme une sorte de rente perpétuelle due par la terre, et dont la propriété, immuable et inattaquable, est tout à fait indépendante des droits du possesseur du sol. — Assimilant cette propriété aux rentes ordinaires et aux biens-fonds que possède l'église établie, ils en considèrent l'ensemble comme une dotation nationale, dotation aujourd'hui détournée de son véritable objet au profit exclusif d'une secte, mais qu'au lieu d'anéantir pour la restituer aux contribuables ils proposent d'appliquer d'une manière plus équitable et plus avantageuse à toute la population. Cette nouvelle répartition sera pour le législateur une tâche délicate. Il devra d'abord régler l'indemnité due à l'ancienne église établie pour faciliter la transformation qui lui est imposée.

Quoique cette question n'ait pas été traitée à fond, quelques chiffres cités dans le courant de la discussion sont curieux à titre de renseignement pour l'avenir. M. Gladstone estime à 325 millions tous les revenus capitalisés que possède l'église d'Irlande, à 15 millions la valeur des *outstanding perpetuities* qui n'ont pas encore été rachetées par les locataires de biens épiscopaux, enfin à 62 millions et demi celle des églises et presbytères, portant ainsi la dotation totale de l'église établie à 402,500,000 francs. Sans prévoir dans les détails l'emploi qui en sera fait, on peut dès à présent juger l'esprit qui y présidera, et montrer combien cette mesure différera des sécularisations totales ou partielles que presque toutes les nations européennes ont opérées à une époque plus ou moins récente de leur histoire. En effet, quel que fût le motif premier ou l'occasion de ces mesures, que la sécularisation ait été faite au milieu d'une révolution religieuse comme en Angleterre et en Allemagne, d'une révolution sociale comme en France, d'une révolution politique comme en Italie, ou d'une guerre civile comme en Espagne, on y a toujours cherché en fin de compte un expédient financier, et l'on en a ainsi altéré le caractère et compromis pour un temps les meilleurs résultats. Ni M. Gladstone ni aucun des adversaires de l'église établie ne songe à donner à ses biens une

pareille destination. Ils les considèrent comme la propriété collective de la nation irlandaise, et veulent l'employer, soit à subvenir, s'il y a lieu, à ses besoins religieux, soit à des services publics également utiles pour tous, après avoir prélevé ce qui est nécessaire pour indemniser largement les intérêts particuliers qui auraient été lésés. Le règlement de cette compensation est le point le plus difficile d'une telle mesure. D'une part il faut qu'elle soit assez complète pour être équitable et définitive; de l'autre ceux qui la proposent sont obligés, pour n'en pas compromettre le succès, de ménager bien des intérêts particuliers dont l'influence accumulée pourrait la faire échouer. Ces dernières considérations ont eu un poids peut-être bien grand dans l'esprit de M. Gladstone lorsqu'il a affirmé que les trois cinquièmes du capital représentant les biens et revenus de l'église d'Irlande resteraient entre ses mains sous une forme ou sous une autre; mais il se peut que la portée de cette assertion soit beaucoup atténuée par les explications qu'il aura à donner le jour où ses résolutions devront prendre forme de loi (1), et que son système n'implique qu'une aliénation temporaire des rentes et impôts appartenant aujourd'hui à l'église officielle. Indiquons seulement l'alternative qui se présentera au parlement lorsqu'il s'agira d'opérer le *disendowment*. Le fera-t-on graduellement ou d'une manière uniforme et générale? Laissera-t-on chaque ministre jouir, sa vie durant, des revenus de sa cure ou d'une rente équivalente, pour supprimer cette rente après lui et laisser son successeur vivre de contributions volontaires? Ce système, équitable envers le ministre, ne le serait pas vis-à-vis de son troupeau, les habitans de telle paroisse devant ainsi être immédiatement appelés à faire tous les frais de leur culte, tandis que tels de leurs voisins seraient

(1) Voici son calcul : 162,500,000 francs comme indemnité aux titulaires actuels de bénéfices ecclésiastiques; 12,500,000 francs aux laïques attachés à l'église, organistes et employés dotés de petits fonds; 12,500,000 francs pour rembourser les *advowsons* achetés par des ministres de l'église. Enfin, sans s'y engager absolument, il admet que le culte anglican conservera les églises et presbytères qu'il possède actuellement, dont la valeur, estimée à 62,500,000 francs, porte à 250 millions, ou plus des trois cinquièmes de la dotation totale, ce qui resterait entre les mains de l'église anglicane reconstituée. Mais nous croyons que ce calcul s'explique d'une manière qui atténue ce qu'il a de choquant au premier abord. Il faut diviser les 250 millions en deux parts. L'une, comprenant les deux derniers articles, les *advowsons* et les églises, valant ensemble 75 millions, serait dans tous les cas un capital laissé ou remboursé intégralement à l'église anglicane. Les deux premiers articles, estimés à 175 millions, sont d'une autre nature; ils n'expriment que le capital fictif, calculé d'après les tables de rentes viagères, représentant ce que l'état aurait à payer annuellement à titre de compensation aux ministres dépossédés de leurs revenus; mais en réalité le capital ne serait pas aliéné, l'état en conserverait la nue propriété, et par l'extinction graduelle des usufruitiers il rentrerait peu à peu dans la jouissance intégrale des revenus ecclésiastiques.

affranchis de cette charge pour vingt ou peut-être trente ans, uniquement parce qu'ils auraient la chance de posséder un ministre jeune et vigoureux. La justice semble recommander une mesure uniforme qui assurerait à chaque paroisse un certain revenu pour un nômbre d'années déterminées, durant lesquelles les adhérens de l'église anglicane auraient le temps d'organiser le système volontaire sans être sans cesse menacés de voir un accident imprévu, frappant leur pasteur, leur imposer tout à coup ce système avant qu'ils n'eussent pu s'y préparer. Enfin assurera-t-on pour un temps ou pour toujours aux catholiques la dotation de Maynooth, aux presbytériens la subvention du *regium donum*, en prélevant les 1,875,000 francs qu'elles représentent sur les fonds disponibles, ou les abolira-t-on complétement? En tout cas, soit que l'on partage la dîme entre les différentes églises proportionnellement au nombre de leurs adhérens selon l'opinion émise par lord Russell dans une récente brochure, soit qu'on lui donne une autre destination, elle sera sans doute perçue par l'état, et les propriétaires du sol pourront s'en libérer en la rachetant moyennant un capital une fois payé.

IV.

La dotation de l'église anglicane se divisera donc en deux parts, du moins dans les premières années. L'une sera employée à indemniser les intérêts particuliers. Que fera-t-on de l'autre? Faut-il attribuer au clergé catholique soit un traitement, soit une dotation, soit des biens-fonds, et dans quelle mesure? ou, se contentant d'avoir fait cesser l'injustice créée en faveur de l'église établie, faut-il laisser tous les cultes subvenir désormais eux-mêmes à leur entretien, et dans ce cas à quel objet d'utilité publique consacrer les fonds disponibles? — Le premier système est soutenu à la fois par ceux qui, après avoir enlevé à l'église établie une partie de ses revenus, veulent l'affecter au salaire du clergé catholique, et par ceux qui, comme lord Mayo, voulant respecter les biens de cette église, proposent de rétablir l'égalité par des traitemens accordés aux autres cultes. Les moyens seuls diffèrent. Les premiers paient tous les clergés, désormais égaux devant la loi, en puisant dans les fonds de tout temps destinés à des usages religieux. Les seconds conservent à l'église établie, avec ses priviléges politiques, la totalité de ses biens, et cherchent à dédommager les autres clergés de cette injustice au moyen de rentes inscrites sur le grand-livre, c'est-à-dire de fonds tirés de la poche de tous les contribuables britanniques. Il est facile de prévoir que, si les représentans de ces derniers

avaient à se prononcer entre les deux plans, ils n'adopteraient pas un procédé financier aussi onéreux.

Le principe général du salaire accordé à tous les clergés, aujourd'hui proposé par le gouvernement, a été spirituellement appelé, il y a quelques années, par M. Disraeli le système panthéiste. Il recrute ses défenseurs parmi les partisans plus ou moins fidèles de l'église établie. Quelques-uns d'entre eux ont appuyé leur opinion par des argumens qui, dans leur bouche, paraîtront peut-être singuliers à des lecteurs français. Ainsi lord Mayo, pour combattre M. Gladstone, a soutenu que l'église catholique, aimant le luxe, les pompeuses cérémonies, était naturellement destinée à vivre de dotations publiques, et que la situation indépendante qu'elle occupe en Irlande était un accident contraire à son esprit. D'autres ont été plus loin encore; non-seulement ils veulent offrir un traitement au clergé catholique, mais ils prétendent le lui imposer. Leurs motifs sont curieux à connaître : ils croient que le prêtre perdrait la plus grande partie de son influence morale sur son troupeau le jour où un salaire officiel lui donnerait le caractère de fonctionnaire public. Ils oublient que, s'ils réussissaient à le compromettre vis-à-vis de la population irlandaise, celle-ci n'en serait pas plus rapprochée de l'Angleterre. Affranchie de son action modératrice, elle choisirait d'autres chefs, et le fenianisme seul peut-être y gagnerait.

Le projet de salarier le clergé catholique n'est pas nouveau en Irlande. Dès la fin du siècle dernier, au lendemain du rappel des lois qui le persécutaient, on voit ce projet naître dans l'esprit de Pitt et de lord Cornwallis. En effet, l'acte d'union, qu'ils préparaient déjà, n'était pour eux que le premier pas dans la voie nouvelle destinée à réconcilier l'Irlande. Après avoir arraché ce pays à la minorité exclusive qui le gouvernait sous le nom de parlement national, ils voulaient remplacer par l'égalité religieuse la plus complète la tyrannie à laquelle Burke avait donné cette énergique devise : *non regnum, sed magnum latrocinium*. Pour atteindre ce but, que son esprit politique lui montrait déjà comme une mesure nécessaire, on sait que Pitt proposa dès 1801 l'émancipation des catholiques, et que, ne pouvant vaincre les scrupules de George III, il se retira du ministère; mais, non content de leur ouvrir les portes du parlement et de tous les emplois publics, il avait conçu le projet de reconnaître officiellement et de doter leur clergé, tant pour leur donner un nouveau gage de réconciliation que pour pallier à leurs yeux les abus de l'église établie. Il est probable que le clergé catholique aurait alors favorablement accueilli cette mesure. A peine délivré d'une odieuse et humiliante oppression, il y aurait vu une éclatante réhabilitation de la nation irlandaise : il n'avait pas alors

l'expérience du système de droit commun qu'il a acquise depuis sous le régime vivifiant de la liberté, et, sortant des catacombes, comment aurait-il refusé de s'asseoir à la table de César?

Hâtons-nous de le dire, nous sommes déjà bien loin de ce temps-là, et c'est maintenant le clergé catholique qui, sans attendre qu'on le lui offre, déclare hautement qu'il n'acceptera pas de salaire officiel. Cette résolution ne date pas d'aujourd'hui, mais elle a pris dans les circonstances actuelles une formule plus absolue et une nouvelle importance; elle a été solennellement exprimée l'année dernière par le synode des évêques catholiques d'Irlande, et à leur voix vient de se joindre celle du Dr Manning, archevêque de Westminster, qui, dans des pages pleines d'une ferme et brillante éloquence, s'est élevé contre cette idée bizarre d'un clergé fonctionnaire malgré lui et condamné à perpétuité au salaire forcé. Nous ne pouvons mieux faire que de chercher dans la brochure de ce prélat les motifs d'une résolution aussi remarquable et d'un exemple aussi instructif. Il en indique trois principaux. Premièrement, en réclamant contre les priviléges de l'église établie, en demandant qu'elle cesse de jouir des énormes revenus dont la possession est une flagrante injustice, il refuse d'avance toute part dans ses dépouilles. Plaidant au nom du droit, il tient à ne pas paraître intéressé. Secondement, il veut éviter le surcroît d'irritation qu'exciterait entre protestans et catholiques le transfert pur et simple de ces dépouilles d'un culte à un autre. Inspiré par une pensée de politique et de conciliation, il veut que la question des biens d'église soit une fois pour toutes effacée du nombre de celles qui enveniment les passions hostiles en Irlande. Enfin, s'élevant à des considérations plus hautes encore, il déclare vouloir s'en tenir à la position indépendante que le zèle de la population irlandaise a créée à son clergé, et qui le dédommage amplement des richesses dont il a été autrefois spolié. « Ceux qui servent l'autel vivent de l'autel, dit le Dr Manning. Les pasteurs et leur troupeau exercent vis-à-vis les uns des autres la charité la plus élevée. » Et quelques pages auparavant: « Les Irlandais aiment leur église et leur clergé parce qu'ils savent qu'aucun pouvoir humain, qu'aucun intérêt mondain ne sépare d'eux cette église et ce clergé. Cette indépendance est pour eux le gage que l'un et l'autre leur appartiennent exclusivement. Jamais les catholiques anglais ou irlandais ne donneront leur argent ou leur cœur à une église payée par l'état. »

Nous pourrions multiplier les citations, mais celles-ci suffisent pour montrer quel esprit éclairé le clergé catholique apporte dans la discussion de ces graves questions. Il a puissamment aidé autrefois ses concitoyens à conquérir la liberté; c'est à elle qu'il doit son

indépendance morale et matérielle, c'est grâce à elle qu'il est soumis au droit commun et ne connaît pas de lois d'exception. Aussi la traite-t-il comme une ancienne et fidèle alliée, et ne veut-il rien tenir que d'elle. Nous avons insisté sur ce point parce que nous ne saurions trop le féliciter d'avoir donné un pareil exemple. Cet exemple a déjà été suivi par les presbytériens irlandais, dont le synode, convoqué il y a quelques jours, en se prononçant en faveur de l'abolition de l'église établie, s'est déclaré prêt à consacrer le principe de cette abolition en renonçant au *regium donum*. Cependant une partie des biens d'église que le parlement veut rendre à leur véritable destination en les appliquant au service de la nation irlandaise ne pourrait-elle pas être employée à améliorer une fois pour toutes la situation du clergé catholique sans porter atteinte à son indépendance, sans froisser aucun des sentimens élevés qui la lui rendent si chère? Nous avons entendu discuter plusieurs plans destinés à atteindre ce but. D'après l'un, l'état prendrait sur les fonds disponibles une somme qu'il répartirait entre toutes les paroisses pauvres de l'Irlande, et que celles-ci emploieraient à reconstruire leurs églises, à bâtir des presbytères, et peut-être à acheter un champ dont les produits seraient destinés à l'entretien de ces édifices. D'après un autre, on donnerait à chaque commune la propriété des églises, presbytères et glèbes appartenant aujourd'hui à l'église anglicane et situés sur son territoire, en lui laissant la faculté de les affecter au culte qu'elle désignerait. Dans les quatre cinquièmes au moins de l'Irlande, ce culte serait le culte catholique. Dans l'un ou l'autre cas, il ne serait question ni de salaires, ni de rentes, ni de lucratives dotations. Le prêtre ne recevrait rien pour lui-même, et continuerait à ne vivre que des contributions volontaires de ceux auxquels il donne ses secours spirituels; mais son culte serait célébré dans de meilleures conditions, lui-même moins pauvrement logé, et les populations se trouveraient affranchies de la charge écrasante qu'elles s'imposent pour rebâtir leurs églises; elles n'éprouveraient plus ces sentimens d'humiliation que leur inspire la vue de tous ces antiques monumens, consacrés pendant tant de siècles au culte national, occupés aujourd'hui par les ministres d'une religion étrangère, qui a la richesse, la puissance, les honneurs, tout enfin, excepté des fidèles pour les remplir. Si on veut apaiser les passions qui animent l'Irlande, il faut faire cesser à tout prix un pareil contraste. Toutefois, que le clergé accepte ou non un arrangement de ce genre, il restera toujours sur les biens sécularisés une certaine somme disponible qu'il faudra affecter à quelques objets d'utilité publique. C'est ici que se présentent les projets les plus divers et parfois les plus chimériques;

sans nous laisser entraîner au cœur de toutes les grandes questions qui agitent l'Irlande, nous pouvons, pour terminer cette étude, indiquer en quelques mots ceux qui se recommandent par des côtés vraiment pratiques.

Les uns voudraient employer cette somme à augmenter les établissemens d'instruction publique et particulièrement d'instruction supérieure, qui sont peu nombreux, insuffisans ou exclusifs. Le clergé irlandais, dont une partie considérable est hostile aux écoles mixtes fondées par le gouvernement sous le nom d'écoles nationales, réclame en faveur des pauvres les biens d'église qu'il refuse pour lui-même. « En attribuant la propriété ecclésiastique de l'Irlande à l'usage des pauvres, dit le concile de l'année dernière, le législateur lui rendrait l'une des destinations qu'elle avait reçues dans les temps catholiques. » — « Sans décharger les propriétaires de la taxe des pauvres ni le gouvernement des frais de l'instruction publique, dit l'archevêque Manning, on pourrait employer les sommes disponibles en partie à des œuvres de piété et de charité, en partie à des secours donnés aux pauvres en leur assurant un intérêt dans la propriété foncière. » Par ces mots, nous touchons de nouveau à la question de propriété, que l'on retrouve à chaque pas lorsqu'on s'occupe de l'Irlande, et sur laquelle les organes du clergé catholique se rencontrent avec les réformateurs radicaux de l'Angleterre. Ceux-ci, sans s'associer aux conclusions de M. Stuart Mill, qui propose d'exproprier en masse, pour cause d'utilité publique, tous les grands propriétaires de l'Irlande, voudraient profiter de l'occasion offerte par la sécularisation des biens de l'église pour améliorer la situation des fermiers. On y contribuerait d'abord en vendant tous ces biens-fonds par petits lots et en répartissant le paiement sur une longue série d'annuités. On continuerait ainsi dans des conditions bien plus favorables l'œuvre si utile entreprise par l'*encumbered estates court*, puisque ce tribunal, obligé de vendre au plus haut prix possible, ne saurait adopter le système des annuités. Avec l'argent ainsi obtenu, on pourrait venir en aide aux fermiers, et en le leur avançant simplement à un taux modéré on réparerait déjà un peu ce mal qui épuise l'Irlande, le manque complet de capital d'exploitation. Cependant hâtons-nous d'ajouter que ces remèdes ne seront efficaces que le jour où une législation complète viendra modifier les lois et coutumes qui régissent les fermages et corriger les déplorables abus qui en découlent. En effet, la misère et les souffrances des paysans irlandais qui prennent ces fermes si justement appelées *racks-rents* (1) proviennent moins

(1) *Rack*, torture.

peut-être du prix exagéré de location que des autres conditions qui en rendent la culture onéreuse et précaire. Un ancien usage impose au fermier toutes les grosses dépenses, constructions et réparations de bâtimens, qui ailleurs sont ordinairement à la charge du propriétaire. La pensée qu'ils se constituaient ainsi sur la terre une sorte de droit de propriété a d'abord décidé les cultivateurs à s'y soumettre, la nécessité d'accepter les conditions les plus défavorables plutôt que de perdre les avances qu'il avaient faites les a obligés de continuer; mais ils n'en demeuraient pas moins à la merci du propriétaire, de son agent, ou de cette classe intermédiaire de locataires appelés *middlemen*, grâce à l'absence de tout contrat stipulant la durée du bail. Presque toutes les terres en Irlande sont données à des *tenants at will*, fermiers à volonté, qui, n'étant garantis par aucun contrat, les cultivent sous le bon plaisir du propriétaire, et peuvent à tout moment être sommés d'évacuer leur exploitation dans le délai de neuf mois. Il était impossible qu'une telle situation ne donnât pas lieu à de fréquentes et cruelles injustices. Une loi qui faciliterait les contrats écrits, qui, en entravant par certaines restrictions les baux sur parole et à courte échéance, et, en assurant au fermier sortant de fortes indemnités pour ses avances, ferait sentir au propriétaire qu'il est de son intérêt de n'avoir plus recours aux *middlemen*, de ne plus confier sa terre aux *tenants at will*, de prendre à sa charge tous les gros travaux d'établissement des fermes, pourrait corriger la plupart de ces abus, sans porter la moindre atteinte au respect de la propriété. M. Bright a proposé des mesures plus radicales. Aussi, malgré tout ce que son projet peut avoir de séduisant, malgré le but élevé qu'il poursuit en voulant transformer graduellement les fermiers en petits propriétaires, l'exécution en serait-elle peut-être difficile. Dans ce plan, que le nom de l'auteur recommande à une sérieuse considération, mais dont nous laissons l'appréciation à des autorités plus compétentes, des banques seraient fondées, qui avanceraient aux fermiers le capital nécessaire pour acheter le lot de terre qu'ils cultivent. En leur en demandant un intérêt modéré, en leur accordant la faculté de le rembourser par une série de faibles annuités, elles leur permettraient d'acquérir en un certain temps la propriété du sol. Les fonds provenant de la suppression de l'église établie viendraient fort à propos former le capital de ces banques, ou du moins, en y prenant une large part, permettraient d'abaisser au-dessous d'un taux rémunérateur l'intérêt exigible pour ces avances; mais, si l'on se contentait de mettre ces ressources à la portée des cultivateurs, trouveraient-ils beaucoup de propriétaires disposés à accepter de gré à gré le contrat de vente qu'ils

pourraient leur offrir? Dans le cas contraire, comment pourrait-on rendre cette mesure efficace sans avoir recours aux procédés violens d'une sorte d'expropriation forcée?

Nous n'avons pas la prétention de résoudre ces questions, nous avons voulu seulement montrer qu'entre tant de projets divers le parlement n'aura que l'embarras du choix. D'ailleurs ces projets n'ont qu'une importance secondaire pour l'objet que nous avions en vue. Le temps décidera, car il ne faut pas croire que la mesure récemment sanctionnée par la chambre des communes suffise à elle seule pour apaiser les passions qui séparent l'Irlande de l'Angleterre. Ce n'en est pas moins une grave résolution qui mérite de fixer les regards de tous, parce qu'elle est à la fois une réparation du passé et un gage pour l'avenir. Le moment est critique et décisif; l'archevêque Manning et le philosophe Stuart Mill s'accordent pour le rappeler à leurs compatriotes, et ceux-ci sentent parfaitement qu'il s'agit non pas de discuter et de prévoir d'avance tout ce qu'il y aura encore à faire pour réconcilier les deux îles voisines, mais bien de saisir la hache, et, comme dans un incendie, de courir au plus pressé.

Ce qui nous a frappé, ce qui nous a peut-être entraîné dans de trop longs développemens, c'est la manière dont cette question a été abordée au sein d'un peuple libre. Les promoteurs de cette grande mesure, tous ceux qui l'ont défendue ou approuvée, depuis les hommes d'état qui dirigent la majorité de la chambre jusqu'au clergé catholique, et avec eux la masse des citoyens de toutes les classes, ont donné en cette occasion des exemples si honorables pour la mâle école qui les a formés, que nous avons trouvé à les suivre un intérêt tout particulier. Ce qui se passe aujourd'hui en Angleterre n'est qu'un trait dans le tableau si grand et si changeant qu'offrent nos sociétés modernes, mais un trait lumineux, non une des ombres qui l'obscurcissent. Il éclaire les tendances nouvelles dont l'influence croît rapidement en Angleterre.

Ces tendances commandent notre attention, car notre voisine d'outre-mer, sans cesser d'être le pays de la tradition, est en même temps la nation européenne qui marche le plus rapidement dans des voies nouvelles. Ne sentons-nous pas tous, au milieu du malaise qui nous opprime parfois comme dans les momens de confiance et d'espérance qui nous réchauffent, qu'il ne s'agit plus aujourd'hui de jeter en arrière d'inutiles regards, qu'il ne faut demander au passé que son expérience pour l'appliquer sans parti-pris étroit à des situations nouvelles? C'est ce que M. Gladstone a compris; c'est pour cela que nous souhaitons son succès, et que nous y croyons. S'étonnera-t-on de nous entendre dire que l'Angleterre est le pays d'Europe qui comprend le mieux l'art de se transfor-

mer à propos? Qu'on lise les belles discussions dont la chambre des communes vient d'être le théâtre et dont nous n'avons pu donner qu'une imparfaite esquisse; on verra que la pensée dominante de cette grande assemblée est toujours de préparer à l'avenir une transition facile, d'accomplir pacifiquement les changemens amenés par le progrès de l'esprit public, afin qu'ils soient sanctionnés par l'acquiescement de toutes les classes.

C'est cette pensée qui l'année dernière a inspiré le *bill* de réforme, qui a fait céder toutes les résistances, tous les préjugés, toutes les craintes plus ou moins fondées qui l'avaient auparavant toujours entravé. Les Anglais ont compris alors que l'heure décisive était arrivée, qu'il fallait donner à leurs classes ouvrières la véritable sanction du titre de citoyen, le droit de suffrage, sans quoi la partie la plus intelligente aurait été demander ce droit à la grande république américaine, et le reste aurait perdu ce respect de la légalité qui est la force des pays où chacun a sa part dans la chose publique. De même ils ont cette année senti la nécessité d'appliquer à l'Irlande des remèdes prompts et efficaces. Lorsqu'il faudra compléter par d'autres mesures l'admission des classes ouvrières à la vie politique, lorsqu'il s'agira d'achever la réconciliation de l'Irlande, ce même esprit d'à-propos ne fera sans doute pas défaut à l'Angleterre. Grâce à lui, les révolutions politiques et sociales, loin d'être accompagnées de terribles convulsions, se font à l'image de celles du globe, si, comme certains géologues le prétendent, celles-ci s'accomplissent insensiblement chaque jour sous nos yeux, soulevant sans secousse les continens du fond de la mer, et ramenant peu à peu d'autres terres jusque dans le sein des eaux. C'est lui encore qui agit comme un régulateur au milieu des viriles agitations de la république américaine, pouvoir souverain et invisible qui, au moment où les spectateurs étrangers, amis ou ennemis, croient ses institutions prêtes à sombrer, vient dire à l'oreille d'un parti vainqueur, d'une assemblée exaltée par la lutte, d'un chef exposé aux tentations du pouvoir : Tu n'iras pas plus loin.

On a voulu faire de cet esprit un attribut spécial de la race anglo-saxonne. Nous croyons qu'il a été plus particulièrement l'apanage de certains peuples simplement parce qu'ils ont su le conquérir. C'est un bien offert à toutes les nations civilisées qui veulent le posséder. Ce n'est autre chose que la libre expression du bon sens public là où il dispose de tous les moyens de s'éclairer et de se formuler. Le grand procès entamé contre l'église d'Irlande devant la chambre des communes nous montre justement comment ce bon sens public s'éclaire et se formule. Les discussions de l'assemblée ne sont que le débat contradictoire des parties, son

vote n'est que la sentence du juge : le véritable verdict que ce débat prépare et que cette sentence applique est prononcé par l'opinion publique, jury suprême en pareille matière. Aussi, loin d'être concentrée dans l'enceinte du parlement, la question est-elle soumise à tous les procédés possibles d'enquête et d'examen. Les journaux la discutent, l'analysent, la retournent sous toutes ses faces avec la plus entière liberté, avec passion et même avec violence. Partout les citoyens se réunissent pour exprimer leurs opinions ou parler au nom de leurs intérêts : les synodes catholiques traitent des sujets politiques; dans les *meetings* populaires de la capitale et des provinces, on s'applaudit, on s'embrasse ou l'on s'accable de sifflets sans que le gouvernement s'en mêle pour prendre la responsabilité d'une défense ou d'une autorisation. C'est cette opinion mûrement formée que tous les pouvoirs de l'état ont à cœur d'interpréter en conduisant les affaires publiques. Et lorsqu'ils ne sont pas d'accord entre eux, c'est devant elle qu'ils s'inclinent, c'est d'elle qu'ils acceptent une décision finale en faveur de celui qui l'a le mieux comprise. Si M. Gladstone réussit à faire passer la loi dont ses résolutions ne sont que le prologue, c'est à l'appui du sentiment public qu'il le devra, car sans sa confirmation l'avis émis par la chambre des communes resterait une lettre morte.

Plus les progrès de nos sociétés étendent le cercle de la vie publique, plus s'accroît le nombre de ceux qui en jouissent et doivent en accepter les devoirs, plus il faut aussi que l'opinion publique puisse agir comme pondérateur, et plus elle a besoin de se développer au grand air de la liberté. Il lui appartient aujourd'hui de prendre le rôle qu'elle a trop souvent laissé à la postérité, de ne plus permettre les appels à ce juge invisible et irresponsable, qui sont si humilians pour une nation libéraler. Pourquoi la postérité jugerait-elle mieux que les contemporains, sinon parce qu'elle est mieux instruite? Que ceux-ci soient donc éclairés par tous les moyens possibles sur ce qui après tout les touche infiniment plus que leurs descendans, et ils devanceront le jugement de la postérité, ce qui est pour une nation la première condition de grandeur et de liberté.

XAVIER RAYMOND.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai 1868.

Quand les événemens n'ont pas cette puissance de réalité qui captive et absorbe les esprits, on s'attache à l'ombre des événemens; on la cherche dans les variations de l'opinion ou dans les paroles de ceux qui ont cet étrange et dangereux pouvoir de disposer de la destinée d'un pays. On interroge les froncemens de sourcils des Jupiters de la politique. On se donne volontiers les émotions de l'attente et des conjectures, et, faute de mieux, on passe son temps à se demander, comme on l'a fait tout récemment pendant quelques jours : l'empereur va-t-il parler à Orléans, dans cette fête agricole qui coïncide avec une commémoration de Jeanne Darc, et où il a accepté de se rendre? gardera-t-il le silence au contraire? Les rôles étaient distribués. Ceux qu'agitent toujours les pressentimens belliqueux croyaient à un discours qui allait dissiper toutes les incertitudes et réveiller tout à coup l'opinion. D'ailleurs n'y avait-il pas ici ou là quelque prétexte tout trouvé, quelque occupation présumée de Mayence par les Prussiens, quelque manifestation du parlement douanier de Berlin? Cela suffisait, et puis est-il tant besoin de prétexte quand on a une belle et vaillante armée, l'envie de s'en servir et l'espoir du succès? Ceux qui ont les goûts plus pacifiques étaient pour un silence qu'ils trouvaient plus rassurant; ils demandaient le silence parce qu'après tout il est toujours plus facile de ne rien dire en se taisant qu'en parlant. Eh bien! l'empereur n'a donné raison ni aux uns ni aux autres ; il a parlé et il n'a pas parlé, c'est-à-dire qu'il a parlé aussi peu que possible; il n'a surtout pas renouvelé la surprise d'Auxerre, il y a deux ans, à pareille époque.

Non, en vérité, dans la double allocution par laquelle il a signalé son rapide passage à Orléans, l'empereur n'a fait ni à M. l'évêque ni à M. le maire la confidence d'aucun mystère politique; il ne les a entretenus ni des traités de 1815, suffisamment détruits, à ce qu'il semble, depuis

Auxerre, ni de la manière de les remplacer. L'empereur a parlé simplement en homme, en souverain qui rend politesse pour politesse, qui vient de recevoir d'un prélat un compliment bien tourné et d'un maire une harangue officielle relevée à la fin par le mot de libéralisme. C'est tout au plus si en réponse à M. Dupanloup, qui venait de rappeler Jeanne Darc, il a évoqué à son tour le souvenir des *brigands de la Loire,* opposant tradition à tradition. Ceux qui trouveraient dans les discours impériaux prononcés à Orléans un encouragement pour leurs rêves belliqueux seraient évidemment des hommes à l'imagination véhémente et facile à enflammer; en revanche ceux qui se hâtent de découvrir dans ces discours une éclatante garantie de paix sont très certainement des esprits de bonne volonté qui voient tout sous la couleur de leurs espérances. S'il est vrai, comme on le dit souvent, qu'il y ait autour et au-dessous de l'empereur deux courans contraires, l'un nous conduisant à la guerre, l'autre s'efforçant de nous retenir dans la paix, rien ne sera changé, nous en avons l'idée, par les harangues d'Orléans; ces deux courans continueront à tournoyer et à se croiser, comme d'autres courans contraires se croisent dans nos affaires intérieures, et se manifestent dans cette dernière discussion sur la presse qui vient d'émouvoir la gravité du sénat, dans ce grand et sérieux débat qui se déroule encore aujourd'hui au sein du corps législatif sur le régime économique de la France.

Elle est donc votée enfin, cette loi sur la presse, malgré tous les fâcheux pronostics qui semblaient lui prédire un mauvais sort devant le sénat. Elle a passé par toutes les formalités, elle a épuisé toutes les épreuves de l'interprétation, de la délibération et du scrutin. C'en est fait, le régime administratif de l'autorisation préalable et des avertissemens a vécu. La loi nouvelle est définitivement promulguée depuis trois jours, et, s'il fallait juger de la perfection d'une œuvre législative par le temps passé à la méditer, à la corriger, à la préparer, les citoyens français pourraient s'avouer modestement qu'ils sont en possession de l'œuvre la plus parfaite. S'il était vrai aussi que les réformes les plus sérieuses, les plus durables, sont celles qui sont accomplies sans enthousiasme, auxquelles on se borne à donner un passeport de complaisance ou de tolérance, nous pourrions être contens; le régime actuel de la presse pourrait se promettre une longue vie, car, de toutes les lois qui ont été faites depuis longtemps, il n'en est pas qui ait eu à essuyer plus de sévérités, qui ait été accueillie avec moins de bonne grâce, qui ait rencontré plus de résistance, de mauvais vouloir et d'antipathie. Ah! si on avait osé, c'est-à-dire si on avait pu suivre son penchant sans se mettre en contradiction avec le gouvernement, sans paraître témoigner plus de sagesse et de prévoyance que l'empereur! C'est là en définitive le mot de la dernière discussion du sénat. Ce n'est point que, même dans ce débat de quelques

jours, la presse n'ait trouvé dans la grave assemblée d'habiles défenseurs. M. Bonjean et M. Boinvilliers ont parlé en jurisconsultes distingués et ont émis des idées aussi justes que libérales. M. de La Guéronnière a relevé les services de la presse, et s'est fait le champion de l'empire progressif avec une chaleur sûrement excitée par la certitude de n'être pas désagréable. M. Sainte-Beuve a prononcé « pour le public, » comme il l'a dit, non pour le sénat, qui ne l'a pas entendu, un discours qui est une étude d'une pénétrante finesse et d'un ingénieux bon sens. M. Rouher à son tour est venu porter le dernier coup, le coup décisif, en mettant une vigoureuse et infatigable éloquence au service de cette loi qu'il avait déjà sauvée d'une mésaventure imminente devant le corps législatif; mais enfin ce n'était pas là l'esprit du sénat, et tout ce qui ressemblait à une parole libérale se perdait visiblement dans une atmosphère peu favorable. M. Bonjean paraissait un démagogue, et M. Rouher lui-même était tout au moins un homme fort téméraire. L'organe le plus fidèle de la pensée intime du sénat, c'est M. de Maupas avec sa démonstration résolue en faveur du régime discrétionnaire, ou M. Ferdinand Barrot avec ses perplexités. Une seule chose est étonnante, au milieu des sentimens de défiance et d'inquiétude qui dominaient si visiblement dans le sénat, c'est que la discussion n'ait pas fini par le renvoi de la loi de la presse à une délibération nouvelle. C'était la conclusion naturelle et logique. Bien au contraire, tout s'est terminé le plus doucement du monde par un vote d'une aimable unanimité, contre lequel vingt-trois sénateurs ont protesté seulement par leur abstention. Ce sont les derniers Romains, les purs du régime administratif et discrétionnaire. Les votes ne sont pas la chose la plus importante en pareille affaire; ils sont déterminés le plus souvent par des considérations très diverses et très complexes qu'il serait difficile d'analyser et de préciser; les discussions restent comme le symptôme d'une situation, comme la révélation du véritable état des esprits.

En vérité, un singulier spectacle est offert depuis quelque temps, et ce spectacle serait fait pour inspirer quelque orgueil à la presse, si elle n'était ramenée à la modestie par le sentiment des épreuves qu'elle a subies et qu'elle peut subir encore. Ce simple fait d'une loi sur la presse tient en émoi depuis plus d'un an tous les pouvoirs publics; il devient une occasion de conflit d'opinion à peine dissimulé entre le gouvernement et les assemblées; il provoque presque des crises, il trouble la sérénité des satisfaits du régime discrétionnaire. La presse ne se considérerait pas elle-même comme une puissance qu'on le lui rappellerait assez par la façon dont on la traite : puissance malfaisante bien entendu, mais enfin c'est une puissance redoutée, redoutable, qui en vient à inspirer un effroi presque risible, à causer de véritables insomnies, car, cela est bien clair, tout ce qu'il y a de catastrophes dans le monde, c'est la presse

qui l'enfante! Elle propage l'incendie, elle ravage tout, elle dévaste tout sur son passage! Avec elle, rien n'est possible, aucun gouvernement ne peut vivre, aucune institution n'est en sûreté! Il y a cependant une réflexion bien simple à faire et qui a été justement faite, c'est que le monde n'a pas attendu qu'il y ait des journaux pour être troublé par les passions des hommes, pour s'agiter dans les convulsions, et, sans sortir de cette laborieuse période de transformation où nous vivons encore, quelle a donc été cette action de la presse dans toutes les crises qui se sont succédé? Ce n'est pas sans doute la presse qui a fait la révolution de 1789, puisqu'elle n'était pas même née, et, si cette révolution s'est précipitée dans ses tragiques excès, les assemblées y ont assurément contribué plus que les journaux. La presse n'existait pas sous l'empire, et ce n'est pas elle probablement qui a provoqué les catastrophes de 1815; elle les eût détournées, selon toute apparence, si elle eût existé. La presse n'a pas été étrangère à la ruine de la restauration et à la révolution de 1830; mais en définitive est-ce que c'est elle qui a détruit ce malheureux gouvernement des Bourbons? Toute sa force est venue de la loi, qu'elle représentait en face d'une autorité discrétionnaire qui s'élevait au-dessus de la constitution elle-même. Et quant à la monarchie de 1830, c'est une idée assez vaine de ne voir dans sa chute de 1848 que le résultat de l'action dissolvante de quelques journaux ennemis. La presse est une puissance, nous en convenons, et même elle peut devenir irrésistible; mais elle est une puissance parce qu'elle répond désormais à un besoin profond des sociétés modernes, et elle ne devient irrésistiblement dangereuse que lorsqu'elle a l'opinion pour complice, lorsqu'elle est l'expression d'un juste et légitime mouvement des esprits. On a fait curieusement le calcul que depuis quatre-vingts ans la presse a été plus souvent et plus longtemps sous le régime administratif que sous un régime de liberté légale : eh bien! à quoi cela a-t-il servi? Quel est le gouvernement qui a été sauvé par cette puérile et exorbitante prétention de dominer l'opinion en tenant les journaux sous la férule administrative?

Ce qu'il y a d'étrange dans cette vie publique si tourmentée, si agitée et pourtant si singulièrement monotone de la France, c'est la promptitude avec laquelle tout s'oublie, c'est la facilité avec laquelle les idées les plus justes, les mieux démontrées, les plus ordinaires même, s'altèrent et se perdent après quelque temps de silence, si bien que le moment vient où il faut se mettre à reconquérir pied à pied tout ce qu'on croyait à jamais conquis, où l'on se retrouve en face de résistances, de préjugés surannés qu'on croyait à jamais vaincus, et où un gouvernement peut retomber tout à coup dans une de ces conditions qu'on croyait certes ne jamais voir se reproduire. Le sénat de 1868 est sans nul doute parfaitement sincère dans ses alarmes, dans ses sentimens d'orthodoxie conser-

vatrice; il se figure qu'il sauve la société et l'empire d'un cataclysme imminent, il croit peut-être même être très nouveau en prenant cette attitude d'indépendance morose vis-à-vis des témérités libérales du gouvernement. Hélas! il n'y a rien de nouveau, pas même cette situation bizarre où un gouvernement, qui ne va pourtant pas bien loin dans ses réformes politiques, se trouve en face d'une assemblée moins libérale que lui. Sauf la différence des temps et des hommes, c'est tout juste la situation où se trouvait, il y a un peu plus de cinquante ans, le gouvernement naissant de la restauration en face d'une chambre tellement exceptionnelle par son esprit conservateur qu'elle a gardé dans l'histoire le nom d'*introuvable*. A cette époque aussi, c'était le roi qui se montrait à demi libéral, qui voulait marcher; c'était la chambre qui représentait la réaction et la résistance, qui aurait refait, si elle avait pu, l'ancien régime. Ce fut l'origine de l'ordonnance du 5 septembre 1816, qui mit fin au conflit en dissolvant cette chambre plus royaliste que le roi. Le sénat d'aujourd'hui est heureusement plus sage; il parle, il fait de son mieux pour convaincre le gouvernement qu'il a tort de s'engager dans cette voie libérale si dangereuse, puis il vote avec une unanimité résignée. Et quand M. de Maupas l'aurait emporté sur M. Rouher dans l'esprit de la grave assemblée, quand on aurait réussi à écarter par un ajournement indéfini cette loi sur la presse, la belle victoire vraiment pour le sénat!

Ainsi donc, selon M. de Maupas, qui a trop visiblement arrêté sa montre au 2 décembre 1851, il y aurait deux choses également certaines: la première c'est que le régime discrétionnaire fait partie intégrante de la constitution, c'est que le décret de 1852 sur la presse s'identifie avec l'empire au point de ne pouvoir en être détaché; la seconde chose qui n'est pas moins démontrée, c'est que l'empire serait incompatible avec la liberté de la presse telle qu'on l'a entendue jusqu'ici, c'est que la loi nouvelle devrait conduire inévitablement un jour ou l'autre à une de ces catastrophes qui se sont trouvées sur le chemin de tous les gouvernemens. Et si tout cela était vrai, si un ami du gouvernement qu'il serait certes injuste de soupçonner de tiédeur peut accréditer de telles choses, on pourrait se demander ce que ferait de mieux un ennemi de l'empire qui voudrait insinuer à l'opinion publique qu'elle n'a rien à attendre, rien à espérer.

Une des raisons les plus habituelles et les plus vaines de tous les défenseurs attardés de l'absolutisme pour demander que le gouvernement reste entier dans son omnipotence, c'est la situation de l'Europe: il semblerait que, pour jouer le rôle qui nous appartient dans les affaires extérieures, nous devons commencer par abdiquer toutes nos libertés à l'intérieur, même le droit de penser tout haut et de parler sans autorisation administrative. C'est au contraire une des raisons les plus fortes pour

faire rentrer la France dans la pratique virile de toutes les libertés, puisque c'est l'associer elle-même aux devoirs comme aux responsabilités de sa politique, que nul jusqu'ici, pas même l'empereur Napoléon Ier au temps de sa grandeur, n'a portés sans fléchir. Ce n'est qu'en étant libre chez elle, libre par sa tribune, par sa presse, par toutes ses institutions, que la France peut jouer utilement et grandement son rôle dans cette situation de l'Europe, où il n'y a du reste pour le moment que des apparences, beaucoup de signes d'incertitude, des incidens plutôt que des événemens. Nous appelons un incident pour la France, comme pour les autres puissances qui s'y trouvent engagées avec elle, cette querelle, plus bruyante que sérieuse, née à Tunis du mauvais vouloir d'un assez triste débiteur qui donne hypothèque à plusieurs créanciers sur les mêmes ressources. Que la France défende les intérêts de ses nationaux et la convention récente qui les garantit, que l'Angleterre et l'Italie agissent de même en défendant à leur tour la validité de leurs propres conventions, rien n'est plus simple; mais ce n'est pas là évidemment une de ces questions faites pour susciter même un ombrage entre des cabinets bien intentionnés, placés à distance et au-dessus de ces petits chocs d'intérêt et d'influences rivales.

Le seul point réellement sérieux pour la France, c'est toujours ce qui se passe sur le continent, surtout au centre de l'Europe, et là même rien de grave, rien de caractéristique, rien au moins d'immédiatement pressant n'apparaît. C'est un travail qui se poursuit péniblement, obscurément, sous le regard de puissances qui pour l'instant sembleraient plus disposées à étouffer qu'à allumer l'incendie. Nous vivons, il est vrai, dans une de ces périodes où les événemens peuvent échapper subitement à toutes les directions et à toutes les prévisions. Lorsque le parlement douanier de l'Allemagne s'est réuni récemment à Berlin, n'a-t-on pas pu se demander un moment si à propos de tarifs et d'intérêts matériels la question allemande n'allait pas renaître tout entière? Le parti national avait manifesté l'intention de présenter au roi Guillaume une adresse affirmant l'unité politique de l'Allemagne en des termes qui ne laissaient plus aux états du sud qu'une ombre d'indépendance, et qui devaient inévitablement appeler l'attention de l'Europe. M. de Bismarck n'est pas sans doute si impatient d'en finir; puis les députés du sud ont résisté, ils ont menacé de se retirer, si l'adresse était votée, et en fin de compte la difficulté a été tranchée par un simple ordre du jour. Il y a du reste un fait qui a été révélé dans ces débats et qui a bien une certaine signification, c'est que dans une partie de l'Allemagne du sud, principalement dans le Wurtemberg, les élections au parlement douanier se sont faites sous l'influence d'un sentiment assez marqué d'antipathie contre la Prusse. Il n'en faudrait certes pas conclure que l'unité allemande s'arrêtera en chemin; mais c'est au moins l'indice des difficultés qu'elle peut

encore avoir à vaincre. Il reste à savoir comment l'Autriche se dispose à ces événemens qui peuvent l'atteindre de toute façon. Elle s'y prépare par une sorte de réparation intérieure en mettant la liberté dans ses institutions, en faisant alliance avec les nationalités les plus vivaces de l'empire, les Hongrois d'abord, les Polonais de la Galicie ensuite, et en Hongrie comme en Galicie elle retrouve avec des élémens de force une popularité presque inespérée.

Que résultera-t-il de ces déplacemens de puissance dont nous sommes les témoins? Il y a dans les affaires humaines d'étranges combinaisons. Pendant que la Russie pousse jusqu'au bout son système et s'efforce d'en finir avec la Pologne, dans le royaume et dans ses provinces occidentales, cette nationalité polonaise revit en Galicie à l'abri d'une politique redevenue protectrice, comme s'il devait toujours se produire un de ces événemens faits pour entretenir cette inépuisable espérance que le prince Ladislas Czartoryski exprimait récemment dans un discours prononcé à Londres à l'occasion d'un anniversaire patriotique. C'est bien peu de chose en apparence que cet émigré parlant de son pays abattu au milieu de la libre et fière Angleterre. En réalité, il représentait un droit qu'aucune prescription n'efface, un peuple qui ne s'abandonne pas, et il parlait avec autant de patriotisme que d'intelligence politique de cette situation nouvelle où l'attitude de l'Autriche peut conduire à des combinaisons inattendues.

Les idées ne font pas leur chemin en ce monde sans produire des crises et quelquefois d'étranges confusions dans les affaires d'un pays. L'Angleterre est un peu dans une de ces crises née des derniers débats sur une des plus grandes questions qui puissent agiter les hommes, la question des rapports de l'église et de l'état. Elle s'est réveillée tout d'un coup dans l'anomalie parlementaire, dans le désarroi des partis, et la voilà depuis quelques jours offrant le bizarre, le curieux spectacle d'un ministère qui se voit battu, assailli d'échecs, sans se laisser désarçonner, sans faire mine de se retirer, et d'une opposition qui triomphe, qui harcèle le ministère, qui ne lui laisse ni paix ni trêve, sans être au fond bien impatiente peut-être de le remplacer. La partie est singulièrement engagée entre les tories et les libéraux, et, pour résumer la lutte en deux noms d'hommes, entre M. Disraeli et M. Gladstone, transformés en champions de deux idées opposées. C'est la destinée de cette malheureuse Irlande d'être pour l'Angleterre un embarras par ses misères et même par les inspirations de libérale équité qu'elle provoque. Ses misères aboutissent au fenianisme; la réparation d'une des plus choquantes iniquités qui pèsent sur elle devient une menace pour la constitution religieuse de l'Angleterre et une cause immédiate de crise parlementaire. On sait comment s'est engagée cette question, qui met aujourd'hui toutes les opinions et tous les intérêts aux prises. M. Gladstone présentait, il y a quel-

que temps, à la chambre des communes trois résolutions qui pouvaient se résumer en ceci : 1° que l'église protestante d'Irlande cesserait d'exister comme établissement de l'état, sauf garantie assurée aux droits acquis; 2° que toute création de nouveaux droits ou de nouveaux intérêts personnels serait suspendue jusqu'à la décision du parlement; 3° qu'une humble adresse serait présentée à la reine pour la prier de mettre dès ce moment à la disposition du parlement son intérêt dans les bénéfices temporels des archevêchés, évêchés et autres dignités ecclésiastiques en Irlande. M. Gladstone, en proposant ces trois résolutions, obéissait sans nul doute à une sérieuse inspiration de libéralisme et d'équité, il tranchait dans le vif de la question irlandaise en se ralliant à un grand principe; mais il agissait certainement aussi en chef de parti qui ne résiste pas à la tentation de mettre le gouvernement dans l'embarras. En un mot, il avait bien l'idée qu'il ne faisait pas les affaires de M. Disraeli, et il a réussi plus qu'il ne l'espérait peut-être lui-même. Sa motion est sortie triomphante des luttes qui se sont engagées dans la chambre des communes, elle a passé victorieusement avant les vacances de Pâques et après les vacances à une majorité toujours croissante malgré les efforts du ministère. Le tacticien libéral a battu le tacticien tory dans cette première partie de la campagne.

Moralement, c'est une évidente et complète victoire pour les idées dont M. Gladstone s'est fait le promoteur, et on peut même dire que c'est dès ce moment la déchéance de l'église d'Irlande. Cette église irlandaise en effet était une de ces institutions qui ne peuvent vivre qu'à la faveur d'une sorte de complicité unanime de l'opinion, tant qu'elles ne sont pas discutées; le jour où on les discute, où l'on appelle la lumière sur elles, c'est le commencement de la fin. Les protestans d'Irlande l'ont bien senti, et ils sont restés dans la stupeur; ils ont compris qu'ils étaient définitivement abandonnés par une portion de l'opinion anglaise, et qu'un ministère ne pouvait plus les sauver. Moralement donc, c'est une question tranchée; mais il reste le côté politique et parlementaire de cette situation si soudainement mise à mal par la double victoire de l'opposition. Que pouvait faire le ministère? Se retirer en laissant à M. Gladstone le difficile honneur d'appliquer ses idées, c'était ce qui semblait le plus régulier et le plus simple. Au fond, M. Disraeli n'en avait pas la moindre envie; M. Disraeli se trouve bien au ministère dans son rôle de *premier,* et il lui faut une signification plus catégorique pour qu'il quitte la plus belle place du monde. Désarmer l'opposition en lui prenant son système ou une partie de ses idées, comme dans le *bill* de réforme, M. Disraeli était bien homme à ne pas reculer devant une évolution de ce genre; mais il s'était trop engagé, et il n'eût pas évité sans doute un échec plus humiliant encore. Dissoudre le parlement, c'est ce qu'il a conseillé à la reine, et il est revenu devant la chambre des communes avec ce pouvoir de dis-

solution; mais c'est ici justement que cette situation se complique de la plus étrange façon. Une élection immédiate était à peu près impossible ou du moins très difficile, parce qu'il y a un certain nombre d'affaires courantes à expédier, et parce que d'un autre côté, si le *bill* de réforme est voté pour l'Angleterre, il ne l'est pas pour l'Écosse et pour l'Irlande. Le *bill* pour l'Irlande et l'Écosse est en ce moment même soumis au parlement. L'élection devrait donc se faire sous des régimes différens ou avec la perspective de se renouveler l'année prochaine. Or en Angleterre c'est une affaire grave, les élections coûtent cher. C'est de cet ensemble de circonstances que M. Disraeli a tiré merveilleusement parti, faisant luire aux yeux du parlement cette arme bien affilée de la dissolution immédiate ou à terme, se donnant cavalièrement de l'espace et du temps jusqu'à l'automne, mettant d'ailleurs ses adversaires au défi de proposer un vote formel de *non-confiance* qui trancherait tout. Par le fait, ses adversaires ont reculé jusqu'ici, de telle sorte que, si l'opposition garde la victoire, M. Disraeli garde le pouvoir.

Il en résulte seulement une situation singulièrement tendue, passionnée et violente, où le premier ministre actuel de l'Angleterre, avec toute son habile dextérité, a fort à faire pour se défendre contre les rudes assauts qui viennent troubler sa confiante bonne humeur. Il s'est vu accusé de se mettre au-dessus de toutes les règles constitutionnelles, de manquer à tous ses devoirs en engageant le nom de la reine pour abriter son ambition, et, il y a peu de jours, M. Bright, dans un mouvement de fougueuse éloquence, lançait tout simplement contre M. Disraeli les mots de « trahison et de félonie envers la souveraine et envers le pays. » Il lui reprochait durement de dire par son attitude au peuple irlandais : « Votre reine tient le drapeau sous lequel nous, les ennemis de l'égalité religieuse et de la justice, nous sommes enrégimentés... » M. Disraeli, dans ces cas-là, n'est pas d'habitude en reste de sarcasmes; il a répliqué avec toute l'audace de sa verve railleuse, et en définitive il ne s'est laissé persuader ni par M. Gladstone ni par M. Bright qu'il devait quitter le pouvoir. Il laisse passer cet orage parlementaire, raillant l'opposition et l'attendant à un vote de défiance, si elle se décide à en faire la motion. Il compte peut-être un peu sur le temps pour affaiblir ses adversaires d'ici aux élections, et il se dit qu'après tout il a encore des ressources, qu'il a pour complices des intérêts puissans qui ont été un peu surpris, mais qui ne resteront pas inactifs. S'il y a des *meetings* pour l'abolition de l'église d'Irlande, il y en aura aussi pour le maintien de l'église d'état en Irlande comme en Angleterre, et dans le lieu même où, il y a quelques semaines, lord John Russell allait porter le secours de sa parole et de son adhésion aux opinions de M. Gladstone, à Saint-James' Hall, une réunion avait lieu tout récemment, où assistaient le duc de Northumberland, lord Colchester, le comte d'Harrowby, l'ar-

chevêque de Cantorbéry, le lord-maire et l'évêque de Londres, l'évêque d'York, l'évêque d'Oxford, le doyen de Westminster.

C'est ce qu'on a appelé le *meeting* de l'église. Ce qu'ont pu être les résolutions de ce *meeting*, dont on ne saurait méconnaître l'importance, on peut le deviner sans peine : elles ont été tout en faveur de l'union de l'église et de l'état. Si habiles et même si sincères qu'aient pu être les chefs de l'opposition dans la chambre des communes quand ils ont déclaré que les résolutions de M. Gladstone ne concernaient que l'Irlande, les personnages du *meeting* de Saint-James' Hall ne pouvaient s'y méprendre; ils sentaient bien qu'un principe de cette nature a d'irrésistibles conséquences, et que le coup porté aujourd'hui à l'église d'Irlande devait tôt ou tard atteindre l'église d'Angleterre; ils pensaient, ils devaient penser ainsi dans leur situation, et, si on se rend compte de ce qu'est encore l'établissement ecclésiastique anglican malgré les fissures qui s'y manifestent, il est clair que le ministère doit trouver encore dans le clergé un puissant auxiliaire. M. Disraeli a compté aussi sur les divisions qui ne pouvaient manquer d'éclater parmi ses adversaires, et il est bien homme à aider de son mieux à ces divisions, à les envenimer, s'il peut. Déjà dans une séance récente de la chambre des communes ont commencé de se manifester des divergences sur les suites possibles de l'abolition de l'église d'Irlande, et M. Disraeli s'est hâté de constater ironiquement que les propositions de M. Gladstone n'aboutissaient qu'à jeter la confusion et le trouble dans la chambre. Pure tactique, si l'on veut! la tactique peut réussir, si elle ne rencontre une fermeté résolue et disciplinée dans l'opposition. La lutte est donc engagée entre M. Gladstone s'armant d'un principe nouveau de liberté, ralliant une majorité dans un parlement menacé de mort prochaine, ayant encore à faire triompher sa cause devant le pays, et M. Disraeli s'obstinant à rester ministre, s'appuyant sur l'église, décidé probablement à user de toutes ses ressources, si on ne l'arrête en route.

Il ne faut pas s'y tromper cependant : l'Angleterre assiste à cette lutte avec curiosité, mais elle la suit peut-être sans passion, sans entrain. Si justement populaire que soit M. Gladstone, si habile qu'il se soit montré à rallier le parti libéral à un mot d'ordre et sous un drapeau choisis à propos, il n'est pas parvenu à s'emparer complétement des esprits, peu préparés par ses opinions d'autrefois à ses opinions d'aujourd'hui sur l'église établie. De son côté, M. Disraeli n'inspire peut-être pas une confiance absolue au parti tory, qui le suit sans fanatisme, sans trop savoir où il va. M. Disraeli a déployé plus de passion, de talent et de ressources pour conquérir le premier rang que pour s'y établir fortement, et dans ce poste que lui a légué lord Derby, où il est monté tout à coup, il s'est montré, on le dirait du moins jusqu'ici, plutôt tacticien habile et homme d'esprit que véritable homme d'état. En un mot, il est à craindre

que ces dernières crises n'aient pas grandi, au moins sous le rapport de l'autorité, les hommes qui y ont joué le rôle le plus saillant. Malgré tout néanmoins, à considérer les choses de haut, toutes les chances sont en faveur de M. Gladstone, en faveur aussi de ces idées de liberté religieuse dont il a planté le drapeau en plein parlement, qui feront inévitablement leur chemin dans la libérale Angleterre. Une fois proclamées avec cet éclat, ces idées ne reculeront pas; elles pourront avoir encore plus d'une bataille à livrer, elles finiront par s'imposer, non-seulement comme une mesure de politique prévoyante et réparatrice envers l'Irlande, mais comme une vérité plus générale, et il n'y a pas à s'y méprendre, c'est le commencement d'une révolution qui dans l'ordre moral n'est pas moins grande que la révolution accomplie, il y a vingt ans, dans l'ordre économique par la proclamation de la liberté commerciale.

Ces questions de liberté religieuse d'ailleurs, elles s'agitent aujourd'hui un peu partout; elles apparaissent dans toute la noblesse de la vie parlementaire comme à Londres, ou dans de vulgaires et répugnans épisodes de persécution comme en Moldo-Valachie. Depuis quelque temps en effet, c'est là ce qui remue intérieurement les principautés et ce qui met du même coup le gouvernement roumain dans une situation difficile, au moins très délicate vis-à-vis de la diplomatie européenne, qui ne peut véritablement admettre que, dans un état institué sous ses auspices, il y ait aujourd'hui une persécution organisée contre les juifs. S'il est des pays où la tolérance devrait être populaire, où les idées de liberté religieuse devraient s'imposer naturellement, ce sont ces contrées orientales, qui ont eu si souvent à souffrir dans leur conscience, dans leur foi, sur lesquelles a pesé l'oppression musulmane. Il n'en est cependant rien, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ce système de persécution contre les juifs est audacieusement pratiqué, ou toléré et dissimulé avec toute sorte de ruses par un ministère qui se dit libéral, à la tête duquel est M. Bratiano. Déjà l'an dernier des actes de violence isolés s'étaient produits sur quelques points, notamment à Galatz, et avaient appelé l'attention des consuls européens. L'Autriche était intervenue avec une certaine insistance pour obtenir la répression de ces violences; des enquêtes avaient eu lieu, et en définitive on n'était arrivé à rien : le cabinet de Bucharest s'ingéniait à tout rejeter sur les Turcs; mais c'est depuis quelques mois surtout que les faits sont devenus plus nombreux, plus crians, et qu'ils ont pris en quelque sorte un caractère systématique. Dans le district de Bakou notamment, de véritables scènes de barbarie populaire se sont produites; les juifs ont été expulsés en masse, et les autorités elles-mêmes procédaient à ces expulsions. S'il n'y avait eu qu'un déchaînement passager de populations ignorantes et aveuglées par des ressentimens contre les juifs, ou un excès de zèle de quelques autorités locales, ce ne serait rien encore; quelque démonstration ferme

du gouvernement aurait ramené la paix sans livrer les malheureux israélites; mais c'est ici précisément que commence la gravité de l'affaire. Ce n'était nullement un accident de persécution populaire, c'était le résultat de toute une situation. Pendant que ces faits se passaient, trente et un députés présentaient à l'assemblée de Bucharest un projet de loi tendant à régulariser l'expulsion des juifs, à organiser cette sorte d'ostracisme. Or ces députés appartenaient à la majorité ministérielle; ils semblaient tout simplement exécuter une manœuvre préparée, concertée d'avance, et il y avait en cela quelque chose de vrai, qui tient à la situation politique des principautés, particulièrement à celle du ministère actuel.

Ce ministère a été une victoire du parti démocratique sur le parti des anciens boyards. Depuis qu'il a été appelé au pouvoir l'an dernier par le prince Charles de Hohenzollern, il ne s'est occupé que d'une chose, affermir sa position, s'assurer des cliens, renouveler la chambre pour trouver dans une assemblée élue sous ses auspices un appui plus sûr. A l'époque des dernières élections, M. Bratiano craignait, non sans raison, de rencontrer en Moldavie une opposition des plus vives; alors il s'occupa de se créer des partisans parmi les fermiers, les petits industriels, les commerçans, les instituteurs, qui ont joué le principal rôle dans les persécutions contre les juifs, et il s'assura leur appui en promettant de faire voter les mesures qu'ils demandaient contre ces malheureux. C'est de là que naissait le projet présenté à la chambre de Bucharest par les trente et un députés, et qui est devenu le scandale de l'Europe. M. Bratiano ne pouvait ignorer les propositions que ses amis se préparaient à soumettre à la chambre. Avec un peu plus de prévoyance, il aurait aperçu les embarras qu'il se créait, l'effet que de tels procédés ne pouvaient manquer d'avoir dès qu'ils seraient connus. La vérité est qu'il ne prévoyait pas un si grand retentissement et qu'au fond il ne désapprouvait pas entièrement le projet, ou bien il se sentait lié par ses engagemens avec ses dangereux amis. Il ne s'est ravisé que lorsqu'il a vu le soulèvement de l'Europe, et alors il s'est efforcé de tempérer le zèle de ses amis, de les engager à retirer leur projet en leur demandant, selon l'habitude, de se confier en lui; mais il était trop tard, le bruit était fait. De toutes parts arrivaient représentations et réclamations. M. Bratiano a-t-il du moins pris une attitude nette et rassurante dans ces circonstances? Nullement; il a éludé, il a tergiversé; il a nié des faits que les consuls étrangers avaient constatés après une enquête soigneuse. Il a eu l'air de vouloir destituer le préfet de Bakou, M. Lecca, et il l'a nommé pour toute punition préfet de police de Bucharest. Aujourd'hui il est à bout de moyens. Tardivement éclairé, le prince Charles a voulu se rendre lui-même à Bakou. Il est parti accompagné de M. Bratiano; pendant son excursion il a voulu interroger

les faits; il a écouté les plaintes des israélites qui lui ont été présentés. Quant à M. Bratiano, il a été de son côté l'objet de manifestations passionnées qui ne ressemblaient nullement à de l'enthousiasme. Il paraît que, pour ces braves habitans de la Moldavie, le ministre de l'intérieur n'avait pas assez fait; il avait eu tort surtout de déplacer M. Lecca, homme fort populaire à Bakou, et il n'a eu que le temps de se sauver. Voilà devant quelles passions le gouvernement s'arrête. D'un autre côté, l'Europe a désormais les yeux ouverts. M. Bratiano n'a qu'une ressource, c'est d'appeler à son secours la Russie, qui s'est tenue soigneusement à l'écart de toutes les démarches récentes des agens européens. La Russie lui donnera peut-être l'indépendance complète de la Roumanie, à laquelle il aspire; en revanche, elle ne lui demandera que de se laisser protéger par elle!

Ce serait pourtant singulier qu'à côté de la Roumanie se livrant à d'odieuses persécutions religieuses, l'empire turc lui-même en vînt à tenter un effort énergique de réformation intérieure. Le voyage que l'empereur Abdul-Aziz a fait l'an dernier à Paris pour visiter l'exposition paraît avoir porté ses fruits; c'est particulièrement depuis le retour du sultan que le cabinet turc s'est mis avec une apparence de bonne volonté plus active à réaliser des réformes que l'Europe a bien souvent demandées en vain, et qu'on finissait par croire impossibles, tant l'apathie turque reculait jusqu'ici devant les difficultés de cette œuvre. Une de ces réformes est la création d'un conseil d'état à la tête duquel a été placé un homme d'intelligence; mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ce conseil d'état vient d'être inauguré ni plus ni moins qu'une assemblée politique de l'Occident par le sultan lui-même prononçant un discours tout comme un souverain constitutionnel. Garantir l'indépendance des différens cultes, assurer la liberté et les droits de tous les sujets, fonder l'égalité entre les races de l'empire, développer la prospérité publique en protégeant le travail et l'industrie, consacrer la séparation des pouvoirs exécutif, judiciaire et religieux, voilà en vérité un programme qui suffit pour faire toute une révolution en Turquie. Si la moitié seulement s'accomplit, ce sera encore un immense progrès, et, de toutes les solutions de la question d'Orient, celle-là sera certes la plus inattendue, si parfaitement inattendue qu'elle peut trouver plus d'un sceptique.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

—

Mélanges biographiques et littéraires, par M. Guizot, 1 vol. in-8°; Michel Lévy.

Quelques-uns des portraits réunis dans ce volume sont déjà connus de nos lecteurs. La *Revue* a eu l'heureuse chance de les faire passer sous leurs yeux séparément, à diverses reprises, et nous aimons à reconnaître que, rassemblés ainsi, ils se prêtent un charme et un intérêt tout nouveaux. C'est une galerie, une suite de peintures à la fois intimes et historiques, instructives et attrayantes. Une pensée touchante les unit; l'auteur nous dit, et nous le comprenons, qu'il n'a pu se défendre d'un sentiment mêlé de douceur et de tristesse en ravivant ainsi ces hommages rendus à de chers contemporains, ces images de sa vie passée, de ses affections perdues, ces souvenirs des meilleures, des plus sûres, des plus délicates relations. Il est de ceux qui ne se résignent pas à perdre pour toujours les amis dont la mort nous sépare, à ne les croire immortels que dans notre propre pensée, dans notre souvenir, qui sait même, dans nos rêves! il repousse ces subtiles transactions, ces explications nébuleuses d'une vaine science qui ne s'applique à ces grands problèmes que pour donner le change aux instincts de l'humanité; c'est dans les espérances et les mystères de l'immortalité personnelle qu'il se repose et se confie. De là l'émotion contenue qui règne dans ces notices, et qui leur donne un si grand prix, indépendamment même d'un talent que personne n'ignore et qu'il est superflu de louer.

Nous n'entrons dans aucun détail, et par conséquent nous ne parlons ni du plus étendu de tous ces morceaux, le travail sur M. de Barante, appréciation si vraie, si fine, si pénétrante de l'homme et de ses écrits, ni des études sur Mme de Boigne et sur Mme Récamier, perles charmantes dont le souvenir est ici encore présent à tout le monde : nous nous arrêterions plutôt à des essais plus anciens, dont la première confidence ne nous a pas appartenu. Ainsi la *Revue* n'était pas née, il s'en faut de beaucoup, lorsque fut publié pour la première fois l'étude sur Gibbon, placée en tête de ce volume. Cette notice remonte à près d'un demi-siècle, et la reproduction en a cela de particulier que l'auteur des *Méditations chrétiennes* s'est fait comme un devoir de la donner telle qu'elle parut, sans retrancher un mot des éloges accordés par lui à l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*. Seulement il ajoute dans un lumineux *post-scriptum* que, si encore aujourd'hui il retrouve dans ce célèbre ouvrage les mérites qu'en 1812 il y avait signalés, il aperçoit bien mieux ceux qui lui manquent, et les regrette tout autrement. Nous voudrions citer les pages où, exposant les lacunes et les erreurs de Gibbon, il

démontre en traits saisissans que l'empire romain, même au sein d'une grandeur longtemps croissante et malgré l'apparence de quelque temps d'arrêt, ne fut dès le premier jour, faute de vie morale, qu'une époque de décadence progressive vers une chute complète et misérable, tandis que le christianisme, dont Gibbon déplore le triomphe, était pour le vieux monde romain « la source d'eau vive sur le sol desséché, » la résurrection de la vie morale, de la vie nécessaire, en même temps qu'il en était l'aurore pour « ce jeune monde barbare venant à son tour conquérir ses conquérans. »

Parmi d'autres notices biographiques qui, bien que de date plus récente, n'ont pas emprunté non plus l'hospitalité de la *Revue*, nous ne pouvons passer sous silence celle qui, à notre avis, l'emporte sur toutes les autres par l'exquise sobriété de la touche et par la finesse du trait. Nous parlons du portrait de M[me] la princesse de Lieven, hommage digne de la personne, empreint de son esprit même, vif, naturel, sincère, sans pompe, sans emphase, simple et profond comme un vrai souvenir.

Cette publication n'ajoute rien sans doute aux titres de l'auteur, à l'éclat d'une illustration qui ne saurait s'accroître : elle confirme seulement par un nouvel exemple la variété féconde de ce puissant esprit, et démontre une fois de plus cette vérité déjà vieille, qu'il n'y a de grands, de vrais peintres de portraits que les peintres d'histoire. L. VITET.

Alexandre Vinet d'après ses poésies, étude, par M. E. Rambert; 1 vol. in-18. Meyrueis, 1868.

Le nom d'Alexandre Vinet éveille des souvenirs si respectables, que nous n'avons pu nous défendre d'une sorte de recueillement en ouvrant ce volume. A ce recueillement, il faut le dire, se mêlait aussi beaucoup de curiosité. On connaissait bien de Vinet quelques cantiques répandus çà et là; mais quelle serait la valeur de ces poésies inédites que M. Rambert livre à la publicité? Allions-nous nous trouver en face d'un vrai poète? Ces vers jetteraient-ils au moins sur Vinet quelque lumière inattendue? Hélas! dès les premières pages, il ne nous est resté qu'une impression de désappointement; cette publication posthume vaut ce que valent d'ordinaire les publications posthumes. M. Rambert a cédé à une faiblesse malheureusement commune à notre époque, faiblesse qui consiste à réunir après la mort d'un écrivain tous les fragmens inachevés, tous les essais, toutes les notes, que cet écrivain même jugeait indignes d'être mis au jour; c'est ainsi que, sous le prétexte de découverte littéraire ou d'analyse psychologique, on publie chaque année quantité de lambeaux perdus des gens célèbres, bons tout au plus à réjouir les collectionneurs d'autographes. Il faut pourtant le reconnaître, M. Rambert a apporté dans son travail une piété qui désarme presque la critique;

mais on gâte son héros lorsque l'on en veut tout louer, et c'est surtout un mauvais moyen de forcer l'admiration que d'étaler dans un volume les côtés les plus faibles d'un personnage. Il paraît que le comité qui s'est chargé de publier en Suisse les œuvres de Vinet hésite encore à imprimer ses poésies; grâce à M. Rambert, l'expérience est faite, nous espérons qu'il n'hésitera plus. Aux yeux du grand public du moins, cette publication serait une faute.

Quelle est la valeur littéraire des poésies dont M. Rambert donne d'assez nombreux fragmens? Il y a ici deux périodes bien distinctes. M. Rambert s'appesantit trop longuement sur la première, qui est celle des vers de jeunesse, écrits pour la plupart sur les bancs mêmes de l'école. Cela ne vaut ni plus ni moins que ce que font d'ordinaire les écoliers, et nous croyons qu'il est plus respectueux pour Vinet de n'en rien citer. Point d'originalité, point de fraîcheur, une inspiration de seconde main qui s'exerce sur tel ou tel vieux motif poétique, enfin ce que Boileau nommait abondance stérile. Quant aux productions poétiques de la seconde période, elles ne serviront guère mieux la gloire de Vinet. La pensée y demeure banale, et l'auteur en revient toujours aux lieux communs de sa jeunesse; même lorsqu'il sent fortement, il ne trouve pas le mouvement qui entraîne. Gresset, Delille, Millevoye, Fontanes, étaient, paraît-il, les inspirateurs de Vinet; ses poésies ne sont qu'un écho très affaibli de faibles échos.

Il est d'ailleurs probable que Vinet lui-même ne s'est pas abusé sur le mérite de ces productions. Noter en vers au jour le jour les impressions d'une âme tendre et généreuse, ce fut pour lui d'abord un délassement, puis une habitude. Il adressait à sa femme, à ses parens, à ses amis, à ses élèves, des épîtres ou des couplets dans certaines circonstances de la vie ou à certaines époques de l'année; mais il n'attachait certainement pas à ces envois plus d'importance littéraire que nous n'en attachons aux simples épanchemens de l'amitié. Pour ses cantiques, ils rappellent ceux que composaient autrefois les missionnaires, et qu'inspiraient, sans nulle prétention poétique, les besoins du moment et le désir d'exalter par des chants la dévotion des fidèles. Reste à savoir si dans tout ceci nous trouverons sur l'homme lui-même quelque véritable clarté. Or il en coûte de le dire, mais, à ce point de vue encore, rien n'apparaît de bien frappant, et nous ne pouvons, par exemple, admettre un parallèle que M. Rambert reproduit jusqu'à quatre fois dans son livre : c'est celui de Vinet et de Pascal.

M. Rambert cherche plutôt à faire ressortir les différences qui séparent deux natures d'esprit si diverses qu'à nous montrer beaucoup de points de ressemblance et de contact; mais, parce que Vinet a pu éprouver certaines hésitations dans sa jeunesse et qu'aux derniers temps de sa vie sa piété est devenue plus absorbante et plus profonde, ce n'est pas

un motif qui justifie à un degré quelconque une telle comparaison. On a peut-être remarqué chez Vinet quelques instans d'incertitude et, si l'on veut, de scepticisme, au moment de ses premiers rapports avec le monde. Cela s'explique d'une façon très naturelle. Jusqu'à vingt ans, il n'avait connu que son père, homme d'une austère et modeste vertu, et sa *volée,* nom charmant dont on désignait à Lausanne la classe, le groupe d'étudians du même âge qui doivent prendre ensemble leur essor. Qu'on se mette à la place d'un jeune homme tel que Vinet, à l'âme tendre, au cœur honnête, à l'imagination prompte à s'enflammer pour le bien. Qu'arrive-t-il? On a eu trop de foi dans la vertu, dans la jeunesse; on s'est figuré que, dans le monde ainsi que parmi sa *volée,* le succès se fondait sur le seul mérite, le bonheur sur des amitiés sincères et de chauds désintéressemens; on a substitué son propre rêve à l'image de la vie réelle; on ne s'est interdit aucun espoir, et, s'élançant à l'aventure, on est allé heurter à tous les durs obstacles des nécessités sociales son innocente pauvreté. Quel désenchantement! quelle surprise! et comme on s'exagère encore la laideur des hypocrisies qui vous coudoient, des égoïsmes qui vous froissent! Vinet cependant triomphe de l'épreuve; la foi, la piété, amortissent le coup qui l'étonne; il repart donc rempli non plus de confiance, mais d'évangélique charité. Tel est le trait marquant que présentent ses vers, trait qu'on retrouvera d'ailleurs dans ses ouvrages comme dans les notices de ses biographes.

Somme toute, cet hommage rendu à Vinet n'est pas heureux : non que ce soit une faute bien répréhensible d'avoir composé de mauvais vers, les hommes les plus distingués par le talent, le caractère, même le génie, peuvent être de méchans poètes comme de méchans musiciens; cela ne tire pas à conséquence, et Fénelon, par exemple, a fait un cantique qui ne vaut certainement pas mieux que ce que nous venons de lire. Dans l'auteur de *Wallstein,* qui reconnaîtrait Benjamin Constant? Lorsqu'ils veulent entrer de force dans l'assemblée des poètes, les meilleurs esprits courent de grands risques, parce qu'ils laissent à la porte leur naturel, semblables à d'honnêtes gens de province, excellens d'ailleurs et pleins de mérite, qui tomberaient au-dessous d'eux-mêmes dans une cour délicate et raffinée. Alexandre Vinet fut provincial en ce point; était-il nécessaire de nous le rappeler? Heureusement pour lui, sa réputation est assez solide pour ne pouvoir être ébranlée, même par des poésies d'outre-tombe.

EUGÈNE LIÉBERT.

L. BULOZ.

